

Bibliothèque numérique

medic@

**La Chronique médicale : revue
mensuelle de médecine historique,
littéraire & anecdotique**

1930, n° 37. - Paris : *Chronique médicale*, 1930.
Cote : 130381, 1930, n° 37



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?130381x1930x37>

LA
CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE
DE
MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE
ET ANECDOTIQUE

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE

1930



RÉDACTION & ADMINISTRATION

1 Quai Aulagnier. ASNIÈRES (Seine)





LA

CHRONIQUE MÉDICALE

37^e ANNÉEN° 1 1^{er} JANVIER 1930

Premier Janvier.

*Bon jour, bon an, ami lecteur.
Je vois ta calme maisonnée,
Le feu clair de ta cheminée;
J'entends le toc toc du facteur.*

*Ouvre. C'est moi le visiteur,
Qui viens avec la jeune année.
Bon jour, bon an, ami lecteur.*

*Je t'offre mes vœux de bonheur.
Qu'importe que soit mal tournée
La forme qui leur est donnée !
Ils partent tout droit de mon cœur.
Bon jour, bon an, ami lecteur.*

ALBERT GARRIGUES.

CLÉMENCEAU MÉDECIN

Par Robert CORNILLEAU

Clément Clémenceau était de la famille médicale et il revendiquait ce titre avec fierté. Sur sa famille, sur ses ancêtres médecins, la presse a donné tous les détails désirables, et c'est bien le cas de répéter : tout est dit, et l'on vient trop tard... Rappelons et résumons néanmoins les renseignements qu'il est intéressant de fixer.

Georges Clémenceau était fils, petit-fils et arrière-petit-fils de médecins. Bel exemple d'hérédité médicale. A M. Jean Martet qui a publié dans *l'Illustration* les *Mémoires parlés* de l'illustre homme d'Etat, celui-ci s'est borné à évoquer ces souvenirs de sa jeunesse médicale :

« M. Clémenceau. — Mon père avait été médecin. Mon grand-père. Mon arrière-grand-père. J'ai fait mon P.C.N. et je suis entré à la Faculté.

— Bon souvenir ? demande M. Martet.

M. Clémenceau. — Excellent. Quand on veut faire sa médecine proprement, il n'y a pas de doute : il faut la faire en province. D'abord on a de la dissection tant qu'on veut. Les macchabées ne manquent pas. Puis l'atmosphère est bonne. Il se crée là entre étudiants et professeurs des liens qui ne se créent pas ailleurs. »

Du passé médical de Clémenceau, c'est tout ce que nous rapporte son historiographe. C'est peu. Ajoutons quelques précisions.

Du temps de Clémenceau, le P. C. N. n'existe pas (1). Il avait son équivalent dans le baccalauréat ès-sciences, lequel était obligatoire, ainsi que le baccalauréat ès-lettres, pour prendre des inscriptions de doctorat en médecine. L'épreuve du baccalauréat ès-sciences était encore plus redoutée des candidats que, de nos jours, le P. C. N., car il comportait une partie « mathématiques » qui faisait peur aux « littéraires ». Ceux-ci avaient la ressource de se rabattre sur l'officier de santé, pour lequel on n'exigeait pas les deux bachots. La suppression des officiers de santé et l'institution du P. C. N.

[N. D. L. R. — M. le Dr L. Lemaire [de Dunkerque] nous a également signalé cet anachronisme des *Mémoires parlés* de M. Jean Martet dans *l'Illustration* du 30 novembre 1929, p. 613, col. 1. Le P. C. N. sous l'Empire ! qui l'eût cru ?]

qui, malgré ses défauts et en dépit des critiques qu'on en a faites, est une bonne initiation à la culture scientifique et aux méthodes d'observation, ont mis fin à un état de choses certainement préjudiciable à l'entrée dans la carrière médicale des jeunes gens peu doués pour les mathématiques, et qui cependant auraient pu faire d'excellents cliniciens.

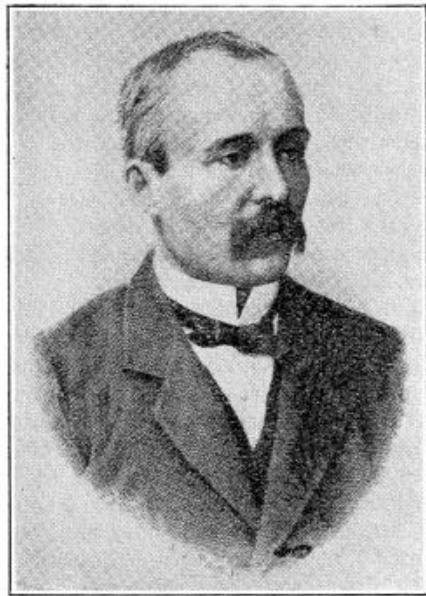
Ceci dit pour souligner, comme l'a fait, dans un remarquable article de la *Voix*, notre contre M. Pierre Dominique — un autre « évadé de la médecine » — que Clémenceau possédait une culture générale certainement supérieure à celle

d'un grand nombre d'hommes politiques, et notamment de la plupart des adversaires qu'il a « déboulonnés » au cours de sa vie tumultueuse.

C'est à Nantes qu'il a commencé ses études de médecine, dans cette vieille Ecole qui, sous la Révolution, remplaça l'ancienne Faculté, et qu'avant Clémenceau, illustra Laënnec. Si Montpellier s'enorgueillit d'avoir gardé la toge de Rabelais, l'Ecole de Nantes conserve un souvenir plus... prosaïque de Clémenceau; du moins, paraît-il, on montrait naguère avec

fierté l'ancienne table de nuit du « Tigre ». Notre ami, M. le Dr Alexandre Chevalier (de Nantes), nous a dit le souvenir profond laissé par Clémenceau à l'Hôtel-Dieu de Nantes, où il fut interne. La vieille bonne de la salle de garde, Joséphine, aimait à rappeler ses farces et ne parlait jamais de lui qu'en l'appelant « le fameux Clémenceau ». Déjà sa renommée entraînait dans la légende.

Il vint à Paris en 1860. Ce fut son père qui le conduisit, et l'installa rue de l'Estrapade. Gustave Geoffroy, qui a donné ce détail, dans son beau livre sur Clémenceau, paru au lendemain de la guerre (Larousse, édit.), a raconté les



CLEMENCEAU

Portrait gravé par L. Le Nain.

années de jeunesse, et déjà de lutte, de l'étudiant en médecine des années 1860 à 1865. Le journaliste perçait sous le carabin, et avec quelques camarades, il fonda un organe hebdomadaire, le *Travail*, auquel collaborèrent Emile Zola et Jules Méline. Républicain d'extrême-gauche, le futur grand opposant faisait opposition à l'Empire. Cela lui valut de voir son journal saisi et d'être emprisonné; il fut enfermé à Mazas du 23 février au 12 mai 1862. Le mois suivant, Clémenceau lançait un nouvel hebdomadaire, le *Matin*, qui n'eut que huit numéros.

A la suite de ces incidents, Clémenceau, selon certains historiens, serait retourné à Nantes pour y poursuivre plus tranquillement ses études médicales, — ce qui justifierait son mot sur la province « où il faut faire sa médecine, si on veut la faire proprement... ». Il ne serait revenu à Paris que plus tard. Toujours est-il qu'il fut reçu externe, puis interne provisoire, et, à ce titre, séjourna à la Pitié et à Bicêtre.

Le 13 mai 1865, il soutint sa thèse de doctorat devant la Faculté de Paris. Charles Robin présidait le jury. Clémenceau avait choisi pour sujet : *De la génération des éléments anatomiques*. Lui-même proclamait, avec une audace plus polémiste que scientifique, qu'il lui avait été inspiré par ses opinions, pour les affirmer et les défendre, et non pour se faire lui-même une opinion ! C'était un gros travail de 250 pages, qui fit du bruit. Clémenceau y pourfendait le vitalisme, et se prononçait pour la génération spontanée. Une seconde édition parut en 1862, avec une préface de Charles Robin.

On s'attendait, écrit Léon Treict, à ce qu'il préparât la carrière professorale. Les dons d'écrivain, que révélait sa thèse, et sa verve déjà célèbre, le désignaient pour briller dans une chaire de la Faculté. Mais allez donc passer la robe cerise à ce diable d'homme ! Il partit pour l'Amérique où la sévérité paternelle, qui lui coupa les vivres, l'obligea à se faire professeur de littérature dans un collège de jeunes filles. Brillant cavalier autant que beau parleur, il faisait l'admiration de ses élèves. L'une d'elles s'éprit de lui et devint sa femme.

Quand éclata la guerre de 1870, il rentra en France, juste à temps pour envahir le Corps législatif, avec la foule, à la proclamation de la République. Quelques jours plus tard, il était nommé maire de Montmartre. Sa carrière politique commence. Elle n'étouffera pas le médecin, du moins pas tout de suite, et jamais complètement.

Après le drame de la Commune et la réunion de l'Assemblée Nationale de Bordeaux, où il siégea comme député de Paris — il fut de ceux qui refusèrent de ratifier le traité de Francfort et signa la protestation contre l'abandon dell'Alsace-Lorraine — il vint s'installer à Montmartre. Ses électeurs,

fidèles, l'envoyèrent siéger à l'Hôtel de ville comme conseiller municipal du quartier Clignancourt. Il avait sa permanence électorale et son cabinet de consultations, 23, rue des Trois-Frères. Curieuse officine où il rédigeait, tour à tour, ordonnances, recommandations et proclamations. *L'Illustration* a reproduit une page de son carnet de visites. Le prix des consultations variait, selon les clients, entre 2 fr. 50 et 3 francs ! Combien de temps exerça-t-il ? Les renseignements nous manquent. Bientôt absorbé par les soucis de sa politique — il fut élu député de Paris en 1876 — puis par ceux de la direction du journal *la Justice*, il dut renoncer à la clientèle médicale, sans toutefois renoncer à donner, de-ci, de-là, un conseil et une consultation. Quelques semaines encore avant sa mort, Clémenceau, au cours d'une randonnée automobile, raconte M. Jean Martet, entrant dans une ferme de Vendée, aperçoit un enfant qui tousse : *Je ne peux pas l'ausculter, dit-il, je n'entends plus...* Bien souvent, il dut, dans ses visites familiaires aux gens de son pays vendéen, faire appel à ses connaissances médicales. Lui-même y fait allusion dans plusieurs discours, notamment, à la Chambre des Députés, au début de la législature de 1906, au cours de sa retentissante controverse avec Jaurès, qu'il accusa d'être frappé intellectuellement de diplopie !

Toujours Clémenceau s'intéressa aux choses de la médecine. Il nous sera permis d'invoquer, à ce sujet, le témoignage de celui qui fut son médecin et son ami très cher, le docteur Florand. Quand nous étions dans le service de Florand, à Lariboisière, il ne se passait pour ainsi dire pas de jour sans que le « patron » ne nous parlât de son illustre ami. Il voyait Clémenceau très fréquemment et causait avec lui médecine, philosophie, politique. Si un diabétique entrait dans le service, Florand ne manquait pas de citer l'exemple de Clémenceau que son diabète n'avait pas empêché de parvenir à un âge avancé. Et il attirait l'attention de ses élèves sur les signes que présente la peau des diabétiques, en leur expliquant que, si Clémenceau portait constamment des ganis, c'était à cause de l'état de sécheresse de ses mains qu'il devait enduire d'un corps gras. Par ailleurs, le diabète n'empêchait pas l'illustre malade, qui avait robuste appétit, de faire honneur à un bon déjeuner.

Je veux mourir en beauté, disait-il encore à M. Jean Martet, qui s'étonnait et s'inquiétait de ses écarts de régime. Il n'avait pas besoin de cela pour mourir en beauté. La gloire de son rôle pendant la guerre le couvre de toutes autres défaillances. Si Clémenceau a pu encourir le reproche du dicton fameux : « Médecin, guéris-toi toi-même ! », qu'importe à sa réputation ? Ses confrères ne l'en revendiqueront pas moins, comme un des leurs, avec une légitime fierté.

D'un plat « d'épigrammes » aux petits ramoneurs,
en passant par le « baron de bœuf ».

Le Dr Mathieu nous a conté bien agréablement, dans la *Chronique médicale* du 1^{er} novembre 1929, une histoire du temps de François I^r et parle en dernière ligne d'un quidam qui prit « épigramme » pour « épinard ». Je ne connais pas l'aventure, mais en voici une autre, où les épigrammes ont leur place.

C'était au temps de Louis XV, le Bien-Aimé ; un traitant parvenu, à qui sa fortune avait ouvert accès chez les gens de qualité, entendit un invité dire à un autre : « Quelles délicieuses épigrammes on nous a servies, hier, chez la Popelinière ! » Notre traitant ne dit rien sur le moment ; mais, rentré chez lui, il manda son cuisinier : « Ah ça, dit-il, pourquoi ne me fais-tu jamais manger d'épigrammes ? Il paraît que c'est délicieux. Ne saurais-tu les préparer ? » Qui fut surpris ? Ce fut le maître queux. Qu'est-ce que ça peut bien être ? se demandait-il. Ses frères consultés ne purent le renseigner. Il se décida alors à couper en carrés des basses-côtes d'agneau qu'il servit bien mijotés avec une bonne sauce. Son maître se déclara enchanté et invita ses nobles amis à manger des épigrammes qui obtinrent le succès qu'on devine. — Il n'y a pas bien longtemps, j'en ai vu figurer sur le menu d'un restaurant ; j'en demandai ; on me servit, sous ce nom, des morceaux d'agneau frits, arrosés de sauce tomate. C'était bon et littéraire.

En tout cas, on mange couramment du baron de bœuf. Le roi Charles II, revenant affamé de la chasse, vit avec joie paraître sur sa table un rosbif comme on n'en voit qu'en Angleterre. Dans son enthousiasme, il saisit son épée et dit en frappant le rôti : « Je te fais baron. » Depuis, toute belle pièce de bœuf et même, par extension, d'autre viande est honorée du titre de baron.

Ce baron me rappelle la baronne et la chanson des ramoneurs, quand il y en avait encore, avant que le hérisson les eût remplacés, ce qui est moins pittoresque, mais plus humain. Ces enfants de la Savoie étaient effrayants : visages noirs avec des dents très blanches. Ils faisaient l'effroi des enfants indociles qu'on menaçait du renbas, nom tiré du refrain de la chanson de ces hirondelles d'hiver ; car, pour prouver qu'ils avaient accompli toute leur tâche, ils sortaient la tête au sommet de la cheminée et ils chantaient :

*C'est madame la baronne
qui voudrait qu'on la ramonne (la cheminée)
du haut en bas, haut en bas ;
mais son mari ne veut pas.*

Dans un autre couplet, ils célébraient Madame la cuisinière et son talent pour faire, dans sa chaudière, du bon bouillon à toute heure.
Dr BOLOT (Besançon).

MÉDECINS-POÈTES

Pierre, François, Albéric Deville, né à Angers le 15 avril 1794, fut professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale du département de l'Yonne... et poète. Aujourd'hui, il est à peine connu à ce titre et tout à fait oublié comme médecin. Parmi foule de poésies légères et galantes qu'il publia, était certain *Chansonier* dédié aux dames : *Les Métamorphoses de l'Amour*. C'était un recueil varié, sinon quant à son sujet, du moins quant aux médecins-poètes nombreux dont Deville s'était entouré.

L'un d'eux, L.-Antoine Garon avait été chirurgien sous-aide à l'hôpital militaire de Strasbourg avant d'être reçu docteur dans cette ville, le 28 juillet 1817. Il fournit au recueil cinq couplets sur *L'Amour en nourrice*, qui sont bien représentatifs de la poésie mignarde du commencement du xix^e siècle. Reproduisons-en quelques-uns.

L'Amour en Nourrice

I

Quand l'Amour naquit à Cythère,
On s'intrigua dans le pays.
Vénus dit : « Je suis bonne mère,
C'est moi qui nourrirai mon fils. »
Mais l'Amour, malgré son jeune âge,
Trop attentif à tant d'appas,
Préférait le vase au breuvage
Et l'enfant ne profitait pas.

II

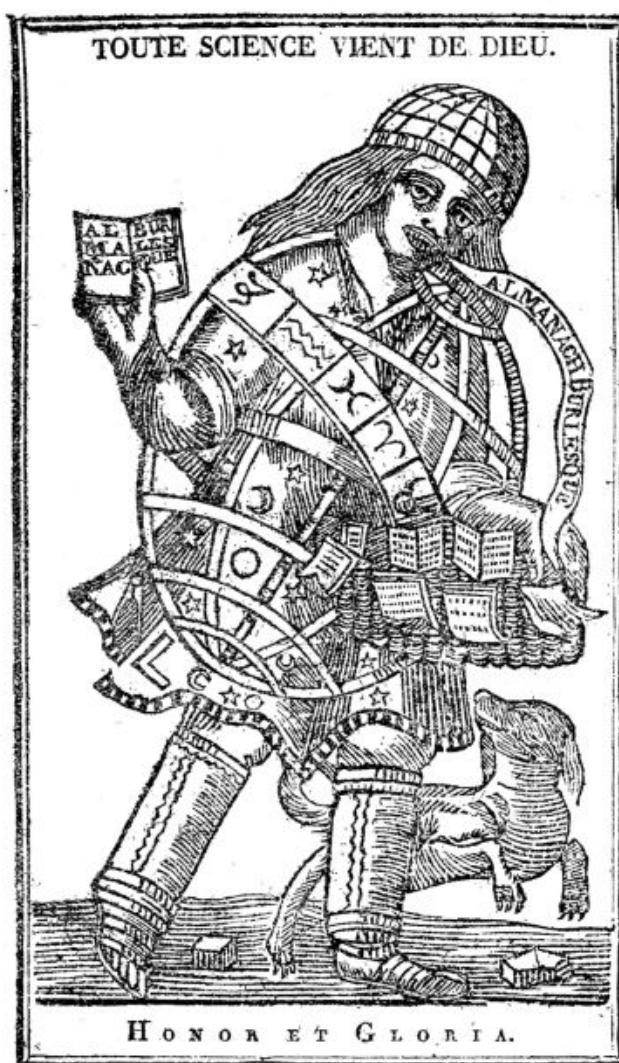
« Ne faut pourtant pas qu'il pâisse,
Dit Vénus, parlant à sa cour ;
Que la plus sage le nourrisse,
Songez toutes que c'est l'Amour. »
Soudain la Candeur, la Tendresse,
L'Égalité viennent s'offrir,
Et même la Délicatesse :
Nulle n'avait de quoi nourrir.

III

.....
Quelqu'un proposa l'Espérance,
Et l'enfant s'en trouva fort bien.

IV

Un jour advint que l'Espérance,
Voulant se livrer au sommeil,
Remit à la Fausse Innocence,
L'enfant jusques à son réveil.
Alors la trompeuse Déesse
Donna bonbons à pleine main ;
L'Amour d'abord fut dans l'ivresse,
Mais bientôt mourut sur son sein.



Gravure empruntée au verso de la couverture d'une édition s. l. et s. d.
des *Prophéties perpétuelles très anciennes et très certaines*
de Thomas Joseph Moult, natif de Naples, Grand astronome et philosophe.

Prédictions pour l'année 1930

Malgré son portrait *véritable*, Thomas-Joseph Moult n'a sans doute jamais existé. D'autres portraits, tout aussi *véritables* que celui que nous reproduisons et parus à diverses dates, sont sans aucun ressemblance les uns avec les autres. Quand on nous dit que cet astrologue naquit à Naples sous le règne de Frédéric II, c'est sans aucune preuve et il est vraisemblable que notre homme, en réalité, est né d'une étrange manière.

Au xvi^e siècle, la mode était aux prophéties et aux almanachs et Rabelais, qui s'en est moqué, nous en est témoin. Les meilleures prophéties venaient de loin, il va de soi, et l'Italie en importait chez nous le plus grand nombre, entre autres les Prophéties de Thomas Jellinec. Or, Ch. Nisard a fait une hypothèse

VÉRITABLE PORTRAIT DE TOMAS JOSEPH MOULT AUTEUR DE CES PRÉDICTIONS.



à laquelle on se range volontiers. Le titre *Prophéties de Thomas Jellinec moult utiles... etc.*, a dû s'altérer, et est devenu *Prophéties de Thomas J. Moult, utiles, etc.* Ainsi naquit notre prophète.

En tout cas, depuis leur première édition en 1521 selon Nisard et 1560 d'après l'exemplaire auquel nous empruntons, les prophéties de Thomas Joseph Moult, qui ont été habilement poussées jusqu'en l'année 2065, ont été rééditées un nombre considérable de fois et furent un gros succès de littérature populaire.

Il semble que les éditeurs, pour leur propre compte, n'ajoutaient guère foi à ces prédictions, si l'on en juge par la gravure de la page précédente où l'ironie des mots *Almanac Burlesque* ne se cache pas. Ces prophéties n'en ont pas moins eu un très grand succès, surtout dans les campagnes, où il est fort possible qu'on les consulte encore.

Pour l'amusement d'un moment, demandons-leur ce que l'année 1930 nous réserve.

Prophéties Perpétuelles

FENOR est le septième nombre solaire qui aura cours pour l'année 1930.

Prédictions générales.

La présente année sera mauvaise.

Au Printemps, il fera bon acheter avoine, car la plus grande cherté y sera.

Les bleds et seigles seront grandement chers, et ceux qui en pourront garder jusqu'en Hiver, feront grand profit ; car l'Eté sera si humide, qu'on ne pourra recueillir ni seigles, ni bleds.

Ceux qui achèteront du bon vin et qui pourront le garder feront grand profit, car le denier fera quatre mailles ; l'Automne sera si facheuse, que les vignes et raisins ne pourront mûrir.

A la fin de janvier, les neiges se fondront, et feront de grandes eaux, qui porteront beaucoup de dommages en plusieurs endroits et pays.

Prédictions particulières.

Un grand Prince sera couronné.

Grande trahison exécutée.

Ephémérides

28 janvier 1730

Antoine VALISNIERI naquit le 3 mai 1666 à Trasilico, dans le territoire de Modène. Il suivit les leçons de Malpighi ; et, à l'âge de 39 ans, fut nommé professeur de Médecine à l'Université de Padoue. Plus naturaliste cependant que médecin, ce furent surtout les sciences physiques qu'il enrichit de foule d'observations intéressantes, en particulier sur les meurs du fourmi-lion, l'histoire du caméléon, la production des vers parasites de l'homme, sur la génération des animaux, les fossiles marins, l'origine des fontaines, etc. Lorsqu'il mourut, le 28 janvier, il y a tout juste deux siècles, il occupait toujours cette chaire de Médecine padouane dont il avait su maintenir la réputation et soutenir l'éclat.

PIÈCES ANATOMIQUES EN BOIS

On connaît les préparations anatomiques en cire de Zumbo, de Desnoues, de M^{le} Bihéron, etc., lesquelles furent présentées à l'Académie Royal^e des Sciences, qui les approuva. Il est un autre genre de préparations que je n'ai vu indiqué nulle part, ce sont les préparations en bois.

Le 9 mars 1743, un médecin de Sicile présentait à l'Académie des Sciences des pièces en bois servant à démontrer les organes de l'ouïe et de la vue. Ce fait est mentionné dans les procès-verbaux de cette société de la façon suivante :

M. Mastiani, médecin Sicilien, protégé par M. de Campoflorido, ambassadeur d'Espagne, est venu montrer à la Compagnie plusieurs pièces en bois servant à démontrer l'organe de l'ouïe, de grandeur quadruple par rapport au naturel. Il a fait voir aussi de semblables pièces pour l'organe de la vue, de grandeur double, le tout conformément à l'exposition de M. Winslow. La Compagnie a été fort contente de son travail qui lui a paru utile, et marquer autant d'adresse que d'intelligence de la part de l'auteur.

L'Histoire de l'Académie royale des Sciences (année 1743, Histoire, p. 85), relatant ce fait, dit que *Mastiani, médecin Sicilien, pensionnaire du Sénat de Palerme, avait été envoyé à Paris par ce Sénat pour y recueillir les nouvelles connaissances de chirurgie.*

Dr MAXIME.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

On lit dans le *Petit Champenois* du 14 novembre 1929 :

Le moyen âge vit pâlir l'auréole des médecins. C'est l'époque où Molière tourne en ridicule leur costume archaïque et étrange, leur langage emphatique saupoudré de mauvais latin, la simplicité de leurs remèdes, réduits à la purge et à la saignée.

Molière au moyen âge ? Déjà ! aurait dit Hervé.

Erratum : — Une faute typographique nous a fait donner la date de 1655 comme celle de la naissance de J. Ph. Maraldi dans les *Ephémérides* de notre numéro de décembre 1929. Nous prions nos lecteurs d'excuser cette coquille et de bien vouloir lire 1665.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

La Médecine des Praticiens

Les Comprimés Vichy-Etat

Les avantages de la médication alcaline n'ont plus besoin d'être proclamés. Ils sont reconnus par tous les médecins qui s'empressent d'y recourir lorsque le bon fonctionnement de l'organisme le réclame.

La médication alcaline est surtout réalisée par les eaux de Vichy-Etat.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont fabriqués avec les sels naturels extraits de ces eaux ; de plus, ils sont effervescents, et cette restitution du gaz carbonique augmente leur efficacité. Ils produisent une excitation bienfaisante sur la muqueuse gastrique et stimulent ainsi le travail de la digestion.

Les *Comprimés Vichy-Etat* procurent tous les bénéfices du traitement alcalin. Ils sont à recommander dans tous les états morbides qui altèrent plus ou moins l'alcalinité du milieu intérieur. Ils empêchent les désordres de la dyscrasie acide, accroissent les oxydations, neutralisent les acidités de l'économie, activent les phénomènes d'assimilation, qui constituent le processus complet de la nutrition générale.

Les *Comprimés Vichy-Etat* agissent efficacement dans : les dyspepsies hypersthéniques, les accidents de tout l'appareil digestif, les embarras gastriques à répétition, le catarrhe de l'estomac, les entérites simples ou muco-membraneuses, les flux de l'intestin, toutes les formes de la lithiasse biliaire, douleurs du flanc droit, coliques hépatiques, ictere, cholémie familiale, congestion du foie, hépatisme, gravelle urique et coliques néphrétiques, paludisme, obésité. D'une façon générale, ils améliorent les troubles gastro-hépatiques consécutifs aux infections et aux intoxications, les maladies dites arthritiques ou par ralentissement de la nutrition.

Les *Comprimés Vichy-Etat*, étant fragmentés, permettent de préparer juste la quantité d'eau alcaline nécessaire à un moment donné. Ils sont d'un prix modique qui les met à la portée de toutes les bourses, d'un transport facile qui donne toute liberté d'en avoir toujours sur soi à sa disposition.



* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

Dupuytren. — Dans une lettre, que nous possérons, Dupuytren accuse Ant. Dubois de l'avoir dénoncé à Bonaparte. Il semble que ce soit là le seul motif de la haine de Dupuytren pour Dubois. Pourquoi Dubois aurait-il dénoncé Dupuytren à Bonaparte ? Y a-t-il eu d'autres motifs de querelle entre ces deux chirurgiens ?

Dr DELHOUME (*Pierrebuffière, H. V.*)

Inscription sur cadran solaire. — Pourrais-je savoir par la Chronique Médicale quel est l'hôtel de la rive gauche dans la cour duquel est un cadran solaire sur lequel est gravée en latin une inscription signifiant : *Il est plus tard que tu ne crois* ? Quel est le texte latin exact ? Quelle en est l'origine ?

Dr MOLIN DE TEYSSIEU (*Bordeaux*).

Les Molin imprimeurs. — Un confrère lyonnais me donnerait-il des renseignements sur la date d'établissement à Lyon des Molin, qui y furent éditeurs entre 1527 et 1728 (telles sont les dates extrêmes des ouvrages que j'ai eus en main sortant de leurs presses). A quelle époque la maison a-t-elle cessé d'exister ou a-t-elle changé de raison sociale ?

Dr MOLIN DE TEYSSIEU (*Bordeaux*).

Adrien Beuchot. — Adrien Beuchot, dont le nom reste attaché à des publications durables, et, avant toute autre, à une grande édition de Voltaire, était un *évadé de la médecine*. Il fut chirurgien aux Armées de la Révolution. Quelque confrère pourrait-il fournir des indications sur cette période de la vie de Beuchot, et préciser dans quelles conditions se développa en lui le goût des lettres, qui le conduisit à changer de carrière ?

Dr E. LACOSTE.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Réponses.

Ce qu'était le Conditos ? — Les hasards de la lecture m'ont fait trouver, sans l'avoir cherchée, la réponse à la question que posait M. A. Martignac dans la *Chronique Médicale* de décembre dernier (p. 316). Je vous l'envoie donc telle que je l'ai lue aux pages 352-353 des *Episodes littéraires en Orient* de M. de Marcellus (in-8, Lecoffre, Paris, 1851, t. II).

Le *Conditos* était ou devait être du vin vieux, fort approprié en effet de tout temps, aux faiblesses de l'estomac. C'est le vin qu'Horace soignait lui-même et confiait aux amphores grecques (*Odes*, liv. I, 20).

..... *Græcca quod ego ipse testa*
Conditum levi,.....

et qu'il conservait, non point à l'aide de quelques brins de paille de jonc, comme cela se pratique de nos jours en Italie, mais sous de bons bouchons mastiqués, selon le louable usage de Bordeaux (*Odes*, liv. III, 8) :

..... *Corticem adstrictam pice dimovet*
Amphoræ.

Ainsi, quand Palladas dit : Il me faut du *Conditos*, c'est à peu près ce que nous faisons nous mêmes très vulgairement au cabaret lorsque ceux de nous qui y vont s'écrient, en se mettant à table : « Apportez-nous du cacheté ».

Voilà donc ce que signifiait le *Conditos*, en style de bon vivant du siècle d'Auguste. Plus tard, dans le langage des médecins latins et grecs, ce mot désigna une potion combinée de vin, de miel et de poivre, remède approprié à diverses maladies. Il est probable que Palladas, en sa double qualité de littérateur et de médecin, malgré le mépris qu'il affecte pour la langue latine, aura voulu jouer sur les deux acceptations, gastronomique et officinale, du mot *Conditos*.

P. cop. conf. : Dr DE LANÇON.

Psaume CIX. — (xxxvi, 269). — Je me permets de rapprocher du passage cité de saint Augustin, ce que j'ai dit de LUCIFER dans ma *Préhistoire par les Étoiles* (Paris, Maloine, 1926, p. 212) : *L'Etoile du Matin*, pour tous les auteurs, est la planète VÉNUS. C'est le Lucifer classique. Cicéron n'a-t-il pas écrit ; *Stella Veneris quæ Lucifer dicitur, cum antegraditur Solem* (*De nat. Deor.*, II).

Dans la Bible, on a de même : *O Lucifer, toi qui paraîs si brillant au point du jour*, — Chez les Indiens, c'est *Sutra*, l'éclatante *Dvitya guru*, la souveraine des Titans. — A Babylone, c'est *Anadid, Nahit, Mana*. — Chez les Arabes, *El Zohra*.

Cette étoile du Matin est, en réalité, l'étoile annonciatrice du Soleil et non pas la planète Vénus. Il y a eu là une confusion manifeste. Et, comme cette étoile a varié avec les siècles, de par la précession des équinoxes, saint Augustin a eu raison de dire : *L'Etoile du Matin, Lucifer, est mise ici pour tous les astres*. Il n'a pas lui non plus, confondu Lucifer avec Vénus. Nous sommes fier d'avoir deviné saint Augustin, avant de l'avoir lu !

Marcel BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

Un vers obscur de Musset (xxxvi, 205, 300). — A l'occasion de ce vers, je consignerai une série de faits dont le rapprochement est au moins curieux.

Le numéro du premier août 1929 de la *Chronique Médicale* insère une *Question* de M. le D^r L. Coudray (de Nogent-le-Rotrou) : Que viennent faire les comètes dans ce vers de *Rolla* (1,57) d'Alfred de Musset :

*D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte.
Les comètes du notre ont dépeuplé les cieux ?*

Me trouvant à même d'éclaircir ce point, j'envoie à notre Revue une petite communication, qui a paru dans le numéro du premier novembre 1929. J'y indique que la correction *conquêtes* a été proposée il y a quelque temps, mais qu'il faut se garder d'expulser *comètes*, qui a été ingénieusement éclairci.

Mais, entre août et novembre, que d'aventures pour ces comètes !

M. Paul Monivet (suivant les *Débats*), ou Paul Manivet, poète méridional (d'après le *Figaro*) écrit dans le *Mistral d'Avignon*, qu'il a découvert une coquille dans *Rolla* et qu'il faut lire *conquêtes* dans le vers cité ci-dessus. La note de M. Manivet, postérieure à celle de M. le D^r Coudray dans la *Chronique Médicale*, est du 17 octobre (*Mistral*, n° 112, p. 1, col. 6).

D'autres rencontres sont plus curieuses encore. Les *Débats* ayant, le 22 octobre, enregistré la découverte de M. Manivet, j'écrivis à ce très honoré journal une petite lettre qui y parut le 24 octobre. J'y donnai la substance, non tout le contenu, de ma réponse, alors sous presse, à la *Chronique Médicale*. Je voulais, en effet, dès ce moment, faire connaître la priorité de cette revue.

Le 28 octobre, les *Débats* insèrent une lettre de M. Joseph Vianey, lettre qui apporte du nouveau : une très curieuse citation de Lebrun qui est, à n'en pas douter, la source du vers de Musset.

Le lendemain, 29, aux *Débats* encore, lettre de M. Ch. Brusten, donnant une explication plus ingénieuse que concluante.

Les *Débats* du 29 avaient paru le 28 au soir. Le matin du 29, on lit dans le *Figaro* un article de M. Jacques Patin, qui reproduit la découverte de M. Vianey et fait remarquer que *toutes* les éditions de Musset ont *comètes*.

Le *Figaro* du 2 novembre insère des réflexions de M. Fernand Vandérem. On y lit notamment que la priorité de cette fausse exégèse (?) revient à un professeur, M. Chartry (sic), qui la développe longuement (?) en 1917 dans la *Revue Universitaire*.

Peut-être M. Vendérem ne s'est-il pas reporté à la *Revue Universitaire*, où je ne crois pas que la correction proposée ait été l'objet d'un long commentaire. Je n'ai pas le numéro sous la main. De plus, cette correction (qui n'est pas une exégèse) fut proposée par M. Chamtry. C'est ce que je venais de dire dans les *Débats* du 24 octobre.

Enfin, le *Figaro* du 9 novembre inséra une assez curieuse contribution de M. Fr. Lachèvre.

Ce n'est pas tout. La « découverte » de M. Manivet a reparu, sans autre explication, dans les *Nouvelles Littéraires* du 16 novembre, qui terminent leur écho par ces mots : *Qu'en pensent les spécialistes ?*

Depuis la petite question de la *Chronique Médicale*, il me semble que pas mal de gens (mais sont-ce les spécialistes ?) ont donné leur avis... ou l'ont emprunté.

D^r E. LACOSTE (*Armentières*).

Noms anciens des lépreux (xxxvi, 290). — En réponse à la question posée dans la *Chronique Médicale* du 1^{er} novembre 1929, je ne puis que renvoyer à l'excellent ouvrage de M. le D^r H. M. Fay, *Histoire de la lèpre en France : Lépreux et Cagots du Sud-Ouest* (1 vol. gr. in-8, Champion, Paris, 1909).

D^r P. DELAUNAY (*Le Mans*).

Contamination cadavérique de la syphilis (xxxvi, 289). — On connaît environ 20 à 25 cas de contamination syphilitique d'origine cadavérique. La question a été soigneusement étudiée à plusieurs reprises par E. Hoffmann (le professeur de Born, l'ancien collaborateur de Schaudinn). Les articles de Hoffmann ont paru dans sa revue : *Dermatologische Zeitschrift*. Vous en trouverez l'analyse et l'indication exacte dans les *Annales de Dermatologie et de Syphiligraphie* de 1928 ou 1929.

C. AUDRY (*Toulouse*).

Jeanne d'Arc et Guy Patin (xxxvi, 295). — Ni le scepticisme de Guy Patin rappelé dans la *Chronique Médicale* n'était original, ni la brochure de Grillot de Civry ne fut la première sur pareil sujet. Sur ce dernier point, on peut renvoyer à un travail antérieur plus complet, publié par Ernest Lesigne sous le titre : *La vie de Jeanne d'Arc* (Bayle, Paris, 1889).

Quant à Guy Patin, il rapporte honnêtement lui-même à qui il a emprunté : Et. Pasquier, M. du Bellay, Denis Lambin, du Haillan, Naudé et plusieurs autres. On peut ajouter à cette liste un contemporain de Guy Patin, Jean Le Clerc (1657-1736). Cet auteur, théologien, philosophe, littérateur, hébraïsant, écarte résolument de la vie de Jeanne d'Arc tout à la fois la fraude et le merveilleux ; et son opinion est toute voisine de celle du président Hénault (1685-1770).

On le voit, ceux à qui répugne le merveilleux dans l'histoire n'ont pas manqué de prédécesseurs,

D^r CART (*Paris*).

Origine de la Circoncision. — La *Chronique Médicale* remet en question le problème de l'origine de la circoncision rituelle. M. Niccollet relate, à ce sujet, l'opinion de M. Letourneau, auteur de : *La guerre dans les diverses races humaines*. Il ne semble pas se rallier à l'hypothèse de l'écrivain qu'il analyse ; et je crois bien qu'il a raison de douter.

M. Letourneau, en effet, donne à la circoncision une origine égyptienne. Il la fait remonter à des mœurs guerrières de l'Egypte primitive, et qui consistaient à apporter, en trophées, les phallus des vaincus, comme, par ailleurs, on recueille des chevelures ou des têtes.

Hérodote (II, 36, 101) partage le même sentiment, et dit que les Syriens, les Phéniciens et, partant, les Hébreux, ont reçu des Egyptiens la pratique de la circoncision. J'ose m'inscrire contre Hérodote, et ne puis m'associer à M. Letourneau.

Quand ils pénétrèrent dans la terre de Chanaan, les Beni-Israël étaient polythéistes. « Pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux ? », dit Laban à Jacob. Et, dans un passage de la Genèse, il est écrit que Jacob enterre sous un chêne, près de Sichem, les idoles, talismans et amulettes des gens de sa maison. Ces dieux appartenaient au panthéon assyro-babylonien. On en reconnaissait un, dominant tous les autres ; c'était Iahweh. Iahweh devenait le *El O'Elahim*, le dieu des dieux, semblable au Zeus de la mythologie grecque. Au polythéisme succéda un monothéisme ombrageux et sévère et qui a survécu.

Iahweh s'affirmait comme un dieu cruel, avide de graisses et de sang. *Le glaive d'Iahweh*, dit Isaïe, est recouvert de graisse, du sang des agneaux et des boucs, de la graisse des reins des bœufs. — Iahweh aimait les sacrifices humains : *Tu me donneras tes fils premiers-nés*, dit-il dans l'Exode, car tout premier-né est à moi. C'est ainsi qu'Abraham s'apprêtait, sur les hauts lieux, à présenter, victime sanglante, son fils Isaac, en obéissance et sujétion à Iahweh.

Quand les mœurs se furent adoucies, l'holocauste des mâles, et plus particulièrement des premiers-nés, disparut. Il subsista, il continua à subsister, sous la forme de la circoncision, en réminiscence, en souvenir, en atténuation. Au lieu de détruire le tout, seule une partie est condamnée. Comme au temps des offrandes humaines, l'excision a lieu le 8^e jour qui suit la naissance. La circoncision a si peu une origine égyptienne, que, si l'on veut s'en tenir au texte biblique, il en est fait mention avant l'entrée des Abrahamides en Egypte.

Il semble aujourd'hui que cette pratique est regardée, non plus comme une survivance adoucie des sacrifices humains, mais comme un rite de consécration à Iahweh, une sorte de rachat des nouveau-nés, puisque à Iahweh appartiennent tous les fruits de la terre, tous les mâles des animaux et des hommes.

Dr. MOUSSON-LANAUZE (Saint-Mandé).

Autre réponse. — La note de M. J. Nicollet parue dans le numéro d'octobre de la *Chronique Médicale* (xxvvi, 225) soulève une question intéressante, mais appelle des rectifications et des observations.

D'abord, au lieu de : « L'inventaire écrit sur les murs de Karnak pour le roi Menepkah de la xix^e dynastie », mieux vaudrait lire : « L'inventaire écrit sur les murs du grand temple de Médinet-Habou pour le roi Ramsès III, de la xx^me dynastie ».

Ramsès III, pharaon d'Egypte pendant le premier quart du xx^e siècle avant J.-C., fut un grand conquérant. Dans le temple qu'il fit construire à Médinet-Habou, on voit un grand nombre de bas-reliefs rappelant ses victoires. Sur l'un deux, après la victoire, les mains des cadavres sont coupées pour le dénombrement qui accompagnait tout bulletin de victoire. Sur un autre, le pharaon, dans sa tribune d'apparat, au milieu de sa cour, voit défiler les captifs et on accumule pour le dénombrement, les mains et les phalli. Le plus connu, le troisième de la rangée du bas du mur sud de la deuxième cour, représente le dénombrement, par une scribe, des mains et des phalli ; à côté, un tableau donne, en détail, le résultat de l'opération, environ 12.535 tués.

Quoique le phallus ait joué un rôle rituel considérable, sur ce bas-relief, le dénombrement des phalli n'était qu'une opération arithmétique, sans aucun caractère religieux. Seul, le sacrifice des captifs aux divinités avait un sens religieux. Aujourd'hui encore, pour toucher la prime de destruction des animaux nuisibles, on ne présente à la Préfecture qu'une partie (tête ou patte) de l'animal. La Bible va nous fournir la preuve de la coutume ancienne ; le texte seul suffit et point n'est besoin de commentaire.

Saül pensait se débarrasser de David en lui demandant cent prépuces de Philistins, parce qu'il lui fallait tuer cent ennemis, ce qui n'était pas sans risques, étant donné l'armement perfectionné des Philistins.

Mais Saül répondit : Le roi n'a pas besoin de douaire, mais seulement de cent prépuces de Philistins (1), afin que vengeance soit faite des ennemis du roi... (I Rois, xviii, 25)... et il (David) tua parmi les Philistins deux cents hommes et il apporta leurs prépuces et les compta au roi, afin qu'il fût son gendre (I Rois, xviii, 27) (2).

Dans la version des Septante, le mot ἀκρο-βυστία est probablement un néologisme, formé par les traducteurs hébreux pour exprimer le mot prépuce qui existait en hébreu, mais non en grec. La forme ἀκρο-βυστία fait penser à l'influence hébraïque, car ἀκρο-ποσθία eût été plus correct. Aristote, qui vivait quelques années auparavant, ignorait ce mot, car on lit dans son *Histoire des Animaux* (3) :

(1) Septante : ἐν ἑξάτον ἀκροβυστίαις, cent prépuces d'étrangers. — Vulgate : centum preputia Philistinorum.

(2) Vulgate : et percussit ex Philistiim ducentos viros, et attulit eorum præputia, et enumeravit ea regi, ut esset gener ejus.

(3) Aristote, *Hist. des Animaux*, liv. I, ch. x, § 7.

« La peau placée autour du gland n'a pas de nom particulier et, quand on la coupe, elle ne peut plus se rejoindre.

La citation du § 8 du ch. ix du liv. IV des Rois (*Je retrancherai à ceux de cette maison tout ce qui pisse contre le mur*) est incomplète et, de ce fait, ambiguë. Les trois versions hébraïques des Septante et de la Vulgate sont semblables et se traduisent ainsi :

(Le prophète Elisée dit:) ... et je perdrai toute la maison d'Achab. Je tuerai d'Achab celui qui urine contre la muraille (*mingentem ad parietam*), celui qui est renfermé et celui qui est le dernier dans Israël.

c'est-à-dire je les détruirai tous, les hommes, les enfants, les femmes et les vieillards, jusqu'au dernier.

Cette formule se retrouve intégralement plusieurs fois dans la Bible (III Rois, XIV, § 10 et III Rois, XXI, § 21).

Les anciens avaient noté avec soin qu'un jeune chien mâle s'accroupit pour pisser, comme les femelles, et que, lorsqu'il est en état de couvrir une chienne, il lève la patte pour uriner.

... Les chiens de Laconie peuvent couvrir et les femelles être couvertes à huit mois, et c'est aussi vers ce même âge que quelques-uns lèvent déjà la patte pour uriner.

... D'ordinaire les mâles urinent en levant la patte quand ils ont six mois... quelques chiens ne le font que plus tard quand ils ont huit mois... à vrai dire, c'est quand ils ont déjà la force de s'accoupler qu'ils urinent ainsi.

(Aristote, *Hist. des Animaux*, liv. VI, ch. xx, § 1 et 5.)

Pour les Anciens, le fait d'uriner contre un mur était le signe apparent de la virilité. La formule « celui qui urine contre la muraille » désignait les hommes en état de porter les armes et excluait femmes, enfants, vieillards prostatiques, etc., qui étaient compris dans « celui qui est renfermé ».

David, pour se venger de l'ingratitude de Nabal, avait demandé

... que Dieu fasse ceci aux ennemis de David et qu'il ajoute cela, si de tout ce qui lui appartient (à Nabal) je laisse jusqu'au matin un seul urinant contre la muraille (*mingentem ad parietam*) (I Rois, xxv, 22),

c'est-à-dire la mort de tous les hommes seulement, David voulant épargner la femme de Nabal qui l'avait secouru.

Les sacrifices d'enfants aux divinités telles que Moloch étaient fréquents en Chaldée, en Phénicie, à Carthage, etc. Malgré la défense formelle de Javeh, certains Hébreux continuaient à offrir à Moloch, sur les hauts lieux, leurs enfants en holocauste (1).

Dans l'histoire du sacrifice d'Abraham, d'origine chaldéenne, le meurtre rituel du fils unique Isaac, qui aurait anéanti la race, se termine simplement par une circoncision. Dans le récit théo-

(1)... « et ils ont bâti à Topheth des hauts lieux... afin d'y brûler leurs fils et leurs filles, choses que je n'ai pas ordonnées, ni pensées dans mon cœur (Jérémie, VIII, 31).

Le roi (Josias) profana aussi Topheth qui est dans la vallée du fils d'Ennom (près de Jérusalem) afin que personne ne consacrât son fils ou sa fille à Moloch (IV Rois, XXII, 10).

gonique des mystères de Gabal (anc. Byblos), on retrouve des faits analogues, mais plus complets : l'émasculation du grand-père, la circoncision du père et le sacrifice du fils unique (1). Ces deux légendes font penser que le meurtre rituel fut d'abord remplacé par l'émasculation et celle-ci, plus tard, par la circoncision, simulacre de la phallectomie.

En conformité de cette idée, que la circoncision est un simulacre destiné à satisfaire la divinité, certains docteurs mahométans prétendent que c'est à Adam que la circoncision fut enseignée par l'ange Gabriel, et cela pour satisfaire à un serment qu'il avait fait, après son péché, de couper cette chair qui s'était révoltée contre son esprit. Dans le même ordre d'idées, saint Augustin soutenait que la circoncision avait été établie pour remettre le péché originel : il avait été suivi par saint Fulgence et par saint Grégoire le Grand. Il faut arriver au docte saint Thomas pour détruire cette croyance ; celui-ci pensait que cette opération rituelle n'avait pas la vertu d'effacer le péché.

Dr P. NOURY (*Rouen*).

Qui fut le premier maître de Vauquelin ? — La question posée par M. J.-B. Jordanus dans la *Chronique Médicale* de novembre 1929 (p. 289) a sa réponse dans un article paru dans le n° 9 (octobre 1929) de la *Revue des Spécialités*, p. 727, sous la signature de M. Ch. Clerc. Le premier maître de Vauquelin fut le pharmacien rouennais Mésaize, dont la boutique s'ouvrait place de la Pucelle.

Dr DE LANÇON.

Noms des sources thermales. — L'étymologie que propose notre confrère Paillhas pour Luçon, en Vendée, c'est-à-dire *l'Usson* (xxxvi, 272), est absolument insoutenable. Je l'ai prouvé dans l'article que j'ai consacré à cette ville dans *le Phare* (Nantes), le 7 mars 1927. *Luçon* dérive de *Lucos*, gaulois, qui signifiait *Bois Sacré*, centre cultuel important quand le *Loup* (λύκος) était un totem de clan en Gaule, comme en Italie. En effet, les dénominations les plus anciennes connues pour *Luçon* sont : *Lucus* ; *LUCONIUS* ; *LUCTIONIS* (1082 à 1200), dérivés de λύκος, et de *Ona*, signifiant ruisseau. La bourgade s'appelait donc : celle du « Ruisseau du Bois Sacré ». Rien d'étonnant dès lors à ce qu'elle devint un évêché !

Marcel BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

(1) Fr. Lenormant. *Histoire ancienne*, t. VI, p. 583 : « El, pour expier la mutilation qu'il avait fait subir au Ciel, son père, lui sacrifia son seul fils légitime et institua la circoncision en se l'appliquant à lui-même. »

La "Chronique" par tous

Un étrange motif de condamnation

Récemment, d'érudits collaborateurs de la *Chronique Médicale* lui ont adressé maints jugements, maintes exécutions sévères et barbares ; mais cela n'intéressait pas spécialement les nobles enfants d'Esculape. A mon tour, je vais faire mon petit rat de bibliothèque ; mais, cette fois, médecins mes frères, tenez-vous bien ; c'est pour vous que j'écris ; et prenez de la graine de cette information rétrospective.

C'est dans le livre *Les petits Sorciers*, de Gosselin, que j'ai trouvé cet extrait du *Registre de la Tournelle de Rouen* que je vous envoie :

Le 22 octobre 1601, le médecin Marquier, demeurant à Saint-Lô, est accusé de sortilège, *parce qu'il guérissait plus de malades que ses confrères*, et qu'il sauvoit les malades de la peste, laquelle depuis trente ans affligeoit la ville.

Il invoqua l'autorité vénérée et les préceptes de son seul maître, le chirurgien Ambroise Paré, et fut, après un interrogatoire de six jours, condamné à Saint-Lô, avec sa fille, en la peine du bannissement.

Sur appel, la sentence fut confirmée au Parlement de Rouen.

H. VILLAIN (*Chartres*).

Coquetterie féminine

Puisque la coquetterie féminine a provoqué dans cette revue la recherche de textes anciens, permettez-moi de rappeler *La double accusation ou les Jugements de Lucien*. Un rhéteur syrien y est accusé d'infidélité par la Rhétorique. Il y a, dans son plaidoyer, un passage, qui montre que les femmes grecques n'auraient eu rien à apprendre des nôtres.

Quelles sont les raisons pour lesquelles je l'ai quittée ? Ecoutez-les, citoyens juges. — M'étant aperçu qu'elle avait perdu son ancienne réserve, qu'elle ne conservait plus ce maintien noble et décent qui faisait toute sa beauté quand elle épousa jadis l'orateur de Péanée (*Démosthène*), mais qu'elle se paraît avec art, se coiffait comme une courtisane, se fardait le visage, en était même venue à se peindre le dessous des yeux, je conclus des soupçons sur sa conduite... etc.

Je ne conclus pas ; mais le Syrien gagna son procès à l'unanimité moins une voix, celle probablement de quelque rhéteur, remarque *La Justice* dans le texte de Lucien.

A. MARTIGNAC (*Loches*).



LE GÉNÉRAL BARON MARULAZ.

N. D. L. R. — Nous devons ce portrait du Général Marulaz à l'obligeance de M. A. MARULAZ, de Morzine et de M. R. GARCOS, éditeur à Paris, que nous remercions vivement.

Le Général Marulaz à Besançon.

Le général Marulaz, dont à plusieurs reprises il a été question dans la *Chronique Médicale*, a laissé un inoubliable souvenir à Besançon pour les plus belles et les plus nobles raisons que, dans l'histoire qu'il écrivit de cette ville, Gaston Coindre (1) nous conte ainsi :

« Dans l'hôtel d'Etrabonne, Marulaz tenait, en 1814, son quartier général. Pendant le blocus, sa rigueur autoritaire et la stricte application des mesures obsidionales révoltèrent plus d'une fois l'esprit public (2) ; mais, à la réouverture des portes fermées pendant cent neuf jours, toutes les haines céderent à la reconnaissance. L'ennemi, réduit à battre en retraite devant une invincible défense, ne put imposer à nos murs le drapeau étranger. Marulaz avait sauvé l'honneur de la forteresse. Dès lors, la popularité jusqu'à sa mort lui resta constante. Son caractère était de ceux qu'aime le peuple : bel homme, sans aucun raffinement d'élégance, franc et brutal, sabreur intrépide, entêtement de discipline, mais séduisant en son genre — le vrai général *Sans-Gêne*.

« Une éducation d'enfant de troupe ne l'avait guère formé aux belles manières ; sacrant terriblement et prodiguant à bouché que veux-tu l'argot des casernes, il traitait la grammaire en Cosaque.

« Le répertoire des anecdotes et des mots de Marulaz est inépuisable et si connu que, pour n'en donner qu'un trait, je citerai le plus inédit sans doute.

« Ayant pris sa retraite dans son pays d'adoption, au château de Filain, il voisinait un jourchez le marquis de Sorans. Au dessert, celui-ci voulut l'entreprendre sur le siège de Besançon contestant son système de défense. Marulaz prit feu et exigea sur l'heure une réparation. Lui-même racontait ainsi son duel au malin bibliothécaire Weiss : « Nous descendîmes sur la terrasse ; nous nous battimes et je le tuïs. — Vous le tuâtes ? — Je le *tuas*. »

La reconnaissance des Bisontins envers Marulaz s'est traduite, afin que sa manifestation fût patente et se perpétuât durable, par l'attribution qu'ils tirent du nom de Marulaz à une place et à une rue de leur ville, autrefois baptisées « de la Gloire », nom prédestiné qui, sans doute, décida le choix des Bisontins, en l'espèce particulièrement heureux.

Dr L. BOULANGER (*Paris*).

(1) Gaston Coindre. *Mon vieux Besançon. Histoire pittoresque et intime d'une ville*. Besançon, 1900, tome 1^{er}, p. 155.

(2) L'érudit Dr Bourdin, médecin principal de l'armée, dans la remarquable étude qu'il a consacrée au général Rolland (*Le Général Rolland d'après le Dr Challan de Belval, médecin principal de l'armée*) qualifie Marulaz d'héroïque. C'est dire assez quelle fut sa valeur militaire.

La Médecine au vieux Strasbourg

M. F. Rechen a rappelé dans la *Chronique Médicale* de novembre 1929 (p. 304) l'amusant manuel franco-allemand de conversation de Daniel Martin. Cela m'a encouragé à le relire, parce que je me souvenais que le médecin peut y trouver à glaner. Voici quelques lignes seulement de ces glanes.

Chap. XXXVIII (Du baigneur). — J'ay deux mauvais accidents qui m'incommodeut fort, sçavoir est : une défluxion froide sur les dents et une autre sur les yeux.

— Il y a bon remède à tous deux. Allez-vous-en en une estuve ; vous faites ventouiser sur le haut des espaulles après avoir bien sué.

— Mais comment feray-je ? Je n'ay ni manteau de bain, ni brayer, ni ventouses, ni pierre-ponce pour frotter la crasse de dessus ma pauvre peau ; car je ne veux pas qu'un valet me vienne (selon l'ordinaire) gratter avec ses ongles longues et tranchantes, bordées de veloux noir et pleines de la villainie de quelque rongeux ou demi-ladre.

— Je vous fourniray de tout celà.

— A vostre avis, combien de ventouses me doy-je faire appliquer ?

— Pour le moins dix, quatre sur le dos, deux sur les reins, deux au-dessus des deux coudes et deux sur les deux cuisses au-dessus des genoux.

— A quelle fin est-ce que quelques-uns s'en font appliquer sur la veine du fessier.

— Je ne scay si ce n'est pour péter plus clair.

Chap. XCVIII (Du médecin). — J'ay porté de mon eau à M. N. et luy ay raconté tout au long comme je me sentois de corps ; là-dessus, il m'a escrit une ordonnance.

— En avez-vous senti quelque allègement ?

— Ouy, Dieu mercy.

— N'avez-vous demandé l'avis de quelque autre docteur ?

— Nenny, car y ayant bien huict ou neuf ans qu'il me sert toujours avec heureux succès, ie trouve inutile la peine d'en chercher un autre, qui avant qu'avoir appris ma complexion me pourroit envoyer dormir sous les draps verts.

— Le vostre est-il encore jeune ?

— Il est de moyen âge, ni trop vieux pour radoter, ni trop jeune pour commencer d'apprendre sur ma peau à tailler des courroies ou faire les cimetières bossus en faisant l'espreuve de quelque secret de chymie.

Ces conversations familières sont mieux que des exercices philologiques ; elles ressuscitent le bon vieux temps d'Alsace.

J. CASSAN (*Tououse.*)



Chronique Bibliographique

D^r DU BOIS SAINT-SÉVRIN. — **Jean-Louis Bagot** (1728-1794)
1 plaquette in-8. Ed. Francisque Guyon, Saint-Brieuc, 1929.

Notre érudit confrère nous présente, en retraçant la vie du D^r Bagot, une heureuse évocation du coin de Bretagne où s'exerça au XVIII^e siècle sa bienfaisante activité. Et ceci a tout le charme d'un des ces vieux « Livres de Raison », où passent les ombres fluettes de nos aïeux. (*Jean Séval.*)

Jean MARTET. — **Dolorès**, 1 vol. in-12. Albin Michel, Paris, 1929.

Brillante évocation de la romanesque existence d'un « hors la loi » dans les savanes de l'Amérique du Sud au début du siècle dernier. L'aventure file (comme au galop des chevaux les personnages du livre), sans heurts, à travers les péripéties d'une intrigue nuancée selon les meilleures règles de la technique du roman. (*Jean Séval.*)

H. CELARIE. — **La Prise d'Alger**, 1 vol. in-12 de la collection *Récits d'autrefois*, Hachette, Paris, 1929. (Prix : 7 francs.)

Depuis des années déjà, la France avait à se plaindre du dey d'Alger et le dey d'Alger se plaignait de la France. Un jour, que Hussein fut plus nerveux qu'à l'ordinaire, il saisit un grand éventail en plumes de paon, qui servait à chasser les mouches, et en frappa notre consul au visage. Ce fut la guerre et ce coup d'éventail devait nous donner l'Algérie.

L'expédition, le débarquement, la prise d'Alger, tel est le récit d'autrefois que M^{me} Henriette Célarié aujourd'hui nous donne. C'est une page d'histoire que l'auteur a eu la bonne pensée de ne pas alourdir de documents, simple, sobre, qui se lit avec intérêt et avec plaisir. De-ci, de-là, quelques détails retiennent comme le conseil des ministres où se décida la guerre, ou bien mettent en relief certains personnages, ainsi : le Dauphin de France, dont la figure effacée contraste avec celle de la duchesse de Berry ; le dey d'Alger, orgueilleux d'abord, résigné ensuite, plus sympathique dans l'adversité que dans la fortune ; son vieil Kasnadji, gardien d'un trésor qui manquait de registre des comptes ; et d'autres, campés à larges traits et qui se détachent d'un tableau partout vivant.

MONTESQUIEU. — **Lettres Persanes**, 2 vol. in-8°. Editions Fern. Roches, 150, boulevard Saint-Germain, Paris, 1929.

« Il me semble que, jusqu'à ce qu'un homme ait lu tous les livres anciens, il n'a aucune raison de préférer les nouveaux. » Quoique spécieuse, cette réflexion d'un Persan devrait se lire au frontispice des grandes collections auxquelles préside l'*Association Guillaume Budé*. On a récemment loué à cette place l'excellent *Rabelais* des mêmes *Textes*. Voici venir les sémillantes *Persanes*, doctement introduites par M. Elie Carcassonne, et présentées en une belle typographie, sur beau papier. Les publications de Barckhausen et de Laboulaye ne se trouvaient plus que difficilement. Désormais, on se pourvoira aisément d'une digne édition d'un livre qui fit de l'éclat et garde son éclat. Les médecins, qui entendent raillerie, liront avec un sourire ces mots de la Lettre cinquante-sept : « Cependant, on dit que les héritiers s'accommodeent mieux des médecins que des confesseurs. » (Dr E. Lacoste.)

RABELAIS. — **Œuvres complètes**, 5 vol. in-8°. Editions Fernand Roches, 150, boulevard Saint-Germain, Paris, 1929. (Prix : 90 fr.)

Le tome cinquième de cette édition de la *Collection des Universités de France*, publiée sous les auspices de l'*Association Guillaume Budé*, vient de paraître. Il est l'heureux complément des volumes publiés déjà et contient le *Cinquième livre* de Gargantua et Pantagruel, les écrits divers de Maître François et un glossaire.

Le *Cinquième livre* est une œuvre posthume et son texte ordinai-
rement réimprimé est celui de l'édition de 1564. Or, une étude de M. Jacques Boulenger (le réviseur de la présente édition) a établi que, pour les seize premiers chapitres, l'*Isle Sonante*, parue en 1562, a plus de chances de reproduire exactement le texte laissé par Rabelais dans ses papiers, même si ce texte a, par endroits, été retouché. La nouvelle édition, et c'est un de ses caractères originaux, a donc tenu le plus grand compte de l'*Isle Sonante*, de même qu'elle a utilisé le *Cinquième livre* manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale et ignoré des anciens éditeurs.

Les *Œuvres diverses* ont été placées dans leur ordre chronologique et on a donné à ces œuvres mineures le même soin qu'aux grands ouvrages. Imprimées dans le même caractère, elles sont munies d'un commentaire aussi étendu et aussi détaillé.

Enfin, un *Glossaire*, qui termine ce dernier volume, donne en dix-neuf pages l'explication des mots de la langue de Rabelais, dont le sens pourrait échapper aux lecteurs non avertis.

Nous avons dit dans notre numéro d'octobre dernier le bien que nous pensions de cette édition nouvelle, qui est excellente, édition de bibliophile par les qualités de son papier et de sa présentation typographique, édition de lecture par l'exactitude du texte et l'intérêt de ses notes.

Paul Crouzet et Armand Fournier. — Les Ponts romains. Du latin à l'anglais, t. I, un vol. in-12, Didier, Paris, 1929.

Joli titre, réalisation excellente. Le Français qui a des notions de latin et d'anglais lira avec le plus vif plaisir l'exposé des rapports variés (historiques, grammaticaux et étymologiques) des deux langues. Il y trouvera matière à philosopher, exercice que la linguistique, à peu près autant que la médecine, favorise, y fournissant la plus solide base scientifique. Les Anglais écrivent *viz* et prononcent *namely* (Riposte d'une irritable Snowden : Vous écrivez *élastique* et prononcez *caoutchouc* !); *viz* = *uidelicet* (nommément) : voilà un pont. Latin *ratio*, qui a fait une si belle fortune, est passé tel quel en anglais, pour désigner un rapport (une *raison*) géométrique. Encore un pont. Il y en a, il y en a : on en couvrirait le *channel*. (Dr E. Lacoste.)

Henri LECLERC. — Les Epices, 1 vol. in-8°. Masson, Paris, 1929. (Prix : 15 francs.)

M. H. Leclerc est un auteur heureux, qui réussit tout ce qu'il tente, d'une part, parce qu'il est maître accompli dans les sujets qu'il aborde, d'autre part, parce qu'il sait les présenter de la plus agréable façon du monde. Après *Fruits de France*, après *Légumes de France*, qu'il nous offrit pour notre instruction et pour notre plaisir, voici les plantes condimentaires de la France et des colonies, voici *les Epices*. Ecoutez-le nous dire ce qu'il a voulu, cette fois, nous donner, et nous sentirons aussitôt quel charme il a su répandre dans son étude.

Ce livre, sans être un plaidoyer en faveur des épices, montrera aux diététiciens le parti qu'ils peuvent tirer de leur emploi judicieux dans l'alimentation ; les thérapeutistes y apprendront, en outre, à utiliser leurs vertus pharmacodynamiques, à en faire la base de bienfaisantes formules comme au bon vieux temps où les galères dorées du roi et les felouques calfatées des corsaires, battant de leurs avirons les mers océanes, revenaient des « îles et des terres neuves » chargées d'un odorant butin, alors que flottaient dans l'air des officines la senteur des aromates apportés, au pas lent des caravanes, du lointain et féérique Orient.

Le plaisir que l'on prend à lire cet ouvrage n'est pas son seul mérite. Des notes justes sur les caractères botaniques et chimiques des Epices fournissent des renseignements précieux ; des indications nombreuses sur leurs propriétés tant diététiques que médicinales en donnent au médecin de plus précieux encore. Ce n'est pas, en effet, parce que la faveur médicale s'est détournée un instant de l'emploi des épices qu'elles ont perdu si peu que ce soit de leurs avantages. Ceux-ci demeurent et nous les avons seulement oubliés. Il faut louer M. Henri Leclerc de nous les redire et de les avoir redits comme il l'a fait.

François ARNAUD, *Professeur honoraire à l'Ecole de Médecine de Marseille. — Thérapeutique pharmacologique et matière médicale.* 1 vol. gr. in-8, Masson, Paris, 1930. (*Prix : 95 francs.*)

La thérapeutique pharmacologique est ce qu'il nous importe le plus de connaître et ce que nous connaissons le moins bien. Aussi, les ouvrages didactiques sur tel sujet sont-ils toujours les bienvenus. Lorsque, comme celui-ci, ils résument une expérience plus que trentenaire de praticien, de médecin d'hôpital et de professeur, ils sont précieux. A ces qualités multiples, l'Auteur doit d'avoir vu simple et d'avoir vu clair. Les monographies savantes et les traités encombrés ne manquent pas ; ce qui est plus rare, c'est un livre de chevet, où l'étudiant puisse apprendre, où le médecin puisse à la fois raviver ses souvenirs et retrouver les notes personnelles ajoutées par lui au jour le jour à un texte familier. Le précis de M. F. Arnaud répond à cela à merveille, complet autant qu'il pouvait l'être en restant élémentaire, libéré d'une bibliographie sans intérêt pratique, des théories incertaines et contradictoires, des formules *omnibus* toutes faites ; mais entraînant la conviction chez le lecteur et une nette compréhension du sujet.

Résolument placé sur le terrain de la pratique, on doit se rencontrer avec le maître à l'esprit clair que fut Grasset. Comme lui, M. François Arnaud a classé les divers agents de la matière médicale d'après leurs affinités thérapeutiques et leurs indications, non pas d'après leur origine ou leur rang dans les classifications de la biologie, de la chimie et de l'histoire naturelle. Il part du malade pour aboutir au remède ; cela répond à la pratique et là est la vérité. Dans chacun des groupes naturels ainsi formés, la description la plus détaillée est pour le médicament type du groupe. Pour chaque remède, les éléments indispensables de la matière médicale sont résumés ; puis, large part est faite à l'action physiologique et thérapeutique. Ainsi le point de vue pratique n'est jamais oublié, et, par là, cet ouvrage neuf est appelé à rendre les plus utiles services. Il ne serait pas surprenant qu'il fit mieux encore et qu'il inspirât même le goût des études thérapeutiques.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.



L'aurothérapie sous le Grand Roi

Par le Dr Paul LAMOTHE.

De tout temps, on a guéri. Mais il semble qu'à certaines époques, l'abondance des remèdes, nonobstant leur qualité, ait réussi à satisfaire les malades les plus capricieux. Le xvii^e siècle fut celui des panacées. On a tout pris alors, tout utilisé : le bon et le mauvais, le délicat et l'abject, la rose et le fumier ; on a jeté, confondu, remué dans l'immense marmite de l'apothicaire les trois règnes, minéral, végétal, animal y compris l'homme. Et on a coulé, distillé, pulvérisé tout cela pour en faire des élixirs, sirops, emplâtres, eaux, magistères, électuaires, onguents, baumes et poudres d'une souveraine efficacité.

Dans le fouillis de recettes médicamenteuses, de valeur inégale, qui furent prônées en ce siècle, aussi grand peut-être par la thérapeutique qu'il le fut par les lettres et les arts, ce n'est pas sans étonnement qu'on retrouve (1), sous une forme empirique, des préparations que la spécialisation pharmaceutique a synthétisées, perfectionnées, affinées et remises en vogue aujourd'hui.

(1) P. Lamothe. Remèdes secrets, *Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Bordeaux*, 24 février 1924.

Parmi les remèdes secrets que N. de Blégny se fit un devoir — ou un intérêt — de révéler au public de son époque, nous donnons la composition d'un sirop d'or *d'une si grande efficacité que plusieurs personnes même fort âgées étant réduites à l'extrême et abandonnées des médecins, après en avoir usé sont retournées en convalescence.*

« Prenez un jeune coq de deux ou trois ans, bien nourri et qui soit en vie, trois livrets d'or de vingt ou vingt cinq feuillets chacun, demie once de semence de perles fines réduites en poudre et qu'il faut faire dissoudre avec le suc de un ou deux citrons, pour les réduire en forme de bouillie épaisse dans une écuelle de terre vernissée par dedans; ayez, de plus, une pincée de canelle en poudre et un pot de terre vernissé au dedans, qui sera assez large et profond pour contenir ce coq couché sur le dos, et un couvercle concave quasi de la même profondeur que le pot pour pouvoir les luter ensemble : ayant préparé toutes ces choses, pour lors, vous ferez plumer votre coq tout en vie, afin que son sang s'échauffant et la chaleur naturelle s'excitant par cette inquiétude, sa chair se remplisse d'esprits et ait plus de vertu pour opérer sur l'or comme il sera dit ci-après.

« Après avoir plumé ainsi votre coq tout vif, vous lui couperez la gorge et vous l'éventrerez et le viderez en sorte qu'il ne lui reste rien dans le corps, puis avec un linge blanc et net vous l'essuyerez en dedans, et, après lui avoir coupé le col et les jambes, vous en fendrez la peau le long de l'estomac, et la séparerez d'avec la chair des deux côtés jusque près du dos, passant sous les aisselles, et, entre les cuisses mêmes, vous lèverez la peau des cuisses du côté du ventre ; ce que vous ferez si adroitement que vous ne couperez ni ne romprez la peau afin de la pouvoir recoudre, comme il sera dit dans la suite. Après cela, vous ferez le plus d'incisions que vous pourrez avec un couteau bien tranchant dans la chair du coq et principalement sous les aisselles, parce que l'on tient que c'est cette partie du coq qui a plus de vertu pour rendre l'or liquide ; et, après ces incisions, appliquez dessus vos feuilles d'or avec la lame du couteau, et les étendez de manière que l'or ne soit point par pelotons, mais étendu de la manière qu'on applique les feuilles d'or quand on dore, spécialement sur tous les endroits de chaque incision ; mettez ensuite votre suc en poudre, la canelle et les perles dissoutes, et en emplissez le ventre du coq : vous coudrez ensuite la peau en commençant du gosier jusques en bas, afin qu'il n'en puisse rien sortir ; ce qui étant achevé, vous mettrez votre coq sur le dos dans le pot et adaptant le couvercle dessus, vous ferez de la pâte dont vous luterez les bords du pot et du couvercle tout au tout et ayant mouillé avec de l'eau cette pâte vous appliquerez par dessus du papier, afin que le feu venant à la trop sécher ne la crève, et par conséquent il ne puisse entrer et sortir de l'air du pot, ce qui serait dissiper les esprits de la composition .



M. N. de Bleigny
Conseiller Medecin Artiste ordinaire
du Roy et de Monsieur

« Toutes ces choses ainsi préparées seront mises dans le four d'un boulanger, après qu'il en aura tiré son pain, ou bien dans le four d'un pâtissier. On y mettra le pot en place, et on bouchera bien l'entrée, au-devant de laquelle on mettra le charbon et les cendres chaudes, et on y laissera le pot environ sept ou huit heures, pendant lesquelles l'opération se fera. Après cela, ôtez votre pot du four et le laissez refroidir, ensuite de quoi vous le délirez et vous verserez votre sirop dans un linge blanc pour le couler. Si vous jugez qu'il soit bien fait, à la bonne heure, il devra ressembler au sirop de capillaires d'un jaune un peu plus coloré ; que s'il n'est pas assez fait, vous le remettrez au four pour le faire cuire davantage, et il se connaîtra qu'il sera suffisamment fait si en ôtant le coq vous le trouvez tout sec ; pour lors, vous le serrerez dans une bouteille de verre double, et vous en prendrez trois ou quatre cuillerées le matin à jeun, sans manger ni boire qu'environ deux heures après, et trois ou quatre autres cuillerées le soir, trois heures après le souper. »

Les sels d'or donnent, dans le traitement de certaines maladies des poumons, des résultats satisfaisants. Le sirop coulant de ce coq, bardé de feuilles d'or, dont la chaleur naturelle s'excitait par l'inquiétude d'être plumé tout vif, était-il plus efficace ?

Le Médecin et la Soubrette

*Dans une officialité,
Ces jours passés, une soubrette,
Passablement belle et bien faite,
Et d'une robuste santé,
Avec la bienséance ayant fait plein divorce,
Dit qu'un vieux médecin l'avait prise de force,
Qu'il fallait ou le pendre, ou qu'il fût son mari.
— Et comment, dit le juge, a-t-il donc pu vous prendre ?
Vous êtes vigoureuse ; il fallait vous défendre,
L'avoir égratigné, dévisagé, meurtri.
— J'ai, Monsieur, lui répondit-elle,
De la force quand je querelle ;
Mais je n'en ai point quand je ris.*

BOURSAULT.

MALEBRANCHE ET LA MÉDECINE

Par le Dr E. LACOSTE.

Bl y a des oublis, et assez nombreux, dans les curieux recueils du Dr G.-J. Witkowski intitulés *Le mal qu'on a dit des médecins*. La surabondance de matière condamne en principe à l'imperfection toutes les collections de médisances. Ceux qui, par exemple, ont ramassé les satire des femmes, étaient-ils assez naïfs pour croire rapporter autre chose qu'une gerbe d'un immense champ très fertile ?

On ne doit ni s'étonner ni se plaindre que l'art, nécessaire mais si périlleux, de la médecine ait trouvé tant de détracteurs, nous disons parmi les esprits les plus élevés et les mieux trempés. On montrerait à récriminer plus de délicatesse que d'à-propos, s'il est vrai que les leçons des ennemis, comme celles de l'expérience, sont les plus précieuses, malgré l'amertume qui les assaillonne. A ce point de vue, l'omission de Malebranche dans les extraits de Witkowski est regrettable, et c'est pour être utile, non par un jeu malin dont nous serions, pour notre modeste part, victime, que nous résumerons l'opinion du célèbre oratorien sur *nostrum doctum corpus*. Au surplus, le plaisir littéraire peut panser la blesure d'amour-propre. Nos citations feront juger du vif agrément et du tour malicieux que revêtaient les censures ou les conseils d'une des têtes les plus philosophiques, mais aussi des plus séduisantes plumes, de notre littérature.

Le morceau dont nous nous occuperons ici est le xiii^e Eclaircissement de la *Recherche de la vérité*. Il se rattache à la conclusion d'ensemble des trois premiers livres de l'ouvrage. Dans cette conclusion, le philosophe rappelle qu'il a distingué trois facultés de l'entendement : 1^o le *sens*, c'est l'esprit recevant de Dieu des idées confondues avec des sensations, à l'occasion de certains mouvements qui se passent dans les organes des sens à la présence des objets ; 2^o *l'imagination et la mémoire*, c'est l'esprit recevant de Dieu des idées confondues avec des images, « lesquelles sont une espèce de sensations faibles et languissantes, que l'esprit ne reçoit, qu'à cause de quelques traces qui se produisent, où qui se réveillent dans le cerveau par le cours des esprits (1) »; 3^o *l'entendement*

(1) Des esprits animaux.

pur, c'est l'esprit recevant de Dieu « les idées toutes pures de la vérité, sans mélange de sensations et d'images ; non par l'union qu'il a avec le corps, mais par celle qu'il a avec le verbe, ou la sagesse de Dieu ; non parce qu'il est dans le monde matériel et sensible, mais parce qu'il subsiste dans le monde immatériel et intelligible ; non pour connaître des choses mutables, propres à la conservation de la vie du corps, mais pour pénétrer des vérités immuables, lesquelles conservent en nous la vie de l'esprit. »

Or, « nos sens et notre imagination nous sont fort utiles pour connaître les rapports que les corps de dehors ont avec le nôtre,... (mais) ces idées confuses ne servent qu'à nous attacher à notre corps et, par notre corps, à toutes les choses sensibles ; ... (d'autre part,) il est moralement impossible de connaître, par les idées pures de l'esprit, les rapports que les corps ont avec le nôtre,... et (pour connaître ces rapports) c'est toujours le plus sûr de se servir de ses sens... »

« Il faut donc conclure... que pour faire le meilleur usage, qui se puisse, des facultés de notre âme (*sens, imagination, esprit*)... nous ne devons les appliquer qu'aux choses pour lesquelles elles nous sont données... Il faut nous servir des idées pures de l'esprit pour découvrir les vérités, sans nous en servir pour juger des rapports que les corps de dehors ont avec le nôtre, parce que les idées n'ont jamais assez d'étendue pour nous les représenter parfaitement. — Il est impossible que les hommes connaissent assez [par l'*entendement pur*] toutes les figures et tous les mouvements des petites parties de leur corps et de leur sang, et de celles d'un certain fruit dans un certain temps de leur maladie, pour connaître qu'il y a un rapport de convenance entre ce fruit et leur corps, et que, s'ils en mangent, ils seront guéris. Ainsi nos *sens* seuls sont plus utiles à la conservation de notre santé que les règles de la médecine expérimentale (= empirique : produit de l'*imagination*), et la médecine expérimentale que la médecine raisonnée (produit de l'*entendement pur*). Mais la médecine raisonnée qui défère beaucoup à l'expérience, et encore plus aux sens (la médecine qui est le produit de l'inégale collaboration du *sens*, de l'*imagination* et de l'*entendement pur*), est la meilleure... »

Cet abrégé philosophique était indispensable pour marquer l'endroit du système où se rattache le XIII^e Eclaircissement, et préciser la manière dont Malebranche amène la question du fondement et de la légitimité de la médecine.

Celui qui voudrait mettre en lumière dans le génie de Malebranche des parties d'ironie et d'humour ferait bien de puiser dans le chapitre que nous allons analyser, et se garderait d'en négliger le titre même : « Que les médecins et les direc-



NICOLAS MALEBRANCHE

*Prêtre de l'Oratoire
de l'Académie Royale des Sciences décédé le 13 Octobre 1715, âgé de 77 ans.*

*Simple, Pense, Savant sans Vanité
Dans le Sein de l'Etre Suprême
Il rechercha la Vérité ;
Et loin de se croire lui-même
Ou sa lumière ou son appog
Pour apprendre aux Mortels comment Dieu veut qu'on l'Aime
Il n'alma rien qu'en Dieu, ne connaît rien qu'en lug.*

teurs (1) nous sont absolument nécessaires ; mais qu'il est dangereux de les consulter et de les suivre en plusieurs occasions. » Il y a quelque raffinement de fantaisie à loger à la même enseigne médecins et directeurs, et ceux-ci ne se doivent pas sentir moins touchés que ceux-là par cette confusion.

Le besoin d'un médecin, comme celui d'un directeur, est une suite du péché originel. Avant la chute, les sens de l'homme « étaient si fidèles qu'ils ne le trompaient jamais dans l'usage qu'ils devaient faire des corps qui l'environnaient pour conserver le sien propre. »

« Cependant... le péché n'a point tellement déréglé toutes les facultés de l'âme, qu'on ne puisse en plusieurs occasions se consulter soi-même, et... souvent il arrive qu'on perd la vie de l'âme ou du corps, parce qu'on a recours à des médecins peu experts dans leur art, et qui ne connaissent point assez notre tempérament, ou à des directeurs ignorants. »

Certains se sont figuré que Malebranche estimait inutile (pour le moins !) de recourir au médecin, jugeant que nos sentiments suffisent à nous éclairer et à nous guider par rapport à la conservation de la vie.

Cela est vrai **dans l'état de parfaite santé**. Les *sens* sont beaucoup plus utiles pour conserver la santé que ne le sont *l'entendement* ou les médecins les plus habiles.

Principe difficilement contestable. Si on invoque le développement « silencieux » de certains troubles graves, qui, ignorés du sujet, avancent sa perte, nous dirons que, s'il était plus attentif, des indices l'avertiraient en toute rencontre qu'il est sorti de *l'état de parfaite santé*. De plus, ces évolutions traîtresses sont favorisées par le désordre (urmenage, intoxication) de la vie dite civilisée, laquelle, suite lointaine peut-être aussi du péché originel, pourrait bien exclure toujours l'état de parfaite santé, ce qui nous placerait en dehors du problème envisagé. Au fond, Malebranche a raison, et celui-là est malade autrement qu'il ne pense, qui va, tous les mois ou toutes les semaines, — nous en connaissons, — demander à son médecin si tout en lui marche bien, si son propre « moteur » est en bonne condition.

« On objecte que... si nous suivions nos sens, non seulement nous mangerions souvent du poison, mais... » presque toujours nous mangerions trop. Malebranche répond que nos sens nous détourneraient des poisons, pourvu que ces

(1) Nous nous excusons de rappeler qu'il s'agit des *directeurs de conscience*, qui ne sont pas nécessairement la même chose que les confesseurs, et qui nécessairement s'en distinguent ici dans la pensée de Malebranche. On peut voir Pascal et La Bruyère.

poisons fussent dans leur état naturel, « car nos sens ne s'étendent qu'à l'ordre naturel des choses, tel que Dieu l'a établi (1). » De même, si nous mangeons avec excès de certains aliments, c'est qu'ils ne sont point en leur état naturel. « On ne mangerait peut-être point trop de blé, si on le moulait avec les dents qui sont faites à ce dessein. » (Ajoutons que, par ce même moyen, la pyo-arthrite alvéolo-dentaire deviendrait rarissime !) Mais, puisque les hommes « se servent de leur raison pour se préparer d'autres aliments que ceux que la nature leur fournit,... il est nécessaire qu'ils se servent aussi de leur même raison pour se modérer dans leurs repas... Si les cuisiniers ont trouvé l'art de nous faire manger de vieilles savates en ragout (déjà !), nous devons aussi faire usage de notre raison, et nous défier de ces viandes falsifiées... »

(A suivre.)

(1) S'il en est ainsi, les sens des animaux sont plus difficiles à surprendre que les nôtres, car il est bien malaisé de donner le change à un chien, par exemple, et de lui faire accepter un médicament si bien adapté qu'en soit le correctif, et si flatteur l'excipient sucré.

LE COIN DU PÉCHEUR DE PERLES

De H. Champfleury dans *Simple histoire d'un rentier et d'un lampiste*:

« Le provincial poussa un soupir, et d'un geste muet, d'un geste comme n'en trouvera jamais M^{me} Rachel, il plia son coude en deux, *la seconde partie de l'avant-bras fit un nouvel angle*, les doigts de la main droite eux-mêmes se courbèrent, — en tout quatre angles, — et de cette manœuvre géométrique il résulta que la main droite fouilla dans le gousset du gilet. »

* * *

De M. Charles Godard :

1^o Dans *Les croyances chinoises et japonaises*, in-12, Bloud, Paris, s. d., p. 4 :

« Les Miao adoraient les génies des monts, des marais, des cours d'eau et précipitaient chaque année dans le Hoang-ho une jeune fille qui devait être l'épouse du fleuve. Les conquérants (sémites) eurent le mérite d'interdire ces sacrifices humains ; la grande prêtrise (des Miao) fut jetée dans le fleuve jaune. »

Similia similibus curantur.

2^o Dans *Le Brahmanisme*, in-12, Bloud, Paris, 1904, p. 24 :

« Peu de temps après son lever... le prêtre met en nœud ses cheveux *sur son crâne rasé* »...

Ce qui doit être fort difficile à moins de porter perruque.

Fragments des *Fleurs du Mal*
de Charles Baudelaire ⁽¹⁾.

Le Squelette laboureur.

Dans les planches d'anatomie
Qui traînent sur ces quais poudreux
Où maint livre cadavéreux
Dort comme une antique momie,

Dessins auxquels la gravité
Et le savoir d'un vieil artiste
Bien que le sujet en soit triste,
Ont communiqué la Beaulé,

On voit, ce qui rend plus complètes
Ces mystérieuses horreurs,
Béchant comme des laboureurs,
Des Ecorthés et des Squelettes.

Le Crépuscule du soir.

C'est l'heure où les douleurs des malades s'aigrissent !
La sombre Nuit les prend à la gorge ; ils finissent
Leur destinée et vont vers le gouffre commun ;
L'hôpital se remplit de leurs soupirs. — Plus d'un
Ne viendra plus chercher la soupe parfumée,
Au coin du feu, le soir, auprès d'une âme aimée.
Encore la plupart n'ont-ils jamais connu
La douceur du foyer et n'ont jamais vécu !

Le Crépuscule du matin.

C'était l'heure où l'essaim des rêves malfaisants
Tord sur leurs oreillers les bruns adolescents ;
Où, comme un œil sanglant qui palpite et qui bouge,
La lampe sur le jour fait une tache rouge ;
Où l'âme, sous le poids du corps revêche et lourd,
Imite les combats de la lampe et du jour.
Comme un visage en pleurs que les brises essuient,
L'air est plein du frisson des choses qui s'ensuient.

(1) Nous empruntons ces fragments, capables d'intéresser particulièrement les médecins, à la belle édition des *Fleurs du Mal*, de Charles Baudelaire, que viennent de donner les Éditions Fernand Roches dans la Collection *Les Textes français*, placés sous les auspices de l'Association Guillaume Budé.



Ephémérides

1er février 1730

Joseph LANZONI naquit à Ferrare le 26 octobre 1663. Célèbre par son érudition, philosophe autant que médecin, littérateur autant qu'archéologue, il fut une des gloires de l'Ecole de médecine de Ferrare. Sceptique pourtant en thérapeutique, il comptait sur les régimes bien dirigés plus que sur les remèdes, parmi lesquels la saignée trouvait seule crédit auprès de lui. Lorsqu'il mourut, le 1^{er} février 1730, il laissait pourtant une œuvre médicale assez importante, mais qu'on ne lit plus, sauf quelques curieux qui feuillettent encore son *De balsamatione cadaverum* (in-12, Ferrare, 1693).

430 (11 févr.). — Traité par lequel les Romains cèdent une partie de l'Afrique à Genséric, roi des Vandales.
 1130 (14 févr.). — Mort du pape Honorius III.
 1430 (5 févr.). — Philippine, reine de Suède, se retire dans un cloître.
 1730 (20 févr.). — Mort du pape Benoît XIII.



Dans les coulisses de l'Histoire.

Le regretté Cabanès qui, par un labeur acharné, mis au service d'une érudition sans pareille et d'une critique historique si judicieuse, a écrit de si nombreux ouvrages, est mort en laissant plusieurs volumes prêts à être publiés qu tout à fait sur le point de l'être. M^{me} V^e Cabanès et M. Albin Michel, son éditeur, ont résolu de publier tous ces travaux, sans leur faire subir la plus petite modification. Le premier de ces ouvrages posthumes a paru, il y a quelques mois, sous le titre : *Dans les coulisses de l'Histoire*. Les titres des chapitres suffisent à donner une idée de l'intérêt que présente la lecture de ce volume, qui ne le cède en rien aux autres productions du docteur Cabanès.

C'est l'histoire d'un divorce à la Cour de France, celui de Charles d'Orléans, le futur Louis XII, et de Jeanne de France, dont le mariage avait été imposé par Louis XI, bien que l'épouse fût infirme et mal conformée. Cabanès nous montre, avec documents à l'appui, les singuliers procédés dont se servirent les évêques d'Albi et de Ceuta et leurs assesseurs pour faire casser le mariage, cependant manifestement consommé, et la dignité de la reine Jeanne de France, qui subit sans faiblir une si odieuse torture morale.

C'est ensuite le *Journal des couches de Lucrèce Borgia*, — documents retrouvés dans les Archives de Modène, — qui relate les observations des médecins qui présidèrent aux nombreuses couches de la fille du pape Alexandre, et décrit la fin édifiante, à 39 ans, de Lucrèce, devenue l'épouse d'Alphonse de Ferrare, et qui se fit pardonner les débauches et les crimes de sa jeunesse, dont elle n'était pas sans doute absolument responsable.

Vient ensuite le récit des aventures de Leonora Galigai, maréchale d'Ancre, l'épouse de Concini et la favorite de Marie de Médicis, une « sorcière » amie de la Reine.

Après l'exposé des *Mésaventures galantes du Marquis de Sévigné*, où l'on admire la désinvolture sans vergogne et l'indulgence sans bornes de sa mère, la délicieuse épistolière, Cabanès fait la critique des *Ordonnances d'un abbé médicastre*, le célèbre Bourdelot, apothicaire, chirurgien, devenu vaguement docteur, qui fut attaché comme médecin à la famille des Condé, eut des aventures à la cour de Christine, reine de Suède, qui le recommanda à Mazarin, et qui mourut en 1684, toujours attaché aux Condé pour lesquels il fit preuve du plus grand dévouement.

Un saint égaré dans une cour dissolue est le fils du régent Louis, qui, après la mort de son père, puis de sa femme, tomba dans une excessive dévotion, qui paraît bien liée à un déséquilibre mental.

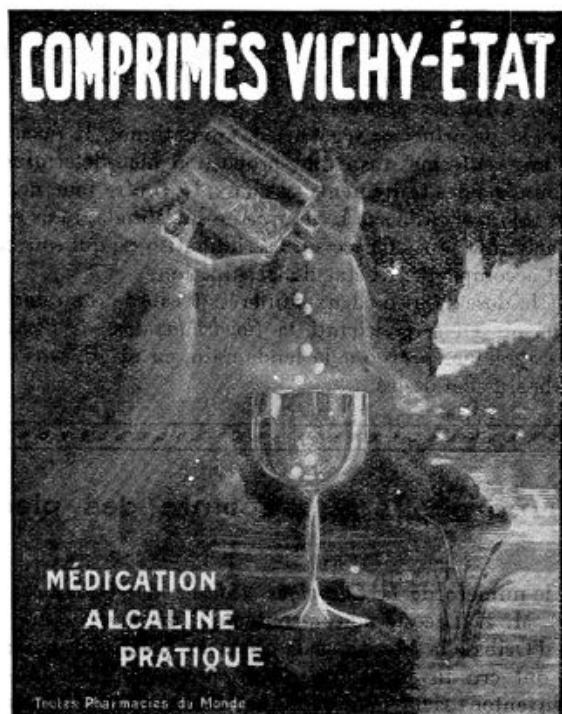
Le cardinal Collier à la Bastille est le cardinal de Rohan, le naïf auteur de l'affaire du collier, dont Cabanès conte l'arrestation et l'embastillement.

Le Dr Verdier, *un médecin geôlier de la famille royale*, eut une vie assez singulière. Innovateur de la culture physique, il avait fondé un établissement prospère à l'hôtel de Magny, que Buffon fit exproprier pour l'annexer au Jardin du Roi. Verdier en garda un profond ressentiment. Membre de la Commune de Paris, il fut commissaire délégué à la garde et à la surveillance de la famille royale au Temple et chargé plus particulièrement d'assurer sa subsistance, ce dont il s'acquitta plus que libéralement, car la table du roi au Temple fut toujours très copieusement garnie.

Les débordements d'une reine nymphomane, *Marie Caroline de Naples*, sœur de Marie-Antoinette, l'amie très intime de lady Hamilton, la maîtresse de Nelson, font le sujet d'un curieux chapitre. Puis, l'ouvrage se termine par des notices vraiment originales sur quelques excentriques : Grimod de la Reynière, un émule de Brillat-Savarin, le père Elysée, médecin de Louis XVIII, le beau Brummel, le roi des dandies, le duc Charles de Brunswick, surnommé le prince-Million.

Enfin, la description d'un cérémonial qui s'est longtemps maintenu, l'« essay » à la cour de France, qui consistait à faire goûter les aliments avant de les donner au roi dans le but de le soustraire aux empoisonnements, termine le volume.

Dr J. Noir.



Doses habituelles :
3 ou 4 "Comprimés" pour un verre d'eau.

La Médecine des Praticiens

De la constipation.

La constipation est bien l'affection la plus répandue, toujours gênante, parfois dangereuse en raison de son retentissement sur l'organisme tout entier.

Parmi les remèdes créés pour triompher de cet état pénible, il en est un, la *Poudre laxative de Vichy du Dr Soulignoux*, qui, depuis longtemps, a fait ses preuves.

Composée de principes végétaux et aromatiques, la *Poudre laxative de Vichy* renferme aussi une proportion bien déterminée d'un soufre soumis à des traitements spéciaux. Ce soufre joue non seulement un rôle très utile sur la muqueuse intestinale, mais encore il exerce l'action la plus efficace sur les rhumatismes, qui souvent précédent et accompagnent l'état de constipation.

Prise à la dose d'une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre laxative de Vichy*, d'un goût très agréable, provoque le lendemain, au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

La marche sur la pointe des pieds.

Dans le numéro de la *Chronique Médicale* de décembre dernier (p. 321), M. E. Lacoste nous a conté qu'il découvrit dans les *Collectanea d'Oribase* la *Marche sur la pointe des pieds*, que nos contemporains ont cru inventer. Faisons-en notre deuil, bonnes gens : nous n'inventons rien. Pour expliquer comment les médecins grecs purent croire à l'action favorable de cette marche particulière contre les ophtalmies, notre distingué confrère invoque l'effet anti-constipant d'un tel exercice. Il a pour bonne part raison, car le même Oribase écrit ailleurs (*Synopsis*, VIII, 40) : *Si l'ophtalmie est causée par des humeurs épaisses, le traitement consiste à rendre avant tout le ventre libre.*

Il semble cependant que, même pour Oribase, la marche sur la pointe des pieds agisse encore d'une autre manière, la contraction des masses musculaires inférieures activant la circulation locale et ayant un effet dérivationnel. En effet, au chapitre suivant (41) du même livre VIII de *Synopsis*, Oribase remarque, d'après Galien, qu'*on guérît les inflammations des yeux qui tiennent à la réplétion... en faisant des frictions sur les parties inférieures... et en opérant une dérivation des humeurs vers le bas.*

* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

La bourrique à Robespierre. — Un lecteur de la *Chronique Médicale* voudrait-il bien me dire quelle est l'origine de l'expression proverbiale : *Saoul comme la bourrique à Robespierre* ?

D^r L. COUDRAY (Nogent-le-Rotrou).

Coutume funéraire. — Dans le numéro de mars 1928 de la *Chronique Médicale*, je posai cette question : Pourrait-on nous donner l'origine de la coutume funéraire qui consiste, quand survient un décès, à voiler les glaces et miroirs de la chambre où repose le mort, jusqu'au moment de la levée de corps ?

Au mois de février de la même année, Jean Cocteau, l'auteur d'*Orphée*, tragédie en un acte, donnait dans la Revue *Conferencia*, les éléments d'une réponse anticipée à ma question.

Orphée vient d'apprendre la mort d'Eurydice, et veut l'arracher à la mort. S'il le faut, il ira la chercher jusqu'aux Enfers :

Heurtobise. — *Orphée..., écoutez-moi. Du calme. Vous m'écoutererez...*
 Orphée. — *Oui..., je serai calme. Réfléchissons. Trouvons un plan.*
 Heurtobise. — *Je connais un moyen.*
 Orphée. — *Vous !*
 Heurtobise. — *Mais il faut m'obéir et ne pas perdre une minute.*
 Orphée. — *Oui.*
 Heurtobise. — *La Mort est entrée chez vous pour prendre Eurydice.*
 Orphée. — *Oui.*
 Heurtobise. — *Elle a oublié ses gants de caoutchouc.*
 (Un silence. Il s'approche de la table, hésite et prend les gants de loin comme on touche un objet sacré.)
 Orphée, avec terreur. — *Ah !*
 Heurtobise. — *Vous allez les mettre.*
 Orphée. — *Bon.*
 Heurtobise. — *Mettez-les. (Il les lui passe. Orphée les met.) Vous irez voir la Mort sous prétexte de les lui rendre et, grâce à eux, vous pourrez venir jusqu'à elle.*
 Orphée. — *Bien.*
 Heurtobise. — *La Mort va chercher ses gants. Si vous les lui rapportez, elle vous donnera une récompense. Elle est avare; elle aime mieux prendre que donner; et, comme elle ne rend jamais ce qu'on lui laisse prendre, votre démarche l'étonnera beaucoup. Sans doute vous obtiendrez peu, mais vous obtiendrez toujours quelque chose.*
 Orphée. — *Bon.*
 Heurtobise le mène devant le miroir. — *Voilà votre route.*
 Orphée. — *Ce miroir ?*
 Heurtobise. — *Je vous livre le secret des secrets : Les miroirs sont les portes par lesquelles la Mort va et vient. Ne le dites à personne. Du reste, regardez-vous toute votre vie dans une glace et vous verrez la Mort travailler comme des abeilles dans une ruche de verre. Adieu. Bonne chance.*
 Orphée. — *Mais un miroir, c'est dur.*
 Heurtobise. — *Avec ces gants vous traverserez les miroirs comme de l'eau.*

Les miroirs sont les portes par lesquelles la Mort va et vient. Faut-il en conclure que le geste rituel qui consiste à voiler les miroirs d'une chambre mortuaire, équivaut à fermer la porte aux incursions de la Mort et des Fantômes ?

Je donne l'explication pour ce qu'elle vaut. En fait, je réponds à ma première question par une question nouvelle inspirée par la révélation d'un mythe dont les lecteurs de la *Chronique Médicale* et du Théâtre de Cocteau apprécieront sans nul doute la savoureuse fantaisie.

Etienne DUNAL (*Montpellier*).

La rue, plante virginale. — La rue, dont la réputation, chez nous, est franchement mauvaise, est, pour les jeunes filles du Nord de l'Europe, le symbole de l'innocence.

Shakespeare nous montre Ophélie, près de mourir, dédiant à son entourage les fleurs éparses de sa dernière gerbe : *Voici du romarin... et voici des pensées... Voici de la rue pour moi et de la rue pour vous...*

Mais c'est surtout en Lithuanie que la branche verte à fleurettes jaunâtres et grêles est comparable à notre lis, à notre fleur d'oranger. Les jeunes filles en ont toutes devant leur fenêtre, dans leur jardin. Elles en portent au front le jour de leur mariage ; si, par malheur, elles meurent avant le jour des noces, on en mêle à leur bouquet funèbre.

J'ai été, à Montpellier, témoin d'un fait assez curieux. Une petite Lithuanienne était morte près de Kaunas (forme nationale de Kovno). Ses amies, étudiantes toutes deux, voulaient faire dire pour elle un service religieux, et pour honorer sa douce mémoire de la façon la plus conforme aux rites de leur pays, désirèrent déposer aux pieds de sa sainte patronyme une gerbe où figurât la « ruta » traditionnelle. Les voici au Jardin botanique, demandant à un jardinier, du meilleur de leur cœur innocent, la permission de cueillir un brin de la plante. Quiproquo pénible et grand'honte indignée des fillettes quand le jardinier, brave homme, leur eût honnêtement expliqué qu'à Montpellier leur fleur de prédilection était moins bien famée que chez elles.

Une autre me racontait qu'au moment de l'invasion allemande dernière, quand beaucoup d'habitants fuyaient abandonnant maisons et troupeaux et n'emportant que les choses les plus précieuses, beaucoup de jeunes filles se chargeaient d'un petit pot de « ruta ». Souvent, la plante se fanait en route, moins bien soignée sans doute ; mais la narratrice m'expliquait très simplement : « Elle dépérissait loin du pays natal. »

Quelqu'un pourrait-il me dire si, dans la littérature russe, esthoniennne, lettone, on trouverait trace de traditions semblables ?

J. Y. B... (*Montpellier*).

Georges Clémenceau. — La *Chronique Médicale* fut bien inspirée de sacrifier à l'actualité, en publiant un article sur Clémenceau médecin. Permettez-moi, à l'occasion de l'illustration de cet article, une question. Vraisemblablement le portrait de Clémenceau par L. Le Nain, qui a été publié p. 3 du numéro de janvier, a été tiré d'une épreuve *avant la lettre*. Celle que je possède dans mes collections avec la *lettre* porte, en effet, non pas Georges Clémenceau, mais Eugène Clémenceau. La figure est bien celle de Georges, comme nous nous le représentons entre 48 et 50 ans. Toutefois, il peut y avoir de grandes ressemblances familiales.

En résumé, ce portrait de L. Le Nain pose un problème :

Si son Eugène Clémenceau est le même que Georges Benjamin, d'où est venu ce prénom d'Eugène ?

Si Eugène et Georges sont deux personnages différents, un lecteur de la *Chronique Médicale* pourrait-il me dire les liens de parenté qui expliqueraient leur ressemblance ?

D^r de LANÇON (*Paris*).

Autre question. — Le décès de Clémenceau a produit dans tous les milieux une émotion profonde et durable. La disparition du *Père la Victoire* a soulevé un intérêt qui s'est inquiété de presque tous les détails... Mais comment se fait-il que la vraie cause de sa mort reste ignorée et qu'aucun diagnostic sérieux ne paraisse avoir été sinon porté, du moins publié ?

On a dit qu'il avait succombé à une crise d'urémie, — ce qui a suffi pour le public. — En fait, les dernières heures de son agonie ont été accompagnées d'anurie et peut-être du syndrome « urémie » ; mais ni la marche, ni le début de sa courte maladie ne ressemblent guère et ne pouvaient faire penser à une origine rénale. — Voilà un vieillard robuste, vaillant, d'un courage et d'une énergie éprouvés, qui au début n'a que quelques heures de malaises insignifiants. Il s'était levé de grand matin, avait mangé avec appétit une soupe au lait, et s'était remis sans retard à sa tâche. Mais à 8 heures... M. Clémenceau ne fit preuve d'aucun entrain pour entreprendre ses exercices (de gymnastique) quotidiens... A 11 heures, le valet de chambre entendit des plaintes ;... son maître... terrassé par une souffrance atroce, ne pouvait retenir des cris. (*Le Temps* du 23 novembre 1929.) Est-ce là le début d'une crise d'urémie ?

Plus tard, on a parlé d'une hémorragie interne ?... Mais ce n'est qu'à la fin qu'il fut question d'urémie ; et, en somme, nul diagnostic vraisemblable n'a été proposé jusqu'ici. Cela ressemble plutôt à une perforation intestinale ou à une appendicite suraiguë... Un peu de lumière serait intéressant. En somme, le grand homme qui fut le « Père la Victoire » n'appartient-il pas à l'Histoire ? Et cela ne délie-t-il pas un peu les médecins qui l'ont soigné du secret professionnel ?

D^r G. R....., (*Paris*).

Le médecin Chappuzeau. — Un lecteur de la *Chronique Médicale* pourrait-il donner quelques détails sur le médecin Samuel Chappuzeau (1625-1701), j'entends des détails sur sa vie médicale, car le personnage fit beaucoup de métiers : précepteur, gouverneur de pages, homme de lettres, auteur dramatique et j'en oublie.

J. CASSAN (*Rabastens*).

Isis et Paris (xxxvi, 319). — La *Chronique Médicale* de décembre a rapporté un texte, qui donne du nom de Paris une étymologie bien douteuse, mais intéressante ; en effet, elle implique que le culte d'Isis exista à Lutèce. Or, il est permis de se demander si ce culte d'Isis n'a pas eu une longue persistance. Pour moi, je vois en quelques détails ce culte, christianisé, persister encore. Je connais ainsi un sanctuaire très curieux où les paysans se rendent pendant la nuit de la Trinité (pleine lune qui précède le solstice d'été) pour faire bénir du grain et du sel au cours d'une messe célébrée à minuit ; et je crois que ce sanctuaire fut autrefois dédié à Isis, protectrice de l'agriculture, épouse d'Osiris (le soleil) et personnification elle-même de la lune.

Quelque érudit lecteur de la *Chronique Médicale* pourrait-il nous donner des précisions sur la persistance du culte d'Isis jusqu'à nos jours ?

D^r BACHELIER (*Craponne*).

Qu'était le Ζίζυφον ? — A propos du *Conditos*, M. Martignac a rappelé Palladas et M. le D^r de Lançon a trouvé dans un ouvrage de M. de Marcellus la réponse à la question posée dans la *Chronique Médicale* de décembre dernier. Cela m'a invité à feuilleter et l'*Anthologie* et les *Episodes littéraires en Orient*.

Or, j'ai ainsi trouvé dans Palladas un autre problème de matière médicale plus difficile à résoudre que celui de *Conditos*. Voici donc d'abord l'épigramme grecque :

Ordonnance d'un médecin. — Ce n'est pas sans raison que j'ai attribué au Ζίζυφον une vertu presque divine. Hier, je l'ai administré à un malade que tient depuis un an la fièvre quarte et le voilà qui se porte tout d'un coup comme un Ζίζυφον.

M. de Marcellus, dans ses notes, propose de traduire *Zizyphon* par *croton* qui permet, en effet, le jeu de mots : croton, plante, et croton, insecte. Il est évident que la traduction ordinaire par *jujube* ne peut, ici, convenir. Toutefois, M. de Marcellus est le premier à avouer que l'explication du mot *zizyphon* est encore à trouver. Quelque hellénisant de la *Chronique Médicale* saura-t-il nous la découvrir ?

B. BILOT (*Toulouse*).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

Réponses.

Nicolas-Louis Vauquelin. — (xxxvi, 290). — La *Chronique Médicale* a posé plusieurs questions au sujet de Nicolas-Louis Vauquelin en novembre dernier. Pour ce qui concerne saint André d'Hébertot, canton de Blangy, arrondissement de Pont-l'Evêque (Calvados), on peut consulter :

Barbichon. — *Dictionnaire complet de tous les lieux de la France*, in-8, Tétot, Paris, 1831, p. 69.

C. Hippéau. — *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, in-4, Imprimerie nationale, Paris, 1883, p. 248.

D^r P. DELAUNAY (Le Mans).

Qui fut le premier maître de Vauquelin ? (xxxvi, 289). — C'est à l'âge de 14 ans que Vauquelin entra comme garçon de laboratoire, chez Mézaille, pharmacien à Rouen, plan de la Pucelle. De là, il vint à Paris et fut élève chez Picard, pharmacien, rue Saint-Honoré, puis chez Auprêtre, installé rue de Seine.

D^r H. DAVID (Angers).

L'infirmité de M^e de Rambouillet (xxxvi, 289). — L'infirmité que rappelle M. le D^r Georges Petit dans la *Chronique Médicale* de novembre 1929 est bien trop vaguement décrite pour qu'il soit possible de la classer avec sécurité. Ce qui en est dit peut cependant permettre d'y voir un type de vaso-dilatation périphérique, dont les conséquences sont si multiples et gênantes qu'on est surpris qu'il n'en soit pas mentionné quelques-unes, douloureuses ou gênantes, en effet, pour cette grande dame. J'ai décrit ce trouble vasomoteur surtout dans ses expressions céphaliques dans *La Clinique* (25 mars 1910) et, dans sa localisation aux membres inférieurs, dans le *Journal des Praticiens* (8 février 1913).

D^r G. SARDOU (Nice).

Autre réponse. — M. le D^r G. Petit demande dans la *Chronique Médicale* du 1^{er} novembre dernier quel nom doit être donné à l'infirmité de M^e de Rambouillet, décrite par Victor Cousin dans sa *Société française au XVII^e siècle, incommodité toute particulièrre et fort étrange de ne pouvoir supporter le voisinage du feu et des rayons solaires*, qui augmenta avec l'âge au point d'obliger la Marquise à vivre chez elle sans se chauffer et en se calfeutrant dans une alcove d'origine espagnole. Cette infirmité, ou plutôt cette maladie, peut être assimilée, sinon identifiée, avec l'*héliophobie*, qui a fait l'objet d'une monographie que je viens de publier. L'infirmité de M^e de Rambouillet est une confirmation inattendue de ma thèse. Ainsi que je l'ai constaté souvent, cette maladie est compatible avec un âge avancé ; de ceci encore M^e de Rambouillet est une confirmation, puisqu'elle mourut à l'âge de 74 ans.

D^r E. CROUZEL (Le Buisson, Dordogne).

Les Moreau vendéens (xxxvi, 267). — Je ne sais à quel abbé ni à quelle abbaye du bocage vendéen notre frère Gaillard fait allusion pour 1695. Je connais un Moreau, qui fut curé de N.-D. de Fontenay-le-Comte, et qui mourut en 1671 ; mais il ne peut s'agir du même personnage.

On trouvera peut-être des renseignements sur les *Moreau vendéens* dans l'ouvrage suivant qui est anonyme : « *Vie de René Moreau, curé de Notre-Dame de Fontenay, bachelier en Sorbonne, et vicaire général du diocèse de la Rochelle, mort en odeur de sainteté en l'an 1671* (in-16, Gaudris, Fontenay-le-Comte).

Un portrait en lithographie de ce R. Moreau a été publié par Pidoux, en format in-4° ; et B. Fillon, dans *Poitou et Vendée* (t. I, 1861, p. 76-78), a consacré une notice à cet homme de bien, qui fut soutenu dans ses œuvres par un chirurgien, la fille d'un apothicaire et une lingère. C'est lui qui fonda le grand Hôpital. Ce Moreau était né près de Mauléon.

MARCEL BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

L'Herbe blanche (xxxvi, 238, 239, 296). — Depuis mon dernier envoi à la *Chronique Médicale*, j'ai trouvé la solution définitive, je crois, à la question posée : L'herbe blanche est bien à la fois le *Gnaphalium maritimum*, Tourn., et le *Diotis candidissima*, Desf.

Par conséquent, mon frère Akaïa (de la Roche-sur-Yon) a eu raison de citer la notice de Lloyd en 1854, ayant pour titre *Gnaphalium maritimum*. Le texte est exactement celui de *Diotis candidissima*, dans les éditions ultérieures dudit Lloyd, à partir de 1856. Seulement, Lloyd a eu tort de ne pas donner cette synonymie, après avoir employé le terme de *Gnaphalium maritimum* lui-même, en 1854, d'autant plus que cette plante ne figure pas dans sa première édition de 1844, sous ce nom, mais sous celui d'*Otanthus Maritimus*. Il aurait dû indiquer le changement de nom.

D'après le Dr Gomès, l'Herbe blanche ou Armoise blanche, est employée en Portugal contre la goutte. Dans les Baléares, et à Majorque, en particulier, on s'en sert contre les maux de dents.

C'est donc le Dr P. Dovion qui l'a recommandée le premier dans l'Asthme. Reste à savoir si c'est la *Goutte* qui a fait penser à l'Asthme et si vraiment cette plante a une action quelconque dans cette dernière maladie. Elle doit avoir été une plante *totem*, puisque Linné l'appelait *athanasia*.

MARCEL BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.

Rabelais à Chartres. — M. Gehon a posé dans la *Chronique Médicale* de novembre dernier (p. 287) le problème du séjour de Rabelais dans la *Maison du Saumon* à Chartres. L'allégation, à ce sujet, de l'ancien maire de cette ville, M. Fessard, ne repose sur rien qui soit connu des curieux d'histoire chartraine ; elle est même en opposition avec le peu que l'on sait de l'histoire de la *Maison du Saumon*. Celle-ci semble bien, en effet, n'avoir jamais été que la demeure des marchands de poisson « de mer », dont le marché s'est toujours tenu là.

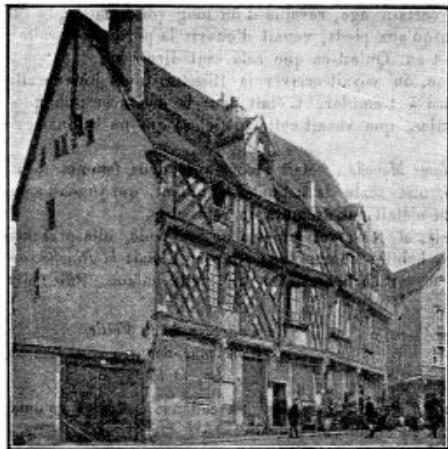
Une hypothèse vient à l'esprit. Des gens d'église ont pu posséder des immeubles dans la rue de la Poissonnerie, courte voie étroite et puante, qui relie la place de

la Poissonnerie à la place de la Cathédrale. A défaut de la *Maison du Saumon*, Rabelais aurait pu y habiter. Mais cette hypothèse même est fort douteuse parce que les murs d'enceinte de la Cité du Chapitre ne venaient pas jusqu'à cet endroit.

H. VILLAIN (Chartres).

Salive et Serment (xxxv, 336; xxxvi, 47, 76, 78, 133). — Plusieurs communications ont été faites à propos du rôle symbolique, mystique ou magique de la salive ; l'une d'elles a fait mention de son usage dans un rit d'expulsion. Or, je retrouve, par hasard, un analogue usage dans une procédure de la *Sainte Vehme* en Westphalie. Quand un prévenu, assigné trois fois, ne s'était pas présenté devant le tribunal, le franc-comte, qui présidait ce dernier, prononçait sur le prévenu absent, désormais regardé comme coupable, l'*anathème vehmique*. Il proférait cette malédiction à trois reprises et lançait, à chaque fois, un jet de salive. Tous les francs-juges présents imitaient ces crachements. Ils symbolisaient l'expulsion du condamné hors de la communauté humaine. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage de Jules Loiseleur : *Les crimes et les peines dans l'antiquité et dans les temps modernes*, in-12, Hachette, Paris, 1863, p. 166.

Cl. MAGENAUD (Paris).



La Maison du Saumon à Chartres.
(D'après une photographie de M. Robert Caillet.)

Huchage campagnard. — La coutume rapportée par M. Bouffandeau m'incite à vous signaler une ancienne coutume de la Brie, qui a fourni un sujet de roman à Paul Bru, l'ancien directeur de Bicêtre et de Saint-Antoine. J'extrais les lignes suivantes du roman *La Rinette*.

Une femme paraissant d'un certain âge, revêtue d'un long voile blanc qui lui cachait la figure et retombait jusqu'aux pieds, venait d'ouvrir la porte de la salle : « La Rinette ! la Rinette ! cria-t-on. Qu'est-ce que cela veut dire ? »

Quand, à une veille quelconque, on voyait arriver la Rinette, toute jouvencelle qui avait fauté pouvait se mettre à trembler. C'était pour la dénoncer publiquement, l'humilier devant ses amies, que venait cette justicière qui ne badinait pas avec les péchés roses.

La plupart du temps, cette *dame blanche*... était escortée de deux femmes de la Veille. C'était, si l'on peut dire, une sorte de tribunal ambulant, qui jugeait sans appel les jeunesse, dont la vertu n'était pas exempte de reproches.

... La visiteuse masquée s'assit, et, écartant un pan de son voile, elle présenta à la société un bébé de carton, habillé comme une poupée. C'était *la Rinette*, ou petite Reine, renette, qu'elle se mit à bercer, tel un petit enfant. Puis elle entonna sur un ton joyeux :

*Dansez, Rinette,
L'on vous mariera
Là, là !*

*La maîtresse de la Veille
L'on vous donnera,
Là, là !*

Aux premières notes, la Rinette se mit à danser, en cadence, sur les genoux de sa berceuse. L'assistance reprit en chœur au refrain :

*Elle a de bel argent, Rinette,
Elle a de bel argent, elle a... !*

La Rinette, enlevée par cette mesure entraînante, exécuta un pas des plus réussis.

Le refrain terminé, la Dame blanche attaqua le second couplet, répétition du premier dans lequel elle introduisit une variante. S'emparant du prénom d'une jeune fille, elle le substitua aux mots : *la maîtresse de la Veille*.

A tour de rôle, la chanteuse changea le prénom du couplet. Infatigable, le chœur reprenait le refrain. La Rinette continuait à danser.

Quand il ne resta plus qu'une jeune fille, la Dame blanche, au lieu du prénom donna le nom de famille.

*Dansez, Rinette,
L'on vous mariera,
Là, là !*

*Mad'moiselle Prieur
L'on vous donnera.
Là, là !*

Pour lui marquer son mépris, la Rinette refusa de danser, et la Dame blanche chanta ce refrain vengeur :

*Elle n'a plus d'argent, Rinette,
Elle n'a plus d'honneur,*

et la mignonne poupée, faisant une pirouette cette fois, dansa la tête en bas.

D^r ROBLIN (*Framboin*).





Échos



Le Grec et le Latin comme on les écrit.....

* De M. Henri Drouin dans *Les Nouvelles Thérapeutiques* de novembre 1929, p. 2 :

Ouvrant Littré, nous lisons : « Chirurgie du grec σφυρ main et ριβ, travail ».

On trouve peut-être cela en ouvrant Littré ; mais, en ouvrant seulement son *Dictionnaire*, on voit quel l'auteur ne prenait pas pour σ, ni ρ pour ρ, et encore moins ἔργον (œuvre) pour ριβ (main).

* Du *Paris Médical*, n° 26, du 29 juin 1929, au compte rendu d'une communication de M. E. Bernard à la *Société Médicale des hôpitaux de Paris* sur la guérison spontanée des pneumopathies aiguës de l'adulte :

L'auteur pense que le pneumothorax est souvent contre-indiqué. (Chez son malade), il aurait envisagé plus volontiers une pneumotomie mais seulement après que la natura medicotriix aurait épuisé toutes ses chances.

* De la *Revue de Pathologie comparée et d'hygiène générale*, n° 381-382 des 5-20 octobre 1929 (p. 901) :

La récente et malheureuse aventure de la veuve du célèbre auteur dramatique inspire à la presse d'amers commentaires, sur la triste fin habituelle des imprévoyants et sur l'ingratitude des prétendus amis (donei eris falix multo numéral amicos, si fuerint tempora nulula solu eris !)

Heureusement, la même revue publiait dans le numéro de novembre l'*erratum* suivant :

Erratum. — Dans le numéro d'octobre 1929, p. 901, une coquille a faussé la citation de Virgile, faite par le Dr C..... :

Donet felix eris, multos numerobis amicos tempora si fuerint nubila. Solus eris !

Un autre *erratum* ne serait peut-être pas inutile, ne fût-ce que pour rendre aux *Tristes d'Ovide* ce qu'on accorde à Virgile.

Espérons, au surplus, que ce n'est point là le *néo-latin* dont on nous menace.

Et le Français tel qu'on le parle.....

— * —

¶ De *La Dernière Heure* (de Bruxelles), du 6 octobre 1929 :
Le malandrin a volé douze mille francs caché (sic) entre les feuillets d'un livre et dans un vieux chapeau.

¶ Du *Mercure de France* du 15 mars 1929 (p. 754) sous la signature de M. Georges Duhamel, à propos du prix Nobel donné à M. Nicolle :

Ce que le monde ignore sans doute, c'est que si cette maladie est peu connue, en Occident tout au moins, c'est précisément grâce aux travaux du Dr Nicolle.

¶ Du *Nouveau Traité de Médecine* de Roger-Widal-Teissier, édit., 1922, fasc. 4, p. 24, lignes 32 et ss., à propos de la Maladie de Heine Médin.

Le tableau clinique constitué par une paralysie flasque, accompagnée d'abolition des réflexes et suivie d'atrophie musculaire sans troubles sphinctériens ni troubles sensitifs, est assez net pour que l'hésitation soit permise.

¶ D'une notice sur Pierre Subleyras parue dans *l'Eclair du Midi*, le 5 septembre 1929 :

En 1699, naquit à Uzès ce peintre auquel on doit d'heureuses décosations pour appartements tirés des Contes de la Fontaine.

Solution possible au problème des logements introuvables.

¶ Du *Bulletin officiel du Syndicat Médical de Paris* (n° 6, juin 1929, p. 224) ces paroles attribuées à M. de Fallois à l'Assemblée générale du Syndicat :

Il y a quelque chose qui est aussi respectable que la sueur qui perle au front du travailleur manuel, c'est, chez l'intellectuel, la sueur de la pensée. (Vifs applaudissements.)

¶ Du *Journal des Praticiens*, n° du 14 septembre 1929, p. 599, ce titre d'article :

Syphiligraphie. — *Un traitement abortif de la blennorragie.*

¶ Du *Vieux Bistouri*, n° 15, du 20 septembre 1929, p. 16, ce pittoresque compte rendu bibliographique :

La Maitresse blanche de Jean Joë Lauzach. — Œuvre mi-naturiste ou naturaliste, en tous cas contemporaine et où l'auteur rebondit à chaque ligne.

M. Jean-Joë Lauzach doit être bien fatigué au dernier chapitre.

¶ De M. Louis Grégoire dans son *Dictionnaire d'histoire, de biographie, etc.*, à l'article *Annibal* :

Sempronius... perdit son dernier éléphant et un œil dans les marais de Clusium.



Anecdotes



Un mot de d'Aguesseau. Au temps où M. d'Aguesseau était chancelier, s'éleva entre les médecins et les chirurgiens un grand procès. M. de la Peyronie sollicitait vivement le chancelier, lui disant la nécessité d'élever un grand mur, un mur d'airain entre le corps de la médecine et celui de la chirurgie. « Fort bien, répondit le magistrat, mais si nous élevons un tel mur, de quel côté faudra-t-il mettre les malades ? »

Condé et M^{me} Lenclos. *Vir pilosus, dit-on, aut libidinosus aut fortis.* M^{me} Lenclos fit un jour une amusante application de ce proverbe. Comme le grand Condé, qui fut quelque temps du dernier bien avec elle, avait passé au lit plusieurs heures en sa compagnie sans lui donner des preuves de sa passion, elle se mit à le considérer ; puis, comme ce prince était fort velu, elle lui dit avec un accent d'admiration : « Ah ! Monseigneur, que vous devez être fort ! »

Boudou et le Cardinal Dubois. Le prédécesseur de Moreau à l'Hôtel-Dieu était un chirurgien habile et un brave homme. A cause de sa réputation, il fut appelé auprès du cardinal Dubois, atteint d'une affection grave, qui exigeait les secours de la chirurgie. « Monsieur, lui dit Son Eminence en le recevant, j'espère au moins que vous ne me traiterez pas comme vos gueux de l'Hôtel-Dieu. — Monseigneur, répondit Boudou, tous ces gueux-là sont pour moi des Eminences. »

Gibbon et M^{me} du Deffant. Gibbon était célèbre par son ouvrage sur la *Décadence de l'Empire romain* ; il l'était aussi, même parmi ceux qui ne lisent point, à cause de son visage. Il avait à peine de bouche, presque pas d'yeux et pas de nez. On ne lui voyait que deux joues larges, rebondies, prodigieuses. Un jour, M. de Lauzun présenta l'historien anglais à M^{me} du Deffant. Celle-ci était aveugle et pour se faire une idée des traits de ceux qui lui étaient présentés, elle avait coutume de tâter leur figure. Elle n'y manqua pas avec Gibbon ; mais, aussitôt, elle le repoussa, indignée : « Voilà, s'écria-t-elle, une infâme plaisanterie ! »

Chronique Bibliographique

A. HOBSCHETTE. — **Les cactacées médicinales**, 1 vol. in-8, Doin, Paris, 1929. (*Prix : 12 fr.*)

On peut s'étonner du peu de place que tiennent les Cactacées dans notre thérapeutique. Beaucoup d'entre elles cependant possèdent de très réelles activités physiologiques — souvent très originales — mais malheureusement ignorées. C'est cette lacune que vient combler l'étude récente de M^{me} A. Hobschette.

On y trouvera analysées et résumées, toutes les données botaniques, chimiques et médicinales éparses dans des publications très diverses, depuis plus d'un demi-siècle. En particulier, tandis que, ce que l'auteur nous dit de certains *Cactus*, tels que le *Cereus peruvianus* et les *Ariocarpus*, laisse prévoir un enrichissement de notre matière médicale, d'autre part, ses recherches font ressortir les causes qui ont provoqué la faillite thérapeutique, absolument imméritée, de cet excellent toni-cardiaque qu'est le *Cereus grandiflorus*, et qui pourraient provoquer également celle du Peyote.

Ce travail parachève heureusement l'œuvre de Léon DIGNET, restée incomplète de sa partie thérapeutique.

Georges TURPIN. — **D'Amour Saignant**, Poèmes, 1 plaquette in-8 carré, Girard et Bunine (32, rue Gabrielle), Paris, 1929.

Des poèmes, des poèmes qui ne craignent pas les hiatus, ne respectent pas toujours l'hémistiche, multipodes au gré de l'inspiration et non des règles anciennes, avec parfois des assonances pour rimes, des poèmes enfin qui parlent d'Amour, cela nous change avec bonheur des soucis matériels chers à notre temps ; notre siècle en paraît moins vieux.

Ne serait-ce que cela, on peut redire la prière du *Testament* de M. G. Turpin :

Mais lisez le livre où j'ai mis mon cœur.

Il a de la jeunesse et de la fratcheur comme cette paysanne de *Croquis Champêtre* :

*Fraîche, avec une rose aux dents
Elle s'en va vers la fontaine ;*

et c'est agréablement qu'il nous promène

*Le long du chemin blond où chante notre espoir
ou sur de poétiques rivages où
Les mouettes au ciel battent pour nous des ailes.*

Ajoutons que la plaquette, tirée à petit nombre, illustrée de dessins de Marboré et sortie des presses de Girard et Bunine, est une pièce de bibliophile.

Charles PAGOT. — **Le latin et le grec par la joie**, fascicules in-8 de 24 pages à l'*Oeuvre des Etudes grecques et latines*, 47, rue de la Tour, Paris, XVI^e. (Prix : 2 fr. 75 le cahier.)

Viennent de paraître les cahiers 18 et 19 de cet ouvrage si attrayant, si neuf et si précieux, dont on a déjà entretenu les lecteurs de la *Chronique*. Le rythme de la publication permet d'envisager comme prochain son couronnement par le 30^e fascicule. On aura alors, sans doute avec des tables, le cours le plus captivant, mettant les langues anciennes à la portée de tous, sans oublier de fructueuses excursions dans les langues modernes. (E. Lacoste.)

STENDHAL. — **Le Rouge et le Noir**, texte présenté par M. Pierre Jourda, 2 vol. in-8 de la collection *Les Textes français*, éditions Fernand Roches (150, boulevard Saint-Germain), Paris, 1929. (Prix : 39 fr.)

Le Rouge et le Noir fait partie de notre patrimoine littéraire. Ce roman psychologique, à titre égal roman de mœurs et étude sociale et politique, avait ainsi sa place dans la Collection *Les Textes français*, placée sous les auspices de l'Association Guillaume Budé, et il faut savoir gré d'autant plus aux Editions Fernand Roches de nous donner celle-ci, dont la présentation typographique est parfaite, que les éditions critiques antérieures sont devenues rares et coûteuses.

Le sujet du *Rouge* est trop connu pour qu'on y revienne. On sait moins que le roman fut composé à deux moments différents et que l'auteur y mit en œuvre un crime passionnel de 1827 banal en lui-même, et aussi une intrigue mondaine dont Stendhal tenait les détails de Mérimée. M. Pierre Jourda qui présente l'édition nouvelle, a ce premier mérite d'avoir bien mis ces points en lumière. Il a cet autre d'avoir choisi le texte de la dernière édition que put revoir Stendhal, modifié d'après les corrections manuscrites de ce dernier, là où il pensait le remanier. A cela, quelques-uns pourront trouver à reprendre. En vérité, on ne pouvait faire mieux. D'ailleurs, on trouve dans des notes à la fin des volumes le texte primitif rejeté par Stendhal lui-même lorsqu'il préparait une réédition de son roman. Ces notes, en outre, rappellent avec bonheur tous les souvenirs personnels que l'auteur a mis dans son ouvrage, multiplient les rapprochements avec d'autres œuvres de Stendhal, montrent quelle place la personnalité de l'auteur tient dans son œuvre et l'unité d'inspiration de celle-ci. Aussi bien, nulle part peut-être mieux que dans *Le Rouge et le Noir* on ne peut étudier la méthode du romancier, ses procédés d'invention et de composition, ses idées et sa morale.

Cela ajoute à tout ce qui précède mérite de retenir l'attention de ceux qui lisent et les invite à reprendre pour l'agrément d'une heure l'œuvre maîtresse de Stendhal.

D^r LUCIEN GRAUX. — **Le fantôme de Kinahan**, une plaquette in-8° écu de 76 pages de la collection hors commerce *Pour les Amis du Dr Lucien-Graux*, Paris, 1930.

Aventure irlandaise au temps des luttes politiques récentes. L'héroïne, une Anglaise, que la curiosité a conduite à une réunion nocturne d'Irlandais autour d'un dolmen aux pierres *parlantes*, échappe à un mortel danger par un dédoublement de sa personnalité qui fait apparaître son corps astral comme un fantôme. Le récit est simplement conté, mais avec charme et une habileté qui fait l'intérêt grandir de page en page jusqu'à la surprise du dénouement inattendu. Quatre lithographies de M. A. de la Patellière ajoutent à l'agrément de cette plaquette de bibliophile, imprimée à 250 exemplaires sur les presses de Ducros et Colas à Paris.

J.-P. MULLER. — **Cinq minutes d'entraînement par jour**, 1 vol. in-8, *Editions Pierre Laffite*, Paris, 1929.

La méthode Müller n'est pas du domaine des acrobaties imaginées par des « spécialistes » de l'eurythmique. Au Danemark, le ministère de l'Intérieur l'a introduite dans les écoles. Constituée par une gymnastique simple, clairement exposée dans une brochure clairement illustrée, elle peut être considérée comme une véritable « méthode de santé » d'une facile application. (Jean Séval.)

D^r BAZY. — **Urologie pratique**, 1 vol. in-8 écu. Gauthier-Villars, Paris, 1930. (*Prix : 80 francs*.)

Durant près de 500 pages se succèdent conseils diagnostiques ou thérapeutiques consacrés à la pathologie des voies urinaires, telle que la rencontre, impromptu, en clientèle, le praticien : de la blenorragie au rein suspect de tuberculose. C'est un livre utile où la clarté de l'exposition ne s'embarrasse pas de références bibliographiques ; leur absence est avantageusement compensée par la variété et la solidité de l'expérience clinique qui le nourrit. (Jean Séval.)

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930

*Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières (nom déposé),
aliment inimitable.*

37^e ANNÉE

N° 3

1^{er} MARS 1930

Cagots de l'ouest et du midi de la France Origine du mot cagot

Par le Dr PEIGNY.



Il y a une cinquantaine d'années, on rencontrait fréquemment dans l'Ouest et le Midi de la France des individus aux yeux petits et clignotants, la bouche grande, la lèvre pendante, le front bas, les joues flasques s'élargissant sur un énorme goitre, avec un teint livide, basané, un air stupide qu'augmentait encore une prononciation lente et confuse, une taille petite, une attitude nonchalante, une aspérité profonde. Qui reconnaîtrait dans ces malheureux, très rares aujourd'hui il est vrai, les descendants des Goths, de ce peuple si fier, si belliqueux ? C'est cependant une origine dont témoigne l'histoire, d'après plusieurs auteurs.

A la bataille de Vouglé, près Poitiers, en 507, les Visigoths furent défait par les Francs ; ils y perdirent Alaric, leur roi, tué dit-on par Clovis lui-même. Les plus forts, les plus vaillants d'entre eux se retirèrent en Espagne ; ceux qui restèrent en France se soumirent aux vainqueurs ; mais ils étaient de la secte d'Arius. Mêlés aux descendants des Alains, des Suèves, des Hérules, des Huns, persécutés comme eux, ils se refugièrent dans les lieux les moins habitables et les plus isolés.

Ne formant plus qu'une caste abhorrée et maudite, ils y furent en proie à la plus affreuse misère, et à toutes les maladies qu'elle engendre ; à peine leur permit-on de vaquer aux professions de cordier et de tonnelier. Le parlement de Rennes fut obligé d'intervenir pour leur faire accorder la sépulture. On les trouve alors désignés par les noms de cacous et de caqueux ; et les ducs de Bretagne avaient ordonné qu'ils ne parussent point sans une marque distinctive. Vers l'Aunis, on retrouvait leurs pareils cachés dans l'île de Maillezais. La Rochelle alors renfermait beaucoup de ces malheureux ou coliberts. Ils reparaissaient sous le nom de cahets en Guyenne et Gascogne. Dans la Navarre, ils s'appelaient cassos. On les découvre enfin dans les montagnes du Béarn, de la Bigorre, des Quatre Vallées et du comté de Comminges. Là, ce sont les cagots ou capois (de *caas goth*, chien de Goth), auxquels il n'est permis que d'être bûcherons ou charpentiers, et qui doivent, en cas d'incendie, marcher les premiers au feu. On les donne, lègue et vend comme esclaves.

Ils sont réputés ladres et infects, n'entrent à l'église que par une petite porte séparée et y trouvent leur bénitier particulier et leur siège à part. En plusieurs lieux, les prêtres ne veulent pas les recevoir à la confession. On croit même leur faire honneur en prenant sept témoins d'entre eux pour valoir un témoignage.

Enfin, ils furent en 1460 l'objet d'une réclamation des Etats de Béarn voulant qu'il leur fût défendu de marcher pieds nus dans les rues de peur d'infection et qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque distinctive, le pied d'oie ou de canard.

Dans la Basse Bretagne, dans les pays basques avoisinant l'Espagne, le bas peuple les regardait encore récemment comme une race réprouvée et leur attribuait souvent une partie des malheurs qui lui arrivait.

Le mot béarnais cagot, qui désignait autrefois uniquement ces malheureux parias, a été également donné au moyen âge aux bohémiens misérables et pirates des campagnes.

Par extension, on a donné de nos jours aux personnes méprisables, affectant une dévotion outrée et hypocrite, le nom de cagots.

**TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE
VARICES — PHLÉBITÉ**
DIOSÉINE PRUNIER
SPÉCIFIQUE DES STASES VEINEUSES

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée de liquide au moment des repas.

MALEBRANCHE ET LA MÉDECINE

Par le Dr E. LACOSTE.

(Fin.)

Sommes-nous, par la faim, dans la nécessité de goûter à un fruit inconnu, la nature nous avertit d'y aller prudemment ; de cette façon serons-nous instruits sans grand dommage, vu la dose réduite, de quelque propriété dangereuse qui doit faire écarter cet aliment. Mais il se trouve, note finement Malebranche, que nous n'avons guère souci d'étudier en nous les effets de chaque aliment. Tel peut être mauvais par rapport à notre tempérament ; nous n'y prenons pas garde. Voyant que l'on en mange, nous en mangeons, « car nous vivons d'opinion, et l'exemple nous rassure ». Irons-nous après cela accuser nos sens d'un mauvais choix, ou des suites d'un excès ?

Du reste, il se pourrait que le sens du goût, altéré par les raffinements de notre nourriture, ne nous avertit plus en toute occasion, comme il ferait dans l'état naturel, de la présence d'une corruption ou d'un poison. « L'exemple de ceux qui ne trouvent plus de goût que dans les ragoûts, est une preuve de ce que je dis ; car si nous ne trouvons point de saveur dans du blé ni dans de la chair crue, c'est que notre langue est devenue insensible pour des parties dont les mouvements sont modérés. » Sans avoir lu Malebranche, ceux qui ont suivi un régime savent cela.

Enfin, il est peut-être des poisons qui tromperaient les sens les plus délicats, ce que Malebranche explique par son grand principe de l'extrême simplicité qui doit se trouver aux lois naturelles, sans égard aux cas trop exceptionnels. D'ailleurs, l'influence ou l'imprégnation de la mère ajoute à la nature de l'enfant une sorte d'instinct qui le mettra en garde contre les dangers de ce genre.

Dans l'état de maladie, « il faut avouer que les sens nous trompent souvent.

Cependant *les sens de l'homme* ne sont point encore si corrompus qu'on le croit ordinairement, et Dieu a si sagement pourvu à la conservation de la vie par les lois de l'union de l'âme et du corps, que encore que ces lois soient très simples, elles suffisent souvent pour nous rendre notre santé, et il est beaucoup plus sûr de les suivre, que de nous servir de notre raison ou de certains médecins qui ne consultent pas avec soin l'état où se trouvent leurs malades.

Car de même qu'une plaie se referme et se rétablit d'elle-même lorsqu'on a soin de la tenir nette, rejointe et bandée, et peut-être de la lécher, comme font les animaux lorsqu'ils sont blessés (1), les maladies ordinaires se dissipent bientôt, lorsqu'on demeure dans l'état et qu'on observe exactement la manière de vivre que ces maladies nous inspirent comme par instinct ou par sentiment. »



On dirait ici d'un écho de Molière: « La nature, d'elle-même, quand nous la laissons faire, se tire doucement du désordre où elle est tombée. »

Les malades doivent « laisser aller leur imagination nonchalamment, pour ainsi dire, ou sans penser à rien qui la détermine, observer à quoi ils se sentent portés, examiner si leur inclination

(1) Malebranche ne se sert qu'ici de l'analogie des animaux. Il eût pu en tirer pour sa thèse beaucoup de forts arguments, si son système philosophique ne l'en avait détourné, puisque, cartésien, il refusait toute âme sensible aux animaux. Nous avons tous appris au collège que cet homme si doux détachait à son chien les plus violentes taloches, assurant d'après son maître que l'animal qui hurlait était une machine qui ne sentait ni plus ni moins qu'une table.

présente s'excite en eux à cause de la disposition où ils se trouvent. Cela étant ainsi, ils doivent la suivre, mais avec beaucoup de retenue ; car il est extrêmement difficile de s'assurer si ces inclinations secrètes viennent de la disposition où se trouve le corps, et il est quelquefois utile de consulter sur cela quelque personne d'expérience. Si le malade laissant aller son imagination, ainsi que je viens de le dire, rien ne se présente à son esprit, il doit demeurer en repos et faire diète ; car apparemment la diète excitera en lui quelque désir (1), ou dissipera les humeurs qui le rendent malade. Mais si la maladie augmente, quoiqu'il fasse diète et qu'il demeure en repos, alors il est nécessaire d'avoir recours à l'expérience et aux médecins. Il faut donc représenter exactement toutes choses à quelque médecin expert, et qui connaisse s'il se peut notre tempérament ; il faut lui expliquer clairement le commencement et la suite de sa maladie, et l'état où l'on se trouvait avant que d'y tomber, afin qu'il consulte son expérience et sa raison par rapport à celui qu'il prétend guérir. Et quoique le médecin ordonne des médecines amères, et qui sont véritablement des espèces de poison, il les faut prendre, parce qu'on a expérience que d'ordinaire ces poisons ne demeurent pas dans le corps, et qu'ils chassent quelquefois avec eux les mauvaises humeurs qui causent nos maladies. Alors il faut que la raison, ou plutôt l'expérience, l'emporte sur les sens, pourvu que l'horreur qu'on a de la médecine qui nous est présentée, ne soit point nouvelle. Car si cette aversion s'était excitée en nous en même temps que la maladie nous est survenue, ce serait une marque que cette espèce de médecine serait de même nature que les mauvaises humeurs qui causent cette maladie, et qu'ainsi elle ne ferait peut-être que les augmenter (2).

Néanmoins, je crois qu'avant que de se hasarder à prendre des médecines fortes, où dont on a beaucoup d'horreur, il serait à propos de commencer par des remèdes plus doux ou plus naturels, comme pourrait être de boire beaucoup d'eau, ou de prendre quelque léger vomitif, si l'on a perdu l'appétit, et que l'on n'ait point trop de difficulté à se faire vomir...

... Je crois donc qu'il faut suivre le conseil des médecins sages qui ne vont point trop vite, qui n'espèrent point trop de leurs remèdes, et qui ne sont point trop faciles à laisser des ordonnances ; car, lorsqu'on est malade, pour un remède qui fait du bien, il y en a toujours plusieurs qui font du mal. Comme ceux qui souffrent sont impatients, et qu'il n'est point avantageux à l'honneur des médecins, ni au profit des apothicaires, de voir des malades sans leur rien ordonner, les médecins ne visitent point assez et ordonnent trop. Ainsi, lorsqu'on est malade, on doit prier son médecin de ne

(1) Quelque désir d'aliment, et d'un aliment précis, plutôt que le désir vague et général de manger. En présence des convalescents, les médecins connaissent l'importance de cette distinction.

(2) Ce n'était pas un texte pour Hahnemann !

rien hasarder, de suivre la nature et de la fortifier s'il le peut. Il faut lui faire connaître qu'on a assez de raison et de patience, pour ne point trouver mauvais de ce qu'il nous voit souvent sans nous soulager ; car dans ces rencontres, c'est quelquefois beaucoup, lorsqu'on ne gâte rien.

Je crois donc qu'il faut avoir recours aux médecins, et ne pas refuser de leur obéir, si l'on veut conserver sa vie. Car, encore qu'ils ne puissent point nous assurer de nous rendre la santé, ils y peuvent quelquefois contribuer beaucoup, à cause des expériences continues qu'ils font dans différentes maladies. Ils savent peu de chose avec exactitude, mais ils en savent toujours plus que nous ; et pourvu qu'ils se mettent en peine de connaître notre tempérament, qu'ils observent avec soin tous les accidents du mal, et qu'ils aient beaucoup égard au sentiment intérieur que nous avons de nous-mêmes, nous devons espérer d'eux tout le secours que nous pouvons raisonnablement espérer des hommes.

Et tant pis pour ceux qui ne verrait pas que ceci est une grande page !

Il faut faire des *directeurs* un usage non moins circonspect.

« Mais il faut préférer notre maître à des moniteurs. Il faut toujours commencer par consulter Dieu... » — « Le monde est plein de trompeurs, je dis de trompeurs de bonne foi, aussi bien que des autres. » — « Les directeurs peu éclairés peuvent quelquefois donner la mort à notre âme, comme les médecins peu experts la donnent à notre corps. »

La conclusion générale regarde à la fois médecins et directeurs. Nous y soulignerons une phrase tout empreinte de charmante bonhomie, mais aussi d'un sérieux sentiment de modération, et du sens, très réfléchi et très détaché, de la hiérarchie. Plût à Dieu que nous n'eussions pas perdu cet esprit de réserve et cette notion des valeurs !

Je demande qu'on interprète mes sentiments avec équité, et qu'on ne s'imagine pas que je veuille empêcher qu'on tire des autres hommes le secours qu'on en peut tirer. *Je sais qu'il y a une bénédiction particulière de soumettre ses sentiments à des personnes sages et éclairées, et je veux même croire que cette règle générale, qu'il faut mourir dans les formes, est plus sûre pour le commandement des hommes que celles que je pourrais établir pour la conservation de la vie.*

Il y a autre chose ici qu'une raillerie.

Ainsi parlait Malebranche, en vrai philosophe, de notre profession, dans cette sainte et sage retraite où il évitait avec soin ce qu'il a si bien nommé « le bruit confus des créatures ». Sachons entendre sa leçon ; si elle concourt un peu à notre mortification, qu'au moins elle ne tourne pas à notre confusion.

Quant à nous, nous ne verrions qu'avantage à ce que, obligatoirement, dans les Facultés de médecine, les pages de Malebranche (dont nous n'avons pas eu la fastidieuse impertinence de relever dans le détail tout l'extrême intérêt) fussent lues et commentées par un maître clinicien, brillant de science, — c'est parfait, — et rayonnant d'expérience — c'est mieux encore. On pourrait même s'aviser qu'il y a dans l'enseignement médical des livres plus inutiles à feuilleter que la vénérable *Recherche de la vérité*. Qu'un médecin ne sût pas nommer toutes les pièces du squelette céphalique des poissons, le mal serait médiocre ; qu'il eût médité l'endroit de Malebranche où l'on voit « Que les personnes d'étude sont les plus sujettes à l'erreur », ou encore le passage qui combat le plus banal des sophismes : conclure du particulier au général, nous y verrions le plus grand profit. L'étourdi est plus disgracié que le simple ignorant.

Nous devons à la vérité de rappeler que Malebranche avait des pratiques et des règles de thérapeutique qu'il ne professa pas toujours impunément. « Son principal remède, dit de lui Fontenelle, dès qu'il sentait quelque incommodité, était une grande quantité d'eau, dont il se lavait abondamment le dedans du corps, persuadé que, quand l'hydraulique était chez nous en bon état, tout allait bien (1). »

Il eut un adepte trop zélé de cette idée, et qui en mourut. Le célèbre marin, et ingénieur maritime, béarnais, Bernard Renau d'Eliçagaray, dit *le petit Renau*, tout pénétré dès sa première jeunesse de la philosophie de Malebranche, comme il était sujet depuis quelque temps à une rétention d'urine, alla, vers l'âge de soixante-sept ans, prendre les eaux à Pougues. Il en but sans mesure, sans tenir compte des avis des médecins, qu'il accablait de raisonnements physiques, mais qui eurent, à bref délai, le chagrin de le voir mourir « noyé ».

(1) Malebranche semblerait soupçonner l'importance que nous attachons maintenant aux troubles du métabolisme de l'eau ; mais d'ailleurs, prouve par ses prescriptions intempestives qu'il n'en tient nul compte.

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

Ephémérides

20 mars 1730



Née à Fismes, en Champagne, en 1690, Adrienne Lecouvreur vint jeune à Paris, où des succès de société décidèrent de sa vocation théâtrale. Engagée d'abord au théâtre de Strasbourg, elle entra bientôt au Théâtre Français, où elle joua avec beaucoup d'âme et de vérité les rôles de Jocaste, Pauline, Athalie, Zénobie, Roxane, Hermione, Emilie, Marianne, Cornélie, celui de Phèdre, en particulier, qui fut son triomphe. Deux aventures de sa vie ont fait plus que son talent pour perpétuer sa mémoire : d'une part, les rapports qu'elle eut avec Voltaire ; d'autre part, sa passion célèbre pour Maurice, comte de Saxe. De celle-ci, dit-on, elle mourut, le 20 mars 1730, soit par le chagrin que lui causèrent les infidélités du comte, soit, peut-être, empoisonnée par une princesse, sa rivale.

MÉDECINS-POÈTES

Sir Humphry Rolleston vient de réunir dans un volume, sous un titre : *L'Age, la Vie, la Maladie*, qui ne dit qu'incomplètement ce que ce volume contient, quatorze articles ou conférences antérieurement parus, mais revus à l'occasion de cette publication nouvelle (1). Un chapitre est consacré aux rapports de la Poésie et de la Médecine ; mais, parce que l'auteur anglais connaît surtout les poètes d'Angleterre, il leur fait la plus grande part, rognant fatallement la nôtre.

A la vérité, nous avons quelque peu négligé cet intéressant à côté de la profession médicale en France, et l'œuvre la plus connue sur tel sujet, *Le Parnasse Médical Français* d'Achille Chereau (2), est ancienne déjà et fort incomplète, tant parce que le recueil fut fait à l'occasion d'un simple article de Dictionnaire, que parce que foule de médecins versifient sans publier, ou publient sous un pseudonyme.

Des revues comme la *Chronique Médicale* peuvent merveilleusement aider l'historien futur des *Médecins-Poètes* de langue française en signalant par occasion des trouvailles de lecture ou des découvertes de bouquineurs. C'est dans ce sentiment que furent rappelés récemment des vers de L.-Antoine Garon, et plus avant quelques-uns de Dechambre, entre autres, et de cet Astolphe, un Toulousain sans doute, dont le voile du pseudonyme n'a pas été jusqu'ici levé. Et c'est dans cette même pensée qu'ayant rencontré, bien par hasard, *Soirs d'Hiver* du Dr Loin, nous signalons cette petite brochure grise, in-16, de 72 pages, imprimée en 1885, sans nom d'éditeur, ni indication de lieu.

A la lire, il semble que l'auteur fut belge, car ses poésies sont inspirées des luttes politiques et religieuses du moment. Ne discutons pas des idées d'une pièce comme la seconde : *Quos vult perdere Jupiter dementat*. L'auteur y semble de bonne foi, et de bonne foi on y peut trouver à reprendre ; mais, quant à la forme, on ne peut refuser au Dr Loin un sens réel de l'harmonie et une vigueur poétique qui manque à beaucoup de médecins-poètes.

Oui, l'édifice, ô Christ, sur son rocher chancelle !
 Le flot l'a tant battu de sa rage éternelle
 Que de la base au faite il craque au moindre vent.
 Tours, crêneaux et donjons s'émettent pierre à pierre ;
 Et, demain, nous allons entendre le tonnerre
 D'un effroyable écroulement.

(1) L'ouvrage paraît dans une curieuse Collection, publiée par G. Doin et Cie à Paris, sous le titre *Collection franco-britannique des sciences médicales et biologiques*, dont tous les volumes publiés en anglais sont immédiatement traduits en français et inversement.

(2) Un vol. in-12, Delahaye, Paris, 1874.

Mais quand ta main, ô Christ, en ces jours de démence,
Cimentait le granit de son assise immense,
Déjà le sol tremblait sous les pieds des Césars.
On laissait Jupiter seul avec ses Flamines,
La haine et la vengeance emplissaient les poitrines
Et fulguraient dans les regards.

Plus rien n'était assis dans l'orbe de l'Empire :
La croyance était morte et l'on osait le dire ;
Le Pouvoir murmurait du mutisme des dieux ;
Il n'était plus debout dans sa fière attitude,
L'inconnu le jetait, comme la multitude,
Dans un trouble contagieux.

Ton œuvre, tu l'as cru, devait être immortelle,
Et plus rien désormais ne prévaudrait contre elle ;
Tu défiais les rois et Rome et les Enfers ;
Et tu te sentais fort comme Atlas sous son pôle
Quand sur le Golgotha, flétrissant ton épaulement
Sous le rachat de l'univers.

Tu la laissais ainsi, cette œuvre, plus prospère,
Tu la laissais plus forte au sommet du calvaire
Que lorsqu'elle étonnait les villes de Juda...
Mais quand elle parvint aux successeurs de Pierre,
Jamais aurais-tu cru ce qu'on allait en faire
Et comment on te la garda ?

Encore un coup, nous laissons ses opinions au Dr Loin et rappelons ses vers pour leur musique, non pour les idées. Au surplus, qui est ce Dr Loin ? Ce nom n'est-il pas un pseudonyme ? Un lecteur de la *Chronique Médicale* pourrait-il nous renseigner sur notre poète et frère ?

La Rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de la *Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs qui accepteraient de nous les céder.

1895 Seconde année, n° 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

La Médecine des Praticiens

De la nécessité d'exiger la « marque ».

A chaque nouveau-né on donne un nom, caractéristique en quelque sorte de sa personnalité.

Dans le domaine commercial, tout produit nouveau reçoit à sa naissance une dénomination qui lui est propre.

Cette dénomination déposée est la marque de fabrique, à laquelle est attachée la réputation du fabricant et qui garantit à l'acquéreur ou au consommateur les qualités, constantes et invariables, du produit, en quelque lieu qu'il se délivre.

Lorsqu'une marque s'impose par ses mérites (qualité de fabrication, composition, efficacité), il est habituel de voir naître, à mesure que son succès s'affirme, toute une série de produits qui, par la présentation, la similitude de nom ou de toute autre manière, tendent à se confondre avec cette marque.

Ce sont les imitations, créées dans le but de tirer bénéfice d'une usurpation, plus ou moins frauduleuse, des caractères distinctifs de la marque.

Le propriétaire de la marque est le plus souvent armé contre ces imitations de l'ordre commercial. Mais, à côté d'elles, il existe des imitations, qui se font dans la famille, de produits réputés, touchant à l'hygiène ou à la thérapeutique.

Il circule des soi-disant « formules » de ces produits de marque qui ont fait leurs preuves. Formules de fantaisie, mais d'une fantaisie qui peut être dangereuse pour la santé.

Dans ces formules, tout est généralement faux : la nature des composants comme leurs proportions respectives.

Et il n'est tenu compte, naturellement, ni du choix (qualité, pureté) de ces composants, ni des essais qui relèvent du laboratoire, ni des procédés spéciaux de fabrication, ni de tout ce qui fait la valeur scientifique d'un produit garanti par la marque et consacré par l'expérience.

C'est se tromper soi-même et tromper le médecin, confiant dans l'efficacité éprouvée du produit qu'il a prescrit, que d'user de ces mélanges, obtenus à l'aide de formules quelconques et faussement baptisés du nom déposé qui caractérise la marque.

Et, comme un tel usage peut retentir sur la santé, nous avons pensé qu'il était utile d'attirer l'attention de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, sur la nécessité pour leur clientèle d'exiger les produits de marque qui ont fait leurs preuves, dont la notoriété est justement établie, et qui seuls présentent toute garantie (1).

(1) La valeur d'un produit se mesure au nombre de ses imitations.
Exiger la marque **PHOSPHATINE FALIÈRES** nom déposé.

LE COIN DU PÈCHEUR DE PERLES

¶ De l'*Ami du Peuple du Soir*, du 25 novembre 1929, p. 3 :

La plus connue (des saintes qui ont porté le nom de Catherine) est de beaucoup sainte Catherine d'Alexandrie, la doyenne, qui vivait au quatrième siècle avant notre ère !

¶ Du Siècle Médical du 1^{er} décembre 1929, à propos du réveil de quelques foyers endémiques d'encéphalite léthargique :

L'épidémie de 1926 a été séparée de celle de 1924 par un espace de deux ans, et celle de 1929 a été séparée de l'épidémie précédente par un espace de trois ans.

Evidemment...

¶ Du même journal dans son numéro du 1^{er} novembre, à propos de l'encéphalite épidémique au Japon :

Il a été enregistré 50 cas et 60 décès, contre 54 cas et 84 décès pendant la semaine précédente... Le nombre des décès enregistrés dépasse toujours le nombre des cas..

Et ceci est beaucoup plus troublant.

¶ *Le Progrès Médical*, dans son n° 42 du 19 octobre 1929 (p. 1738) nous apprend jusqu'où est allée la révolution en U. R. S. S.

Serdukoff (de Moscou) a publié un important mémoire sur l'emploi des extraits folliculaires. Il applique la folliculinothérapie sous trois formes : 1^o folliculine fraîche prélevée sur des ovaires de porcs...

Le suc frais folliculaire prélevé sur des ovaires de porcs a un aspect jaune ambré.

¶ De la *Revue moderne de médecine et de chirurgie*, n° 5, mai 1929, p. 133 :

Phidias avait exposé une de ses statues et écoutait les appréciations de ses concitoyens. Un savetier critique le pied, Phidias recueille son avis sans mot dire, puis critique le mollet et Phidias réclame : « Tu ne dois pas monter au-dessus des chaussures. »

*Phidias Phidias, Phidias ! — Pline, au ch. x du livre XXXV de son *Histoire naturelle*, nous aurait-il trompés ? Et le *ne sutor ultra crepidam* ne reviendrait-il plus à Apelles ?*

¶ De M. Ch. Chanat, professeur de reliure à l'École Estienne, dans *Manuel pratique de l'ouvrier relieur*, in-12, Garnier, Paris, s. d.

P. 116, *Coupe des peaux*. « Pour avoir un bon résultat à la couvrure, les couvertures ou les dos doivent être coupés *dans le sens de la hauteur de la peau*. »

II^e partie, p. 82. — « Pour obtenir un bon résultat en couvrant, il (le relieur) devra tailler son dos de façon que la longueur soit comprise *dans le sens de la largeur de la peau*. »

Et le relieur se trouve fort embarrassé.

* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

Descendance du Dr Alexis Espanet. — Un érudit frère pourrait-il me dire s'il existe encore quelque membre de la famille du Dr Alexis Espanet (1811-1886), qui fut homœopathe à Montélimar ?

Dr G. C. (Nantes).

Aveugles de naissance. — Comment un aveugle-né peut-il discerner le rêve de la réalité, le sommeil de l'état de veille ? Comment sait-il s'il rêve, s'il dort, ou s'il est éveillé ? Pour le rêve, c'est autre chose. Nous rêvons surtout quand nous avons la tête inclinée en avant ou en arrière, alors qu'éveillé, il nous arrive de ne penser à rien.

Dr LEUTHEULE (Paris).

Neurotomie du trijumeau au XVIII^e. — Grimm, dans sa *Correspondance* (1766), raconte que le prieur des Prémontrés de Blois vint le consulter pour d'effroyables névralgies faciales. Tronchin lui conseilla de se faire sectionner le trijumeau. Le chirurgien Louis ne consentit à exécuter cette opération, alors inédite, que sur un ordre écrit et en présence de Tronchin. Elle réussit.

Par l'intermédiaire de la *Chronique Médicale*, pourrais-je avoir des détails sur cette intervention racontée par M. Delaunay ?

Dr R. MOLINÉRY (Luchon).

La vieille coutume du deuil porté par les abeilles. — Dans certaines provinces de la France, — notamment en Auvergne et dans le Bourbonnais, — quand un membre de la famille meurt, on fait porter le deuil aux abeilles. Or, deux faits curieux m'ont été signalés par un cultivateur du pays.

Son oncle, riche agriculteur, possédait de nombreuses ruches. À sa mort, on oublia de faire participer les abeilles au deuil de la maison. Malgré les soins donnés aux hyménoptères, pas une seule ruche ne prospéra et tout ce peuple périt en quelques mois.

L'an dernier, le père du cultivateur mourut. Il possédait 3 ruches. On n'oublia pas de les cravater de crêpe ; mais, vu le manque d'étoffe noire, on n'en cravata que deux. Toutes les abeilles de la ruche ne portant pas le deuil périront à leur tour, très rapidement.

Il ne s'agit fort probablement que d'une simple coïncidence. Mais quel est le fondement de cette coutume, étrange et paraît-il assez répandue ?

Dr LERE (Vichy).

Réponses.

Ce qu'était le Conditos (xxxvi, 316, xxxvii, 14). — Le traducteur de Palladas dans l'*Anthologie grecque* (Hachette, in-12, 1914, p. 327 § 502) fait du *conditum* un mélange de vin et de miel ; mais il est vraisemblable qu'il a pensé au *conditum* de Palladius, employé en guise de miel et que le vin aromatique appelé *Conditos* fut, en réalité, toute autre chose. Th. SIMON (Paris).

Autre réponse. — Nos dictionnaires classiques traduisent *κονδύτος* par vin aromatisé (Bailly), *conditum* par vin d'aromates (Quicherat et Daveluy). Je ne vous dirai pas de quoi ce vin était fait ; mais il était d'usage si courant que Galien dans son *De natura humana* (p. 58 A des *Spurii libri* de l'édition des Juntes à Venise, 1576), à l'alinéa *Quibus partibus gustabilem Qualitatem praestent, le* compte parmi les neuf saveurs simples : *Intra quos species sunt novem seu dulce, amarum, acre, salsum, conditum, acidum, comprimens linguam, formicans et sine sapore.*

Ailleurs (7^e classe des Oeuvres, même édition, p. 160 C), le même auteur dans son *De remediis paratu facilibus libellus* (ch. 21), indique le *Conditum* parmi les remèdes propres à guérir l'obstruction des reins : a) *Apium decoctum tribue in potu febre carentibus ex condito febrentibus ex aqua* ; — b) *Decoctum cicerum quem, a similitudine κρια, arietina appellantur, cum condito datur in potu.* — Mais il ne dit pas davantage de quoi le *conditos* était fait.

Dans le *Dictionnaire latin-français* de Lebaigue, on trouve : *conditum* = vin aromatique, avec deux renvois à Palladius et à Pline. Pour Pline, le *Conditum* ne se retrouve ni dans l'Index de l'édition J. Dalechamp (in-8^o, Cl. Marnius, Francfort, 1608), ni dans l'Index de la traduction de A. du Pinet (2 vol. in-fol., Cl. Senneton, Lyon, 1562), ni dans l'Index de l'édition Pihan-Delaforest dans la *Collection classique latine* de N. E. Lemaire (in-8^o, Paris, 1831, t. x). Il est donc permis de penser que la référence bibliographique du *Dictionnaire latin-français* est inexacte, en ce qui regarde Pline. A la vérité, Pline, au chap. xix du livre XIV de son *Histoire naturelle* parle assez longuement des vins artificiels et des vins aromatiques ; mais il n'y est pas question du *Conditum*.

Palladius, au livre IV de son *De Agricultura*, parle de vins de myrrhe, d'absinthe, de rose, etc. au chap. xxxi et xxxii, mais pas du *conditum*. Au chap. xix du livre XII, le mot *conditum* apparaît, mais il s'agit du vin de raisin séché au soleil (*passum*) employé en guise de miel pour confire.

Reste Columelle, à qui Lebaigue eût pu aussi renvoyer (*De l'Agriculture*, liv. XII, chap. xx) ; mais Saboureux de la Bonnetterie traduit le *condire vinum* de l'auteur latin par *frelater le vin et son cavendum est ne conditus sapor intelligatur par il faut prendre garde que le goût du vin n'annonce qu'il est frelaté.* Dr BACHELIER (Craponne).

La Syphilis maladie professionnelle (xxxvi, 289). — On trouve toute une page sur la syphilis des médecins, maladie professionnelle, dans le *Précis des maladies vénériennes* de Carle et Lacassagne. — D'autre part, tout récemment, MM. Louste et Thibaut ont publié dans la *Quinzaine médicale* un cas intéressant de chancre syphilitique professionnel de la conjonctive.

M. D... (*Paris-Auteuil*).

Autre réponse. — Je ne sais si le cas suivant a été rapporté dans la littérature ; mais, alors que j'étais encore étudiant, j'avais comme camarade l'élève brillant d'un de nos syphiligraphes les plus réputés. Ce pauvre garçon contracta, dans le service, un chancre du doigt dont le diagnostic fut assez tardif, comme dans le cas rapporté par la *Chronique Médicale* de novembre dernier. Le malheureux, qui était vierge et fiancé, renonça à une brillante carrière, termina sa médecine en se soignant plutôt mal et finit paralytique général une vingtaine d'années après. Dr R. G... (*Paris*).

Le médecin Chirac (xxxvi, 305). — La *Chronique Médicale* de novembre 1929 déclare que les écrits laissés par Chirac ne répondent pas à la réputation qu'il eut de son vivant. Sans prendre parti et simplement parce que l'œuvre de Pierre Chirac est assez peu connue aujourd'hui, je vous signale un traité de lui : *Traité des Fièvres malignes, des fièvres pestilentielles et autres*, avec pour sous-titre : *Consultations sur plusieurs sortes de maladies*. L'ouvrage est complet en deux volumes in-12 ; il porte la date de 1742 et la firme de Vincent.

N'ayant pas cet ouvrage sous les yeux, il m'est impossible de dire, même de mémoire, ce qu'il peut contenir d'intéressant.

DANIEL CALDINE (*Vanves*).

Sotirella parva (xxxvi, 17, 237). — La formule du remède appelé jadis *Sotirella parva* se trouve dans la Pharmacopée d'Augsbourg réformée (*Pharmacopeia Augustana reformata*) par Johann Zwelfer ; elle est ainsi conçue dans l'édition de Gouda, 1653 (p. 471) :

*2f Olei nucis moschatae expressi drachman unam ;
Opii Thebaici,
Specierum diambræ ana drachmam semis ;
Camphoræ,
Extracti croci ana grana sex ;
Olei caryophyllorum destillati q. s.
Religatur in formam opiate spissioris.*

C'est-à-dire, prenez : du beurre de muscade 1 drachme ; de l'opium de la Thébaïde 1/2 drachme ; des espèces (ou confection aromatique) du diambrade Mésué 1/2 drachme ; du camphre 6 grains ; de l'extrait de safran 6 grains ; de l'essence de clous de girofle quantité suffisante et faites un opiat plutôt épais.

On en remplissait les cavités des molaires cariées et douloureuses. Dr MAXIME (*Paris*).

Dengue et Dinguer. — Le hasard me fait retrouver la question posée par M. Naamé dans la revue d'avril 1929 (p. 99). Notre confrère s'est mépris en faisant du second mot un mot français ; il appartient à l'argot, s'écrit *dinguer* et n'a aucun rapport avec la dengue. Dinguer vient de l'onomatopée *ding-digue*, *dingue* don. Une dinguette est une pendule. Quand deux hommes se battent et que l'un frappe le pavé avec la tête de l'autre, il le *sonne* et la tête *dingue*.

Envoyer dinguer est ainsi envoyer se faire sonner et, par atténuation, envoyer promener. Ni la dengue, ni le français n'ont rien à voir dans l'aventure.

LAMINCHE (*Belleville*).

Coutume noire (xxvi, 183, 292). — La question posée par M. D. M..., de Dijon, dans le n° 7 de la *Chronique Médicale* (juillet 1929) trouve sa réponse dans des photographies de Néo-Calédoniens faites peu de temps après l'occupation de l'île, photographies qu'avait réunies un de mes amis, ancien capitaine d'infanterie coloniale. Elles représentent des indigènes complètement nus, leur membre viril fixé à la cuisse, par une cordelette, sans doute afin qu'ils ne soient pas gênés dans leurs courses guerrières. Fait à noter, les jours de fête et de grand pilou-pilou, ces Néo-Calédoniens avaient l'habitude d'orner de rubans multicolores l'organe attaché par la cordelette. C'était là leur seule coquetterie. Je vous donne ces détails comme authentiques. Puisquent-ils satisfaire notre confrère dijonnais.

H. HEUZE (*Nantes*).

Hagiographie thérapeutique. — C'est le titre d'une communication parue à la page 316 du numéro d'octobre 1928. On peut rapprocher de cette note un fragment d'une lettre de Paul Claudel à Jacques Rivière (*Correspondance*, Plon, Paris, 1926, p. 231). Jacques Rivière avait annoncé à Paul Claudel la grossesse de sa femme : l'auteur de *l'Otage* répond : *Dans ma famille toutes les femmes dans cette position demandent un ruban bénit dans un vieux couvent de Bretagne, dont je puis vous donner l'adresse, et jamais elles n'ont eu d'accidents.*

Dans une lettre suivante, il précise : *Voici enfin l'adresse du ruban. Ecrire à M. le curé de Quintin (Côtes-du-Nord). J'espère que l'acte de naïve confiance de Madame Rivière en la Sainte Vierge ne sera pas déçu, pas plus que le nôtre ne le fut jamais.* » (*Ibid.*, p. 234).

Enfin, quelques jours plus tard : « *J'espère que vous êtes maintenant en possession du ruban. Mais il y a quelque chose qui vaut encore mieux que tous les rubans, c'est la communion...* » (*Ibid.*, p. 236). Suit une exhortation à la vie chrétienne.

Peut-être ces références intéresseront-elles quelque admirateur de notre poète-ambassadeur, à qui ces passages auraient échappé.

D^r DESHONS (*Montpellier*).

Origine du mot Paris (xxxvi, 319). — La *Chronique Médicale* a donné une étymologie de Paris, sans doute fantaisiste, mais amusante. En voici une autre, qui ne vaut guère moins quant au sérieux et qui vaut autant quant à l'amusement. Je la trouve dans une légende de Haute Bretagne rapportée par Paul Sébillot dans son *Gargantua dans les traditions populaires* (in-16, Maisonneuve, Paris, 1883, p. 45).

Il s'agit, en effet, de Gargantua et de son voyage à Paris. Le géant et la jument qu'il montait, une fois arrivés dans la capitale, furent pris d'une soudaine envie d'uriner. Ici, je cite simplement mon texte :

Ils se mirent à pisser tous deux et ils pissèrent tellement que tous les habitants de Paris disaient : « Pari, que nous allons être noyés. » C'est depuis ce temps que Paris porte ce nom-là, car les habitants disaient toujours : « Pari, pari que nous allons être noyés. »

Si cette histoire n'est pas vraie, il faut s'en prendre à la tradition et à M. J.-M. Comault, de Gonray, qui la raconta à M. Paul Sébillot.

M. L. CHARLES (*Paris*).

Autre réponse. — L'étymologie de Paris (*Bar-Is*, c'est-à-dire *Bar-que d'Isis*) est assurément très ingénueuse, mais n'est-elle pas un peu fantaisiste ? Je me défie beaucoup des étymologies ingénueuses depuis que Pierre Benoit, dans *l'Atlantide*, a donné de si merveilleuses explications du mot Antinéa. Mon scepticisme est encore accru par le souvenir des *Origines étymologiques du Velay*, publiées par l'abbé Sauzet, en 1839, dans les *Annales de la Société d'Agriculture du Puy* (tome ix, p. 121 s.).

D'après cet auteur, « le mot *An'is* (nom primitif du Puy) est formé du radical celte *an*, enceinte, destiné à exprimer toute idée de cercle, de circuit et même de révolution périodique dont les Romains se servirent dans la création d'une foule de mots qui emportent cette idée (*an'nus* = année ; *an>nullus* = anneau) et du radical *is*, *is'ium*, qui rappelait le culte d'*Isis*... Toute cette partie du Velay, je veux dire le bassin du Puy, fut une contrée entièrement isiaque... L'on remarquait d'abord *An'is'ium*, l'enceinte d'*Isis*... Plus loin... c'était *Is'palis* ou *Is'polis*, la réunion d'*Isis* ou des prêtres d'*Isis*, puis, vis-à-vis, c'était *Den'is'e*, la colline, le rocher d'*Is'is*, *dens'is'ium*... » (*loc. cit.* p. 136 s.).

Je ne crois pas que, sur ce point, l'abbé Sauzet ait laissé de nombreux disciples en Velay. On croit généralement aujourd'hui que Longnon avait raison de voir dans *Anicum* le gentilice *anicius*, et l'on a également trouvé et proposé pour Espaly une étymologie plus vraisemblable. *Bar-is* et *An-is* me paraissent trop bons frères pour que j'accorde à l'un la confiance que je refuse à l'autre.

Est-ce à dire que je rejette l'existence du culte isiaque dans les Gaules ? Loin de là ! Et puisque j'ai parlé d'*Anis*, j'ajouterais même que, contrairement à l'opinion de notre éminent confrère, le

D^r Paul Olivier, et en complet accord avec mes savants compatriotes, MM. Pierre et Georges Paul, je suis convaincu que l'ancienne Vierge noire miraculeuse du Puy n'était autre qu'une antique statue d'Isis convertie sur le tard à la religion catholique.

Je ne serais même pas surpris que tel pèlerinage, d'origine nettement préhistorique, pût être rattaché au culte d'Isis, dont l'introduction dans notre pays se serait faite en deux fois : d'abord au cours de l'ère néolithique, puis au II^e siècle après J.-C.

D^r BACHELIER (*Craponne*).

Mnemotechnie. (xxxvi, 291) — L'usage de donner des soufflets aux enfants, pour graver dans leur mémoire un événement dont ils devaient garder le souvenir, remonte à une très haute antiquité. La loi franque en faisait même une obligation en certains cas déterminés : « Celui qui achète un domaine, une vigne ou quelque petite propriété, s'il ne peut recevoir un acte écrit, devra avec des témoins, se transporter sur la terre qu'il achète, y opérer le payement du prix et prendre possession... Avec ses trois, six ou douze témoins, il doit amener un nombre égal de jeunes enfants, leur faire voir qu'il paye le prix et leur donner des soufflets ou leur tirer les oreilles pour qu'ils puissent en témoigner dans l'avenir. » — Voir Fustel de Coulanges, IV, p. 130 et 131.

D^r BACHELIER (*Craponne*).

Le médecin poète Du Four (xxxvi, 182, 315). — A défaut de donner des détails biographiques sur le médecin-poète Du Four, je puis, du moins, vous indiquer une critique de son œuvre. Parmi les innombrables éditions de l'*Ecole de Salerne*, il en est une traduction, que je possède, intitulée : *L'Art de conserver sa santé composé par l'Ecole de Salerne avec la traduction en vers français* par M. B.-L. M., à Paris, chez Pierre-Alexandre le Prieur, imprimeur libraire ordinaire du Roy, rue Saint-Jacques, à la Croix d'or, 1749, avec approbation et privilège du roi, 78 pages sans compter la table, la préface, le Discours sur l'*Ecole de Salerne* et une épître-dédicace à M. du Perron, docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier et médecin du poète.

Le *Discours* (36 pages) est l'histoire des multiples manuscrits de l'*Ecole de Salerne* et la critique des différentes éditions antérieures.

La *Préface* intéressera davantage celui de nos confrères qui s'occupe du médecin Du Four. L'auteur y déclare, en effet, que sa propre traduction est la seule complète et il ajoute : *Celle de Martin, imprimée à Rouen en 1660, n'est qu'une paraphrase de quelques textes ; et celle de Du Four (1671) n'est qu'un commentaire qu'il eût beaucoup mieux fait de mettre en prose.*

D^r J. ODEYÉ (*Lesneven*).

Jeanne d'Arc et les cheveux coupés (xxvi, 247, 300). — La réponse de notre érudit confrère, le Dr Georges Petit, ne s'applique qu'au domaine artistique : les images de Jeanne d'Arc antérieures au xix^e siècle ne paraissent guère la représenter qu'avec des cheveux longs. Mais, hors de ce domaine, non seulement il est permis de dire que Jeanne d'Arc avait les cheveux coupés, mais on peut l'affirmer en toute certitude et les artistes du xix^e siècle n'ont fait que se conformer aux documents historiques authentiques en représentant Jeanne d'Arc avec les cheveux courts.

La *Relation du Greffier de la Rochelle* (Ayroles, *La vraie Jeanne d'Arc*, t. III, p. 200) décrit ainsi Jeanne : Elle était en habits d'hommes, à savoir pourpoint noir, chausses attachées, robe courte de gros gris noir, cheveux ronds et noirs et un chapeau noir sur la tête.

Le Procès publié par Quicherat porte (t. I, p. 452-3) : *Et le même jour, jeudi 24 mai, dans l'après-midi, nous Fr. Jean Lemaitre, vicaire de l'Inquisiteur... elle a bien voulu et elle a permis qu'on lui rasât et enlevât ses cheveux qu'elle avait jusque-là taillés en rond.*

Enfin le cinquième des douze chefs d'accusation lus à Jeanne au cimetière de Saint-Ouen porte : *tu portais aussi cheveux courts, coupés en rond au-dessous des oreilles* (Michaud et Poujoulat, 1^{re} série, t. III, p. 165).

Nous arrivons donc à ce paradoxe que, au moins à ce point de vue, les portraits de Jeanne d'Arc du xix^e siècle sont plus ressemblants que ceux du xv^e siècle. On peut en juger par une miniature du xv^e siècle de la collection Spatz et par une autre de la même époque qui est en ma possession. Je vous envoie une photographie de cette dernière, qu'il sera peut-être difficile de reproduire. La lettre, en effet, est rouge, le fond or et l'armure gris acier, le tout ressortant mal en photographie. Les lettres de l'étendard sont en or, Dieu en robe rouge, les anges ont l'un une robe brune, l'autre une robe bleue ; la hampe de l'étendard est bleue ; les mains et le visage de Jeanne d'Arc sont blancs, ses cheveux blonds.

Cette miniature est sur parchemin et a été détachée d'un ancien manuscrit. Le verso porte en caractères gothiques du xv^e siècle, huit vers (dont le début est coupé) de la ballade de Charles d'Orléans : *En regardant vers le pays de France...*



Dessin d'après la miniature du xv^e siècle de la Collection H. Bon.

Cette miniature m'a été léguée par M. Auguste Cordier, romancier et poète, converti au catholicisme par l'étude de la vie de Jeanne d'Arc et qui a consacré la fin de sa vie à la glorification de cette héroïne. Je serais surpris que ce portrait n'ait pas été publié du vivant de M. Auguste Cordier, mais je n'en connais pas les reproductions, s'il y en a eu. En tout cas, l'ouvrage de Mgr Debout, si riche en reproductions iconographiques, ne le donne pas. Il faut qu'il soit fort peu connu pour avoir échappé à cet auteur.

D^r Henri Box (*Besançon*).

Autre réponse. — M. le D^r G. Petit, dans la *Chronique Médicale* de décembre dernier (p. 300), paraît tenir pour assuré que Jeanne d'Arc ne portait point ses cheveux coupés. Les portraits (?) anciens de Jeanne d'Arc paraissent lui donner raison. Je trouve dans une brochure populaire in-4 du siècle dernier (*Les deux procès de Jeanne d'Arc : Condamnation : 1431 ; réhabilitation : 1456*, par M. Léon Fabert), dont l'exemplaire que je possède a perdu, par malheur, le titre qui nous eût donné sa date et le nom de son éditeur, je trouve donc *le plus ancien portrait de Jeanne d'Arc, fac-simile d'une miniature de 1451*. Sur cette image, Jeanne d'Arc porte très visiblement les cheveux longs.

Toutefois, je crois qu'il ne faut pas se hâter de tirer de ceci une conclusion. Les miniatures ont, certes, une valeur historique qu'il serait injuste de méconnaître, mais leur valeur est à la mesure de leur origine et de la véracité de celui qui les a tracées. J'avoue ne pas savoir à qui il convient d'attribuer celle dont je vous envoie le fac-similé. D'autre part, entre une miniature et des textes précis il ne semble pas que le choix puisse hésiter. Les seconds l'emportent. Or, à l'issue du premier procès de Rouen, les juges ecclésiastiques envoyèrent les réponses de la pauvre fille, très probablement arrangées et falsifiées, sous forme de mémoire à consulter, à l'Université de Paris, au chapitre de Rouen, à trois évêques et à plus de cinquante docteurs. L'Université de Paris proclama Jeanne hérétique, schismatique et même apostate, pour avoir fait couper la chevelure que Dieu lui avait donnée comme voile.

A.L. BOULON (*Paris*).



Le plus ancien portrait de Jeanne d'Arc, fac-simile d'une miniature de 1451.



La "Chronique" par tous

Le pansement à l'alcool sous Louis XIV.

Dans le procès-verbal de la séance de l'Académie Royale des Sciences, tenue le mercredi 16 mars 1695, on lit ce qui suit :

Comme on a parlé de la guérison des plaies, M. Méry a dit qu'il en a fait plusieurs expériences pour montrer qu'elles se guérissent en meslant sur six parties d'eau une partie d'eau-de-vie, en trempant une compresse dans cette eau, l'appliquant sur la plage et la renouvelant deux fois par jour. Il a guéri par ce moyen une plage sur l'os coronal, avec une fluxion sur les yeux, en quatre jours de temps.

L'académicien Méry, auteur de cette communication, est l'illustre chirurgien Jean Méry, né à Vatan (Indre), le 6 janvier 1645 et mort à Paris le 3 novembre 1772.

Dr MAXIME.

Les Médecins au théâtre.

Cette question, qui a été étudiée, en particulier, par Witkowski et par Decourt, intéressant plusieurs confrères, je vous envoie une trouvaille de lecture, qui témoigne que nous sommes montés sur la scène depuis fort longtemps.

Les acteurs populaires ont, à coup sûr, devancé le véritable théâtre ; les mimes devancé les auteurs tragiques. Voyez que nous remontons loin. Or, au chapitre xv du livre XIV des *Deipnosophistes* d'Athènée, j'ai trouvé que Sparie aimait les mimes improvisateurs ; et découvert quels étaient les sujets ordinaires des anciennes farces doriques. D'après Sosibius, de qui Athénée prit là sa leçon, on représentait volontiers aux Lacédémoniens quelque voleur de nuit... passe pour les voleurs... ou encore un médecin étranger, dont l'accent et le langage barbare excitaient la verve des poètes comiques et la joie des spectateurs.

L'exemple tiré d'une pièce d'Alexis (*La femme à la mandragore*) ne vous intéresserait pas. On le pourra toujours trouver, si l'on veut, à la page 250 du tome v d'Athènée dans l'édition de J. Schweighaeuser (in-8, Argentorati, 1805).

Dr de LANCON.

Médecin de plaisir.

On lit dans un article de Sainte-Beuve consacré au surveillant Fouquet (*Causeries du lundi*, V. 309) : *Le médecin anatomiste Pecquet avait été choisi par Fouquet pour être son médecin de plaisir, pour l'entretenir à ses heures perdues des plus jolies questions de la physique et de la physiologie.*

Médecin de plaisir ! que voilà donc un joli emploi ! Et quelle époque bénie qu'un temps où les gens de qualité et les grands ont leur *médecin de plaisir*. A la vérité, quand on lit d'abord la phrase, on se demande quelle définition va suivre. Il ne vient rien que de très gracieux. Comme aussi ces *jolies questions* de physique évoquées en Fontenelle ! Nous sommes nés trop tard. La physique était bien plus *jolie* quand elle consistait à raconter des histoires de pommes qui vous choient sur le nez, et à grouper de belles dames pittoresques autour d'un volcan de Leméri. Enfin, à ne considérer même que le seul agrément de l'oreille et l'harmonie des sons, *médecin de plaisir* l'emporte indubitablement sur *médecin de caisse*.

E. LACOSTE.

Crénothérapie antique.

Je vous adresse une épigramme votive de Lacon (à moins qu'elle ne soit de Philippe de Thessalonique), cueillie dans l'*Anthologie grecque*, à l'intention de nos confrères des villes d'eaux :

Une pauvre vieille ouvrière, paralysée des jambes, se traîna, certain jour, aidée de ses béquilles vers une source réputée guérisseuse. La pitié émut le cœur de ces Nymphes qui, au flanc de l'Etna en feu, habitent les humides demeures de Symète, leur père impétueux. Les sources chaudes de l'Etna affermirent et fortifièrent si bien les jambes de la vieille paralytique qu'elle put s'en retourner sans ses béquilles, déposées par elle en reconnaissant hommage aux Nymphes.

Plus loin, dans une épigramme descriptive, un anonymeaborde le problème de l'origine des eaux thermales.

La terre contient dans son sein de profondes cavernes où brûlent des feux inextinguibles. De ces fournaises montent d'ardentes vapeurs, qui se condensent, se liquéfient et s'écoulent alors en sources thermales.

La théorie reste un peu floue ; mais il ne faut pas demander à un poète la précision d'un géologue.

D^r de LANCON.

Etymologies.

Puisque plusieurs confrères, à diverses reprises, se sont intéressés dans la *Chronique Médicale* à des problèmes étymologiques, je vous envoie ma cueillette de textes, trouvés sans les chercher au hasard de mes lectures.

Les premiers, empruntés à l'ouvrage de Francis Wey, *Histoire des révolutions du langage en France* (in-8° Didot, Paris, 1848), se rapportent au mot *thériaque* et à l'expression *ma moitié*.

Page 76. — Le substantif *thériaque* est peut-être moins grec que l'on ne croit ; il vient de *triangle*, ou trois angles ; c'est la forme de la langue des vipères, où les Anciens pensaient que leur venin était contenu. Ce reptile, comme on sait, est la base de la thériaque. Son organe trilingue servit au moyen âge à dénommer tout l'animal.

Plus het l'un l'autre que triacle venin, lit-on dans Gérard de Viane. *Triacle*, dont est imité *thériaque*, serait le vieux nom de la vipère.

Page 77. — On n'a pas expliqué pourquoi cette expression : *ma moitié*, pour *ma femme*, est peu usitée parmi les femmes quand elles désignent leur mari, bien qu'elle paraisse devoir être d'un emploi réciproque. C'est que, dans ce cas, *moitié* ne vient pas de *dimidium*. Nos pères disaient et écrivaient : *ma moiller*, *ma molier*, *ma moilier*, de *mulier* = femme. Le sentiment, la galanterie, ont fait oublier l'étymologie ; on a fini par barrer cette *l*, et *moilier* est devenue *moitié*. Mais, comme les mots laissent après eux dans les usages des empreintes profondes, les hommes ont une *moitié*, et les femmes n'en ont pas, ou presque pas.

Ma seconde trouvaille me paraît plus curieuse. Je lisais par amusement la seconde édition du *Nouvel Essai sur la Mégalanthropogénèse ou l'art de faire des enfants d'esprit qui deviennent des grands hommes*, de Robert, le jeune (in-12, 2 vol. Le Normand, Paris, 1803), lorsque j'ai rencontré :

Platon, dans son dialogue intitulé *Cratile*, croit que c'est du mot grec *érōs*, qui signifie l'Amour, que le nom de *héros* est dérivé (t. I, p. 177, note 1).

Ayant appris à me défier des citations, j'ai vérifié celle-ci dans la traduction française des *Œuvres de Platon* donnée par le *Panthéon littéraire* (2 vol. gr. in-8°, Paris, 1845). Robert, le jeune, n'avait pas menti. On lit au tome II, p. 485, col. 1 :

Hermogène. — Qu'est-ce que le héros ? (*hērōs*).

Socrate. — Cela n'est pas difficile à comprendre, car ce nom s'est peu détourné de son origine, et il montre la race de l'Amour (*érōs*).

Hermogène. — Comment l'entends-tu ?

Socrate. — Ne sais-tu pas que les héros sont des demi-dieux ?

Hermogène. — Eh bien ?

Socrate. — Tous sont nés de l'amour d'un dieu pour une mortelle ou d'un mortel pour une déesse. Et, si tu examines l'ancienne langue de l'Attique, tu le verras encore mieux ; car elle te montrera que le nom de l'Amour, auquel les héros doivent leur naissance, a été peu altéré pour former le leur.

Cette étymologie est curieuse parce qu'elle va contre nos idées. Pour le ε de ἥρως transformé en η de ἥρως, passe encore ; nous savons que l'alphabet grec ne contenait pas primitivement les voyelles longues η, ω. Mais plusieurs modernes se refusent à admettre qu'un esprit doux puisse devenir un esprit rude, pour être plus clair que éros puisse donner héros, ou dans un autre exemple que Hermès (Ἑρμῆς) puisse dériver de Ἡρμηνός (désert, inculte). L'exemple donné par Socrate est troublant, car on ne peut refuser à Platon de savoir le grec.

Ant. BAQUE (*Perpignan*).

Clysterium donare.

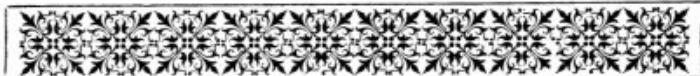
Voici comment j'ai appris cet art. Elève de première année à l'Ecole de Médecine de Besançon, je me trouvais, un matin, dans une salle de l'hôpital Saint-Jacques où l'infirmier, porteur de la pièce humide, s'apprêtait à donner un lavement. Désireux de m'inspirer, je voulus le voir opérer. Ce ne fut pas du temps perdu. Il coucha le malade sur le côté, au bord du lit et lui releva très haut la chemise, non seulement derrière, mais aussi devant, ce qui me parut superflu. J'avais tort, comme vous allez voir.

L'infirmier n'avait pas garni la canule avec un petit boyau de poulet, comme cela se faisait au grand siècle. Visant bien, au moment de mettre dans le mille, il dit au malade : « Ouvrez la bouche ! » Je me mis à rire. J'avais encore tort.

Tout se passa fort bien et l'opérateur me livra alors ses secrets : il découvrait le ventre pour voir le nombril. « Je pousse, me dit-il, la canule, dans cette voie obscure comme si je voulais la faire sortir par le nombril et j'évite ainsi de buter contre la paroi de l'intestin ; et, en faisant ouvrir la bouche, je supprime toute résistance. »

L'anatomie et la physiologie lui donnaient raison ; on ne peut faire aucun effort de résistance quand on a la bouche ouverte. Cette leçon valait mieux qu'un trompe-gros sans doute. Je payai la goutte à l'infirmier. Il but son verre et le mien.

D^r BOLOT (*Besançon*).



Chronique Bibliographique

EUGÈNE DABIT. — **L'Hôtel du Nord**, un vol. in-12, Librairie des Trois-Magots, Paris, 1930.

Toute la vie crue, grouillante, d'un petit hôtel populaire, dans l'atmosphère sordide des intrigues où la misère des gueux cherche patiemment sa joie. Le livre n'a pas la truculence qu'il eût été facile de lui donner et que l'auteur a eu le goût d'éviter ; il est simplement empreint de cette poésie rude, qui anime la vie des simples (*Jean Séval*).

Raymond Groc. — **Cynisme, Manuel de défense contre l'homme et la femme du siècle**, un vol. in-12, Edit. du *Bon Plaisir*, Toulouse, 1929.

Notre confrère, M. le Dr Raymond Groc, lance quelques torpilles sur la mer des idées reçues. Quelques-unes de plus. Il en est qui ne font pas long feu, et l'on en trouve de telle qualité plusieurs en ce petit recueil, où tout est amusant, mais où tout n'est pas, il s'en faut, redite, jeu de mots, ou paradoxe facile, littéraire et badin. « Le succès seul distingue la blâmable absence de scrupules de la louable absence de préjugés. » Vous voyez le ton. Cela sent la haute école. Nous avions bien déjà le : *Selon que vous serez puissant ou misérable...* mais notre infirmité rend nécessaire le rajeunissement périodique de forme des vérités premières. « Gardez-vous de dire trop de mal d'un homme de moralité et d'honnêteté douteuses comptant parmi vos simples relations : on vous prendrait pour un de ses intimes. » Oh, oh ! ceci est du raffinement. Mais ces petites choses-là ne se trouvent pas en rêvant. Las ! M. Groc, où prend votre esprit ces douceurs ? Voudriez-vous nous faire croire qu'il n'est pas tellement drôle de vivre parmi les hommes ? Le monde où l'on s'ennuie ! C'était un fameux titre. Dommage qu'on en ait fait une bluette. Le monde où l'on s'ennuie... et se mange, pour tuer le temps. C'est toute une définition. Enfin, M. Groc n'a pas écrit un livre à glisser dans le cartable des petites filles dont on coupe le pain en tartines, mais chaque âge a ses plaisirs. Encore une ? Vous aimez être agacés cinq minutes, car le cynisme agace le Français. « Il ne faut obliger que des ingrats. Au moins l'on est assuré de n'avoir pas à obliger encore leur reconnaissance. » Propos acide, qui peut, à la rencontre, servir de consolation, car tout est relatif. D'ailleurs, le faible des maximes est de s'adapter trop bien à toutes les situations du monde, lesquelles n'ont absolument plus rien d'imprévu, ce qui consolerait de mourir, s'il n'y avait le divin toxique de la littérature. (*E. Lacoste*.)

D^r CHAMBAS. — **La vie, propriété physique**, un vol. in-12, Maloine, éditeur, Paris, 1929.

Les nouveaux arguments du D^r Chambas témoignent de la fertile activité d'un esprit délié... Mais je crains qu'après son second opuscule, le problème de la vie ne reste entier, comme après le précédent (*Jean Séval*).

DELHERME et LAQUERRIÈRE. — **Electrothérapie gynécologique**, un vol. in-8°, - Gauthier - Villars, Paris, 1930.

Nous avons déjà signalé, ici, les volumes de la même Collection traitant des applications les plus courantes de l'électricité médicale. Dans celui-ci, les auteurs s'attachent à présenter, dans un clair résumé, les mises au point les plus modernes de cette thérapeutique « conservatrice » (*Jean Séval*).

R. DUBOIS DE SAUJON. — **L'Hydrothérapie médicale**, un vol. in-8°, Gauthier-Villars, Paris, 1930.

Les conseils thérapeutiques d'hydrothérapie qu'il nous arrive de donner en clientèle sont, en général, d'un flou, ... à parties égales de scepticisme et d'ignorance. Un ouvrage bien fait sur un tel sujet est donc précieux. Le précis de M. Dubois de Saujon nous rappelle les indications innombrables et la technique à utiliser pour obtenir (dans chaque cas), grâce à l'eau chaude ou froide, correctement utilisée, de bons effets thérapeutiques (*Jean Séval*).

R.-A. GUTMANN. — **Les syndromes douloureux de la région épigastrique**, 2 vol. in-8°, Doin, Paris, 1930. (Prix : 200 francs.)

Nombreux sont les malades qui viennent au médecin se plaignant « de leur estomac ». Chercher dans cette région épigastrique complexe quelle est la maladie en cause, telle est l'idée directrice de cet ouvrage, qui répond aux préoccupations de la pratique journalière.

Pour répondre aux conditions de cette pratique, l'auteur arrive à « l'orientation du diagnostic » par les moyens de la clinique et, dans la clinique, par les méthodes les plus simples, l'interrogatoire bien conduit, l'exploration élémentaire. Ce diagnostic, une fois orienté, il appartient à la radiologie de le confirmer, car la lecture d'un cliché, à défaut d'une installation radioscopique, fait partie de la clinique. Il n'y faut qu'une éducation particulière que les 198 schémas et les 344 clichés, qui font du présent ouvrage un véritable *atlas de lecture radiographique*, aideront beaucoup à acquérir.

Enfin, chaque chapitre comprend une longue partie thérapeutique où toutes les éventualités sont discutées, et où l'on trouve ainsi conseils et formules d'une grande utilité.

GEORGES DAHRIMAN. — **Les marées d'Equinoxe**, roman, un vol. in-12, éditions Argo, Paris, 1929.

Ce pseudonyme cache, je crois, un de nos confrères parisiens. Il lui a fallu beaucoup de talent pour donner aux héros de son livre quelque relief. Ce sont de mornes désœuvrés, comme l'après-guerre en a créés à foison ; pouponnes articulées qui n'ont dans le ventre que du son. Leurs gestes, leurs sentiments n'ont que de lointains rapports avec la force brutale et sauvage des marées, qu'évoque avec bonheur une bien jolie couverture (*Jean Séval*).

JEAN RACINE. — **Théâtre. Tome II.** — 1 vol. in-8 écu de la collection *Les Textes français*. Editions Fernand Roches (150, boulevard Saint-Germain), Paris, 1929. (*Prix : 19 fr. 50.*)

Ce volume contient *les Plaideurs*, *Britannicus* et *Bérénice*. La présentation est excellente, et l'on a plaisir à retrouver Racine dans une belle typographie et sur un papier bien choisi. Des notices et quelques notes rédigées par M. Gonzague Truc, sont rassemblées en fin de volume. Un des meilleurs signes de notre féconde époque littéraire est l'attrait qu'elle montre pour la poésie racinienne, cela en dehors de toute influence scolaire et universitaire. Quelle bonne fortune que les articles de M. Bremond et les récentes pages de M. Giraudoux (*E. Lacoste*).

BAUDELAIRE. — **Les Fleurs du Mal**, 1 vol. in-8° écu. Editions Fernand Roches (150, boulevard Saint-Germain), Paris, 1929. (*Prix : 19 fr. 50.*)

On sait assez pour qu'il soit inutile de le redire que le symbolisme a procédé de Baudelaire et que ses *Fleurs du Mal* sont à la source de la poésie moderne. Notre culture générale est restée telle qu'il est bien peu de médecins qui n'aient lu ces pages, où le poète a ramené la poésie au lyrisme pur et qui valent d'être relues. Aussi convient-il de louer M. Edouard Maynal de nous en donner, aux Editions Fernand Roches, une édition irréprochable dans la collection *Les Textes français*, placée sous les auspices de l'Association Guillaume Budé.

Le texte est celui de l'édition de 1861, la dernière revue par Baudelaire, à laquelle on a incorporé à leur place les cinq pièces supprimées par voie de justice en 1857. Dans un *Supplément*, se trouvent les poésies jointes par tradition aux *Fleurs du Mal*. Une *Introduction*, qui met au point les questions essentielles relatives à la vie de Baudelaire, à sa pensée, à son art, et qui marque la place des *Fleurs du Mal* dans l'évolution de la poésie française au siècle dernier ; d'autre part, des *Notes bibliographiques ou critiques*, qui précisent les références, dates, sources, allusions indispensables à connaître et qui donnent les variantes intéressantes, complètent cette édition, qui ne plaira pas moins aux simples lecteurs qu'aux lettrés et aux érudits.

EMILE QUILLON. — **Péchés de jeunesse**, 1 plaquette in-16 carré de 38 pages, de la *Menine Collection* (15, rue des Cloutiers, Le Blanc), 1929.

Notre confrère Emile Quillon, dont l'intéressante revue sert, dans l'Indre, la cause méritoire de la renaissance littéraire de nos provinces, a eu l'heureuse pensée de demander à ses collaborateurs les premiers vers de leur jeunesse. Ainsi s'est formé ce petit recueil de *Péchés*, où la jeunesse chante l'amour... comme il convient. Ces *Péchés* sont roses et il en est de charmants. De discrets dessins, sans prétention mais bien venus, illustrent le texte et ajoutent à son agrément.

Ch. LAUBRY, avec la collaboration de MM. E. DOUMER, D. ROUTIER et J. WALSER, **Maladies du cœur et des vaisseaux**, 1 vol. gr. in-4, de 1250 pp., Doin, Paris, 1930. (*Prix : 280 fr.*)

Ce traité de pathologie cardio-vasculaire forme la première partie du t. II du *Nouveau Traité de pathologie interne* publié par l'éditeur Doin. Non seulement il apporte une mise au point d'un important chapitre de médecine, que l'évolution incessante des idées et des doctrines avait rendue fort nécessaire, mais il est empreint de la personnalité de celui qui en a assumé la rédaction d'ensemble. Les données classiques, certes, ne sont pas oubliées, mais elles sont passées au crible d'une longue expérience et complétées en maints endroits par des conceptions nouvelles. Néanmoins, les discussions théoriques, développées dans la mesure indispensable, le cèdent partout aux exposés cliniques et thérapeutiques, qui restent les plus précieux.

En résumé, ce nouvel ouvrage n'est pas une œuvre de compilation écrite sans enthousiasme et sans responsabilité, ni une œuvre de théorie pure. Il y a là, d'une part, une synthèse vivante des conceptions modernes exposée avec toute la clarté désirale par ceux qui ont le plus contribué à leur donner naissance et droit de cité ; d'autre part, une « somme » de ce qu'étudiants et praticiens doivent connaître sur les maladies du cœur et des vaisseaux.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.

37^e ANNÉE

N° 4

1^{er} AVRIL 1930

UN TRAVESTITISSEMENT DE VICTOR HUGO

Par le Dr M. BOUTAREL.



Le 18 décembre 1851, Victor Hugo² adressait à Mme Souvestre la lettre suivante :

Bruxelles, 18 décembre 1851.

Je sais, Madame, toutes vos bontés, et l'exilé vous remercie. Le combat est fini, mais la France dure toujours. Le droit est immortel et le peuple est éternel. De là ma foi profonde et ma sérénité.

Dites à votre mari que je l'aime de tout mon cœur, et permettez-moi de mettre à vos pieds l'hommage de mon respect.

De quoi « l'exilé » remerciait-il ainsi ?

Il remerciait Mme Souvestre de lui avoir prêté une de ses robes, pour se déguiser et passer la frontière ! Certes, il est plaisant de se représenter l'immortel poète sous l'accoutrement féminin d'une bourgeoise de l'époque ! Il faut croire pourtant que l'écrivain portait à ravir le travesti et était charmant sous ses fanfreluches : voici, en effet, la lettre explicative que m'adresse mon parent, M. E. Beau, petit-fils des Souvestre :

D'après ce que m'a conté, à plusieurs reprises, Mme Souvestre, Hugo dut quitter la France, après le 2 décembre, déguisé en femme et ce fut elle qui prêta la robe nécessaire.

Au cours du voyage, Hugo aurait eu, à un moment donné, comme voisin de route, un gendarme, lequel pinçait le genou et tâtrait la cuisse de sa pseudo-voisine, en grommelant : « Cristi ! la belle fille ! »

Le gendarme quitta la voiture assez tôt pour ne pas s'apercevoir de sa méprise, mais je ne puis préciser dans quelles conditions ; mes souvenirs sont vieux et manquent de netteté quant à la conclusion.

Dommage, n'est-ce pas, que Daumier n'ait point illustré cette histoire ?

GUILLOTINE ET ÉLECTROCUTION

Par le D^r FOVEAU DE COURMELLES.

Malgré le grand nombre des crimes, on guillotine assez rarement, et la peine des travaux forcés à perpétuité ou à temps semble avoir la faveur des jurés. On se demande, cependant, de temps à autre, quel est le passage de vie à trépas le plus indolore ? On se pose la question de savoir si la décollation laisse, même pour un temps infime, un reste de survie laissant percevoir quelque souffrance ?

Ce n'est pas qu'en France que l'on a recherché l'abolition de la moindre douleur dans l'application de la peine de mort.

En Amérique, où les Etats-Unis ont des lois, des sévérités, des passages de vie à trépas différents, la question de la modalité à choisir a pu être étudiée de près. C'est ainsi qu'en 1908, Edw. Anthony Spitzka, m'envoyaitsa « lecture » à *American Philosophical Society*, intitulée *Observations sur l'infliction de la peine de mort par l'électricité*, en concluant que la société se relâche, qu'elle doit garder la peine de mort et recourir à l'électricité.

Spitzka était allé étudier, dans les diverses prisons des Etats-Unis, les modes variés de supprimer les condamnés, par la strangulation, la guillotine, l'électrocution ; il en est venu à préférer cette dernière. Avait-il, a-t-il raison ?

Parlons d'abord de la guillotine, non imaginée par Joseph-Ignace Guillotin, qui ne fit que la préconiser, affirmant que son couperet vraiment bien affilé et sectionnant nettement la tête ne provoquait nulle douleur, à peine, disait-il enthousiasmé, une sensation de légère fraîcheur.

Ils disent que ce n'est rien, écrit Victor Hugo dans *Le Dernier jour d'un condamné*, *qu'on ne souffre pas, que c'est une fin douce, que la mort de cette façon est bien simplifiée*.

On ne souffre pas, en sont-ils sûrs ? Qui le leur a dit ? Conte-t-on que jamais une tête coupée se soit dressée sanglante au bord du panier, et qu'elle ait crié au peuple : « Cela ne fait pas de mal ? »

Et M. Pierre Bouchardon, qui a rappelé ce passage dans son dernier ouvrage : *Le docteur Couty de la Pommerais*, de citer maintes préoccupations sur le sujet, les affirmations d'auteurs pour ou contre la survie, au moins très courte, mais réelle. Il rappelle Alexandre Dumas, dans les *Mille et*



J. L. GUILLOTIN

Député à l'Assemblée Constituante,
né à Saintes le 29 mars 1738,
mort en 1814.

un fantômes, où la tête de Charlotte Corday souffletée par un valet du bourreau aurait rougi. Il cite tout au long la prétendue expérience de Velpeau, imaginée par Villiers de l'Isle-Adam, interrogeant la tête tombée dans le son de notre confrère, l'homoéopathe Dr Couty de la Pommerais, et répondant. *La paupière de l'œil droit s'abaissait, l'œil gauche, distendu, le regardait.* A la demande de répétition par Velpeau, *les cils se disjoignirent, comme sous un effort intense, mais la paupière ne se releva plus...*

Ceci est, nous le répétons, du roman ; mais des essais réels ont été faits. Tout récemment, M. L. Binet a montré (1) que l'activité du centre respiratoire du poisson peut être maintenue pendant une assez longue durée en perfusant la tête isolée avec des solutions artificielles, l'adjonction combinée de glucose et d'urée à une solution saline ayant un effet très favorable sur la durée de cette survie.

Bien avant, Vulpian injecta du sang chaud dans des têtes de chien décapités et il les vit répondre à l'appel de leur nom par des mouvements des paupières. Les dernières étincelles de vie se réfugieraient-elles dans les centres optiques ? Vulpian ajoutait que, par une transfusion de sang vivant, on pourrait ramener la vie et la conscience dans une tête séparée du tronc : *Celui qui tenterait cette opération sur un supplicié assisterait à un grand et terrible spectacle !*

Le 7 décembre 1880, à la Faculté de médecine de Paris, le physiologiste Dassy de Lignières, plus tard journaliste au *Figaro*, et qui me le raconta, tentait l'expérience sur la tête du condamné Ménesclou et concluait que *la tête tranchée peut demeurer en possession de ses facultés pendant le temps nécessaire à l'écoulement au dehors du sang artériel, tant que l'hémorragie est assez lente et la quantité d'oxygène contenue dans le sang suffisante pour entretenir l'irritabilité de la cellule cérébrale.*

L'ancien chef de la Sûreté, G. Macé, en son livre *Un Cent-Garde*, raconta ces faits, et Dassy de Lignières me disait que des médecins ayant assisté à des exécutions capitales en Orient, étaient d'une même opinion.

L'histoire de la tête de Ménesclou, qui fit grand bruit dans la presse, avait incité le président Grévy à faire systématiquement grâce, ce qu'imita le président Fallières.

Plus tard, on eut Gamahut qu'étudia J.-V. Laborde, et que Jules Jouy chansonna :

*Gamahut, répondez-moi donc :
Est-ce qu'on souffre encor quand on n'a plus de tête ?*

(1) *Presse médicale*, 21 janvier 1930.

*Gamahut, répondez-moi donc :
Est-ce qu'on souffre encor quand on n'a plus de tronc ?*

Et la tête de répondre irrévérencieusement en la chanson :

*Pour t'instruire, espèce de vieux melon,
Pratique sur toi-même cette opération !*

En 1888, parut sur le sujet la conscientieuse étude du Dr Paul Loyer (1) ; et, depuis lors, à notre connaissance, une nouvelle expérimentation fut seulement faite en 1905. Ce fut, je crois, la dernière. A cette date, le guillotiné Languille, à la suite d'une entente préalable avec son médecin, le Dr Beaureieu, à Orléans, répondit par deux fois, par un clignement des paupières à l'appel de son nom (2). Ne pourrait-on par une pareille méthode, consentie par l'exécuté, se renseigner dans le cas de l'électrocution que Spitzka assure indolore, mais que son confrère américain Peter Gibbons déclare incomplète, se faisant fort de ranimer tout électrocuté (3). A cet égard, le Dr Georges Shrady est tout autant affirmatif (4).

Bien des accidentés industriels, sans doute parce que le courant a mal ou pas assez longtemps passé, affirment n'avoir rien ressenti. Quant aux expériences sur les animaux, on n'en a rien tiré ; la sensibilité est si différente (5) ! On connaît cependant les belles expériences de Stéphane Le Duc (de Nantes) sur le sommeil électrique sur les animaux (5).

Il faut trouver le courant *ad hoc*, tout est là ; ne pas s'effrayer des mouvements *post mortem*. Dès 1807, Humphry Davy, avec 2.000 éléments voltaïques, fit agiter convulsivement, devant la Société Royale de Londres, les membres du pendu Uhr. Mêmes phénomènes se produisirent après ou au cours de l'électrocution et effrayèrent les âmes sensibles, mais la sensibilité avait cédé au premier contact.

La première électrocution, en la prison d'Auburn, eut lieu le 6 août 1890, après des expériences répétées depuis 1885 sur les animaux. A l'Université de Pensylvanie, Tatews, en particulier, avait tué au premier contact des veaux, un cheval ; en revanche, des chiens et des chats purent être ranimés.

L'homme électrocuté en 17 secondes, puis abandonné, se ranima. Le courant repassa pendant deux minutes ; une légère fumée et une odeur de roussi se produisirent. On fit l'autopsie trois heures après, les experts et M. Mac Donald

(1) Paul Loyer, *La mort par la décapitation*, 1 vol. in-8° Lecrosnier, Paris, 1888.

(2) Cf. *L'Année électrique*, 1906 (sixième année).

(3) Cf. *L'Année électrique*, 1909.

(4) Cf. *L'Année électrique*, 1910.

(5) Cf. Congrès d'électro-radiologie de Berne, septembre 1902.

déclarèrent que la mort avait été instantanée avec réflexes *post mortem* négligeables (1).

L'appareil électrocutoire, inventé par le Français Edouard Chatton, servit à exécuter Czolgoz, assassin du président Mac Kinley, en la prison d'Auburn le 29 octobre 1901 : 1.700 volts pendant 45 secondes ; arrêt de 2 à 3 secondes ; reprise ; le cadavre affaissé se raidit entre ses courroies. Nouvel arrêt. Nouveau passage du courant. Cadavre raidi à nouveau. Arrêt définitif. Quatre minutes en tout, du départ de la cellule à la mort réelle sur le fauteuil électrique (2).

On sait qu'il faut des contacts parfaits et un passage suffisamment prolongé. 1.300 volts suffiraient, selon Edison. L'intensité est une notion insuffisante : des 3 à 4.000 volts n'ont pas tué. On connaît tant de cas, il y faut insister, d'électrocutes accidentels qui en sont « revenus », sans souvenir, ni sensations douloureuses, qu'il faut bien admettre que, bien appliquée, l'électrocution est indolore.

Rien de plus facile d'essayer, en Amérique où l'on est outillé, de ressusciter des électrocutés, conformément aux désirs des Docteurs Gibbons et Shady. Quels sont les criminels qui, espérant revivre, refuseraient de tenter l'expérience ?

(1) Cf. *L'Année électrique*, 1906.

(2) Cf. *L'Année électrique*, 1902.

Sur un prétendu cas de grossesse septuple.

Par le Docteur L. LORION.

On désigne sous le nom de grossesses multiples l'ensemble des cas où la cavité utérine, au lieu de contenir un seul fœtus, en renferme plusieurs. Il y a donc des grossesses gémellaires ou doubles, trigémellaires ou triples, quadri et même quintigémellaires. Sans nous attarder à des statistiques et à des considérations diversement explicatives, qu'il est aisé de retrouver dans tous les traités d'obstétrique, nous nous proposons seulement de relater une observation qu'un ecclésiastique des plus éclairés, originaire de l'Ariège, a rencontrée dans des papiers de famille, qu'il a jugée susceptible de nous intéresser, et qu'il a bien voulu nous communiquer.

Voici donc ce vieux document, publié par privilège du Roi à la fin du XVIII^e siècle.



PAR PRIVILEGE DU ROI

Et Approbation de MM. les Docteurs en Médecine
d'Annonay en Vivarais, & de la Ville de Lyon
& de Montpellier.

RELATION neuvelle & curieuse, au sujet d'une Dame âgée de 50 ans moins quatre mois qui, au rapport de MM. les Docteurs en Médecine d'Annonay en Vivarais, est accouché de sept enfans à midi précis, dont il y en a cinq marqués, portant chacun sur leur corps diff'rens signes de Prédictions. Du 18 Février 1784.

MADAME LOUISE, Épouse de M. VERNIS,
de la Ville d'Annonay en Vivarais, Cousine de M. le Mar-
quis de Vivier en Vivarais, Cordon Bleu, se trouvant indis-

posée le 18 février 1784, sur les sept heures du soir, dit à sa servante d'aller chercher son mari, et de lui dire qu'elle se trouvoit mal. M. Vernis étant arrivé, ordonna d'aller chercher la Sage-Femme, qui délivra fort heureusement son Epouse : elle accoucha, à sept heures et demie, d'un Garçon, sur lequel on remarqua qu'il avoit un Epi de Bled sur la main droite, et une Grappe de Raisin sur la cuisse gauche.

Cette Dame étant accouchée de ce premier enfant, crut bien n'être pas entièrement délivrée, & par effet, une heure après elle mit au monde un second garçon ayant deux faces, quatre yeux, quatre oreilles, deux nez, deux jambes. M. Vernis surpris d'un tel prodige, se livra à plusieurs réflexions, fit donner à son Epouse tous les secours nécessaires. Elle demeura pendant deux heures dans un repos qui faisoit croire que tout étoit fini. Mais après ce temps-là, vers les onze heures, de nouveaux avant-coureurs annoncèrent un troisième accouchement, qui donna le jour à un troisième garçon, lequel a sur l'estomac deux lances en croix. On alloit remettre l'accouchée au lit, lorsque la Sage-Femme heureusement présente, reçut un quatrième enfant qui fut une fille, laquelle a la forme d'une branche de lys sur la main droite, et une pomme sur la main gauche.

Jamais surprise n'égala celle de M. Vernis : d'un côté il avoit lieu de craindre la perte d'une épouse chérie, de l'autre, de voir sa maison remplie de nouveaux nés, de leur trouver à chacun une nourrice. Cette crainte ne tarda pas à se confirmer, car à minuit un cinquième accouchement s'annonça, et donna le jour à un cinquième enfant, qui a pour marque une Etoile sur le front et une Vierge sur la cuisse gauche. Ce cinquième accouchement fut suivi de deux autres Garçons, n'ayant point de Marques (1), où l'on rapporte dans la plus exacte vérité, les circonstances qui accompagnent un si rare événement, de l'accouchement indéfinissable de cette Dame, sur les informations prisées sur les lieux par le Sieur Pierre H[o]lland, Marchand de la Ville d'Annonay en Vivarais, comme il est constaté par les Certificats, qui ont été accordés au nommé Jean-Baptiste Balerc, par Madame la Marquise de Bernis, par MM. le Prieur, le Juge, le Maire et Lieutenant de Maire, et par les notables habitants de ladite Ville. Monseigneur le Cardinal de Bernis, et Monseigneur l'Evêque de Viviers, firent appeler les plus habiles Médecins, pour étudier ce phénomène unique. Ces Messieurs restèrent, alternativement, auprès de cette Dame, pendant vingt-quatre heures, qu'elle resta délivrée, pour en connaître la cause, mais ils furent contraints d'avouer qu'il y avoit là, plus que de l'homme et que c'étoit au-dessus de leur Art. Cet événement surprenant est avéré et si public aujourd'hui, qu'il vient dans la Ville d'Annonay en Vivarais, des gens en affluence, de tout âge et de toute condition, de près de

(1) Il y a ici sans doute une lacune ; mais nous n'avons voulu ni corriger ni ajouter au document.

vingt lieues à la ronde, pour voir et être Témoins des Marques de ces enfants, de s'instruire de toutes les circonstances qui accompagnent un si rare événement, et s'en retournent chez eux, bien contents de ce prodige surprenant. C'est ce qui a fait l'admiration de tous les Magistrats et Médecins de la Ville de Lyon et particulièrement à Versailles de toute la Famille Royale. Ce dont il a été dressé Procès-Verbal, et la Mère a été pensionnée de deux mille livres de rente. Signé par moi le MARQUIS DE VIVIER.

Permis d'imprimer et distribuer.

Lyon, le 18 février 1784.

BASSET, Lieutenant général de police,

Permis de réimprimer.

Au Bourg Saint And[é]ol,
GUILLERMOND, Consul lieutenant de Maire.

Qu'il y ait dans le récit des faits aussi bien que dans les explications du narrateur (qui n'est pas médecin, cela se voit aisément) des puérilités, des inexacuitudes et de choquantes invraisemblances, sans parler de l'inexpérience du style ou de la naïveté peut-être voulue de la rédaction, ce n'est pas douteux et nous n'avons pas pris la peine de les souligner au passage. Tout au plus remarquerons-nous que le deuxième accouchement est, en réalité, un accouchement gémellaire. Les fœtus appartiendraient à ce genre de monstruosités doubles appelé *diprosopus* ($\deltaις$ = deux ; $\piρόσωπον$ = visage. Cf. *Traité des accouchements*, CHARPENTIER, t. II, p. 491, fig. 525 et 526). Nous aurions, par suite, à compter deux produits conceptionnels fusionnés.

Pour rester dans notre rôle en ce qui touche l'interprétation des faits rapportés, nous nous associons volontiers aux réserves autrefois formulées par DEPAUL sur la plupart des observations du même genre faites au XVIII^e siècle, *lesquelles*, dit cet auteur, *sont souvent fort incomplètes et n'offrent, au point de vue de l'examen des enfants ni des délivres, aucune garantie suffisante.*

Sans rien préjuger de l'authenticité des faits relatés par le « soi-disant marquis de Vivier », la pièce qu'enous venons de reproduire nous a paru mériter une enquête. Les érudits ardéchois, qu'enous avons consultés, ont émis quelques doutes, non sur la réalité des faits exposés, mais sur la personnalité de l'auteur. Il n'y a jamais eu de marquis de Vivier : seuls les évêques de cette petite ville se sont qualifiés jusqu'à la Révolution de comtes de Viviers, et jusqu'à la fin du XVII^e siècle de barons de Largentière. En outre, quelques-uns des noms mentionnés dans la notice, tels Vernis, Hollande, Balerc, Guillermond, ont été considérés par nos correspondants comme suspects ou inexistants soit à Annonay, soit au

Bourg-Saint-Andéol ou à Viviers, à l'époque où aurait eu lieu le singulier accouchement. M. Labrély, archiviste municipal du Bourg, remarque judicieusement à propos du cardinal de BERNIS (originaire de Saint-Marcel-d'Ardèche, à 6-7 kilomètres du Bourg) que ce prélat *avait été nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège en 1769 et qu'il resta à Rome jusqu'à sa mort en 1794, d'où impossibilité pour lui de garantir ces naissances à Annonay.*

Pourquoi, ajouterais-nous, n'a-t-on pas désigné nominativement un seul des médecins dont on a invoqué le témoignage ? Pourquoi le nom de l'imprimeur ne figure-t-il pas sur ce document ? Enfin, dans les recherches que nous avons effectuées nous-même sur les *Aspects médicaux* des nombreux et consciencieux ouvrages d'ALBIN MAZON (1), écrivain des plus recommandables et toujours très averti des choses vivaroises, nous n'avons jamais rencontré aucune mention ni allusion relative à l'événement sensationnel d'Annonay en 1784, tandis qu'il a donné place à la *Dormeuse* (2) de Saint-Marcel-d'Ardèche et à tant d'autres faits susceptibles d'intéresser le médecin.

S'il s'agit d'une mystification, nous nous demandons quels ont pu en être l'origine, les motifs ou le but ? Quelle valeur notamment attribuer aux signes dits de *prédiction* présentés par les produits expulsés ? Il nous semble que, dans la singularité des phénomènes qu'il a si complaisamment énumérés, l'auteur a cru voir surtout un élément de publicité lucrative, un moyen propre à frapper l'imagination populaire toujours avide de merveilleux.

La propagation de la notice a dû être, en effet, assez étendue en son temps, puisque l'exemplaire que nous avons eu entre les mains a été trouvé dans une petite localité de l'ancien comté de Foix, c'est-à-dire assez loin du pays où l'événement relaté se serait produit et où la publication a vraisemblablement pris naissance.

Nous terminerons cette communication en adressant nos remerciements les plus cordiaux à MM. l'abbé Laffitte, Auguste Le Sourd, Robert Labrély, Marcel Béchettoille et le Dr P. Escoffier pour la grande part qu'y ont eue leur obligeance et leur érudition.

(1) *Revue du Vivarais*, sept.-oct. 1928. — A. Mazon (1828-1909), fils d'un médecin de Largentière, avait accompli deux ans d'études médicales à Paris (1846-1848) avant de suivre la carrière du journalisme.

(2) Cas d'hypnose avec phénomènes cataleptiques s'étant reproduits périodiquement pendant plusieurs années consécutives, d'après observation écrite par le marquis de Berois (authentique celui-ci) en 1773 et citée par Mazon dans *Voyage le long de l'Ardèche*, Privas, 1888, sous le pseudonyme de Dr Francis.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier

Dans l'artériosclérose et les stases sanguines.



La *Dioséine Prunier* agit efficacement sur deux maladies reliées par un phénomène commun, l'état du sang ; ce sont : l'artériosclérose et les congestions passives ou stases sanguines.

Donnons d'abord la composition de la *Dioséine Prunier*. C'est un médicament qui renferme nitrite de sodium, fluorure de sodium, formiate, glycéro-phosphate et enfin de la caféine à très faible dose.

On sait que la sclérose artérielle a son point de départ dans l'hypertension, déterminée par les toxines diverses qui imprègnent l'organisme. Or, un des premiers effets de la *Dioséine Prunier* est d'abaisser la tension artérielle. Cette chute de la pression sanguine n'est pas immédiate. Elle se produit lentement, graduellement, en quelques semaines ou mois et elle est durable. La *Dioséine Prunier* atténue ou supprime la plupart des troubles qui accompagnent la maladie : les vertiges si désagréables, les battements artériels, les bruits d'oreilles si énervants, la dyspnée d'effort, l'oppression après le repas. Elle rend la diurèse plus abondante ; fluidifie le sang et en facilite la progression ; arrête ou ralentit la sclérogenèse. La caféine (à très faible dose) est un puissant antispasmodique, qui brise énergiquement les spasmes vasculaires si fréquents dans cet état. La *Dioséine Prunier* constitue ainsi un précieux médicament de l'artériosclérose et nous connaissons de grands médecins qui l'ont toujours sur leur bureau ou dans leur poche.

La *Dioséine Prunier* a des effets tout aussi remarquables dans les circulations défectueuses, congestions passives, stases veineuses. Elle rend les plus grands services dans les états variqueux, et dans les suites de phlébites.

La *Dioséine Prunier* nourrit et fortifie les tuniques vasculaires, grâce à son fluor, décongestionne les parties encombrées, favorise la circulation générale. Elle est sans rivale dans les hémorragies de la ménopause, lorsque celles-ci sont dues à l'engorgement et à la friabilité des vaisseaux utérins. Des spécialistes des yeux nous vantent l'action constante de la *Dioséine* dans les congestions du fond de l'œil.

Qu'il ait affaire à l'artériosclérose ou à une circulation déficiente, le médecin trouve toujours dans la *Dioséine Prunier* un agent thérapeutique de première valeur.

Ephémérides

29 avril 1630



Né le 8 février 1550 à Saint-Maury (Saintonge) d'une famille protestante, Théodore Agricola d'Aubigné fut un fidèle d'Henri IV pour qui il risqua vingt fois sa vie dans les combats. Cependant, autant son esprit mordant que sa fidélité à sa foi religieuse lui valurent sa disgrâce. Il profita des loisirs que celle-ci lui laissait pour écrire une *Histoire universelle depuis l'an 1550 jusqu'à l'an 1601* pleine de détails satiriques piquants. D'autres écrits l'ont davantage sauvé de l'oubli, en particulier, un recueil de sept satires, publié sous le titre *Les Tragiques* et souvent réédité. D'Aubigné mourut le 29 avril 1630 à Genève, laissant plusieurs fils, dont l'un fut le père de Mme de Maintenon.

1530 (27 avril). — Mort de Sannazar, poète italien.

1730 (3 avril). — Enregistrement définitif de la bulle *Unigenitus*.

* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

Les pestiférés de Jaffa. — Dans *Anecdotes de l'Empire et de la Restauration ; Souvenirs tirés du portefeuille de M. le comte Réal*, recueillis et mis en ordre par M. Musnier-Desclozeaux (Imprimerie de Riga, Liège, 1839) est contée l'évasion, en avril 1798, du commodore Smith de la prison du Temple. Ce récit contient cette phrase curieuse faisant allusion aux pestiférés de Jaffa :

Qui sait ! peut-être Sidney Smith se montrera-t-il, un jour, non moins généreux que sir Robert Wilson, venant démentir au bout de vingt ans ce qu'il avait admis et écrit touchant le *prétendu empoisonnement des pestiférés de Jaffa*.

Quel était ce sir Robert Wilson ? — Quelle était la teneur de son pamphlet, qu'il devait démentir vingt ans après ? Enfin, n'existe-t-il pas quelque document relatif à cette « affaire », qui a dû faire du bruit à l'époque ?

Dr F. HABRAN (*Liège*).

Jean Logne. — M. Georges Doutrepont a publié récemment une étude sur *les prénoms péjoratifs*, qui fut analysé dans la *Nation belge* du 26 septembre 1929. L'auteur parle des prénoms qui ont servi à exprimer des *objets* (un Martin-bâton, Anastasie, etc.) ; il en indique d'autres qui s'appliquent à des *types* (Gugusse, Blaise, Margot, Marion, Catin, Péronelle, etc.) ; et, à propos de ces prénoms, il cite ces vers de Scarron :

Et tu voudrais, ne t'en déplaise,
Comme un *Jean Logne*, ou comme un *Blaise*,
Sur l'Hélicon, en idiot,
Te manifester pour un sot,
Pour un Iroquois, un sauvage...

Après les Jacques, il énumère toute la gamme des Jean : Jean-Bonhomme, Jean-foutre, Jean des Vignes, *Jean Logne*, Jean qui rit, Jean qui pleure, Gros Jean, etc. — Celui qui m'intéresse est *Jean Logne*.

Un lecteur de la *Chronique Médicale* pourrait-il me dire : 1° la ou les significations ou acceptations du péjoratif *Jean Logne* ; — 2° l'origine du terme ; — 3° accessoirement de quel endroit des œuvres de Scarron viennent les vers cités plus haut ; — 4° si l'on connaît d'autres passages d'autres auteurs pouvant éclaircir le sens de *Jean Logne* ?

Dr THIRY (*Aywaille-Liége*).

Vers à retrouver. — Quel bon confrère, lecteur de la *Chronique Médicale*, voudra bien me faire connaître de quelle pièce de vers sont tirées les lignes suivantes, qui m'ont été citées de mémoire, à coup sûr de façon inexacte et incomplète ?

*Je voudrais voir dans ma maison,
Une femme ayant sa raison,
Un chat passant parmi les livres,
Des amis en toute saison,
Sans lesquels je ne pourrais vivre.*

D^r O'FOLLOWELL (*Paris*).

Autre curieuse coutume de la région de Lectoure (xxxvi, 99, 187, 271). — Une vieille tradition, qui existe encore, dans les campagnes du Lectourois, veut que, le 2 février, fête de la Purification, — appelée aussi la Chandeleur, — chaque famille envoie, à la messe paroissiale, la personne dont l'absence est susceptible de se faire le moins sentir. C'est, généralement, l'aïeule.

Après l'évangile, l'officiant procède à la bénédiction des cierges. Chaque fidèle tient le sien allumé tandis que le prêtre récite les prières rituelles. Ce cierge est conservé dans la vieille armoire à linge, d'où on le sort pour le faire brûler, au chevet du lit mortuaire, s'il se produit un décès dans la maison.

Mais le cierge en question sert également dans une autre circonstance. Et c'est de celle-ci dont je veux parler. En été, lorsque survient un orage violent, comme le sont ceux que la grêle accompagne, tandis que les coups de tonnerre font tout trembler, que le vent souffle brusquement, en bourrasque, après avoir, bien vite, fermé les portes et les volets, l'aïeule va chercher le cierge bénit, l'allume et le place sur la table, dans le vieux chandelier de cuivre. Toute la famille s'agenouille, s'incline bien bas et suit, avec ferveur, l'aïeule dans ses prières, lesquelles se terminent par cette sorte d'adjuration dite lentement, chaque syllabe bien scandée :

« Baï-t'en, baï-t'en, tempête,
En terro déserto ;
Atchi, lou Hilk dé Diu t'arresto... (1) »

Et comme, à la campagne, il y a, — peu ou beaucoup, — du feu en permanence dans la grande cheminée, surtout si c'est le moment de la préparation des repas, l'aïeule, en terminant sa prière, prend dans la salière, qui sert aussi de siège sous le manteau de la cheminée, une poignée de gros sel et le jette dans le feu. Le crépitement et la flamme verdâtre qui s'élève, joints au fracas des éléments déchaînés, donnent à cette scène un aspect impressionnant...

Pourquoi la poignée de sel dans le feu ? Qui pourrait me donner l'origine explicative de cette coutume ?

LACROIX (*Montluçon*).

(1) Va-t'en, va-t'en, tempête, En terre déserte ; Ici, le Fils de Dieu t'arrête...

Un aphorisme médical. — Quel est le premier qui a prononcé l'aphorisme : *Il n'y a pas de maladies ; il n'y a que des malades ?*
D^r Alexandre CAWADIAS (*Londres*).

La maladie du Président Wilson. — Quelque confrère pourrait-il donner des renseignements sur l'évolution pathologique du président Wilson, maladies diverses et causes de la mort ? Pourrait-il signaler des ouvrages français ou étrangers se rapportant à la question ?

M. EYLAND (*Langon*).

La durée de notre vie. — Sir Humphry Rolleston vient de publier chez G. Doin et C^{ie}, à Paris, *L'Age, la vie, la maladie*.

A propos de l'hérédité de longévité, l'auteur assure, d'après Benjamin Ward Richardson, que les âges additionnés de nos père, mère, grands-pères paternel et maternel, grand'mères paternelle et maternelle, nous donnent, en divisant le total par six, la durée probable de notre vie.

Passons sur la conclusion que l'auteur en tire (p. 29), à savoir que *le conseil à donner à autrui et même à pratiquer nous-mêmes serait de choisir judicieusement nos parents*. La chose doit être aussi difficile en Angleterre qu'en France, et l'on peut supposer que Sir Humphry Rolleston a voulu dire autre chose que ce qu'il a écrit. N'importe. Un lecteur de la *Chronique Médicale* connaît-il les recherches de B. Ward Richardson et pourrait-il nous dire en quelques mots sur quelles statistiques ce dernier a pu établir sa loi de longévité ?

A. MARTIGNAC (*Loches*).

Etymologie. — M. le Dr de Lançon, montrant dans la *Chronique Médicale* de mars dernier (p. 77) que les médecins ont été joués au théâtre dès l'origine de ce dernier, nous a rappelé les mimes grecs. Il y en eut aussi en Italie et ceux-ci, comme ceux-là d'ailleurs, reçurent des noms fort variés, tirés dans certains cas des particularités de leur costume.

Certains donc, portant un vêtement indigène très ancien appelé *ricinium*, furent nommés *mimi ricinati*. Laissons les mimes. Le point qui m'intéresse est de savoir s'il y a un rapport quelconque et lequel entre *ricinium* et *ricinus*.

On sait ce qu'est *ricinus*, tantôt tique surtout du chien, tantôt la plante ricin.

Quant à *ricinium*, les auteurs et les dictionnaires en ont donné des sens assez différents les uns des autres. Je crois qu'il s'agissait d'une pièce d'étoffe carrée, pourpre et à franges, dont on s'enveloppait.

Un confrère pourrait-il me dire le rapport possible, probable, entre *ricinus* et *ricinium* ?

J. ANGLADE (*Toulouse*).

Grossesses de dix mois. — Dans une épigramme votive de Léonidas, une certaine Ambroisie fait à Hithyie l'offrande des bandelettes de ses cheveux et du voile *dans lequel après dix mois de grossesse, elle était accouchée de deux jumeaux*. De même, dans une autre épigramme votive, mais de Persès cette fois, Timaesse consacre à la fille de Latone une tunique, une ceinture et la bandelette, qui soutenait ses seins, en témoignage de reconnaissance, parce qu'elle avait échappé, *après dix mois de grossesse, aux périls d'un accouchement laborieux*.

Comme chez les Grecs, pareille idée se retrouve chez les Latins. Dans ses *Fastes*, Ovide parle à deux reprises des grossesses de dix mois :

Quod satis est, utero matris dum prodeat infans ;

Hoc anno statuit temporis esse satis.

Per totidem menses a funere conjugis uxor,

Sustinet in vidua tristia signa domo.

(*Fastes*, liv. I, v. 33 à 36.)

[C'est assez de dix mois pour que l'enfant sorte du sein de sa mère ; Romulus décida que cette même durée serait assez pour faire une année ; et c'est encore pendant dix mois que les veuves doivent porter le deuil, après la mort de leur époux.]

Annus erat, decimum quam Luna repleverat orbem :

Hic numerus magno tunc in honore fuit,

Seu quia tot digiti, per quos numerare solemus :

Seu quia bis quino fœmina mense parit.

.....

Adsuertos igitur numeros servavit in anno.

Hoc luget spatio fœmina mæsta virum.

(*Fastes*, liv. III, v. 121-124 ; v. 133-134.)

[L'année était finie quand la lune avait renouvelé dix fois son croissant. Le nombre dix était alors en grande estime, soit à cause de nos dix doigts sur lesquels nous avons coutume de compter, soit parce que la grossesse des femmes dure dix mois..]

Romulus choisit ce nombre coutumier pour mesurer l'année, ce nombre qui fixa la durée du deuil des veuves.]

Nul enfin qui ne se souvienne du vers si souvent répété de Virgile (*Eglogue*, V, v. 61) :

Matri longa decem tulerunt fastidia menses.

La durée normale de la grossesse paraît donc avoir été de dix mois chez les Anciens, mais de dix mois lunaires, comme précise Ovide. Cette distinction oubliée a dû, sans aucun doute, être la cause de maintes confusions. En pourrait-on citer quelques exemples ?

J. CASSAN (*Rabastens*).

Réponses.

Clemenceau : — M. R. Cornilleau, en janvier dernier, a esquissé dans la *Chronique Médicale* (p. 2-5) le portrait « médical » de Clemenceau. Permettez-moi de vous signaler l'ouvrage récent (*Le silence de Clemenceau ; M. Clemenceau peint par lui-même*) où M. Jean Martet rapporte, sous forme de dialogues, les traits les plus caractéristiques de la personnalité du médecin-homme d'Etat. Sous la diversité des sujets effleurés, perce sans cesse, agressive, la philosophie désabusée de ce dernier.

D^r Ludovic PARSAC (*Ambialet*).

La rue, plante virginale (xxxvii, 44). — La rue (*ruta graveolens*) est cultivée dans les jardins et potagers, en Pologne, en Sibérie, en Lithuanie.

Elle a différents usages :

1^o Comme plante potagère, « ruta ogrodowa », on la mange, le malin, comme assaisonnement, avec du pain et du beurre.

2^o Elle est associée au mariage. Le jour de leur mariage, les jeunes filles, dans le peuple, ont une guirlande de « rue » verte dans les cheveux. — Mais elle peut symboliser aussi le célibat. L'expression semer la rue (*siać rule*) signifie : ne pas se marier, rester fille.

3^o En médecine populaire, la rue passe pour provoquer les sueurs, éliminer les poisons et préserver des maladies contagieuses.

J. PATOUILLET (*Volnay*).

Ce qu'était le Ζεύς? — Je ne me permettrai pas de dire que la traduction de Palladas, que M. B. Bilot (de Toulouse) a donnée (sans doute d'après M. de Marcellus) est mauvaise, mais on en trouve une différente dans l'édition française de l'*Anthologie*, donnée par Hachette en 1914.

Ce n'est pas sans raison que j'ai attribué aux *poux-crotons* une vertu presque divine; hier, j'en ai mis à un malade, que tient depuis longtemps une fièvre quartée, et le voilà tout à coup qui se porte comme un Crotoniate.

Le traducteur admet en note que Δεύς (sic et sans doute coquille typographique pour Ζεύς) est probablement synonyme de ζῷτων, poux, tique. Il repousse donc, lui aussi, la traduction par jujube, mais son probablement laisse le problème posé.

Th. SIMON (*Paris*).

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 & 5 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.

Origine de la circoncision. — Dans les réponses parues sur ce sujet dans la *Chronique Médicale*, il est curieux de voir citer les auteurs les plus divers et omettre précisément le texte formel de la Bible, qui a institué la circoncision :

Dieu dit à Abraham : Pour toi, sois fidèle à *mon alliance*, toi et ta postérité après toi dans les âges. Voici *le pacte que vous observerez*, qui est entre moi et vous, jusqu'à la dernière postérité : Circoncire tout mâle d'entre vous. Vous retrancherez la chair de votre excroissance ; ce sera un *signe d'alliance entre moi et vous*. A l'âge de huit jours, que tout mâle, dans vos générations, soit circoncis par vous, même l'enfant né dans ta maison, ou acheté à prix d'argent parmi les fils de l'étranger, qui ne sont pas de ta race. Oui, il sera circoncis l'enfant de ta maison ou celui que tu auras acheté, et *mon alliance à perpétuité sera attestée par votre chair*. (*Genèse*, xvii, 9, 13.)

Ainsi la circoncision n'est pas autre chose qu'un *signe d'alliance* ; et c'est ainsi que le comprenait, à sa façon, Tacite, lorsqu'il disait : *Circumcidere genitalia instituerunt* (les Juifs) *ut diversitate noscantur*.

La circoncision était si peu un adoucissement du présumé holocauste des mâles premiers-nés (thèse de M. le Dr Mousson-Lanauze) que, sans tenir aucun compte de la circoncision, la loi de Moïse prescrivait le *rachat* des premiers-nés de l'homme, au moyen d'un don de 5 sicles au prêtre (*Exode*, xiii, 12-13 ; *Nombres*, xviii, 15-16 et xxii, 48-49).

M. Mousson-Lanauze veut aussi que *Iahweh ait aimé les sacrifices humains*, et il s'en réfère au *sacrifice d'Isaac*. Or, ce sacrifice ne fut demandé par Dieu à Abraham que comme la plus terrible des épreuves et Dieu empêcha le sacrifice d'avoir lieu (*Genèse*, xxii, 2, 11-12). La Loi de Moïse est d'ailleurs remplie de menaces et de sanctions contre les Cananéens, adorateurs du cruel Moloch, et contre les Hébreux qui les imiteraient.

M. le Dr P. Noury commet, lui aussi, une erreur, quand il veut que *le meurtre rituel du fils unique Isaac, qui aurait anéanti la race*, se termine *simplement par une circoncision*. Car l'épreuve, imposée par Dieu à Abraham et connue sous le nom inexact de *sacrifice d'Isaac*, ne le fut que *longtemps après la circoncision d'Isaac*. Abraham se circoncit en effet lui-même à l'âge de 99 ans et circoncit son fils Ismaël, alors âgé de 13 ans (*Genèse*, xvii, 24-25) ; et il avait 100 ans lorsqu'il circoncit son fils Isaac, âgé de 8 jours (*ibid.*, xxii, 4-5). Or, lors de l'épreuve, Isaac était un adolescent capable de porter sur son dos les lois de l'holocauste (*ibid.*, xxii, 6).

Je ne voudrais pas, après ces explications déjà longues, insister encore sur les mœurs des chiens et sur l'application que les *Livres des Rois* en auraient faite aux hommes ; mais je crois cependant nécessaire de signaler qu'un phallus et un prépuce font deux, et qu'en hébreu le mot *ārlāh*, prépuce, signifie « excroissance » ; de sorte que, dans cette langue, l'incirconcis *ārēl* est considéré en quelque sorte comme anormal. Moïse qui bégayait, comme on sait, est qualifié de *arul sephāthāim*, incirconcis des lèvres ; et, dans les prophètes, la recommandation célèbre : *Circoncisez vos cœurs !* équivaut à celle-ci : *Purifiez vos cœurs !* — Nous voici bien loin des sacrifices humains.

Armand LIPMAN (Poitiers).



LA CIRCONCISION RITUELLE

(Bois sculpté du xv^e siècle).

Emprunté à *La Chirurgie et la Médecine d'autrefois* par le Dr P. Hamonic
(1 vol. in-8, Malcine, Paris, 1900, p. 115).

Autre réponse. — Je ne suis pas de l'avis de mon regretté ami Letourneau, et je ne puis accepter la manière de voir de mes excellents confrères Mousson-Lanauze et Noury. La circoncision est bien plus vieille que la Bible et même que l'Egypte des Pharaons (Cf. *Arch. prov. de Chirurgie*, 1910). C'est une opération préhistorique ; c'est une opération en rapport avec le culte phallique, qui remonte au Paléolithique.

En Océanie, à l'Île de Pâques, les indigènes pratiquent la circoncision ; et, à l'heure actuelle, leurs couteaux sont encore en obsidienne. Il en est de même aux îles Fidji ; au Rio Franco au Brésil ; sur les bords de l'Orénoque ; chez les Cafres, les Montbutus, etc.

La circoncision ne peut être qu'une *Mutilation rituelle*, en rapport avec une *Initiation*, destinée à faire ressembler l'homme au totem de son clan. La preuve totémique a été fournie par le P. Trilles qui a écrit : *Après l'opération, l'animal (totem) a disparu. On a un homme et il est sacré !*

MARCEL BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

Vir pilosus... (xxxiii, 53). — L'anecdotier de la *Chronique Médicale* a rapporté un mot de Ninon de Lenclos à propos de la réputation de vigueur amoureuse qu'un proverbe fait aux hommes velus. On en prête un autre à Malherbe sur le même sujet. Le poète avait l'âme bonne et les mendiants le savaient bien. Cependant, un jour que, dans la rue, on lui tendait la main, Malherbe, envisageant son homme, le repoussa. Comme un de ses amis s'en étonnait fort : « Eh quoi ! répondit-il ; ne voyez-vous pas ce coquin ? Il est velu de la tête jusqu'aux pieds. *Ergo, aut robustus, aut lascivus.* Si donc il est fort, qu'il travaille ; et s'il est un paillard, je ne dois pas fournir à ses débauches. »

D. MAERTIN (*Lille*).

L'étoile Lucifer (xxxvii, 14). — On lit dans la *Chronique Médicale* du 1^{er} janvier dernier (p. 14) : *Cette étoile a varié avec les siècles par la précession des équinoxes.* — Certes, on connaît des étoiles variables (1), quand ce ne serait que notre vieux soleil ; mais on ne savait pas encore que la Précession des Equinoxes y fut pour quelque chose. Modeste membre de la *Société astronomique de France*, je crois qu'il y aurait lieu de faire part de cette découverte à la docte Société.

Dr CANTENOT (*Dijon*).

(1) « Il existe des étoiles qui, tout en n'offrant aucun caractère qui les distingue des autres, soit par un déplacement apparent, soit par une différence d'aspect dans les télescopes n'en subissent pas moins un accroissement et une diminution d'éclat périodiques et réguliers, qui, dans un ou deux cas, vont jusqu'à une extinction et une reproduction complètes. On les appelle étoiles périodiques, changeantes ou variables. » (Dupinay de Vorepierre, *Encyclopédie universelle*, in-4, Lévy, Paris, 1860, t. I, p. 1172, col. 2). [N.D.L.R.]

L'Ecole de Salerne (xxxvi, 182, 315). — Il a été imprimé en 1917 chez Buschman (en vente chez de Tavernier) une jolie plaquette : *L'Ecole de Salerne*, avec traduction en vers burlesques écrit en 1643. Cette édition serait antérieure à toutes les autres et constituerait une rareté bibliophilique, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire.

D^r P. (Sagher-Liège).

Autre réponse. — Il existe en Belgique une réédition moderne, pastiche de l'ancien, lancée à 550 exemplaires, en 1917, par l'éditeur A. de Tavernier fils, à Anvers, sous le titre :

L'Ecole de Salerne avec traduction françoise en vers burlesques écrit en 1643. — A Anvers et se vendant chez A. de Tavernier fils en la rue dite Katte-veste, N° 54. — MCMXVII.

L'introduction de cette curieuse réédition dit, page 12 :

Nous connaissons plusieurs traductions en vers ; d'abord celle de René Moreau (1625), puis l'édition de Martin (1647), la traduction de Dufour de la Crespelière (1671), celles de Bruzen de la Martinière (1743), de Levacher de la Feutrie (1779), de Pougon (1825), enfin celle de Charles Meaux Saint-Marc (1860). Les deux meilleures traductions en vers sont celles de Levacher de la Feutrie et de Meaux Sainte-Marc.

La traduction en vers burlesques d'un certain M. Martin est peut-être la moins bonne de toutes les traductions françaises, et ce n'est pas à tort que Bruzen de la Martinière dans son épître à Monsieur Daperon, imprimée en tête de sa traduc-

tion, la juge comme suit :

*Depuis six siècles admirée
L'Ecole de Salerne, Ouvrage du bon Sens,
Fut par un plat Boufon enfin défigurée,
Pourroit-on s'étonner qu'après quatre-vingt ans,
Cette informe copie oubliée, ignorée,
N'ait plus aujourd'hui de lecteur ?
Quel autre sort mérite un pareil traducteur ?
Du rimeur goguenard telle est la négligence,
Qu'à moins que du Latin on n'ait l'intelligence,
De son caquet énorme on tire peu de fruit,
Souvent loin de son but la rime le conduit ;
Aux endroits les plus clairs sa Muse ne voit goutte.*

Après quelques autres considérations, l'éditeur cite sept éditions différentes de cet opuscule : Nicolas à Grenoble, 1647, in-12 ; — Hénault à Paris, 1649, in-4^e ; — L'Ecole de Salerne, en vers burlesques et *Duo poemata macaronica de Bello Huguenotico et de Gestis magnanimi et prudenter Baldi (auctore Remigio Billeau)* suivant la copie imprimée à Paris et Leyde, Elzévier, 1651 ; — Antoine Ferrand, à Rouen, 1660 ; — Renault, à Paris, 1664 ; — V^e Nicolas Oudot, à Paris, 1714 ; — Antoine Rafflé, à Paris, avec une épître dédicatoire à Guy Patin, par A. R. sans date.

L'édition reproduite par de Tavernier est un in-12 et est intitulée, dit-il, originellement :

L'Ecole de Salerne ou le Régume de la Santé, traduit en vers burlesques françois par L.M.P. à Lyon 1643 et se vend à Paris chez Tranoys Leblon, libraire.

D^r THIERY (Aywaille-Liége)

Une énigme médico-littéraire (xxxvi, 317). — La phrase de Proust, incriminée par le Dr Dauphin, dont la *Chronique Médicale*, a autrefois parlé et sur laquelle elle revient, a été relevée également dans la *Gazette médicale de Paris* et dans un journal littéraire. Cette phrase est parfaitement intelligible pour les personnes qui connaissent la théorie vertébrale de Goethe, d'après laquelle les os du crâne, épanouissement de la colonne vertébrale, ne sont que des vertèbres transformées ; dès lors, la phrase de Proust s'éclaire et il n'est pas besoin de recourir à OEdipe pour la comprendre.

Dr CARRATIER (Béziers).

Cagots ou capots (xxxvi, 290). — Les *cagots* (ou encore *capots*, *cagous*, *cacoux*, *caqueux*) étaient une race méprisée, disséminée dans les Pyrénées, en Gascogne et sur tout le littoral de l'océan Atlantique. On dit que leur nom venait de *Caas Goths*, ou *canes Gothi*, c'est-à-dire chiens de Goths, parce qu'on voyait en eux les descendants des Wisigoths.

Quelle que soit leur origine, le mépris dont ils étaient l'objet les a souvent fait considérer comme des crétins (d'où le nom de Chrestians) ou des lépreux (d'où leurs autres noms de Géziatins, gésites, gézitanis, etc., dérivés de Giézi, serviteur d'Elisée, qui fut frappé de la lèpre). Ces préjugés expliquent le sort misérable qui leur était imposé par les coutumes et par les lois. Ils ne pouvaient se marier qu'entre eux ; ils n'entraient dans les églises que par une porte séparée ; avaient un bénitier particulier et occupaient des bancs distincts. Quelques prêtres refusaient de les entendre en confession. Ils ne devaient exercer que certaines professions (charpentiers surtout, ou cordiers), en mémoire de la servitude que les Israélites imposèrent aux Gabaonites. Encore ne leur permettait-on de porter que les outils nécessaires à leur profession, à l'exclusion de toutes sortes d'armes. Ils n'étaient pas admis à fournir leur témoignage en justice ; toutefois, la coutume de Béarn accordait à sept cagots la valeur d'un témoin ordinaire. Il leur était interdit de marcher pieds nus sur la voie publique et, s'ils enfreignaient cette défense, on leur perçait les pieds avec un fer rougi au feu. Ils devaient porter sur eux un insigne (patte d'oie ou de canard, symbole de leur caractère immonde).

Ces détails montrent quelle différence essentielle il y avait entre les cagots et les lépreux, mais expliquent également la confusion que les préjugés populaires établirent entre ces deux catégories de malheureux également réprouvés.

Dr BACHELIER (Craponne).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

Le collège Tricquet (xxxvi, 315). — A la date où professait Jacques Dubois, il y avait, sur l'emplacement actuel occupé par le Collège de France et les rues avoisinantes, un grand nombre de collèges et écoles dans lesquels professaient foule de maîtres, les uns éminents, les autres totalement oubliés. Ces établissements étaient des maisons « de cours » où les docteurs venaient, les uns après les autres, enseigner les escholiers fidèles qui les suivaient. Parmi ces collèges, les plus notoires étaient ceux des Trois-Evêques, de Cambrai, de Laon et de Tréguier. Il y a lieu de croire que l'introuvable Tricquet n'est pas un collège particulier, qu'il est né d'une « coquille » de scribe et que Astruc est dans le vrai.

CALDINE.

La maladie de Caligula (xxxvi, 268). — En réponse à la demande de M. Pax, je prends la liberté de lui signaler mon ouvrage : *L'Impero e le donne dei Cesari* (3^e édition, Turin, Bocca, 1927). Dans ce livre, se trouve, depuis la page 274 à celle 290, une étude publiée la première fois, il y a vingt-sept ans, et à peine retouchée dans les éditions successives, sur la maladie et la folie de Caligula. N'étant pas médecin, mon étude est historique. Toutefois, je pense qu'on pourra en déduire quelque conclusion scientifique.

Umberto SILVAGNI (*Monaco*).

Neurotomie du trijumeau au XVIII^e siècle (xxxvii, 69). — L'extrait mis en cause de la *Correspondance* de Grimm se trouve dans l'étude de H. Tronchin : *Un médecin du XVIII^e siècle, Théodore Tronchin, 1709-1781* (in-8°, Plon-Nourrit, Paris, 1906, p. 305-306). L'observation de cette neurotomie du trijumeau ne semble pas avoir été recueillie par la littérature médicale. Il n'y a rien dans les *Mémoires de l'ancienne Académie de chirurgie*, rien dans le *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckoucke, rien dans Vallez. Il faudrait voir les papiers de Louis ; mais où se trouvent-ils ?

Au reste, la neurotomie pour névralgie faciale a été pratiquée avant Louis par le premier chirurgien Mareschal sur une malade dont l'observation a été divulguée par le chirurgien André en 1756.

Dr P. DELAUNAY (*Le Mans*),

**TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE
VARICES — PHLÉBITE**

DIOSÉINE PRUNIER
SPECIFIQUE DES STASES VEINEUSES

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée de liquide au moment des repas.

Frimousse (xxxvi, 287). — L'étymologie de *frimousse* doit être assez difficile à déterminer, puisque Littré, Darmsteter et autres spécialistes hésitent ou s'écartent les uns des autres. N'était cela elle me paraîtrait assez claire.

Eloignons d'abord les mots de *phrylelimouse* ou *phyrlelimouse*, qui semblent des altérations comiques ; il faudrait rechercher les textes et voir s'ils sont d'auteurs sérieux ou comiques, de langue pure ou campagnarde.

Firlimousse, lui, pourrait être l'intermédiaire entre *firmousse* et notre *frimousse*. Ce dernier, qui a toujours le sens de mine un peu fière et ferme, me paraît pouvoir venir de *firmus*-ferme ; la terminaison *ousse*, familiale et un peu argotique, comme frousse dérivé de frisson, serait une sorte de diminutif.

En effet, le mot *frimousse* ne s'applique qu'à un visage d'enfant, de jeune femme. Si *ferme* qu'il soit, le visage d'un poilu ou d'un boxeur ne se verrait guère appliquer le qualificatif de *frimousse*.

Je ne reviens pas sur *phrylelimouse*, mais si le mot *firlemouse*, ou même *phrymouse* se trouvait dans un texte antérieur à *frimousse*, je crois que la preuve de notre étymologie serait faite, *frimousse* ayant dû commencer par *firmousse*. Jusque-là c'est hypothétique.

D^r Georges LEVY (Paris).

Information

Chez nos amis belges.

Dans le courant de cette année jubilaire, la Campine anversoise fêtera le centenaire de deux de nos anciens, qui firent honneur et à la médecine et à la littérature.

Turnhout la capitale, va ériger un monument à son dévoué Dr Renier Snieders, qui édita plus de trente romans et contes, rédigés en flamand avec beaucoup de talent, de charme et d'humour. A citer entre autres : *Op de Pynbank*, *De Hut van Wartje Nulf*, *Het Kind met den Helm*, etc.

La jolie commune de Westmalle, à l'initiative de son bourgmestre, le Dr Cuvelier, apposera, au cours des fêtes du Centenaire de l'indépendance, une plaque commémorative sur la maison natale du Dr Benoît de Bie, auteur de multiples poésies flamandes et françaises et d'une traduction remarquablement littérale et pourtant très littéraire d'une centaine de fables de La Fontaine. Il pratiqua et mourut à Lichtaert, âgé de 54 ans, en 1885.



Chronique Bibliographique

CHATEAUBRIAND. — **Atala et René.** — Texte établi et présenté par GILBERT CHINARD. Un vol. in-8° écu. *Les Textes français*, collection des Universités de France. (*Prix : 18 francs.*)

Cette nouvelle édition très soignée, et pourvue d'une excellente *Introduction*, paraît à une date bien choisie, puisqu'on semble vouloir consacrer au souvenir de la grande période romantique, plus spécialement la présente année, où le drame d'*Hernani* devient centenaire. *Atala* parut au printemps de 1801, *René* un an plus tard. *Atala* eut tout de suite le plus éclatant succès, et qui comporta, comme d'obligation à l'époque, des parodies à la scène. La première se joua aux *Variétés*, quatre mois après la publication du livre. C'était *Ah ! la la, ou le vœu de ne pas danser*. La vogue de *René* fut, si on peut dire, à retardement. Elle ne se développa que dans les premières années de la Restauration, à la veille de la révélation lamartinienne. Dès lors *René* allait devenir, dans l'histoire et dans la légende, le parangon du héros romantique. Il est superflu de rappeler que de belles larmes ont fait répandre ces « épisodes », à combien de beaux yeux. Mais le temps est-il si lointain où *Atala* et *René* ornaient, avec *Paul et Virginie*, *Werther*, *Childe Harold* et les *Poésies* de Musset (et souvent, avouons-le, les *Confessions* de Rousseau) le rayon d'honneur de toute bibliothèque de collégien sentimental, et tous les collégiens, alors, étaient sentimentaux ? Tous pleuraient aux funérailles d'*Atala*. Les accents passionnés, la couleur, éclatante ou désolée, et la large musique de ces courts récits, sont pour nous encore, et sans doute à jamais, des beautés qui émeuvent. L'image de *René* à la chevelure de tempête, et aux regards inassouvis, demeure en nos mémoires. Cependant qu'y résonnent ces magiques accents : « un étang désert où le jonc flétrit murmure... » et « ...une âme telle que la tienne, ô Amélie, orageuse comme l'Océan... » et « La lune prête son pâle flambeau... Bientôt elle répandit dans les bois ce grand secret de mélancolie qu'elle aime à raconter aux vieux chênes et aux rivages antiques des mers ». Peu d'écrivains eurent une influence aussi étendue et aussi prolongée que ce séducteur dédaigneux de Chateaubriand. Sans lui, ni Renan, ni Loti, ni Barrès n'eussent été tout ce qu'ils ont été. (E. Lacoste.)

Dr O'FOLLOWELL. — **Le Médecin de service**, 1 vol. in-8°, hors commerce, Paris, 1930.

Onzième année de cet annuaire du Service médical dans les divers théâtres de Paris, complet et bien conçu, qui peut rendre d'utiles services au corps médical parisien, auquel il est exclusivement réservé.

G. ESPÉ DE METZ. — **J'en appelle au monde civilisé**, (*Lettre ouverte aux Membres de la S. D. N.*) Un vol. de 285 pages. R. Brumauld, Paris, 1930.

Notre confrère s'intéresse au grave problème de la Paix. Avec une chevaleresque générosité, il apporte tout au long de son livre un faisceau de bienfaisantes initiatives. S'il suffisait d'être convaincu, il aurait sans discussion possible la joie d'être écouté... Mais je crains que les confrères de la Société des Nations ne s'en soucient comme d'une guigne. (Jean Séval.)

H. MONSCOURT. — **La Rhinite atrophique et son traitement**, Un vol. in-8° écu, Maloine, Paris, 1930 (*Prix : 20 francs*).

Ce livre ne s'adresse pas seulement au spécialiste. Il rappelle au praticien les moyens de dépister précocement cette pénible infirmité et de la traiter efficacement. La lecture en est agréable, grâce à la clarté de l'exposition et du style. C'est un livre réfléchi, complet, parsemé de vues originales sur la pathogénie de l'affection : un livre utile. (Jean Séval.)

Robert CORNILLEAU. — **Films d'Histoire. Silhouettes et Paysages**. Un vol. in-12. Editions Spès, Paris, 1929. (*Prix : 12 fr.*)

Sous ce titre, notre excellent confrère et collaborateur M. Robert Cornilleau vient de faire paraître une série d'études et de portraits qui, par l'intérêt qu'offrent les sujets traités, comme par le charme du style, plairont à tous les lettrés, et parmi eux, plus spécialement, aux médecins et aux lecteurs de la *Chronique Médicale*. Ceux-ci seront en particulier retenus par des études particulièrement attachantes sur la clinique au service de l'Histoire, et les origines de la Médecine chez les mages. Ils liront aussi avec intérêt les bien curieuses pages consacrées par l'auteur à Mademoiselle de Sombreuil, l'héroïne au verre de sang : — à Laënnec, écrivain politique ; — et à la candidature de Pasteur au Sénat dans son département natal du Jura. C'est la première fois que, sur ces deux derniers sujets, nous avons quelque chose d'inédit.

Sans nous occuper, ici, des opinions de M. Robert Cornilleau, il nous est agréable de constater que nombre de publications, de toutes opinions, ont loué *Films d'histoire* et, dans son auteur, un écrivain dont le labeur intellectuel, actif et varié, mérite de retenir l'attention.

D^r Albert NAST. — **Le Crime du guérisseur**, un vol. in-12, Chelles, 1929. (Prix : 35 fr.)

Pour avoir dénoncé, dans une plaquette vigoureusement rédigée, les exploits thérapeutiques d'un guérisseur, le D^r Nast a comparu devant les juges correctionnels. Les *attendus* de sa condamnation semblent justifier l'accusation qu'il porta, épaulée, ici, par une double préface du D^r Léon Bernard et du D^r Calmette... Et nous pensons que cet accident juridique ne l'empêchera pas de nous donner la suite des aventures de son thaumaturge. (Jean Séval.)

D^r Albert NAST. — **La Statue en délire**, pièce en 4 actes, un vol. in-12. *Les Œuvres représentatives* (41, rue de Vaugirard), Paris, 1929.

Le D^r Gougerot, qui a écrit la préface de cette pièce, déclare que le théâtre est *le moyen le plus puissant de déceler les dangers de la syphilis*. Encore faut-il que les pièces qui visent à atteindre ce but soient jouées ! Celle de notre confrère n'a pas encore affronté l'épreuve de la scène ; et il est permis de penser qu'elle vaut assez pour ne pas courir le risque de l'affronter. C'est, en effet, une pièce honnête, moralisatrice, qui n'aurait sans doute qu'un succès mitigé auprès du public actuel. Notre confrère a parfaitement réussi à montrer le danger social des syphilis ignorées en l'opposant, triomphal, aux avatars qui fondent sur un syphilitique guéri, qui a l'honnêteté d'avouer sa tare passée. (Jean Séval.)

Octave BÉLIARD. — **Les Petits hommes de la Pinède**, un vol. in-12 de la Nouvelle Société d'édition (281, rue Saint-Honoré), Paris 1930. (Prix : 12 fr.)

Dans un domaine perdu des Landes, un médecin, le D^r Dofre, a créé un peuple de nains. Il l'a créé et il le regarde vivre. A s'en tenir à cette donnée, on serait tenté de rapprocher ce récit de tant de savants romanesques dont abonde la littérature. Cependant, quand on a dit de ce roman qu'il appartient au genre du *merveilleux scientifique*, on n'en a rien dit, parce que, dans ce genre ancien et qu'on croit usé, il est original et neuf.

Dofre, en effet, n'est pas le héros du roman. Créateur penché comme un Dieu sur le drame de ses créatures ; il n'en est, en réalité, que le témoin. Le drame est dans son expérience créatrice même ; il est dans la Pensée qui s'éveille dans une humanité réduite et comme vue par le gros bout d'une lorgnette, dans la pensée qui s'éveille et bientôt menace les dieux. Et voici ressuscitée toute l'aventure humaine.

Il faut pour écrire de telles pages plus que les dons du conteur ; il y faut de la science, de l'art et de la mesure. Rien de tout cela n'a manqué à notre confrère, M. le D^r O. Béliard ; et son œuvre intéresse et fait penser tout à la fois.

D^r William NICATI. — **Demain à Thélème**, 1 vol. in-12 aux Editions Quo Vadis (107, rue Paradis), Marseille, 1930. (Prix : 12 fr.)

Cet ouvrage vient d'une bonne intention et d'une âme généreuse. Une esquisse des grandes religions du monde a conduit son auteur à un appel à la paix des esprits et à l'universelle charité des cœurs. En 1928, à Genève, le comité préparatoire d'un *Congrès universel des forces religieuses pour la paix* avait posé cette question préalable : Peut-il être trouvé par les fidèles des religions mondiales un terrain commun sur lequel serait réunie la conférence projetée ? *Le présent écrit y offre une réponse en montrant dans la religion l'élément de commune discipline dont dépendent les mondes et les civilisations, et, dans le don de soi, la vraie définition de la charité impliquée sous le signe conciliateur de la croix* (p. 212).

L'œuvre a deux originalités. La première est que pareille étude soit mise sous les auspices de Rabelais. A défaut d'autres raisons, plusieurs ouvrages antérieurs de M. le D^r W. Nicati sur l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel* peuvent expliquer un tel choix. La seconde est dans la présentation littéraire. L'auteur suppose, dans la vieille faculté de Montpellier, d'imaginaires journées médicales, où les auxiliaires illustres de l'humain Panurge viennent à tour de rôle faire une conférence.

Epistémon, représentant de la science physiologique dans les laboratoires de la Faculté (p. 92) montre que la religion est créatrice, éternelle et divine. — *Xenomanes, professeur nouveau d'anthropologie* (p. 44) rappelle l'autoritarisme religieux des anciens peuples. — *Eudemon, jeune et brillant agrégé sorti victorieux du dernier concours universitaire* (p. 92), dit les tentatives ébauchées pour échapper par l'ascétisme à la servitude. — *Ponocrates, professeur d'hygiène* (p. 122), expose les moyens propres à une bonne organisation de la liberté. — Enfin, *Frère Jean, XXX^e abbé de Thélème* (p. 164), poursuit le récit jusqu'au temps présent et l'anime de gratitude et d'espoir.

La religion, conclut l'auteur, proclame, suprême perspective, l'enseignement de la charité. Allez et le préchez par toute la terre. M. W. Nicati a entendu cette voix et obéi à cet impératif. Il en est venu cette œuvre curieuse, qui mérite d'être lue.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930.

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

37^e ANNÉE

N° 5

1^{er} MAI 1930

Quelques reliques
de Notre-Dame du Puy

Par le Dr BACHELIER.



Les lecteurs de la *Chronique Médicale* n'ont pas oublié la savante étude de M. G. Cany sur l'inscription gravée au chevet de la cathédrale ponote.

*Fons ope divina languentibus est medicina
Subveniens gratis ubi deficit ars Ypocratis.*

Pour notre éminent confrère, ce distique ferait allusion non pas à une fontaine miraculeuse où les malades seraient venus chercher la guérison, mais à l'inépuisable source de grâces et de consolations jaillie du cœur aimant de Celle que les litanies invoquent sous le nom de consolatrice des affligés, *Consolatrix afflictorum*.

La thèse de M. G. Cany a été soutenue avec talent et érudition. Toutefois, il est possible que ses conclusions paraissent devoir être amendées, lorsque nous aurons jeté un coup d'œil sur quelques anciennes reliques de Notre-Dame du Puy. Certaines d'entre elles possédaient, en effet, une vertu thérapeutique universellement connue et très souvent mise à contribution.

C'est surtout à la pierre des fièvres et à la statue miraculeuse que s'adressaient les supplications des pèlerins désireux de recouvrer la santé. Les uns s'étendaient sur la dalle phonolithique et y passaient la nuit, confiants en la promesse gravée tout auprès d'elle :

*Plebs hâc rupe sita fit sans sopore sopita
Si quaeras quare virtus adscribitur arae.*

dont Odo de Gissey a donné la traduction suivante :

*Ceux qui dorment sur cette pierre
D'être guéris ne tardent guère.
Si le pourquoi tu veux savoir
C'est que l'autel a ce pouvoir.*

Les autres invoquaient l'antique statue d'Isis, transformée en Vierge noire depuis un temps immémorial, et leur foi, robuste à transporter les montagnes, obtenait des guérisons extraordinaires et même de véritables résurrections, dont parfois un acte notarié authentifiait les circonstances.

Mais la légende et l'histoire de cette pierre et de cette « ymaige »,

*Que Jhérémie une foys avoit faite
De boy's setin, laquelle étoit brunette,*

seraient peut-être un peu longues à conter. Bornons-nous donc à les signaler sans nous y arrêter davantage.

L'église du Puy possédait d'autres reliques insignes. Suivant la tradition, deux vieillards mystérieux avaient remis à l'évêque saint Vosy et à l'architecte de la première cathédrale, saint Scutaire, deux coffrets resplendissants, garnis de reliques toutes plus précieuses les unes que les autres.

Parmi les restes sacrés dont s'enorgueillissait la vieille cathédrale, se trouvait le très digne couvre-chief ou saint voile de la glorieuse Vierge Marie, duquel furent couverts les membres secrets et honteux de Jésus-Christ, en l'arbre de la Croix. Dans un « Mistère » écrit par Claude Doléson et joué en 1518, saint Scutaire admirait

*... le très digne couvre-chief blanc
Auquel a maintes gouttes de sang,
Dont furent couverts les humains
Secrets de Jésus par les mains
De sa tant doleureuse Mère,
Quant, pour souffrir passion amère,
Fut tout nud estendu en la croix.*

On remarquait aussi une fiole contenant du propre lait de la Vierge Marie (mammis lacte fluente sacris). D'après une



L'ÉGLISE ET LE CLOCHER DE NOTRE-DAME DU PUY

(*Gravure de Jorand d'après un tableau de Fragonard*)



NOTRE DAME DU PUY
détinée d'après nature, celle qu'elle est sous le manteau qui la couvre.

[La Vierge Noire, que nous donnons ici, est tirée de l'ouvrage de MM. Georges et Pierre PAUL, *Le pays du Velay et le Briadois*. La photographie en est due à M. J. de VEYRAC. Nous les remercions de leur obligeance à nous en remettre une épreuve.]

ancienne légende, l'insigne relique fut apportée au Puy par Anator et sa femme Véronique *quae valde familiaris et precordialis amica fuerat beatae virginis Mariae matris Dei.* Ces deux saints époux, qui possédaient aussi des cheveux et les sandales de la Vierge, étaient les fidèles compagnons de saint Martial, avec qui ils évangélisèrent l'Aquitaine.

Notons en passant qu'un autre sanctuaire vellave, la chapelle du vieux château féodal de Chalancon, possède également de ce lait ; mais, sous l'influence du temps, le lait est aujourd'hui desséché et à la consistance d'une pierre assez friable. Un ancien curé de Saint-André de Chalancon m'assurait qu'il s'agissait seulement d'un fragment d'argile, rapporté de la grotte de Bethléem, qui, en se délitant, donnait à l'eau une teinte laiteuse. Il ne m'appartient pas de me prononcer sur ce point.

Mais le trésor le plus rare que contenait un des coffres remis à saint Vosy était incontestablement *le saint prépuce de Nostre-Seigneur.* Cette *chair qui luy fut coupée le jour de la Circoncision* reçut tous les honneurs qu'on imagine. On la conservait dans un reliquaire dont la façon est très ancienne et dont le pied portait cette inscription :

*Circumcisæ caro Christi, sandalia clara,
Ac umbilici viget hic pretiosa caro. (1)*

Claude Doléson, l'auteur du Mystère dont nous avons déjà parlé, célébrait ainsi la divine relique :

*C'est la très digne Circuncision
De Jesu-Christ Nostre Seigneur,
Qui est sur tous autres greigneur
Joyel et de plus noble nature.*

Le Saint Prépuce, dit Odo de Gissey, est fort révéré dans le Puy, particulièrement une ou deux fois l'année à sçavoir les jours de la circoncision et de la dédicace de l'Eglise Nostre-Dame, le uniesme juillet, auquel jour on le porte par la ville en procession solennelle de tout le clergé et des ordres de la ville, les rues d'icelle tapissées et Messieurs les dignitaires, chanoines et choriers de l'Eglise Cathédrale revestus des chappes les plus précieuses, comme au jour célèbre de la feste du sacré corps de Jésus-Christ. Cette procession, qui n'est pas sans analogie avec les anciennes phallophories,

(1) Une autre lecture a été faite du dernier hémistiche : *praecisio cara* ou encore *chara.* Quant aux sandales auxquelles il est fait allusion ici, il s'agit de celles de la Vierge Saint Martial, apôtre d'Aquitaine, avait déposé la première sur l'autel avant même la construction de la Cathédrale ; la seconde y fut plus tard apportée par les Anges.

ne pouvait se faire le premier janvier, à cause de la rigueur de la saison. On y suppléait par une fête qui durait vingt-quatre heures consécutives *pendant lesquelles incessamment, tant la nuit que le jour, l'on chante de belles oraisons, leçons et proses.* Voici d'ux strophes d'un « dictie » ayant trait à cette cérémonie :

<i>Quiescit in qua proprium Jhesu Christi prepucium, Quo fit festum pereximium Auta Dei prefata...</i>	<i>Adesto, dicti prepucii Carmina prosolarit. De coelo data Podii Sunt hic mire cantita.</i>
--	--

Lors de la translation des reliques de la sacristie Saint-Paul à la chapelle Saint-Joseph, le 8 novembre 1643, le prévôt du chapitre, nous dit le chroniqueur Jacmon, tenait *le sainct prépuce de Nostre-Seigneur au désoubz du poille porté par six desdictz chanoines.*

Cependant, les théologiens s'émurent. D'ux graves questions se posaient au sujet de la prépuce : relique. Premièrement, lors de la Résurrection, le Christ n'a-t-il pas dû recouvrer son prépuce ? En second lieu, plusieurs églises prétendent le posséder ; laquelle peut bien avoir raison ?

Sur le premier point, saint Thomas soutenait que l'intégrité de la personne Divine exige la réunion de ses moindres parties. Saint Bonaventure était d'avis que l'absence de prépuce ne pouvait être considérée comme un défaut. Suarez croyait que le prépuce primitif du Christ avait bien pu rester sur la terre, tandis qu'un autre avait instantanément repoussé à l'heure de la Résurrection. Gabrieil émit une opinion ingénue. Une même substance, dit-il, peut occuper plusieurs endroits, et il cite en exemple l'Eucharistie ; il n'est donc pas improbable que le prépuce du Christ soit à la fois au ciel et sur la terre. Et cette réponse avait l'avantage de résoudre du coup, en même temps, le second problème.

Ainsi éclairés, nous comprenons la foi de Mathurin des Roys, prieur de Saint-Didier-en-Velay et arrière-grand-oncle de Lamartine, affirmant avec énergie :

<i>Pour vray et bulle qui en fait la décision Dans ceste église est la Circoncision Du redempteur et sauveur Jésucrist. Qu'est ung joyau le plus précieux du monde.</i>

La vénération que l'on portait à ce fragment de la chair divine ne l'a malheureusement pas empêché de disparaître : aujourd'hui, nul ne sait ce qu'il est devenu ; et, avec lui, ont disparu un grand nombre d'autres reliques, parmi lesquelles nous énumérerons seulement celles que l'on invoquait à l'occasion de certaines maladies ou infirmités.

La stérilité des femmes, quelle qu'en fût la cause, était vaincue par la ceinture de la Vierge :

*Non Veneris cestus, castae sed zona Mariae
Visitur, hac lumbis cincta parit sterilis.*

Cette ceinture passait pour favoriser le travail des femmes en couches. Lacour-Gayet raconte que lors de l'accouchement d'Anne d'Autriche, « on apporta à Saint-Germain-en-Laye, plusieurs saintes reliques et, entre autres, la ceinture de la Vierge gardée à Notre-Dame du Puy, qu'on ceignit à la reine avec prières et cérémonies ». *Mutatis mutandis*, il peut être intéressant de se rappeler que, dans l'ancienne mythologie gréco-latine, Diane, qui avait obtenu des dieux la faveur de rester vierge, présidait elle aussi aux accouchements sous le nom d'*Artemis lucifera*.

Parmi les reliques d'Aaron que l'on voyait au Puy, se trouvait, avec un pectoral et deux clochettes d'or, une ceinture, courroie ou baudrier, également en or, qui était douée de la même vertu que la ceinture de la Vierge, ainsi que l'atteste Médicis : *Par une singularité, en la susdict eglise du Puy, les femmes ençaintes ou que ne peuvent avoir enfants, on les scaint de ce sanglon.* Mathurin des Roys se fait aussi, mais en vers, l'écho de cette croyance :

*Pour parler plus ayant nous auron
Le grand sursent que avoit Aaron
Quant à Dieu il sacrifioit
Et en celluy se confioit
Qui fait miracles quotidiens
A poures, riches et mendians,
Surtout à femmes mariées
Quant sont brehaynes ou ariées
Que n'ont nulle génération,
En le seignant par dévotion,
Fruyt de leur corps si porteront
Dedans l'année et enfanteront...*

L'un des trente deniers qu'avait reçus Judas était remarquable par ses propriétés euviotiques : *il sert beaucoup au soulagement des femmes qui sont au travail d'enfant*, dit Odo de Gissey.

La petite écuelle, dont s'était servi l'Enfant Jésus, joignait au même pouvoir oxytocique une action particulièrement calmante sur les agités :

*Quant Jésus avoit appetit
De boire, quant estoit petit,
Sa coupe y est de fine agathe :
Je vous dis riche qui ne se gaste,
Laquelle faict de grans miracles
A frenetys et démoniacles.*

*C'est un joyau bien triomphant.
Quant femme veult faire enfant,
Et boit dedans, puisque travaille,
A cop est délivré sans faille...*

Enfin, d'autres reliques assuraient la guérison de la surdité ou le soulagement des accès odontalgiques.

*Puis y est, que souvent l'on bayse,
Le bras droit précieux saint Blayse
Aussi le corps de sainte Onzine
Qui est des sours la médecine...
Et pour guérir du mal des dens
Le bras dextre de saint Laurens.*

Tenons-nous-en là. Beaucoup d'autres reliques faisaient aussi des miracles, mais nous n'avons pu préciser en quelles circonstances ni pour quelles maladies.

Ainsi, en dehors des grâces surnaturelles que les âmes pieuses venaient y puiser, beaucoup de malades et d'infirme trouvaient, à l'église angélique, la cure miraculeuse de leurs maux. Par suite, même si l'on admet que l'inscription relevée par le Docteur Cany ne se rapportait pas à une fontaine sainte, il est difficile de supposer qu'elle ait eu un sens purement mystique et figuré. Outre une malicieuse épigramme contre les disciples d'Hippocrate, elle contenait une réclame fort claire en faveur de l'illustre sanctuaire du mont d'Anis. De merveilleux succès attestait l'indiscutable supériorité de la thérapeutique divine sur la thérapeutique humaine. Sans vouloir absolument rejeter l'interprétation de notre savant confrère, on ne doit donc pas refuser à ce distique un sens littéral et concret : aux malheureux pour qui toutes les ressources de l'art médical étaient demeurées impuissantes, le pèlerinage ancien offrait bien, grâce à l'intercession de Marie, une chance suprême de guérison.

Errata. — Deux fautes ont été commises à l'impression de notre numéro de mars dernier. Dans la seconde des *Questions posées (Avantages de naissance)*, nous prions nos lecteurs de bien vouloir lire : Dr Letheule, à Neuilly-sur-Seine.

D'autre part, un de nos correspondants d'Epernay nous signale spirituellement la longévité extraordinaire de l'académicien Méry [p. 77]. Méry mourut, en effet, en 1722 et non en 1772.

**TROUBLES DE LA MÉNOPOAUSE
VARICES — PHLEBITE**
DIOSÉINE PRUNIER
SPÉCIFIQUE DES STASES VEINEUSES
La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée de liquide au moment des repas.

MÉDECINS-POÈTES

La *Chronique Médicale* a encouragé, à plusieurs reprises, ses lecteurs à découvrir parmi nos ainés des Médecins-poètes. En vérité, je n'ai pas découvert *Le Docteur Sacombe, accoucheur, charlatan et poète* (1760-1882) à qui M. J.-P. Ravoux a consacré, en 1925, une thèse de 48 pages (Bordeaux, Imprimerie Samie), et dont, au surplus, la *Chronique Médicale* elle-même a publié, en 1928, quarante vers (xxxv, 284) ; mais j'ai trouvé dans un marché en plein vent un exemplaire dédicacé de la troisième édition *revue, corrigée et augmentée de 3.000 vers* de *La Luciniade, poème en dix chants sur l'Art des accouchements* (in-12, Courcier, Paris, an VII).

Or, ces dix chants peuvent se lire encore, puisque je les ai lus jusqu'au bout ; et il ne manque pas de vrais poètes qui ne m'ont pas permis autant. Accordons toutefois que l'intérêt du sujet y fut certainement pour quelque chose.

Il convient cependant de dire que l'Art des accouchements tient assez peu de place dans le poème. Cet art se réduit pour Sacombe à un très petit nombre de principes, dont le plus important est :

*Que le rapport parfait de l'enfant aux détroits
Ne rend jamais pour lui les bassins trop étroits*
.....
*En effet, de l'enfant la tête assez flexible
Peut franchir un bassin le plus étroit possible.*
.....
*La nature est trop sage
Pour féconder la femme aux dépens de ses jours ;
Quant au bassin, l'enfant le franchira toujours.*

Grâce à cela, *La Luciniade* est surtout un pamphlet contre à peu près tous les accoucheurs en renom du temps ; et c'est peut-être la bonne raison qui fait qu'on trouve encore quelque amusement à la lire. Elle est aussi une histoire des accoucheurs et des accoucheuses, écourtée mais curieuse. Véritablement conçue comme un poème, l'œuvre a sa descente aux Enfers et sa promenade aux Champs Elysées, procédé commode pour loger pour l'éternité tous ceux que l'on déteste et ceux que l'on admire ; mais elle a aussi pour notre agrément foule de petits récits piquants comme celui que la *Chronique Médicale* rappela sur la voix foetale, comme l'histoire de la femme accouchant d'un lapin, ou comme l'aventure que je recopie à votre intention et que je vous envoie :

*Si j'embrassai par goût l'art de la médecine,
L'occasion m'a fait l'élève de Lucine.
Dans ces jours par Bacchus consacrés aux plaisirs,
Je voguais en automne, au gré de mes désirs,*



au g^rn Robin
Lavoisier

*Portrait peint par Boissier, gravé par Moithey.
Autographe (délacé) et signature.*

*Sur ce canal qui, fier des trésors des deux mondes,
 Aux nymphes de Garonne offre en tribut ses ondes,
 Vrai chef-d'œuvre de l'art digne du grand Riquet.
 Deux moines, trois soldats, un jeune freluquet,
 Sept femmes, un abbé, vingt marmots de tout âge,
 D'hommes et d'animaux le bizarre assemblage,
 Offroit à mes regards, dans ce vieux coche-d'eau,
 De l'arche de Noé le fidèle tableau.
 Les moines marmotoient tous bas leurs patenotes,
 Nos trois soldats juroient au nez des bons apôtres,
 De son côté le jeune et galant freluquet,
 Des femmes aiguisoit, provoquoit le caquet.
 Enfin, des vingts marmots les pleurs, les cris de joie
 Mêlés aux cris aigus des canards et d'une oie,
 Causoient un tel vacarme, un tel bourdonnement,
 Que sur nous le tonnerre eût grondé vainement.
 Cependant en un coin, l'abbé morne et tranquille,
 Sous son vaste manteau paroissoit immobile ;
 Parfois il sourioit, mais d'un air affecté.
 « De quelque noir chagrin vous semblez agité ?
 Lui dis-je ; à la douleur votre cœur est en proie.
 — Ah ! je prends peu de part à la commune joie.
 J'éprouve en ce moment les plus vives douleurs. »
 Dans ses yeux, à ces mots, je vois couler des pleurs.
 « Dieux ! je meurs, disoit-il tout bas à sa compagne ;
 Sortons, viens respirer l'air pur de la campagne.
 — Disposez, dis-je alors de mes faibles secours ;
 J'ai de l'art de guérir suivi les premiers cours.
 — Ayez pitié, Monsieur, de ma triste infortune.
 Je suis... Mais écarterez cette foule importune ».
 Moines, femmes, soldats, chacun prend son parti.
 On se foule ; on se presse ; on sort ; on est sorti.
 Restés seuls, sur le dos Monsieur l'abbé se couche,
 Et soudain, le dirai-je ? ô surprise ! il accouche
 D'un fils qui de sa mère avait les doux attraits.*

Certes, il ne suffit pas, pour être un grand poète, que :

*Apollon, dieu des vers, dieu de la Médecine,
 M'ordonne de chanter l'art heureux de Lucine ;*

mais enfin, si Sacombe n'estropia pas plus de parturientes qu'il n'estropie de vers, il ne fut pas un accoucheur sans mérite.

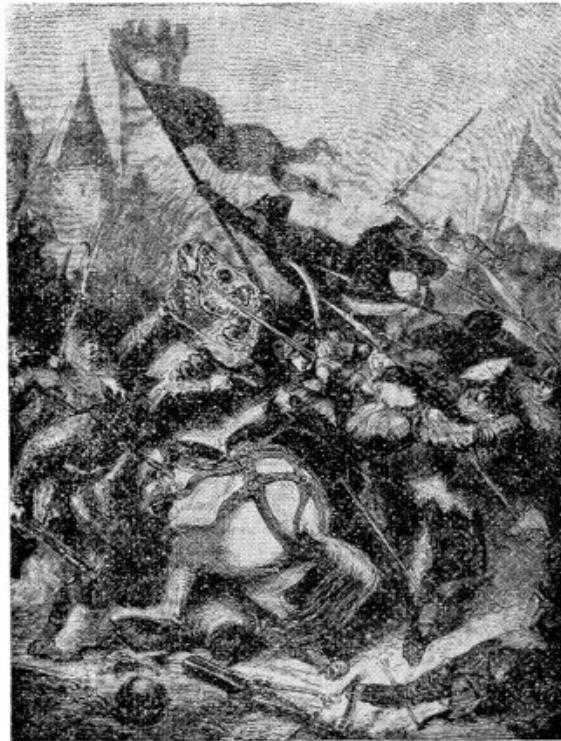
D^r DE LANÇON (Paris).

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ETAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Ephémérides

24 mai 1430



Compiègne était assiégée. Le 24 mai 1430, Jeanne d'Arc sortit avec 500 hommes d'élite pour chasser les Bourguignons du village de Margny et couper ainsi les lignes assiégeantes. L'attaque fut chaude et d'abord victorieuse ; mais des renforts venus de tous côtés aux ennemis jetèrent la panique parmi les nôtres. Ce fut la fuite pour le plus grand nombre, une retraite glorieuse seulement pour quelques-uns, restés autour de Jeanne. Quand ceux-ci atteignirent Compiègne, les ponts-levis étaient levés ; nulle sortie ne fut tentée pour dégager les vaillants. Bourguignons et Anglais se ruairent sur Jeanne ; un arche picard la saisit par son habit et la fit tomber de cheval. L'héroïne était prisonnière.

La Médecine des Praticiens

Le Sirop Coclyse.

Nous avons, à différentes reprises, appelé la bienveillante attention de nos lecteurs sur le « *Sirop Coclyse* » contre la coqueluche et la toux nerveuse.

Comme nous l'avons écrit, notre prétention n'est pas de présenter un nouveau remède qui guérisse radicalement la coqueluche, mais simplement un remède qui l'atténue et fait de cette maladie, qui aurait pu être grave, une affection bénigne.

Il résulte, en effet, des attestations flatteuses qui nous sont parvenues (nous les tenons à la disposition de nos lecteurs), que notre produit a pour premier effet de diminuer rapidement les quintes en nombre, en intensité, en durée. Les vomissements alimentaires, d'autre part, deviennent l'exception, ce qui permet le maintien d'un bon état général. De ce fait, toute complication se trouve le plus souvent évitée.

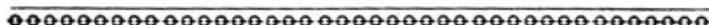
Enfin, de goût très agréable, le « *Sirop Coclyse* » plait aux petits malades ; et, comme il n'a aucun composant toxique, son absorption ne présente aucun danger.

Permettez-nous, enfin, de rappeler, que, composé exclusivement de simples (safran, cannelle, rose), traités par des procédés spéciaux, le « *Sirop Coclyse* » doit son action aux puissants antiseptiques et antispasmodiques de ces végétaux, ainsi qu'à leurs tanins et à leurs essences très actives et décongestionnantes, qui assèchent le catarrhe des voies respiratoires.

MODE D'EMPLOI

Nourrissons	5 cuillerées à café par 24 heures.
Enfants au-dessous de 8 ans .	7 — à dessert —
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7 — à bouche —

Le « *Sirop Coclyse* » doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.



LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

¶ Du *Figaro* du 12 octobre 1929, p. 3 (*Extrait d'un discours de M. le Ministre des Travaux publics*) :

Les passages à niveau, qui, sur les routes à grand trafic, constituent de véritables guillotines, sont au nombre d'environ 3.000. Leur suppression représente une dépense de 2 à 3 milliards. Avec 2 à 3 millions par an, en dix ans on en verrait le bout.

Il y a sans doute une arithmétique spéciale à l'usage des Ministres.

¶ Du très intéressant ouvrage de M. Boillot, *Un officier d'infanterie à la guerre*, Paris, 1917, p. 16, extrayons ce billet dont la gravité et la concision tout officielle font peut-être mieux saillir l'humour :

Au maréchal des logis D...

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en réponse à la lettre où je lui rendais compte de votre plainte au sujet des hommes se baignant nus. M. le capitaine M. m'a adressé le 11 courant la réponse suivante : Reçu plainte, parties saisies, couperai court affaires. » — X, le 13 juin 1915.

¶ Du *Monde Colonial illustré*, n° d'août 1929, p. 220, à propos de Madagascar :

Le pays souffre, quant à l'état sanitaire depuis le cyclone d'un flux grippal et d'entérites longs à vaincre. La raison en est sans doute à l'origine de l'absence d'oxygène dont souffrait l'air atmosphérique par suite de la pénurie des feuilles et des débris végétaux, qui, tombant dans les cours d'eau, se sont décomposés et ont développé des miasmes putrides qui ont pollué les eaux si nécessaires ici pour la consommation, mal qui tend à diminuer et qui permet d'entrevoir un réveil heureux pour le pays.

C'est limpide !

¶ Du supplément au *Phare Médical*, n° de novembre 1929 :

Occasions diverses. — 1358 : *Cantatrice, membre de l'Union des Maîtres du chant français. 1^{er} prix de chant. 1^{er} prix de piano.*

¶ De *L'Eclair*, journal quotidien du Midi, n° du 15 octobre 1929.

Découverte d'un fœtus. — *Dimanche soir, un fœtus comprenant deux jumeaux du sexe féminin a été découvert dans le couloir d'un immeuble de la rue Fondère. Les constatations ont été faites par le Commissaire de police du 1^{er} arrondissement et par M. le Dr X. Une enquête est ouverte.*

Et le lendemain :

M. le Dr X, chirurgien-chef de l'hôpital, a procédé à l'autopsie d'un fœtus de deux jumelles découvert hier. Le praticien a déclaré que les deux jumelles étaient viables. L'enquête continue.

* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

Un curieux centenaire. — La mode est aux centenaires. Tout de même la mode exagère parfois. Témoins cette information que publiait le journal *La Liberté* dans un numéro de février dernier :

Le centenaire du vinaigre. — On doit célébrer prochainement le centenaire de l'inventeur du vinaigre Nicoder Maceti. C'est du moins une circulaire, envoyée à tous nos parlementaires, qui l'affirme.

Est-ce une mystification du genre de celle d'Hégésippe Simon ? La questure de la Chambre en a ainsi jugé. Ce nom de Nicoder Maceti, qui rappelle Nicodème et.. acétique, l'a mise en méfiance. Et elle a jeté le cri d'alarme.

Mais de Perpignan, où doit avoir lieu la cérémonie, on proteste que Nicoder Maceti a bien existé et que le mérite lui revient d'avoir doté l'humanité de cet excitant liquide dont la gloire est inséparable de celle de la salade.

Qui croire ? En tout cas, la questure de la Chambre a assumé là une grande responsabilité...

Il semble qu'il y aurait une intéressante thèse à faire : *Sur les reliquats de candeur insoupçonnée chez les journalistes.*

En attendant, la question peut se poser de l'origine de cette incroyable information. Un confrère perpignanais pourrait-il, et voudra-t-il, nous dire comment sous son beau ciel le merveilleux canard a pris naissance ?

Al. BOULON (Paris).

Origine d'une légende canine. — Désolés d'être les esclaves des hommes, les chiens, un jour, envoyèrent à Jupiter une délégation chargée de demander quelque amélioration à leur sort. Parvenus dans l'Olympe, introduits devant le Maître des Dieux, effrayés par les éclairs de la foudre et les éclats du tonnerre, les délégués se laissèrent aller. Une odeur se répandit fort désagréable, et les chiens aussitôt furent jetés à la porte avec défense de revenir sous peine de mort.

Retournés penauds sur la terre, ils rendirent compte de l'insuccès de leur mission, de l'expulsion dont ils avaient été l'objet et de ses motifs, mais ils ne dirent mot de la défense de retour qui leur avait été faite. Aussitôt, la gent canine décida une seconde ambassade ; mais, par précaution, on bourra d'aromates et de parfums l'orifice postérieur des délégués nouveaux. Ils partirent : mais on ne les revit plus... Et c'est depuis ce moment que toutes les fois qu'un chien en rencontre un autre, il se précipite pour sentir si cet inconnu n'est pas un des délégués d'autrefois enfin revenu.

Je ne me souviens pas quel vieil auteur a raconté cette légende. Un de nos savants confrères voudra bien sans doute me le dire et m'en découvrir l'origine.

D^r J. HERCK (*Clelles-en-Trièves*).

Malebranche était-il gaucher? — Dans le portrait de Nicolas Malebranche publié par la *Chronique Médicale* de février dernier (p. 35), le philosophe tient la plume de sa main gauche. Était-il infirme de sa main droite ? Était-il gaucher ? Ou n'est-ce qu'une fantaisie du dessinateur ?

Dr J. SÉVAL (*Astaffort*).

Les précurseurs (?) de Pasteur. — Dans les premiers numéros de *La Lune Rousse*, journal satirique et politique publié à Paris, depuis le 10 décembre 1876, et où le magistral caricaturiste André Gill publia de si savoureuses « charges », on peut lire la curieuse annonce suivante :

Rage. — M. Lebeau, médecin-vétérinaire, qui fit en 1875 des expériences sur la Rage, est le seul aujourd'hui qui en possède le Remède préservatif. Les personnes mordues peuvent donc s'adresser de midi à 2 heures, rue Duphol, 25.

Quel lecteur érudit de la *Chronique Médicale* nous donnera, sur ce M. Lebeau, des renseignements ? Quel remède, quelle méthode étaient employés par ce médecin-vétérinaire pour guérir la rage dix ans avant l'immortelle découverte de Pasteur ? A noter le sens donné par l'annonce à l'adjectif *préservatif* qui a le sens de : *curatif*, et ne signifie pas *préventif*, *prophylactique*, puisqu'il s'agit de traiter des personnes « mordues » (sous-entendu par des chiens enragés.)

Enfin, vu la causticité de la *Lune Rousse*, et le fait que ce journal devait compter avec Dame Anastasie, féroce à ce moment, cette bizarre annonce ne cache-t-elle pas une allusion politique ? La rage dont il est question ne serait-elle pas alors extra-médicale ? La parole est aux chercheurs...

Dr Victor TRENGA (*Alger*).

Foyers primitifs et dissémination de la fièvre jaune. — Le regretté Dr Gouzien avait schématisé la marche du fléau en les termes suivants : « Né du littoral mexicain et antillais, il prit ultérieurement deux directions principales, l'une suivant la côte brésilienne jusqu'au delà de Rio-de-Janeiro, naguère un des principaux foyers d'endémicité, l'autre par-delà l'Amérique centrale, longeant le littoral ouest de l'Amérique du Sud, et formant des foyers en Colombie, en Equateur (Quito, Guayaquil), au Pérou (Lima), au Chili (Valparaiso). Une troisième branche, issue de la même souche, remonta la côte est de l'Amérique du Nord, débordant la Floride, contaminant Philadelphie, Boston, New-York même, qui, à dater de 1702, fut, à maintes reprises, visité par la fièvre jaune. »

Pour vraisemblable qu'elle paraisse, cette conception n'est cependant pas rigoureusement établie. Des lecteurs de la *Chronique Médicale* pourraient-ils m'indiquer des textes établissant l'origine américaine du typhys amaryl et sa propagation ultérieure au territoire africain ?

Dr A. PETTIT (*Vanves*).

Réponses.

Médecins-Poètes. — La Société des Médecins littérateurs, fondée en 1913, compte un très grand nombre de médecins-poètes, quelques-uns doués d'un véritable talent, consacré par d'importants prix littéraires. L'idée d'une Anthologie des Médecins-Poètes, qui exprime la Chronique Médicale de mars dernier, est mienne depuis longtemps, et je compte la mettre prochainement à exécution. Aussi serais-je heureux que les poètes, sans doute nombreux parmi les lecteurs de la Chronique Médicale, qui désireraient figurer dans cette Anthologie, m'envoient une centaine de vers, en plusieurs poèmes, afin de me permettre un choix. (Adresse : Revue mensuelle, *Epidaure artistique et littéraire*, 23, cours de la Liberté, à Lyon.)

D^r J. GIULIANI (Lyon).

Rabelais à Chartres et la Maison du Saumon. — Je crois peu probable un séjour de Rabelais à Chartres, et M. H. Villain a donné d'excellentes raisons d'en douter. En revanche, je ne m'accorde pas avec lui quand il fait de la fameuse *Maison du Saumon*, la demeure de marchands de poissons de mer, car il existe là au moins six autres sculptures, qui ne cadrent pas du tout avec cette idée. En effet, on y voit, en dehors du Saumon, une JUMENT ; une TRUIE, qui fait songer à la Truie qui file de Cluny ; des ACANTHES ; une VIGNE en arbre ; des statues humaines (*Ange et Saint*). Or, quand on connaît le Symbolisme vrai de cette Truie et de la Jument, il est aisé de trouver une autre explication. J'insiste sur cette *Truie qui file* et sur cette *Jument* (en ces matières, il s'agit toujours du sexe *feminin*), qui se trouvent en haut et à droite. Ces deux animaux représentent le Pôle dans la Grande Ourse. Les autres figures, y compris le *Saumon*, sont des symboles du Soleil, de l'Equinoxe, dont le *Saint* est la Christianisation.

D^r Marcel BAUDOUIN (Croix-de-Vie).

Sotirella parva (xxxvi, 17, 237; xxxvii, 71). — J'arrive un peu comme les carabiniers ; en tout cas, après M. le D^r Maxime, qui a donné à la *Chronique médicale* la formule cherchée. Je ne puis donc apporter qu'un complément d'informations bibliographiques. M. le D^r Maxime a emprunté sa formule à Johann Zwelfer dans *Pharmacopeia augustana reformata*, 1653. Or *Sotirella para* a paru, depuis, dans d'autres Pharmacopées. Je viens de la retrouver p. 52 de *Pharmacopeia argendoratensis*, édit. in fol. J. R. Dulsscker, 1725 ; et p. 170 du *Dispensatorium regium et electorale borusso-brandenburgicum* de E. Fagin, édit. in fol. C. F. Jungnolli Erfordiae, 1734.

ROTEL (Paris).

Serment et salive (xxxvi, 47, 48, 49, 50, 76, 77, 78, 133). — Sous ce titre, nombreux ont été, l'an dernier, les correspondants de la *Chronique Médicale* qui lui envoyèrent des communications, touchant, à la vérité, moins les rapports de la salive et du serment, que le rôle religieux ou magique de la salive. Permettez-moi de vous envoyer, sur ce sujet, ma modeste contribution ; elle est tardive ; elle sera très courte ; ce n'est qu'un détail.

Les Esséniens avaient conçu l'opposition du bien et du mal comme celle de la droite et de la gauche. Il en vint, chez eux, une défense dans laquelle salive et imprécations se trouvent une fois de plus rapprochées. Il était interdit, en effet, aux Esséniens de prononcer des imprécations en se tournant du côté droit ; il leur était interdit aussi de cracher à droite.

A. MARTIGNAC (*Loches*).

Autre réponse. — Il n'est peut-être pas trop tard pour revenir à cette question et rapporter deux textes curieux.

Le premier est un épisode très caractéristique de ce chef-d'œuvre du roman rustique, *Jacquo le Croquant*, d'Eugène Le Roy. Une nuit, la pauvre mère de Jacquo l'a conduit devant le château du Comte de Nansac, qui a causé la perte de Martissou.

« Mon drole, ton père est mort là-bas aux galères, tué par le monsieur de Nansac : tu vas jurer de le venger ! Fais comme moi ! — Et suivant le rite antique des serments solennels, usité dans le peuple des paysans du Périgord depuis des milliers d'années, elle cracha dans sa main droite, fit une croix dans le crachat avec le premier doigt de la main gauche, et tendit la main ouverte vers le château. — Vengeance contre les Nansac ! dit-elle trois fois à haute voix. — Et moi je fis comme elle, et je répétais trois fois : Vengeance contre les Nansac ! »

L'autre texte, de signification différente, est un trait de Diogène le Cynique, rapporté dans Galien (*Exhortation à l'étude des arts*, viii.)

« Mangeant un jour chez un homme dont l'ameublement était parfaitement disposé, mais qui n'avait pris aucun soin de lui-même, il toussa comme pour cracher, et, promenant ses yeux autour de lui, il ne cracha sur aucun des objets avoisinants, mais sur son hôte lui-même ; comme celui-ci lui reprochait avec indignation sa grossièreté, et lui en demandait la cause : Je n'ai rien vu, dit-il, dans cette chambre, d'autant sale que le maître de la maison : les murs sont ornés de belles peintures ; le pavé est formé d'une mosaïque de grande valeur, qui représente les images des dieux ; tous les ustensiles sont brillants et propres ; les tapis et le lit sont merveilleusement travaillés ; je n'ai vu de sale que le maître de toutes ces choses ; or, la coutume générale est de cracher sur ce qu'il y a de plus abject. »

Nous avons reproduit la traduction de Daremberg, qui note que Diogène Laërce raconte le même trait mais avec moins de détails, et qu'en un autre endroit il attribue à Aristippe une conduite semblable.

D^r E. LACOSTE.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

Huchage campagnard. — La huchage, en rase campagne, est bien connu en Vendée ! Mais il est chanté, et s'applique à une tout autre idée que celle indiquée par le Dr Bouffandeau pour la Saintonge. On en trouvera la preuve dans l'ouvrage de Jérôme Bujeaud sur les *Chansons poitevines et saintongeaises* et dans celui de Tréburg sur les *Chansons vendéennes*. Nos paysans huchent pour toutes sortes de raisons. Mais je n'insiste pas, car ce serait sortir de la question du huchage *conceptionnel*, qui est très spécial.

D^r MARCEL BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

La rage en 1780 (xxxvi, 41). — Sous ce titre, M. Molinéry a posé, l'année dernière, dans la *Chronique Médicale* une question restée jusqu'ici sans réponse. Ceci n'est qu'une réponse à côté, car je ne puis dire ce qu'il advint des projets prêtés au lieutenant de police Le Noir. Mais une trouvaille que j'ai faite s'applique à souhait au titre de la question. J'ai trouvé en effet une brochure in-12 publiée par Didot : *Recherches sur la rage* de M. Audry. Elle prétend résumer tout ce qu'on savait, quand elle parut, de la prophylaxie et du traitement de la rage. Son intérêt est double, du point de vue particulier où nous sommes placés : 1^o l'étude de M. Audry porte la date de 1780 ; 2^o l'ouvrage est dédié à Le Noir. Peut-être que, à le parcourir, M. Molinéry trouvera ce qu'il cherche.

H. VILLAIN (*Chartres*).

Un curieux centenaire. — Voici l'histoire de l'illustre Nicoder Maceti. — Dès l'ouverture des fêtes du Carnaval, *L'Indépendance*, journal local, fit un grand tra-la-la au sujet de l'érection d'un buste à Nicoder Maceti, afin de fêter le centenaire de celui qui, le premier, disait-on, fit du vinaigre. Cette histoire parut drôle à tout le monde, mais, pour ma part, je ne m'y étais guère arrêté. Je l'avais déjà oubliée quand parut l'information de *La Liberté*. A cette lecture, je mesuis précipité au Parc pour voir jusqu'où avaient été poussées les choses.

Non loin de la cage aux aigles, vide en ce moment, s'élevait le socle destiné au buste. L'endroit était choisi d'amusante façon. Mais il n'y avait que le socle. Le jour où la grande cérémonie d'inauguration devait avoir lieu, il tombait un vrai déluge et le projet fut ainsi dans l'eau. On dit aussi que la Préfecture avait opposé son *veto* à pareille farce.

Nous avons, ici, une société dite des trézaux, composée de jeunes gens et de jeunes filles, qui de temps en temps jouent la comédie. Cette fois, les gais lurons avaient imaginé une cavalcade d'envergure et *l'Indépendant* s'était prêté à cette mystification. Ce beau projet avait au moins le mérite d'attirer l'attention sur la région et sur ses vins. Il fit du bruit ; mais le torrent d'eau dont nous fûmes gratifiés l'a emporté. Voilà toute l'histoire.

Paul BAQUÉ (*Perpignan*).

Le baron de Beausoleil (xxxvi, 315). — L'histoire du baron de Beausoleil est une histoire authentique, mais qui semble tenir du roman feuilleton.

Le cardinal de Richelieu qui, de son temps, voulait aussi revaloriser la France, avait appelé à lui deux personnages que l'on désignait sous le nom de *L'Allemand*. C'est ainsi que les dénommés d'ailleurs l'abbé de Vallemont dans sa copieuse étude des baguettes, *L'Allemand* était le ménage du Chastelet. Le mari, prénommé Jean, était un ancien inspecteur des mines des Etats Romains, depuis commissaire général des mines de Hongrie, ensuite baron de Beausoleil. La femme se dénommait Martine de Bertereau, était d'origine allemande, et avait parcouru toutes les contrées de l'Europe où elle avait, dit-on, fait merveille dans la découverte des sources, des mines, des trésors.

Attirés en France par Richelieu, autorisés par le marquis d'Effiat, surintendant des Finances, le baron et la baronne de Beausoleil voyagèrent par toutes nos provinces, et les prospectèrent par les moyens qui leur étaient particuliers.

Mais si l'administration d'alors leur donnait des facilités et accommodements, elle ne leur donnait point de viatique. C'est donc avec leurs propres deniers que Dame Martine et son mari travaillaient à l'enrichissement de la France. Ils s'y ruinèrent, ou presque, dépensant plus de trois cent mille livres. Mais ils découvrirent plus de 150 mines sur le territoire : gisements d'or, d'argent, de plomb, de cuivre, de zinc, d'antimoine, de charbon, de soufre et de fer.

Le couple était venu en France en 1626. Six années plus tard, il rendait compte de ses travaux dans une audience privée que lui accordait le roi Louis XIII. Ce fut un grand étonnement à la Cour et à Paris. Martine offrit alors au Cardinal de faire exploiter à ses frais les mines découvertes. Le premier ministre ne répondit pas tout de suite. Il ne répondit même pas du tout.

Lassée d'attendre, Martine publia un ouvrage mi-scientifique, mi-satirique intitulé *La restitution de Pluton à Son Excellence*. L'ouvrage parut en 1640. Le Cardinal feignit de l'ignorer. Mais peu après, une rumeur, d'abord vague et qui alla en se précisant, accusa *L'Allemand* de sorcellerie. A son tour, le couple resta sourd. Cependant, l'autorité religieuse et l'autorité judiciaire intervinrent. Le ménage du Chastelet fut surveillé, dépouillé de ses instruments de travail, des pierres et métaux précieux qu'il avait recueillis, puis de tous ses biens, et enfin emprisonné, Beausoleil à la Bastille, Martine à Vincennes.

Dans son *Traité de la baguette*, l'abbé de Vallemont donne de nombreux détails sur Beausoleil et sur Martine. L'édition hollandaise de 1728 est illustrée de leur portrait peut-être apocryphe. D'autre part, dans son numéro du 28 mars 1913, *Excelsior* donne quatre portraits de baguettisants anciens et parmi eux celui de Beausoleil ; mais je ne sais l'origine de ce document iconographique.

CALDINE (Paris).

La Bourriqu à Robespierre (xxxviii, 43). — La « Bourrique à Robespierre » s'appelait Henriot et était chef des canons des sections de Paris. Henriot, qui était le bras droit de Robespierre, avait été surnommé sa bourrique : et, comme Henriot aimait le vin et qu'il était toujours saoul..... D' CORTOUX (*Roanne*).

Autre réponse. — D'après le général du Barrail (*Mémoires*, vol. VI), cette appellation était appliquée par le peuple au général Henriot (1761-1794), un fidèle de Robespierre. La plupart des historiens ont fait de cet Henriot un sac à vin, un pandour toujours ivre. Savoir ? En tout cas, nous possédons de lui des ordres du jour adressés à la population parisienne, ordres du jour pleins de bon sens, écrits dans un style imagé et très original.

Dr CART (*Paris*).

Autre réponse. — La réponse à la question posée par M. le docteur Coudray dans la *Chronique Médicale* du 15 février se trouve dans le tome III du livre de Lenôtre : *Vieilles maisons, vieux papiers*.

Que veut dire l'expression : Saoul comme la bourrique à Robespierre ? M. Lenôtre y répond dans le chapitre si savoureux qu'il consacre à Henriot, commandant général des forces parisiennes durant la Terreur. On y lit :

1^o « Le général... se plaisait à parcourir Paris sur un cheval qui n'était pas, comme on peut le croire, un pur sang. Ces chevauchées lui avaient valu, en raison de son dévouement à l'Incorrigeable, le surnom de Bourrique à Robespierre ».

2^o « La vie publique d'Henriot, c'est le néant : elle ne comporte que deux journées, le 2 juin 1793 et le 9 thermidor de l'an II. On a dit qu'au 2 juin, le commandant général était pris de vin ; on assure qu'il était ivre mort au 9 thermidor ».

C'est peut-être dans ces deux passages que se trouve l'explication du proverbe.

G. JUSSEAUME (*Paris*).

Louis-Nicolas Vauquelin (xxxvi, 290 ; xxxvii, 20, 47). — Voici quelques renseignements en réponse à la question posée dans la *Chronique Médicale* et concernant la date et le lieu de la mort de ce chimiste.

Vauquelin est né le 16 mai 1763 à Saint-André-d'Hébertot, département du Calvados, arrondissement de Pont-l'Évêque, canton de Blangy, dans une chaumière que le crayon des dessinateurs de l'époque romantique a popularisée.

En 1829, Vauquelin voulut revoir son pays, pensant que l'air natal serait favorable au rétablissement de sa santé depuis longtemps altérée. Il y reçut l'hospitalité de M. Duhamel, maire de la Commune et propriétaire du Château d'Hébertot. Ce château, du xvii^e siècle, est dans une situation magnifique au milieu d'un vaste parc, avec tous les agréments qui faisaient le charme des pro-

priétés de cette époque. Il avait appartenu autrefois au chancelier d'Aguesseau, puis à sa veuve Françoise-Marthe-Angélique de Nollent.

Dès le début de juillet 1829, Vauquelin était installé au château d'Hébertot et, le 12 de ce même mois, il écrivait à Mme Duhamel :

Madame

Si les Dieux m'avaient donné les talents d'Horace ou de Virgile, je vous aurais adressé, en reconnaissance de vos bienfaits, quelque ode ou quelque pièce de poésie dont vous êtes un si digne sujet. Privé de ces dons divins, je ne puis vous offrir, que le résultat d'un travail grossier, mais dont l'hommage, que je vous prie d'avoir la bonté d'agréer avec indulgence, est pur et sincère,

Vauquelin

Cet écrit était accompagné d'une notice sur les Marnes du Calvados.

Une amélioration très sensible s'était produite dans son état et un heureux rétablissement était prévu lorsqu'une rechute, qui fut la suite d'une promenade à cheval par un temps pluvieux, empira la maladie et détermina la mort. Vauquelin mourut le 14 novembre 1829 dans le château d'Hébertot.

C'est la même date que donnent :

M. Edouard Frère, dans son *Manuel du Bibliographe Normand*, et Mme Oursel, dans sa *Nouvelle Biographie Normande*. D'autre part, la Bibliothèque de la Ville de Caen possède un portrait de Nicolas Vauquelin en bas duquel on lit : *A l'auteur des découvertes du chrome et de la glucine, à l'actif promoteur de l'analyse chimique rigoureuse, né à Saint-André-d'Hébertot le 16 mai 1763, mort le 14 novembre 1829.*

Je possède une lithographie in-folio publiée chez Langlumé, et qui représente la chaumière dans laquelle est né Vauquelin. Sous cette lithographie on lit ceci : *Dessin de la chaumière dans laquelle est né et a vécu jusqu'à l'âge de 15 ans, Nicolas Vauquelin, à Saint-André-d'Hébertot (Calvados) d'après un plan de M. Jardin géomètre à Pont-l'Evêque, sur la demande de M. A. Chevallier, certifié exact par M. Duhamel, maire de la commune.*

Il existe plusieurs portraits de Vauquelin. Je citerai particulièrement celui gravé par Dequevenvillers fils, d'après le tableau de Besselièvre et un autre gravé par Boilly en 1826.

Pour avoir plus de détails sur la vie et les travaux de Vauquelin, il est nécessaire de consulter les ouvrages suivants : CHEVALLIER ET ROBINET, *Notice historique sur N. L. Vauquelin*, Paris, Fain, 1830, in-8 de 37 pages. CUVIER, *Eloge de N. L. Vauquelin*. HUÉBARD, *La France Littéraire*. HOEFER, *Nouvelle Biographie Universelle*.

Enfin, ce fut chez Mesaize (Pierre-François) que Vauquelin débuta comme garçon de laboratoire. Mesaize était alors pharmacien de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Il était né à Fécamp le 17 juin 1748 et mourut à Rouen le 20 juillet 1811. Sa pharmacie se trouvait place de la Pucelle. Il fit le premier, à Rouen, des Cours publics de botanique, et on trouve à son sujet une notice de M. Vitalis dans le *Précis de l'Académie de Rouen*, 1811. Dr MORIN (Rouen).



La "Chronique" par tous

Curieuse prophylaxie de la rage.

Littré, au premier *Supplément* de son *Dictionnaire*, article *émosissement*, cite un passage du *Journal officiel* du 28 juin 1874, p. 443², 2^e et 3^e colonnes : « M. Bourrel, ex-vétérinaire militaire, prétend avoir trouvé le moyen d'empêcher la transmission de la maladie (la rage), en pratiquant ce qu'il appelle l'émosissement des dents chez les chiens ;... l'émosissement rend-il réellement les morsures des chiens enragés inoffensives ? »

Espérons que cette inutile précaution est sortie de l'usage, quand ce ne serait que pour les pauvres chiens plus ou moins suspects de rage. Notable rencontre : *bourrel* = *bourreau* !

Dr E. LACOSTE.

Une correction de Montaigne.

On sait combien au point de vue du style et des idées, mais aussi pour l'étude psychologique de l'auteur, sont dignes d'examen les états successifs du texte des *Essais*. De ce genre de comparaisons voici un exemple un peu particulier. La « vulgate » (c'est le texte de l'édition posthume, procurée en 1595, par les soins pieux de la *fille d'alliance*, M^{me} de Gournai, d'après les annotations manuscrites de Montaigne,) porte, au chapitre 55 du livre premier, ces mots : « les étroits baisers de la jeunesse, savoureux, gloutons et gluants... » (édit. Louandre, t. II, p. 64). Or, l'édition de 1588 (pp. 131 sq.), a simplement : « les étroits baisers de la jeunesse, savoureux et gourmands ». On peut voir dans le texte de 1595, qui, d'ailleurs, littérairement, nous semble préférable, un réalisme appuyé qui semblerait un indice d'une certaine impudeur sé-nile, laquelle s'observe assez communément, et dont les dernières parties ou les dernières retouches des *Essais* présentent, pour Montaigne, de nombreux témoignages. D'ailleurs, on se rappellera utilement Lucrèce IV, 1194, *adsuctis umectans oscula labris*, et on pourra même comparer André Chénier, *Elégies*, 61 : « deux bouches de vingt ans... mêler..

Leurs baisers dévorants, humides, savoureux. »

E. LACOSTE.

Souvenirs sur Clemenceau

Permettez-moi de relever quelques inexactitudes dans l'article publié par la *Chronique Médicale* sur *Clemenceau-médecin*. Je le puis faire, car j'ai beaucoup connu Clemenceau. Le hasard a, en effet, voulu qu'à Nantes et à Paris, j'aie été interne exactement dans les mêmes hôpitaux que lui. J'ai fait, d'autre part, des fouilles sous son ermitage de Saint-Vincent-sur-Jard. Enfin, ce fut lui, en 1893, qui me fit envoyer en Amérique comme commissaire du gouvernement.

Le nom de Clemenceau devait s'écrire à son gré sans accent sur le premier *e*, et le *Tigre* m'a rabroué nombre de fois pour cette faute d'orthographe. D'autre part, ce qu'on montrait jadis à Nantes, ce n'était pas l'ancienne *table de nuit* de Clémenceau. En 1883, j'étais moi-même interne à l'Hôtel-Dieu de Nantes. Dans la chambre, qui se trouvait à l'entrée d'un service d'hommes, côté sud, il y avait une massive table de bois, sur laquelle je travaillais. A l'un de ses angles, on lisait, gravé au couteau en grandes capitales : G. CLEMENCEAU. Je racontais cette découverte à mon ancien collègue d'internat quand j'eus fait sa connaissance au *Progrès médical* et il me répondit : « Exact ! »

J'ai connu une vieille bonne de la salle de garde de Nantes, en 1883, qu'on appelait Joséphine, et ce n'était pas la Joséphine du temps de Clemenceau, bien entendu ; mais je crois bien que toutes, à l'Hôtel-Dieu, s'appelèrent Joséphine de 1860 à 1885.

Le père de Clemenceau, qui a habité rue du Calvaire, à Nantes, n'a jamais exercé la médecine, et son fils, Georges, ne l'exerça jamais à Nantes. Ce fut à La Réorthe (Vendée), pendant qu'il habitait au château de l'Aubraie, qu'il fit acte de praticien. On en trouvera la preuve dans le *Carnet de Visites* même qu'a reproduit M. Jean Martet dans *Clemenceau peint par lui-même*. Les lieux-dits cités sont dans la commune de La Réorthe.

On verra, en lisant la biographie romancée trop méconnue de M^{me} Jacquemaire, sa fille, intitulée *Le Pot de Basilic*, quel rôle a joué G. Clemenceau comme médecin de campagne en Vendée, où il faisait ses tournées à cheval, parce que, alors, il n'y avait pas moyen de faire autrement. D'ailleurs, le *Père la Victoire* fut toujours un cavalier hors ligne, élève de son père, qui avait douze chevaux dans ses écuries en 1875 et faisait de la haute école.

Qu'il me soit enfin permis, en ce qui regarde la généalogie des *Cinq Clemenceau médecins*, de renvoyer à une étude que j'ai publiée sous ce titre dans le *Progrès médical* du 14 décembre 1929. Dr Marcel BAUPOTIN (*Croix-de-Vie*).



Chronique Bibliographique

Hippolyte Roy. — **La vie héroïque et romantique du Docteur Charles Cuny**, un vol. gr. in-8 raisin, Berger-Levrault, Paris, 1930 (*Prix : 25 francs*).

Petit-neveu de son héros, M. Hippolyte Roy a écrit avec application cette *Vie héroïque et romantique du Docteur Charles Cuny*. Romantique, elle le fut à souhait, car, quelque peu tête brûlée, Cuny fut tour à tour séminariste, pharmacien-sous-aide-major, puis chirurgien-sous-aide-major en Algérie au temps d'Abd-el-Kader, chirurgien au service de Méhémet-Ali-Pacha en Egypte et en Syrie, enfin médecin sanitaire en chef de la moyenne Egypte supérieure. La mort de Méhémet et l'avènement d'Abbas-Pacha entraînèrent, en 1850, sa disgrâce ; notre Africain en profita pour revenir en France et prendre à Paris son doctorat en Médecine (1853).

Un diplôme ne fixe pas un tel homme. Aussi bien, Abbas-Pacha venait de disparaître, un fils de Méhémet, Saïd-Pacha, lui succédait, et bientôt, retourné en Egypte, Charles Cuny fut réintégré dans son ancien poste (1854). Il y resta à peine trois ans. Le désert et le Darfour inconnu le tentaient tant que, se faisant libérer du service, le Docteur Cuny partit, le 22 novembre 1857, en explorateur.

Il ne devait pas revenir. Le Darfour était alors une souricière : sans trop de difficultés, on y pouvait entrer, mais on n'en pouvait plus sortir. Ainsi Cuny parvint à la cour de Mohamed-el-Hussein : mais, vers le 25 juin 1858, il y fut assassiné.

Les sables traitres effacent les traces de tels martyrs. Par bonheur, Charles Cuny, un mois auparavant, avait pu envoyer au comte d'Escayrac de Lauture la relation de la première partie de son voyage, et ce *Journal* constitue un précieux document pour les géographes, les ethnologues, les anthropologues, les naturalistes, ajoutons, quant aux annales antiques, pour les égyptologues, les orientalistes et les préhistoriens. Œuvre pareille suffit à la gloire d'un homme.

Cette vie semble du roman et elle est de l'histoire. Elle évoque une époque trop proche de nous pour que notre intérêt ne se captive à la revivre, des pays et des mœurs qui ont toujours éveillé la curiosité et retenu l'attention. A cela s'ajoute tels à-côté piquants comme la rencontre de Gustave Flaubert et du Docteur Cuny, celui-ci documentant celui-là pour sa *Salambo*. Si bien que la lecture du nouvel ouvrage de M. Hippolyte Roy est tout à la fois un hommage rendu à la mémoire de l'un des nôtres et l'instructif agrément d'un jour.

Camille FRAYSSE. — **Histoire de la Pharmacie en Anjou,**
1 vol. in-8, Éditions Occitania (6, passage Verdeau), Paris, 1929.

L'Anjou a connu de bonne heure une civilisation avancée et, dès 1432, le pape Eugène IV institua à Angers une Faculté de Médecine. Elle fut assez renommée pour que Pantagruel, lui-même, y vint étudier. C'est assez dire. Mais il y avait eu, là, des médecins et des apothicaires bien auparavant et ces derniers, dès le xi^e siècle, eurent des statuts régis par le droit coutumier. L'histoire de la pharmacie en Anjou commence à cette date. De là, l'auteur la suit jusqu'à la Révolution, éclairé par les Statuts des maîtres apothicaires de Baugé, rédigés le 23 mai 1558, enregistrés le 14 janvier 1749, par les Statuts des maîtres apothicaires d'Angers, rédigés le 3 janvier 1619, enregistrés le 13 janvier 1768. En ce temps-là, les Parlements prenaient leur temps.

Ces règlements, imités de tous les règlements analogues d'autres villes et surtout de la capitale, n'ont guère d'originalité locale ; il y a, par bonheur, les événements et les hommes pour donner à pareilles études leur intérêt provincial particulier.

C'est ainsi, parmi les hommes, que M. C. Fraysse nous donne une courte liste de quelques apothicaires angevins célèbres, où sans trop de surprise on retrouve le père de François Rabelais. Cette opinion est celle de plusieurs biographes et ce fut celle, entre autres, de N. Martin-Dupont, pour qui Thomas Rabelais (le père de François) fut apothicaire à Chinon et sieur de la Devinière, terre arrentée au profit de l'abbaye de Seuillé. La chose cependant n'est point tellement assurée. Il l'est, semble-t-il, davantage que, lorsque François Rabelais naquit en 1494 à la Devinière, cette métairie appartenait à un Antoine Rabelais, licencié ès lois et avocat au siège de Chinon. Malgré cela, ne marchandons pas le personnage au livre d'or de l'apothicairerie.

Parmi les événements, il y eut la peste, qui fit de nombreuses apparitions en Anjou, sans parler de l'épidémie qui chassa le géant Pantagruel d'Angers. A cet égard, M. C. Fraysse, empruntant à *La Peste à Angers* de M. H. David, résume avec bonheur les diverses mesures prises et la thérapeutique d'autrefois. Certes, ni ces mesures, ni cette thérapeutique ne sont propres à l'Anjou ; mais ce qui lui est particulier, ce sont, par exemple, les droits seigneuriaux dont étaient frappés les produits pharmaceutiques en usage dans cette province, et des anecdotes telles que l'expérience faite en 1620 par un vendeur angoumois d'orviétan. Il fit boire à un homme de bonne volonté de l'arsenic et du sublimé, puis, un quart d'heure plus tard, de son remède, et le gaillard ne fut nullement incommodé.

Par là, l'agréable se mêle à l'instructif dans cette étude, qui prend bonne place dans le bouquet de ces thèses d'histoire provinciale de la médecine et de la pharmacie, qu'on ne saurait trop encourager, ni trop applaudir.

R. MORICHAU-BEAUCHANT. — **L'exploration de l'estomac et du duodénum**, 1 vol. in-16. Doin, Paris, 1930 (*Prix : 18 francs*).

Cet ouvrage, écrit pour les praticiens, indique la méthode qu'il faut employer pour examiner un malade atteint d'une affection de l'estomac ou du duodénum. Il montre toutes les ressources de la clinique, la valeur des renseignements fournis par le tubage et par l'étude des liquides gastriques, enfin l'importance de l'examen radiologique. C'est là un livre utile, que l'on lira avec profit.

LE CHEVALIER DE MÉRÉ. — **Œuvres complètes**, tomes I et II, deux vol. in-8 écu, éditions Fernand Roches (150, boulevard Saint-Germain), Paris, 1930 (*Prix : 51 francs*).

Antoine Gombaud, chevalier de Méré (1607-1684) est une figure en demi-teinte qui s'est effacée de nos mémoires, et son œuvre elle-même est très peu connue. Celle-ci et celui-là valent cependant mieux que notre indifférence. Aussi faut-il savoir gré à M. Ch. H. Boudhors d'avoir, dans son *Introduction*, fait revivre le personnage, aussi bien du moins qu'il était possible ; à la Société Guillaume-Budé de nous donner une édition nouvelle de ses Œuvres, dans la Collection *Les Textes Français*.

Le premier volume contient le *Discours de la Justesse et les Conversations* du Chevalier. Le second nous donne les trois *Discours* de 1677 : *Des Agréments*, *De l'Esprit*, *De la Conversation*, dans lesquels se trouvent les réflexions de Méré sur « l'Honnête homme » et le récit de son voyage en Poitou et de sa rencontre avec Blaise Pascal.

Tant les trouvailles de M. Gérard-Gailly à l'Arsenal que la particulière compétence de M. Ch.-H. Boudhors nous valent aujourd'hui l'édition parfaite d'une œuvre, où se reflète une sorte de philosophie pratique de l'honnêteté, en même temps que la physionomie nuancée et attrayante d'un moraliste mondain du grand siècle.

R.-J. SIMARD. — **Traité de Sorcellerie et de Magie pratique**, 1 vol. in-8, Librairie Astra (12, rue de Choiseul), Paris, 1930 (*Prix : 30 francs*).

La faute en est peut-être à Faust et à son barbet, mais à parler de sorcellerie, nous pensons au diable. Ces jours passés, à un confrère qui disait s'intéresser à la Magie, on demandait en riant : « Voulez-vous donc évoquer Satan ? — Non, répondit-il, car c'est, en vérité, chose trop facile. » — L'interlocuteur en resta pantois alors que, sans doute, notre occultiste pensait simplement à ce mot d'Eliphas Levy : « Pour voir le diable, il faut se grimer en diable, puis se regarder dans un miroir ; voilà l'arcane dans sa simplicité. »

Pour sa part, M. R.-J. Simard a rayé le diable de ses papiers, persuadé qu'il est que les démons ne sont qu'une invention du christianisme (p. 70). Cette négation s'accorde avec le terrain solide sur lequel il s'est placé disant qu'il n'y a point de science hermétique.

tique, mais « la Science » tout court (p. 7), que l'occulte n'est que l'inconnu, non pas l'inconnaissable, enfin que les phénomènes de la magie sont des phénomènes produits par une force de la nature, *qu'il est probablement possible d'isoler* (p. 101). Le malheur est qu'en l'état de nos connaissances, il est fort difficile de rester sur un tel terrain ; qu'on en sort avec ce fâcheux adverbe *probablement*, et davantage encore quand on définit cette force naturelle des Mages : électricité, magnétisme universel, fluide vital *formé par la combinaison du fluide tellurien et du fluide éthélique* (p. 9) ; qu'on en est tout à fait sorti lorsqu'on admet l'existence d'*esprits* (p. 225).

Par ailleurs, c'est la tâche la plus ardue du monde de résumer en 335 pages une matière dont la bibliographie seule remplissait déjà au siècle dernier trois gros *in-octavo* ; et Dieu sait si on a écrit depuis ! L'écueil terrible des résumés est qu'ils n'ont guère de place que pour des affirmations. Il y en a, ici, de curieuses : *L'immortalité de l'âme était admise dans toutes les philosophies de l'ancienne Amérique* (p. 63) ; — *Les Védas ne sont qu'un recueil de vérités scientifiques* (p. 43) ; — *La doctrine hindoue* (p. 24) et celle des Perses ne diffèrent point de celle de l'ancienne *Egypte* (p. 33) ; — *Sur le Sinaï, se trouvait un temple égyptien et Moïse reçut la Loi des savants réunis sur le Sinaï* (p. 72). Et celles-ci encore, qui intéressent les médecins davantage : *Depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution environ, on peut considérer les médecins comme de parfaits ignorants* (p. 315) ; — *Admettons que dans une chambre de malade, faiblement aérée, on cache une parcellle infime de radium ; en quelques heures sans doute cette malade serait morte* (p. 97).

Par ces détails l'ouvrage est curieux. Quant à la Magie, où il était possible d'être clair, M. R.-J. Simard l'a été. C'est ainsi, par exemple, qu'il nous fait comprendre les pentacles, qu'il nous donne une bonne explication de la formation des carrés magiques, ceux-ci pour parler franc, n'ayant de magique que le nom et pures « récréations mathématiques ». Pour le reste, l'occulte reste toujours l'occulte ; et on ne pouvait s'attendre à ce qu'il en fût autrement. Avec sincérité d'ailleurs, M. R. Simard nous prévient dans un honnête avant-propos : « Que l'on ne pense pas que nous apportons ici une définition, nous ouvrons seulement une discussion, hanté que nous sommes par le doute philosophique.

Le Gérant : R. DELISLE.

*Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières (nom déposé),
aliment inimitable.*

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930.

37^e ANNÉE

N° 6

1^{er} JUIN 1930

VOLTAIRE

(Considérations médicales)

Par le Dr Georges PETIT.

La personnalité du patriarche de Ferney a été fouillée, passée au crible ; s'aventurer, dans ce domaine, à chercher l'inédit et l'inconnu est un travers dans lequel sont tombés trop d'auteurs pour que j'aie la tentation de commettre semblable erreur. L'histoire y perd et la légende n'y gagne pas toujours en intérêt ; laissons aux gens de lettres, aux historiens, aux philosophes, aux collecteurs de vies romancées, le soin de se risquer dans ce maquis et contempons-nous, nous médecins, de rechercher, dans la petite histoire, ce qui est susceptible de capter notre attention et de nous retenir dans les semiers de la vérité, en nous permettant de rassembler des faits qui touchent à nos goûts, à nos idées et à notre milieu médical.

Voltaire avait-il pour les médecins une grande sympathie ? Ce sujet controversé a trouvé des partisans et des détracteurs sans que la question ait été résolue. Il méritait ainsi de nouvelles études, auxquelles j'ai essayé de me livrer ; mais, en dépit de nombreuses recherches et de multiples notes rassemblées, je reste dans un doute où je ne peux demander aux lecteurs de me suivre. Ce serait les exposer à des déceptions dont j'ai ressenti toute l'amertume.

En ce qui concerne la médecine proprement dite, Voltaire semble avoir professé un scepticisme qui ne peut étonner étant donné son caractère et sa méthode de travail et d'analyse. Il sera facile de s'en rendre compte en relisant quelques-unes de ses idées.

A un jeune homme qui veut être médecin : *Qu'allez-vous faire ?* dit-il. *Vous mettrez des drogues que vous ne connaissez pas dans un corps que vous connaissez encore moins.*

Il exposa d'ailleurs souvent des principes que l'on retrouve au hasard de la lecture de sa correspondance. J'ai cueilli ceci :

Régime vaut mieux que médecine.

Il faut être son médecin soi-même, secourir la nature et jamais la forcer. Surtout savoir souffrir, vieillir et mourir.

Il y a des choses salutaires, d'autres nuisibles.

Mangez modérément ce que vous savez, par expérience, devoir vous convenir.

Il n'y a de bon pour le corps que ce que l'on digère.

Quelle médecine vous fera digérer ? l'exercice. Quelle réparera vos forces ? le sommeil. Quelle diminuera les maux incurables ? la patience.

Pour Voltaire, le pronostic est le génie du médecin. Il n'aimait point les remèdes des charlatans.

On trouve en tout cela des principes d'hygiène exposés par un philosophe, un raisonneur, un humoriste et un sensuel. Sa sensibilité était, en effet, extrême et revêtait une forme, souvent cataloguée dans les névroses. C'est ainsi que, tous les ans, le 24 août, jour anniversaire de la Saint-Barthélemy, il se mettait au lit, secoué par un accès de fièvre ; il ne recevait jamais personne ce jour-là, tant ce souvenir lui était odieux. Il souhaitait que l'humanité ne connût plus de telles horreurs.

C'est à cet état d'esprit qu'il faut attribuer l'ardeur qu'il mit à défendre contre l'intolérance les causes qu'il croyait justes, telle l'affaire Sirven et la réhabilitation de Calas. Par une mauvaise interprétation de sa pensée, Diderot et La Mettrie lui avaient adressé un brevet d'athéisme, qu'il leur renvoya, comme il avait renvoyé à Frédéric de Prusse le parchemin et la croix de son ordre. En relisant ses écrits avec soin et en analysant ses conceptions philosophiques, il ne paraît pas avoir mérité le titre de « envoyé du diable » qu'on lui a souvent donné. On trouve d'ailleurs, fréquemment dans son œuvre et dans sa vie, ce témoignage de sa sensibilité. Ses relations féminines, qui sont moins suspectes de générisme que d'aflectivité, sont la preuve de sa sentimentalité.



Collection du Dr G. Petit.

BRISSART

Dessin de Deveria, gravé par J. Adam.

En 1730, dans sa retraite à Cirey, en Lorraine, après la condamnation des *Lettres philosophiques*, on trouve moins le fait d'une déception littéraire ou d'une crainte politique, que le désir de vivre en solitaire, auprès de sa « sublime Emilie ». Madame du Chatelet semble avoir été la seule femme qu'il ait vraiment aimée, en homme ; elle le trompait, en femme, avec Saint-Lambert, le poète des *Saisons*.

Quelle sensibilité n'a-t-il pas développée dans *Candide*, ce magnifique appel au devoir social, à la justice et à la raison, qu'il publia en 1759, sous le pseudonyme médical de « docteur Ralph ». Dans ce roman philosophique, il s'est élevé contre l'optimisme béat, dont Leibniz s'était fait l'apôtre, résumant sa pensée dans l'aphorisme si discuté : *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles*. La sensibilité de Voltaire s'opposa à cette théorie, en présence de la souffrance et des tortures de la vie quotidienne. Son idéal était imprégné de l'altruisme d'un philosophe qui savait regarder et comprendre les douleurs des autres.

Sa réserve est souvent manifeste et il a fui, plus qu'on ne dit, la célébrité et ses manifestations. En 1754, Voltaire va à Plombières ; il y retrouve ses nièces, « ses anges ». Son arrivée fit sensation ; il y rencontra La Condamine, mais ne se fit voir qu'une fois à la fontaine. Un baigneur, le président Ruffey, du parlement de Dijon, écrivit une *Histoire lyrique des eaux de Plombières pour 1754*, qui constitue la chronique des événements de la station. — Voltaire, harcelé, n'y séjourna que quinze jours, pour fuir la curiosité dont il était l'objet.

Voltaire revint se fixer définitivement à Paris au début de février 1778 ; et, au mois de mars suivant, il fut couronné à la Comédie-Française ; il reçut dans sa loge les honneurs de l'apothéose. Ce fut Brissart, le plus ancien comédien, qui lui posa une couronne de lauriers sur la tête. On joua ensuite *Irène*. A la fin de la pièce, on plaça la statue de Voltaire sur la scène et chaque acteur lui apporta une couronne de lauriers.

Brissart ou Brizart, acteur célèbre, naquit à Orléans en 1721 et mourut à Saint-Mesmin, près Orléans, en 1791 ; il s'était retiré de la Comédie en 1786. La maison qu'il habitait était proche du château qui appartint à M^{me} Rancourt, la célèbre comédienne, et devint plus tard la demeure de l'évêque Dupanloup. Elle fait aujourd'hui partie du sanatorium départemental. Quand Brizart couronna Voltaire, celui-ci fut si ému, qu'il dit : *Monsieur, vous me faites regretter la vie ; vous m'avez fait voir dans votre rôle (Brutus) des beautés qu'en le faisant je n'avais pas aperçues*.

Lors de l'anniversaire de la mort de Voltaire, le 31 mai 1779, l'acteur Brizart prononça un discours de sa composi-

tion sur la scène du Théâtre français avant la répétition d'*Agathon*. Une estampe de La Guillermie, d'après un dessin de Moreau le Jeune, représente la cérémonie du couronnement du buste de Voltaire, au Théâtre français, au cours de la représentation d'*Irène*; on voit le patriarche acclamé, penché sur le bord d'une loge; certains auteurs prétendent que Voltaire qui était venu sous l'influence de M^{me} Denis, sa nièce, fut ému par tant d'enthousiasme. Il mourut trois mois après (30 mai 1778) à 11 heures du matin, dans un accès de délire, disent ses ennemis, dans la sérénité du philosophe, disent ses amis.

Depuis son arrivée à Paris, la vie de Voltaire avait été complètement troublée dans ses habitudes et sa tranquillité. Il n'en fallait pas davantage pour impressionner dangereusement un vieillard. La création du Dictionnaire de l'Académie, dont il venait de faire voter le principe, lui donnait un surcroît de travail. Il eut à cette époque plusieurs indispositions consécutives qui entravèrent ses travaux, ce qui lui causa une grande désillusion nuisible à la santé d'un homme de 84 ans, transplanté et surmené.

Pour vaincre son apathie et sa fatigue, il absorbait du café en quantité considérable; sous cette influence, ou mieux, par cette intoxication, il perdit le sommeil. Une difficulté énorme à uriner, due sans doute à l'état de sa prostate, augmentait ses douleurs et ses angoisses. Il se plaignait souvent de douleurs de reins et d'envies d'uriner consécutives à une rétention, qui devait provoquer une crise le 11 mai. La veille, il avait absorbé trente tasses de café, au dire de Wagnières. Le Maréchal duc de Richelieu lui conseilla de prendre une potion calmante dont il se servait contre la goutte et qui était « de l'eau distillée d'opium, avec de la levure de bière ».

En dépit de son entourage, qui ne voulait pas le laisser se médicamenter à la légère et sur de simples conseils, le patriarche voulut user de l'élixir narcotique et avala tout le contenu du flacon; il en fut très malade, avec une aggravation de sa rétention urinaire. Les gazetiers d'alors racontent qu'il aurait traité, en cette occasion, le duc de Richelieu de « Frère Caïn ».

D'Alembert, qui rapporte cette anecdote, ajoute qu'à la fin de sa vie, Voltaire perdit « le sommeil, souffrit beaucoup de sa strangurie et, pour se calmer, se bourra d'opium, qui, vraisemblablement, acheva de le tuer. »

Wagnières, qui ne le quittait pas, assure qu'il envoya quatre fois, dans la nuit, chercher de l'opium; et La Harpe rapporte le même fait:

« L'effet du jux de pavot pris avec si peu de mesure ne tarda pas à se faire sentir; le matin, sa tête était perdue, et il fut quarante huit heures dans le délire. Tronchin combattit l'opium, autant



Collection du Dr G. Petit

LE MAIRE

Chirurgien Dentiste

*de leurs M. le Roi et la Reine
de Bavière*

[Peinture de Bertrand, gravée par Pigeot.]

qu'il le put, par les acides administrés avec précaution, de peur d'irriter sa strangurie. Sa tête revint peu à peu, il retrouva un moment sa raison. Je l'entretins un quart d'heure, il parlait presque comme à son ordinaire, quoique avec quelque peine et fort lentement. Mais bientôt l'accablement parut augmenter; et, ce qui décida sa perte, l'estomac se trouva paralysé par l'opium. Il ne pouvait plus supporter aucune nourriture ni aucune boisson. »

Les médecins Tronchin et Lorry, qui soignèrent Voltaire, sont muets sur ce sujet ; et, dès la première heure, ils envisagèrent l'issue fatale, le jugeant « attaqué de manière à ne pouvoir jamais se relever ». C'est dans ces conditions que Voltaire mourut le 30 mai 1778, après avoir prononcé le *laissez-moi mourir en paix*, qui concordait avec sa philosophie et fut le dernier éclair de sa pensée.

Ses obsèques eurent lieu le 2 juin à Scellières, abbaye des Bernardins, dans le diocèse de Troyes, près de Romilly. Son corps ne fut déposé que provisoirement dans cette tombe ; en 1791, un décret de l'Assemblée nationale ordonna que ses restes seraient transportés à Paris et déposés au Panthéon, et l'exhumation eut lieu le 9 mai. De nombreux ouvrages ont été écrits relatant cet événement et les controverses les plus opposées se sont affrontées entre partisans et adversaires. Ces faits relèvent de la grande histoire et ne peuvent nous retenir ici.

Il n'en est pas de même des incidents suivants, que je crois bon de rappeler. Lors de l'exhumation, une dent se détacha de la mâchoire de Voltaire, et M. Barbeau, dans un travail sur cette exhumation, édité à Troyes en 1874, nous confirme le fait et nous dit que cette dent fut conservée par Ant. Fr. Lemaire, qui était rédacteur au *Citoyen français* ; il la garda toute sa vie et la portait en un médaillon, sur lequel il avait mis cette inscription :

*Les prêtres ont causé tant de mal à la terre,
Que je garde, contre eux, une dent de Voltaire.*

Quand Ant. Fr. Lemaire mourut, la dent de Voltaire revint à un de ses cousins, du même nom, qui était chirurgien-dentiste et dut mettre un peu de curiosité professionnelle à posséder la dent du patriarche.

Parmi les macabres détails anatomiques de l'exhumation, on raconte que le Dr Bouquet, qui assistait à l'opération funèbre, ramassa un calcanéum qui se détacha du cadavre et un métatarsien. Ce calcanéum figura dans le cabinet d'histoire naturelle de M. Mandronne, qui était propriétaire à Chicheroi, près Troyes ; il fut ensuite déposé au musée de Troyes, comme l'indique l'annuaire de l'Aube de 1857. Un membre de la Société académique du département de l'Aube

consacra un poème à ce calcanéum, poème inséré dans les annales de ladite société.

Quant au métatarsien, on ne peut en trouver trace nulle part ; il est permis de supposer qu'il resta entre les mains du Dr Bouquet. — M. Desnoireterres n'en fait pas mention.

Ce sont là de petits faits, qui n'ont d'intérêt que celui que leur donne la personnalité de Voltaire, dont les polémiques et la légende ont souvent déformé l'histoire ; par passion haineuse, ou par amour exagéré, poètes, philosophes, penseurs, sociologues ont défiguré Voltaire, dont on peut dire qu'il a bien fait tout ce qu'il a tenté. Sa vie et son œuvre ont fourni à la critique de multiples sujets, et à l'admiration de nombreux prétextes.

Je me suis contenté de glaner dans un champ où la récolte est faite, depuis longtemps.

Un grand historien.

Le Docteur Cabanès.

Un grand historien. Ces trois mots éclatent en lettres de deuil sur la couverture vive de la plaquette (1) consacrée par le soin de vigilantes amitiés à la mémoire du Dr Cabanès. L'initiative de cette publication revient à M. Albin Michel, qui a trouvé auprès de M. le Dr Noir, une abondante documentation. Le souvenir de la cérémonie de Gourdon a constitué le lien naturel des témoignages de sympathie qui sont rappelés au long de ces 93 pages. Les principaux articles nécrologiques parus dans la presse médicale à l'occasion de la mort du fondateur de la *Chronique Médicale*, les discours prononcés à l'inauguration du monument, forment dans l'ensemble un panégyrique d'une émouvante unité, où l'œuvre et la vie de Cabanès sont analysées par les représentants des milieux divers où le conduisit sa brillante activité.

C'est une stèle placée par les mains pieuses de ses amis à l'endroit du chemin où la plume glissa de ses doigts. Au fronton, en lettres noires, son nom ; et, plus bas, virtuellement gravés en cursive romantique ou en sévère canon classique, les hommages : fougueux de Voivenel, académique du professeur Jean-Louis Faure, fraternellement émus des Drs Noir et Molinéry. Nos lecteurs y verront comment est né leur journal et ils auront la surprise d'y lire que l'œuvre publiée déjà importante va s'augmenter « d'inédits », dont deux publiés déjà, que met patiemment aux presses de l'édition, celle qui fut, sa vie durant, la collaboratrice modeste et ignorée de son grand œuvre. (Jean Séval.)

(1) Un volume in-8°, Albin Michel, Paris, 1930.

Vinum conditum

Par le Dr L. LORION.

Le *Conditos* a retenu l'attention de nombreux correspondants de la *Chronique Médicale*. Cette considération nous a encouragé, aidé des précieuses indications du Dr A. Garrigues, à rechercher ce que *Vinum Conditum* fut autrefois.

D'après le *Lexicon graeco-latinum* de Bartholomée Castelli, dans l'édition in-4° donnée à Genève par les frères de Tournes en 1746 (p. 205, col. 2), le mot *Conditum* s'applique à tout aliment ou remède que l'art de la préparation a rendu agréable (*Vid. Schröder I. II, chap. 46*).

En particulier, un vin *aromatibus conditum* (autrement dit *multum*) était appelé *Conditum* (*Gal. de facile parabil. tit. de obstruktione renum*). Voir Foës in *CÆcon.*, p. 348). Est-ce même chose que le vin d'Hippocrate, dit *Claretum*? — De même encore, foule de préparations pharmaceutiques, agréablement préparées pour le goût, ont reçu le nom de *Conditum*, qu'elles soient en consistance d'électuaire ou semblables à des conserves. Certains préfèrent le mot *opiat* (Morell, I. I, *Meth. præscr. form. rem.*, sec. II, chap. 4). On trouve ainsi un agréable *conditum* fait de poires et de pêches dans C. Deodat (*Panth. Hygias.*, I. I, ch. 29). Voir enfin un *Conditum compositum* dans Weker (*Antidot. gen.*, I. I, chap. 32).

Telle est la traduction du texte du vieux dictionnaire. Il y a lieu de remarquer que, dans son édition abrégée donnée en in-12 par Adrien Ravestein en 1665 (antérieure à l'édition complète que nous avons citée plus haut et que nous avons seule pu consulter) et éditée par Arn. Leers à Rotterdam, le mot *Conditumine* se trouve pas.

Jusque-là, nous étions, en vérité, peu renseignés sur le *Vinum Conditum*. Nous croyons avoir trouvé dans *Liber XXII Definitionum Medicarum* de Jean de Gorris des renseignements suffisamment explicatifs pour nous éclairer de façon, cette fois, définitive sur ce qu'était ce vin chez les Anciens. Voici le texte du médecin parisien du xvi^e siècle et la traduction aussi littérale que nous avons su la faire.

Kονδύτος. — *Conditum* est vinum cum aromatibus sacco percolatum. Sic enim veteres vina condiebant et commendabant. Id quod ex Plinio intelligitur, dicente δὲ Ανίσῳ, sacci ipsum et cum amaris nucibus vina commendare, non diverso arbitror modo a vino quod pharmacopolae *Hippocraticum* appellant. Aromata autem quibus condiebat erant: piper, cinnamomum, zinziber, gariophylli, nux muscata, galanga, flos romarini, spica, folium indicum atque etiam absynthium nonnunquam ex quo idem *vinum ab-*

sintatum addito plerumque et melle. Eiusdem modi conditi compositionem unam scribit Constantinus Caesar (*Agric.*, viii, cap. 3o) hunc in modum : piperis loti, siccatai et probe triti viii scrupulos, mellis attici sextarium unum, vini veteris albi sextarios v aut iii. Sed plures Aëtius, lib. ii, ad purgandam tum bilem utramque, tum pituitam, et extremo etiam lib. xvi. quamquam illi non percolent vinum sacco, contenti aromata in vinum insidisse.

Erat autem hujus vini varius usus ut ad robur ventriculi, ad cruditates, ad flatus, ad frigidam humidamque intemperiem atque ad emolliendum alvum et purgationem, ut docet Aëtius. Est vero conditi nomen mere Latinum, sed tamen a Graecorum recentioribus usurpatum, ut etiam Pallade epigrammate notum esse potest, quod habetur lib. I *Epigramm. Graecorum.*

Le *conditum* est un vin aromatisé et passé au sac à filtrer. Les Anciens faisaient ainsi *confire* leurs vins et les mettaient en valeur. C'est ce que l'on peut comprendre de Pline disant, à propos de l'anis, qu'on bonifie les vins par addition d'anis et de noix amères et par filtrage. J'estime que cette préparation n'est pas différente de celle des apothicaires, lorsqu'ils préparent le *vin d'Hippocrate*. Les aromates ici employés étaient le poivre, le cinnamome, le gingembre, le clou de girofle, la noix muscade, le galanga, la fleur de romarin, la lavande, le nard indique, quelquefois l'absinthe (d'où le *vin d'absinthe*) ; la plupart ajoutaient aussi du miel. Constantin César au chapitre 3o du livr. VIII de son *De Agricultura* nous donne la formule d'une préparation de ce genre : Prendre, de poivre lavé, bien sec et broyé avec soin, huit scrupules (env. 10 gr.) ; de miel attique, 1 setier ; de vieux vin blanc quatre ou cinq setiers. Cependant d'après Aëtius lib. III, et même à la fin du livre XVI, quand il s'agit de purger l'une ou l'autre bile ou la pituite, certains ne passent pas le vin à travers la chausse et se contentent de mêler les aromates au vin.

Aëtius nous apprend aussi que ce vin avait de multiples usages ; on s'en servait pour fortifier l'estomac, pour les indigestions, les flatuosités, pour lutter contre la température froide et humide, pour amollir les selles et pour purger. Le mot *Conditum* est un mot latin, mais il a été usurpé par les Grecs de notre temps, comme en témoigne une épigramme de Palladas (*Epigrammes grecques*, livre I).

En somme, à la différence de quelques ingrédients et du vin blanc, employé ici au lieu du vin rouge, le *Conditum vinum* n'était autre chose que *notre vin chaud*, composé de vin rouge, de sucre (au lieu de miel), de cannelle et de noix muscade, voire de girofle. Ce vin est usité, de nos jours encore, dans la plupart de nos provinces et même à Paris dans la classe populaire. On l'emploie surtout, ainsi qu'au temps d'Aëtius, comme stimulant diffusible et diaphorétique, pour lutter contre l'influence pernicieuse du froid et de l'humidité. La classique potion de Todd, dans laquelle entrent l'eau-de-vie ou le rhum et la teinture de cannelle (et à laquelle les médecins de la marine d'il y a cinquante ans ajoutaient du vin rouge) représente, à notre avis, un véritable succédané de l'antique préparation d'Hippocrate, de Pline, d'Aëtius, de Constantin et de Jean de Gorris.

Peut-être nos lecteurs nous sauront-ils gré de compléter ces données pharmacologiques par une remarque et par quelques lignes sur le livre et sur l'auteur, qui nous ont fourni la matière de cette note.

D'après Jean Cornarius, qui a donné, au xvi^e siècle, tant de traductions de vieux auteurs grecs, Constantin César, rappelé par Jean de Gorriss, serait l'empereur Constantin IV Pogonatus (le Barbu), monté sur le trône en 668. D'autres rapportent l'ouvrage à Constantin VII Porphyrogénète, qui régna à Byzance de 911 à 959, et fut un des hommes les plus instruits de son temps. D'autres enfin à un écrivain grec du iii^e ou du iv^e siècle, Cassianus Bassus. Quoi qu'il en soit, la première édition des *Géoponiques* fut donnée, en petit in-8,

à Bâle, en 1539. La traduction latine de Cornarius, que nous avons eue sous les yeux, imprimée chez Sébastien Gryphe à Lyon, porte la date de 1541. La meilleure (gréco-latine) serait celle de J.-N. Niclas (4 vol. in-8°, Leipzig, 1781). Son texte fut traduit en français et résumé en 1812 par le préfet de l'Aube Charles-Ambroise Caffarelli.

Le *Livre des Définitions médicales* de Jean de Gorriss est une sorte de dictionnaire grec-latin de 382 pages, de format *in-folio*. C'est la première édition, en date de 1564, que nous avons consultée (p. 178-179).

Avec ses vignettes, ses caractères très nets, elle constitue une belle œuvre de typographie. Le frontispice est orné d'une remarquable gravure sur cuivre : on y voit un cheval ailé galopant au-dessus du caducée, l'un et l'autre entourés de nuages et auréolés de rayons solaires : enseigne parlante de la boutique de l'éditeur André Wechel « Sub Pegaso », *in Lutaetta Parisiorum aut in vico Bellovaco*. L'ouvrage est dédié au maréchal de France François de Montmorency.

L'auteur, Jean de Gorriss (1505-1577), qui a latinisé son nom (Joannes Gorreus) à la manière des lettrés et des savants de la Renaissance, appartenait à une dynastie de quatre générations de médecins, qui, de père en fils, exercèrent et enseignèrent à Paris depuis la seconde moitié du xv^e siècle jusqu'en 1662. Notre Jean de Gorriss, deuxième du nom, fut doyen de la Faculté de médecine de Paris (1548-1550). Ses nombreux ouvrages témoignent d'une vaste érudition tant



Jean de Gorriss.

en linguistique que dans le domaine des sciences médicales. Son style est généralement clair et d'une bonne latinité.

On peut voir, sur cette famille, les quatre notices de Chéreau dans le toujours recommandable *Dictionnaire Encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre. Il existe au cabinet des Estampes de la *Bibliothèque nationale* quatre portraits de Jean de Gorris de formats différents mais identiques, sauf que deux regardent à droite comme la reproduction que nous donnons, et deux regardent à gauche. Au-dessous de l'un d'eux, en tête d'un ouvrage de Jean de Gorris, voici la légende qu'un éditeur fit graver :

*Indefinitum ne quid libro esset in isto
Illum etiam pingi placuit qui cætera pinxit.*

Un médecin plus royaliste que le roi.

En dépouillant, il y a quelques jours, un manuscrit anonyme du XVII^e siècle, portant sur le dos : *Extraits de Roissy* ; et sur le plat de la couverture, d'une écriture plus moderne : *Notes généalogiques sur 237 familles normandes*, j'ai lu, page 14, la note assez singulière que je reproduis ici :

Le Barbey. — Marc Le Barbey annobli par charte de novembre 1594 registrée aux aides le 3 décembre 1598 à l'indemnité de 5 ll. de rentes paiables par moitié et rauquittables au denier 10 pour la paroisse de Saint-Martin de Bayeux.

Né à Bayeux et docteur en médecine, il rendit des services signalés à sa patrie pendant qu'elle fut affligée de la peste. Henri III l'ayant choisi pour un de ses médecins, son zèle pour ce prince lui fit refuser constamment de secourir les ligueurs qui, en 1589, s'étoient emparés de Bayeux, et y furent attaqués de la peste. Ni la perte de ses biens qu'ils confisquèrent, ses meubles pillés vendus, et lui forcé de s'éloigner quoiquagé de 80 ans, ne le purent porter à secourir les ennemis de son roi, qui, pour récompense l'anoblit ; sa retraite causa plus de dommages aux ligueurs qu'une bataille. Se nommoit le sieur de Bussi, et mourut quelques années après, laissant une postérité héritière de son zèle pour le roi et le bien public.

J'ajoute, pour renseigner les curieux de l'histoire locale, les renseignements suivants : registre de 241 ff, bon état, avec table, contenant surtout des renseignements sur des familles résidant à cette époque dans l'élection de Caen, de Bayeux, et un peu dans le nord du département de la Manche.

Dr G. HUBERT (*Majenne*).

MÉDECINS-POÈTES

Qui se souvient de cette manière d'épopée picarde, où le Dr Albert Cahon fit revivre en une série d'épisodes, les uns gracieux, les autres terribles, la Révolution communale qui finit par avoir raison des seigneurs ? Il avait écrit ses scènes rustiques, seigneuriales ou monacales, ses tableaux de pillages et de batailles en 1877-1878, à Paris, où il exerçait alors la médecine dans un quartier populeux. Plus de huit mille vers parurent ainsi en 1910 chez Stock, en in-12, sous le titre *Les Picards, Scènes de la vie picarde à l'époque des Communes*, avec une préface d'Ernest Vaughan. Qui se souvient ?

Puisque la *Chronique Médicale* tente de faire revivre nos poètes, je vous envoie des fragments de la *Onzième rhapsodie* de celui qui se disait, à son premier feuillet, *le dernier troubère picard*.

J. CASSAN (*Rabastens*).

Fête des Fous

*Le soleil a fondu les glaces et le givre,
Et rit à pleins rayons, comme un voyageur ivre.
L'auberge s'est ouverte à l'aube, s'il vous plaît !
Sur le seuil y sourit Maître Guillot, parfait.
Figure rabiconde et le ventre en futaille,
Tablier blanc troussé, le lardoir à la taille.*

*Les cloches, tout à coup, sonnent joyeusement.
La porte du parvis s'ouvre à double battant.
Guillot, ferme et dispos, à son comptoir s'installe.
Un grand bruit retentit près de la cathédrale.
C'est le prince des Sots qui, marotte à la main,
Oreilles d'âne en tête, ouvre son gai chemin.
Ses sujets sont ornés d'une étrange mouture,
Ils tiennent la queue en guise d'encolure.
Sur leur banière on lit, en langue d'oremus :
Quam infinitus est stultorum numerus !
De l'évêque des fols, ils vont ouïr la messe.
Ribauds, truands, soldats, la joyeuse jeunesse,
Chante, hurle, délire, en accompagnements
De rebecs et cornets et d'autres instruments.*

*On court, on crie, on rit, on boit, on mange, on danse,
On dispute, on s'embrasse, on se quitte, on se lance.*

*Sonnez, sonnez, gais carillons ;
Quand Astarté fend les nuages,
Eros poursuit les doux visages
Et fait la guerre aux cotillons.
Mais la rose est épanouie,
Dès le printemps, pleine d'ardeur.
Beau garçon, fille jolie,
Effeuillez-la jusqu'au cœur.
Eve la prit la première,
Et ses larmes au soleil
Ont fait naître à la lumière
Des baisers l'éclat vermeil.*

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier et la carence en phosphore de l'organisme.

La *Neurosine Prunier* est un phosphoglycérate de chaux chimiquement pur. Son action toujours constante est admirablement efficace dans tous les états morbides caractérisés par le défaut de phosphore et de calcium. Ces états morbides sont nombreux ; nous allons citer les principaux.

Dans la pré tuberculose, le sujet, qui y est engagé, se déphosphatise et se décalcifie. La *Neurosine Prunier* lui rend le calcium et le phosphore qu'il a perdus et met son organisme en état de plus grande résistance aux attaques du bacille de Koch. La *Neurosine Prunier* fortifie le malade et souvent l'empêche de passer à la tuberculose confirmée.

La *Neurosine Prunier* est un excellent réparateur des dégâts commis par les grosses infections. Pour lutter contre l'agent pathogène et le vaincre, l'économie fait une grande dépense de phosphore. Après sa victoire, elle en exige la récupération. La *Neurosine Prunier* le lui apporte.

C'est surtout dans les professions qui dévorent la substance nerveuse que la *Neurosine Prunier* rend ses meilleurs services. Le phosphore est l'élément noble, capital du tissu nerveux. Sans phosphore pas de vie, a-t-on déjà dit. Sans phosphore pas d'activité nerveuse, mauvais entretien des fonctions, faiblesse des échanges et du travail organique.

Cette situation déplorable se rencontre chez ceux qui font une consommation exagérée de matière nerveuse : intellectuels absorbés dans l'étude, professeurs, étudiants, médecins, hommes politiques, banquiers, brasseurs d'affaires.

Tous ces hommes usent plus ou moins vite leur phosphore ; et, à mesure que la provision s'épuise, ils voient décliner leur puissance de travail et finissent par tomber dans la véritable neurasthénie. A ces déprimés du système nerveux la *Neurosine Prunier* restitue le phosphore qu'ils ont gaspillé, leur rend ainsi la netteté de l'intelligence, la vigueur de la volonté ; leur donne la force de reprendre leurs travaux et de les mener à bonne fin.

Nous savons qu'il est possible de relever le tonus nerveux au moyen d'excitants. Mais cette pratique est très dangereuse. La stimulation ne peut se produire qu'en dépensant une plus grande quantité du phosphore qui reste encore dans l'appareil nerveux. Celui-ci devient encore plus pauvre en phosphore et se trouve plus affaibli.

La *Neurosine Prunier* n'excite pas ; elle nourrit, elle restaure, elle enrichit le tissu nerveux et amplifie son fonctionnement.

L'usage de la *Neurosine Prunier* est donc indiqué chez les grands travailleurs, les surmenés, les fatigués. Elle empêche les uns de tomber dans l'asthénie, dans l'aboulie, s'ils ont encore toute leur puissance de travail ; elle refait, elle reconstitue, elle relève ceux qui sont déjà tombés.

* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

La Mandragore. — Dans *Henri IV* de Shakespeare, Falstaff fait dans un monologue le portrait de Shallow. On y trouve les lignes suivantes : *C'était le génie même de la famine ; cependant, lascif comme un singe, et les prostituées l'appelaient mandragore.* — Un confrère, lecteur de la *Chronique Médicale*, pourrait-il m'expliquer le sens de la dernière phrase et me découvrir ce que la mandragore vient faire en la circonstance ?

D^r J. VIDAILHET (Paris).

Henri Heine. — Un de vos correspondants pourrait-il donner quelques précisions sur « la maladie d'Henri Heine », et répondre aux questions suivantes :

- 1^o Tempérament de son père, de sa mère.
- 2^o De quoi sont-ils morts ?
- 3^o Tempérament de ses deux frères et de sa sœur.
- 4^o De quoi sont-ils morts ?
- 5^o Date à laquelle Henri Heine contracta la syphilis.
- 6^o Tempérament d'Henri Heine enfant, jeune homme, homme fait.

Jean BASTARD (Lyon).

Médecins-poètes — M. de Lançon a rappelé dans la *Chronique Médicale* de mai dernier (p. 123) la *Luciniade* du Dr Sacombe. A cette invite, je l'ai relu et j'y ai trouvé qu'un médecin militaire de Strasbourg, le D^r Silberling, écrivit jadis une *Genethlieie*, poème latin en douze chants sur la théorie et la pratique des accouchements. Un confrère pourrait-il me dire si ce poème a été imprimé et où et quand ?

D'autre part, Sacombe dit dans son avant-propos : *Nous osons nous flatter qu'à la fin du XVIII^e siècle on ne nous fera point un reproche d'avoir embellî des charmes de la poésie les préceptes arides de l'Art des accouchemens, quand les Gorris, les Sennert, les Gadesden, les Fracastor, les Benini, les Borel, les Lothicius, les Guy-Patin, les Haller, les Geoffroy, les Silberling, etc., ont été nos modèles en littérature.*

Qu'est-ce à dire ? Pour Fracastor et pour Silberling, la chose va de soi ; mais les autres auteurs cités par Sacombe furent-ils aussi des poètes ? Et quels poèmes d'eux les lecteurs de la *Chronique Médicale* pourront-ils signaler ?

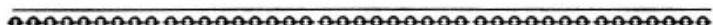
H. VILLAIN (Chartres).

Geste de mourant. — Le geste des moribonds de « tirer le drap » est-il universel ? Se voit-il chez tous ceux qui vont aborder le mystérieux passage à quelque race qu'ils appartiennent et quelle que soit la maladie à laquelle ils succombent ?

D^r GAUMERAIS (*Paris*).

Contemporains disparus. — Je serais très obligé aux lecteurs de la *Chronique Médicale* qui voudraient bien me donner, au sujet de confrères contemporains disparus : *a)* la date de naissance des docteurs Capitan, Granjux et Motais ; *b)* la date de décès du docteur Cazaux.

O. GRAMMATISTÈS (*Paris*).



Réponses.

Les cagots. — A propos de l'intéressant article de M. le D^r Peigney, *Les Cagots de l'Ouest et du Midi de la France*, paru dans le numéro du 1^{er} mars dernier, qu'il me soit permis de signaler une signification spéciale qu'eut le mot *cagot* au XIV^e siècle dans la Haute Ariège, Toulouse et l'Albigeois.

On appelait alors cagots les descendants de ces derniers Cathares qui, avec Esclarmonde, coururent les montagnes, traqués par les troupes royales, comme en fait mention Maurice Magre dans *Magiciens et Illuminés* au chapitre « Le Maître inconnu des Albigeois ».

Lorsque le grand mouvement albigeois fut éteint, les petits-fils et arrière-petits-fils des hérétiques étaient obligés de porter sur leurs vêtements par devant et par derrière une croix jaune de un pied de long afin qu'on sût leur hérésie et que la malédiction fût perpétuée sur eux. Les emplois civils et le droit du fond de commerce leur étaient refusés. Sous le nom de Cagots, ils étaient dans les villages des montagnes assimilés aux lépreux. Comme eux, ils avaient une rue ou un quartier spécial dans chaque ville ; ils ne pouvaient entrer à l'église que par une porte basse dans une chapelle réservée parce que les pierres que touchaient leurs pieds demeuraient souillées (*loc. cit.*, p. 111).

Le sens de l'appellation de cagots donnée de nos jours aux personnes affectant une dévotion outrée et hypocrite, trouve vraisemblablement son origine dans un ressouvenir de ce passé où les hérétiques des XIII^e et XIV^e siècles, eussent-ils affirmé une foi orthodoxe jusque sur le bûcher, étaient tenus pour des imposteurs.

D^r R. CHARRY (*Toulouse*).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

Frimousse (xxxvi, 287, xxxvii, 108). — M. Ad. Timmermans, dans son *Dictionnaire étymologique* (in-8°, H. Didier, Paris, 1903, p. 193) donne de frimousse l'explication suivante, qui n'est pas très claire, mais nous garde du moins de la tentation de rattacher frimousse à *firmus* latin :

La forme propre de *frimousse* est *ferlimouse*, en picard grosse face, figure pleine : *mouse* ou *museau* dont les chairs dodues tremblotent comme les ailes du *fredon* ou la feuille *frileuse* ; *ferlée*, en picard, veut dire gelée blanche, par association avec *frileux*.

J. ROBERT (Nevers).

Autre réponse. — *Frimousse* me semble dériver de *frime* : l'un et l'autre mot signifiaient autrefois *visage*. Ce sens de *frime* s'est perdu dans le langage courant qui ne le prend plus que comme synonyme de *semblant*, *feinte* ; mais il s'est conservé dans l'argot. *Frime à la marque* est figure laide ; *tomber en frime avec quelqu'un* est se rencontrer avec lui visage contre visage, nez à nez.

Au xvi^e siècle, on disait : *Il n'en fit point de frime* (Cotgrave) pour il en prit son parti *sans grimace*. *Frime* signifia grimace, comme visage et cela fait la transition ; car le diminutif *frimousse* signifie aujourd'hui une figure grimacière comme celle des enfants.

J. DAMERVAL (Brest).

Origine d'une légende canine (xxxvii, 127). — Ce n'est point une légende, à dire vrai, mais une fable que M. le Dr J. Herck a rappelée. Elle est de Phèdre, fable XV en son livre IV (1). L'auteur latin l'a autrement contée que notre confrère. Les chiens de la première ambassade sont retenus prisonniers. Les chiens de la seconde, bourrés de parfums,

Repente odorem mixtum cum merdis cacant.

Et Jupiter les condamna à être tourmentés par la faim,

Ne ventrem continere non possint suum.

Ceux-là non plus ne revinrent donc pas, d'où la conclusion de l'aventure. Celle-ci serait banale et la fable de Phèdre aurait bien peu d'intérêt s'il n'était possible de faire un rapprochement.

Or, à Rome, tandis que les chiens avaient toute liberté d'aller et de venir dans les maisons privées, ils étaient soigneusement chassés des édifices publics. Mieux encore : la loi, à cet égard, était formelle pour les temples dédiés à Jupiter. Leur présence eût profané le temple et interrompu le sacrifice.

Il semble donc qu'il y a un rapport entre ces mesures prises tout particulièrement dans les temples de Jupiter et la fable de Phèdre. Quelque tradition, que j'ignore, expliquerait les unes et aurait inspiré le fabulistre ? Resterait à découvrir cette tradition.

Dr de LANÇON (Paris).

(1) La même réponse nous a été obligamment adressée par M. le Dr P. Gallois (de Paris).

La Vierge noire du Puy (xxxvii, 73). — La vierge noire miraculeuse du Puy est absolument comparable à la Vierge noire de Vichy et à celle qui est encore honorée à Chartres dans la chapelle souterraine. C'étaient des déesses mères gallo-romaines, dérivées évidemment des déesses mères asiatiques. A l'origine, ces statues furent toutes en bois, noirci par un long séjour dans un puits funéraire ou un puits à eau sacré (tel celui de Saint-Font à Chartres d'où sort la Vierge). J'en ai la conviction parce que l'une d'elles a été trouvée dans un puits funéraire au Bernard (Vendée), par M. l'abbé Jaudry.

Elle se trouve actuellement au Musée archéologique, à La Roche-sur-Yon.

Elle est tellement remarquable qu'autrefois on accusa le vénérable fouilleur de l'avoir fabriquée ! Or, elle est en bois noirâtre et d'un intérêt de premier ordre.

On a beaucoup exagéré le rôle d'Isis, c'est facile ; mais, évidemment, il ne faut pas le nier.

D^r Marcel BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

Henri Heine (xxxvn, 155). — M. Jean Bastard trouvera sans doute au moins quelques-uns des renseignements qu'il demande dans les ouvrages suivants : a) Audebrand, *Petits mémoires du xix^e siècle* ; — b) Aug. Barbier, *Souvenirs personnels* ; — c) Claretie, *La vie à Paris* ; — d) Della-Roca, née Embden-Heine, *Souvenirs de la vie intime de Henri Heine, recueillis par sa nièce* ; — e) L. Ducros, *Henri Heine et son temps*, — f) Grenier, *Souvenirs littéraires* ; — g) Gruby ; cf. les divers ouvrages écrits sur le D^r Gruby, qui fut un des médecins de Heine ; — h) Goncourt, *Journal* ; — i) M^{me} G. Jaubert, *Souvenirs, Lettres et correspondance* ; — j) Journaux allemands et en particulier hambourgeois de 1898, articles écrits à l'occasion du centenaire de Henri Heine ; — k) F. Kohn-Abrest, *Les coulisses d'un livre. A propos des Mémoires de Henri Heine* ; — l) *Petit Parisien* du 11 décembre 1910 ; — m) C. Selden, *Les derniers jours de Heine* ; — n) Alex-Weill, *Souvenirs intimes de Henri Heine*.

Il serait intéressant sans doute de chercher aussi dans la collection de *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, où vraisemblablement on trouverait quelque chose.

H. VILLAIN (*Chartres*).

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

La mort d'Adrienne Lecouvreur (xxxvii, 64). — La *Chronique Médicale* vient de donner un portrait d'Adrienne Lecouvreur et une courte notice biographique de cette célèbre actrice. Il y est dit qu'Adrienne Lecouvreur est morte *peut-être empoisonnée par une princesse, sa rivale.*

La soudaineté d'invasion de l'épisode final de la dernière maladie de l'actrice et sa brièveté, jointes à différentes particularités de sa vie privée, furent de nature à donner quelque consistance et un certain crédit aux bruits d'empoisonnement, qui circulèrent à ce moment. Le Dr Cabanès en donna jadis, dans *La Revue des alcaloides*, un récit auquel j'emprunte les détails suivants :

On accusa de ce crime la duchesse de Bouillon qui l'aurait préparé et fait accomplir pour se venger d'avoir vu dédaignées les avances qu'elle faisait au maréchal de Saxe, amant d'Adrienne.

D'après une autre version dont parle Sainte-Beuve, l'abbé Aunillon pense qu'une dame de la cour, dont il ne donne pas le nom, envieuse et peut-être rivale de Mme de Bouillon, aurait monté toute cette intrigue, non pour se débarrasser de l'actrice, mais pour perdre de réputation la duchesse.

Le Dr Cabanès considère ces récits comme des légendes, et de même ceux d'après lesquels la comédienne aurait été empoisonnée par un lavement, ce dont on n'a aucune preuve, ou par un toxique introduit dans un bouquet. Il conclut que l'actrice succomba à une entière chronique ayant revêtu, dans les derniers temps, la forme d'une dysenterie aiguë, diagnostic qui s'appuie sur les plaintes qu'Adrienne Lecouvreur (qui déjà avait failli mourir en 1725-1726 d'une dysenterie), faisait depuis longtemps au sujet de sa santé, plaintes dont sa correspondance est remplie. L'autopsie n'aurait montré qu'une phlegmasie aiguë de l'intestin.

Adrienne Lecouvreur est morte dans un hôtel situé rue des Marais Saint-Germain, n° 21 (aujourd'hui rue Visconti). C'est dans cet hôtel que mourut Racine, demeura Clairon après la Lecouvreur et avant elle la Champmeslé. En 1866, cet hôtel appartenait à un médecin, le Dr Poumies de la Siboutie, qui commémora ce triple souvenir par une plaque de marbre qu'il fit apposer.

La sépulture chrétienne fut refusée à Adrienne Lecouvreur, par l'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, bien que celle-ci eût fait un legs important aux pauvres de cette paroisse. « *En vain, Voltaire protesta-t-il : Il est plaisant qu'on enterre le bourreau avec cérémonie et qu'on ait jeté à la voirie M^e Lecouvreur.* » « *L'autorité civile et l'autorité religieuse, également inflexibles, donnèrent pour sépulture à cette réprouvée, à cette excommuniée, un terrain vague le long des rives de la Seine, non loin de la Grenouillère, c'est-à-dire pris du quai d'Orsay, à l'endroit où est aujourd'hui le n° 145 de la rue de Grenelle, au coin de la rue de Bourgogne.* »

« *Tout ce qui reste de la grande tragédienne est enfoui sous la remise d'un hôtel privé. Sic transit gloria mundi.* »

Dr L. BOULANGER (Paris).

Georges Clemenceau (xxxvii, 2, 45, 101, 136). — Causant du décès de Clemenceau, il y a quelques semaines, avec un confrère chirurgien, celui-ci me dit brusquement : « De quoi croyez-vous que Clemenceau soit mort ?

— Il est certain, dis-je, que le diagnostic d'urémie, qui a été donné, ne s'accorde guère avec les détails publiés par les journaux et ne satisfait pas l'esprit.

— Il ne s'accorde pas davantage avec l'appel d'un chirurgien. N'a-t-on pas aussi laissé entendre qu'il était trop tard pour *tenter une opération* ? De telle sorte que les douleurs abdominales violentes du malade et apparues soudain, à ce qu'il semble, pourraient être parfaitement de l'occlusion intestinale due à une tumeur latente du gros intestin. Ces tumeurs, à évolution quelquefois lente et de faible retentissement sur l'état général, peuvent fort bien ne pas attirer l'attention jusqu'aujourd'hui où se manifestent brusquement les signes douloureux si caractéristiques d'une occlusion aiguë. Tenez, vous souvenez-vous de cette malade de 76 ans, que nous vîmes ensemble le mois dernier ? Violentes douleurs abdominales. Arrêt des selles. Diagnostic d'occlusion posé. Opération. On trouve une tumeur dure fermant presque complètement l'intestin... Si je rapproche les détails donnés au sujet de Clemenceau par la presse et les phénomènes observés chez notre malade, j'ai l'impression qu'il doit s'agir dans les deux cas d'une pareille affection.

— La chose est vraisemblable. Cependant, d'autres diagnostics encore peuvent être imaginés. Ainsi la thrombose de l'artère mésentérique, qui se produit quelquefois chez les vieillards et donne le tableau clinique de l'occlusion intestinale. Ainsi encore l'ileus des vieillards. A la vérité, nous ne savons pas et sans doute nous ne saurons jamais.

D^r GAUTHIER (Dinan).

Autre réponse. — En réponse à la remarque faite par M. le D^r de Lançon au sujet du portrait de Clemenceau par L. Le Nain, je puis dire que jamais Clemenceau ne s'appela *Eugène*. Il ne peut s'agir là que d'une erreur commise par l'imprimeur.

En effet, le portrait publié par la *Chronique Médicale* est bien celui du *Père la Victoire* ; aucune confusion n'est possible avec ses deux frères Albert et Paul. Dans la famille de G. Clemenceau, dont je possède la généalogie complète, on ne rencontre aucun *Eugène*. Il faut en prendre son parti. Il n'y a là qu'invention pure et simple, sans aucune base, d'un typographe quelconque.

D^r Marcel BAUDOUIN (Croix-de-Vie).

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Médecins-Poètes (xxxvii, 65). — Le Dr Loin, dont vous reproduisez des vers dans votre numéro de mars 1930 de la *Chronique Médicale*, était, en effet, comme vous l'avez pressenti, un médecin belge. Jules Loin était un accoucheur bruxellois, des plus distingués, mort depuis peu d'années. Parent du fameux artiste, E. Rops, Loin était lui-même un véritable artiste, aussi bien en médecine qu'en littérature et il nous charmait tous par son franc parler et sa verve endiablée. Je suis heureux de lui rendre ici un hommage ému ; il était de ceux dont l'amitié était trop précieuse pour jamais l'oublier.

Dr Henri COPPEZ (*Bruxelles*).

Mnémotechnie (xxxvi, 206, 291, 317). — Excusez-moi de revenir sur cette coutume mnémotechnique ressassée de *fouetter les petits enfants en nos pays quand on pendoit quelque malfaiteur, afin qu'il leur en souvint*, comme dit Rabelais au chap. 48 du livre IV de Pantagruel. Je ne me retiens pas de vous envoyer une référence iconographique et une autre bibliographique. Pour la première, je vous renvoie à une estampe de Jacques Callot intitulée *Supplicium sceleri fratrum* (n° 665 sur le catalogue d'Edouard Meaume, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot*, in-8°, Paris, 1860, p. 319). Tous les genres de supplices s'y voient infligés sur une grande place, tandis qu'au premier plan des femmes fouettent des enfants.

La seconde a trait au magistral soufflet que le jeune Benvenuto Cellini reçut de son père, non plus à propos de suppliciés, il est vrai, mais au sujet de la Salamandre. (Cf. *Vita di Benvenuto Cellini*, scritta da lui medesimo tratta dall'autografo per cura del dottor Francesco Tassi, in-12, Florence, 1831, liv. I, chap. 1, p. 9.)

H. VILLAIN (*Chartres*).

La Vieille Coutume du Deuil porté par les abeilles (xxxvii, 69). — En Vendée, la coutume est de mettre une étoffe noire aux ruches des abeilles, quand le maître meurt. A défaut de cela, on voit que les abeilles quittent la maison, ou meurent elles-mêmes. Cela prouve qu'autrefois des Hommes étaient du *Clan Abeille*, c'est-à-dire des *Hommes-Abeilles* (doctrine totémique). La *Ruche* qui est la « maison des Abeilles » doit donc porter aussi le deuil ; car, si les Hommes ne songent pas à leur *Totem*, ou bien celui-ci les abandonne, ou bien le lien Homme-Abeille est très fort, l'Abeille totem ne peut faire que comme l'Homme (puisque elle représente son âme, son esprit), c'est-à-dire mourir elle-même. Tout cela rentre dans ce qu'on appelle le *Totémisme préhistorique* (L'Abeille a été le symbole d'une Constellation : Le Pléïade).

J'ai entendu citer nombre de faits du même genre que ceux rapportés par M. le Dr Lère. J'ai sous les yeux plusieurs observations, que je crois véridiques, mais que je n'ai pas faites moi-même. Il ne semble pas que l'on puisse invoquer de simples coïncidences. Les faits sont trop fréquents pour les abeilles.

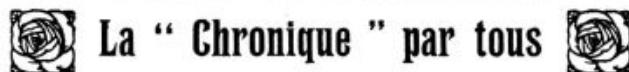
Dr Marcel BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

Ephémérides

25 juin 1530



Par suite de l'assentiment de plusieurs princes souverains, la Réformation avait pris un caractère politique. Aussi, profitant du répit que lui laissait la paix de Cambrai, Charles Quint convoqua une diète à Augsbourg, et ordonna aux protestants de dresser leur confession de foi pour l'y soumettre à son examen. Ce fut Melanchthon qui fut chargé de rédiger l'exposé des doctrines nouvelles. Réunie le 25 juin 1530, la Diète condamna la plupart de ses propositions et rendit contre les protestants un décret rigoureux. Du coup, la confession d'Augsbourg devint un symbole de ralliement et fut regardée par les Réformés comme un nouvel évangile.



La "Chronique" par tous

L'aliénation mentale chez les Incas.

L'étude de la céramique, des idiomes primitifs, des légendes et des traditions, a permis à M. le Dr Valdizan de retrouver les caractéristiques de l'ambiance inca et d'y découvrir la représentation des facteurs prédisposants ou déterminants de l'aliénation mentale.

Parmi les causes toxiques, nous relevons la *chicha*, leur boisson favorite dont la toxicité alcoolique était augmentée par l'addition de viandes d'animaux développant des ptomaines. Puis la coca, dont la toxicité est indiscutable ; et diverses substances d'origine végétale douées de propriétés stupéfiantes et dont le rôle dans la genèse de l'aliénation mentale ne peut être mis en doute.

Le facteur infectieux était aussi représenté. En dehors de l'infection syphilitique, tous les auteurs sont d'accord pour reconnaître queles Péruviens primitifs connurent une fièvre qu'ils appelaient « *rupa* », mais cette manifestation fébrile peut être considérée comme une réaction de défense de l'organisme aux agents infectieux divers.

Enfin, il y avait aussi chez les anciens Péruviens le facteur psychique, vieux comme l'humanité elle-même, et qui dut avoir une importance considérable chez les Indiens primitifs dont le panthéisme était tel qu'il suffisait à déterminer par lui-même un état d'anxiété, une crainte d'offenser les multiples divinités et une perpétuelle sollicitation de leurs faveurs.

Nombre de formes de l'aliénation mentale peuvent se retrouver dans l'histoire des Péruviens primitifs : depuis le délire fébrile dont l'angoisse torture les derniers moments de Huayna Capac, jusqu'à la chorée épidémique qui sous le nom de « *taqui oncoy* » se manifesta dans tout le vaste empire des Incas ; depuis les déviations du sens génésique, dont les représentations abondent dans la céramique chimu jusqu'aux amours mégalomanes.

En dehors des manifestations de la morbidité mentale, la division qui existait dans les idiomes primitifs entre la folie congénitale et la folie acquise, nous est une preuve de l'existence de l'aliénation mentale chez les premiers Péruviens.

Dr L. MATHÉ (Paris).

Inscriptions sur et dans les maisons.

Dans le numéro du 1^{er} juillet 1926 de la *Chronique Médicale*, j'ai reproduit un certain nombre d'inscriptions relevées sur les murs extérieurs de maisons, auxquelles j'en ai joint une que j'avais lue sur la plaque de fond d'une cheminée du château de Filain, en Franche-Comté.

J'en possède deux autres, dont je dois la connaissance à l'amabilité de mon camarade de jeunesse et intime ami, le Dr Bourdin, médecin principal de l'armée, trop tôt, hélas, ravi à mon affection.

Voici la première qui se trouve sur une cheminée du XVI^e siècle à Plainoiseau (Jura).

PIT	EM	PIT	TEM	REM
QUI	CA	UXOR	CA	ATQUE DOLO
RET	E	RET	TE	RE

Quand, à la ligne du milieu, on joint les syllabes de celles du haut, on a :

QUI CAPIT UXOREM CAPIT LITEM ATQUE DOLOREM

Qui prend femme prend soucis et douleur.

Et quand on unit la dernière ligne à celle du milieu, on a : QUI CARET UXORE CARET LITE ATQUE DOLORE

Qui se passe de femme s'évite souci et douleur.

La seconde, relevée sur la cheminée de la cuisine de la cure de Clerval (Doubs) :

UT SORS VOLET !

(*Ce que le sort voudra bien nous donner*) peut aussi se traduire, d'une façon un peu plus libre, mais assez juste, en raison de la destination de la pièce où elle existe, par ces mots : *A la fortune du pot !*

La *Chronique Médicale* a publié dans deux de ses précédents numéros le portrait du général Marulaz qui fut propriétaire du château de Filain et une vue de la façade de ce château.

Sur la plaque de fond d'une cheminée de ce château se trouve l'inscription à laquelle je faisais allusion au commencement de ces lignes et que je rappelle ici :

FOVET MEMBRA, MENTI FAVET.

Il (le feu) réchauffe le corps et récrée l'esprit.

Dr L. BOULANGER (*Paris*).

Un bon mot médical de Clemenceau.

Nous avons retrouvé le passage du discours prononcé par Clemenceau en 1906 à la Chambre des députés, en réponse à une interpellation de Jaurès, et dans lequel nous avions noté une amusante allusion médicale. Il s'agit, en réalité, d'une riposte du « Tigre » à une interruption du célèbre Jules Coutant, député d'Ivry. La voici :

« M. Clemenceau. — Monsieur Coutant, vous êtes affligé de la maladie de M. Jaurès ; vous êtes atteint d'hémiopie (*on rit*) : vous ne voyez que la moitié des phénomènes... Si vous le permettiez à un vieux carabin, je voudrais vous pratiquer dans le globe oculaire, à l'endroit congru (*nouveaux rires*), une délicate opération qui accroîtrait le champ de votre vision... »

Robert CORNILLEAU (Paris).

Un travestissement de Victor Hugo.

L'anecdote que le M. le Dr Boutarel nous a contée relative à un travestissement de Victor Hugo me paraît appeler quelques remarques.

Dans l'*Histoire d'un crime* (Calmann-Lévy (1878, t. II, p. 224), Victor Hugo donne comme la victime innocente des galantes tentatives du gendarme, un certain Préveraud, propriétaire au Donjon (Allier), qui avait combattu pour la défense de la loi. Proscrit comme son beau-frère, le représentant du peuple Barthélémy Terrier, H. Préveraud dut se déguiser en femme sous le nom de Mme Terrier, voyageant avec son mari. Le train se dirigeait sur la Belgique. Le gendarme monta en wagon à la station d'Amiens et descendit à Quiévrain (frontière belge) ; ce fut pendant ce trajet nocturne qu'il se montra si particulièrement entreprenant.

Dans le même volume (p. 206-27), V. Hugo a omis intentionnellement de raconter les circonstances de son propre départ pour l'exil, qui eut lieu le 12 décembre. Lelivre publié par Charles Hugo sur *Les Hommes de l'exil* (Lemerre, 1875, in-8°), n'en parle pas davantage.

Il est possible de tirer de ce qui précède deux conclusions différentes. Ou bien que l'informateur de M. le Dr Boutarel a confondu dans ses souvenirs Victor Hugo et Préveraud, à qui seul reviendrait l'aventure du gendarme. Ou bien que dans l'*Histoire d'un crime*, Victor Hugo a mis au compte d'un autre sa propre aventure, restée ainsi seulement connue de ses intimes. Son silence intentionnel sur les circonstances de sa fuite semble devoir faire incliner en faveur de cette seconde hypothèse.

Dr L. LORION (Paris).

L'abaissement de la cataracte.

On lit dans Grégoire de Tours, au quatrième livre *Des miracles* (second des miracles de saint Martin), § 19 :

Le diacre Theudomer, à qui la cataracte était tombée sur les yeux, fut presque aveugle pendant quatre ans, et revit la lumière après avoir passé une nuit à la cellule de Candes, où le saint homme est mort... Que firent jamais de pareil les médecins avec leurs ferments ? car leur affaire est plutôt de produire la douleur que de la soulager, quand tenant l'œil tendu et le perçant avec des instruments acérés, ils vous font voir les tourments de la mort avant de vous ouvrir les regards (t. II, p. 346 de l'*Histoire ecclésiastique des Francs* par saint Grégoire, suivie d'un *Sommaire de ses autres ouvrages*, traduct. Henri Bordier, in-12, Didot, Paris, 1861).

Il nous arrange Grégoire de Tours !

M. Henri-F. Sécrétan, qui rappelle ce passage (*La population et les mœurs* 2, 276 s) ajoute : Voilà une preuve néanmoins que l'opération de la cataracte par l'abaissement du cristallin, pratiquée par les anciens, était encore en usage au sixième siècle.

Renvoyé à M. Terson.

Dr. E. LACOSTE.

L'HYPOCRAS.

L'hypocras était un breuvage agréable, une espèce de vin de liqueur composé de divers ingrédients, dont un vin léger et délicat était la base. Il y en avait de plusieurs espèces.

Une des plus anciennes recettes est celle que donne le vieux Taillevent, célèbre cuisinier du roi Charles VII :

« Pour une pinte, dit-il, prenez trois treseaux (3 gros) de cannelle fine et parée, un tréseau de mesche ou deux qui veult ; demi tréseau de girofle, et de sucre fin six onces ; et mettez en poudre, et la fault toute mettre en ung coulooir avec le vin, et le pot dessous, et le passez tant qu'il soit coulé, et tant plus est passé et mieux vault, mais qu'il ne soit esventé. »

Cette recette est surannée. En voici une autre plus moderne :

Pour préparer l'hypocras des grands seigneurs, dit le Dr Pegge, prenez du gingembre, de l'anis et du sucre. Quant à l'hypocras du peuple, il se fait avec de la cannelle, du poivre et du miel clarifié. »

En Espagne, on employait la mixture suivante : sucre d'orange de Séville avec du sucre dans un vin léger. On faisait de l'hypocras blanc, rouge, clairet, framboisé, ambré, etc...

Dr PEIGNEY (Dinard-Vicomte).

Chronique Bibliographique

Docteur CABANÈS. — **Les Enigmes de l'Histoire**, 1 vol. in-8° carré, Alb. Michel, Paris, s. d. [1930]. (*Prix : 20 fr.*)

Les énigmes suscitent la curiosité, et les points obscurs de l'histoire intéressent toujours de particulière façon. Toutefois, les uns davantage et les autres moins. C'est un des talents de l'homme de lettres de faire un tel départ et de choisir les sujets qui sont plus familiers au lecteur et que celui-ci préfère. A cet égard, le présent bouquet d'*Enigmes de l'Histoire* est formé à souhait, et son attrait se trouve accru de la variété même des chapitres, qui, des excès générés de Raphaël vont au secret de M^{me} Récamier en passant, pour ne citer que ceux-là, par les problèmes des paternités de J.-J. Rousseau, du sexe du chevalier d'Eon et de la mort d'Adrienne Lecouvreur, qui vient d'intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale* [xxxvii, 64, 161].

En lisant ce second ouvrage posthume de Cabanès, vient d'écrire le Dr J. Noir, on y retrouve toutes les qualités de l'auteur trop tôt disparu et les divers chapitres se lisent avec le même intérêt que ceux des Indiscrétions de l'Histoire ou des Mœurs intimes du passé. On ne peut mieux dire et le pénétrant critique ajoute ce vœu auquel nous nous associons pleinement : Espérons que dans les innombrables documents qu'a laissés notre regretté ami, M^{me} Cabanès et M. Albin Michel trouveront la matière de plusieurs intéressants volumes. Leur publication sera une œuvre pieuse que tous les lecteurs et les admirateurs des œuvres de Cabanès souhaitent voir se réaliser.

M. ET M^{me} ADRIEN LOIR. — **Le chat. Son utilité.** — 1 vol. in-12. Baillièvre, Paris, 1930. (*Prix : 10 francs.*)

Notre confrère est un brillant spécialiste des questions d'hygiène : ceci l'a conduit à s'occuper de la dératisation. Il n'avait plus qu'un pas à faire pour s'intéresser au témoin le plus ancien et le plus qualifié de la lutte contre le rat : le chat. Il semble s'être pris d'affection pour ce modeste collaborateur de sa science agissante ; et nous serions mal venus de ne pas partager ses sentiments tant il met, avec M^{me} Loir, de conviction à nous présenter le chat comme la perle des animaux domestiques, propre, franc et fidèle. Il faut savoir l'éduquer, le nourrir surtout, si l'on veut en faire un exterminateur, car le chat ne mange pas le rat. Je croyais, jusqu'à ce jour, le contraire, et je comptais pour me débarrasser des redoutables rongeurs bien davantage sur les matous faméliques des toits et des gouttières que sur leur congénère rondouillard qui ronronne sa digestion au coin de mon feu. Je me trompais ; l'ouvrage de M. et M^{me} Loir me l'a montré et je me suis instruit avec plaisir. (Jean Séval.)

RACINE. — **Théâtre. Tome III.** — *Bajazet, Mithridate, Iphigénie*, édités par G. Truc — 1 vol. in-8° écu. de la Collection *Les Textes Français* ; Fernand Roches, Paris, 1930. (*Prix : 19 fr. 50*).

C'est le troisième tome d'une édition dont nous avons précédemment loué le deuxième. On a plusieurs fois déjà signalé les mérites de la Collection. Outre les raisons intrinsèques d'en juger ainsi, *Bajazet* et *Mithridate*, qui sont des sommets de l'art racinien, nous paraissent supérieurs à *Iphigénie* pour ce motif encore qu'Euripide dans l'antiquité, et, tout près de nous, un Moréas ne font point de concurrence à ces pièces. L'idée est heureuse d'avoir joint le plan laissé par Racine du premier acte d'une « *Iphigénie en Tauride* ». Au vers III, v. 940 d'*Iphigénie*, on aurait voulu voir rappeler la très juste observation de Dugas-Montbel à propos des vers de l'*Iliade* qui y sont imités (Z 429 s.) (E. Lacoste).

René-Louis DOYON. — **L'enfant prodiguée**, 1 vol. in-8° écu, aux éditions *La Connaissance* (9, galerie de la Madeleine), Paris, 1929. (*Prix : 15 francs.*)

Ce roman peut intéresser le médecin, puisque le drame de cette *inquiète adolescence* est étroitement commandé par les thèmes médicaux de l'hérédité, de la puberté perverse (à la marge du paranoïa) et de la maternité... relative. Sur ce chapitre spécial, je regrette que le héros laisse entendre que le médecin se prête volontiers aux interruptions complaisantes de gestation. Ceci n'était pas indispensable à la diffusion et au succès de l'œuvre. Ces réserves faites, reste un beau livre bien charpenté, poignant, d'une tragique simplicité. On ne peut se défendre de songer en regardant évoluer la sournoise Simone à l'Albertine étrange de Proust. Mêmes vices ardents, même besoin de mensonge envers l'homme mûr qui flambe de toute sa passion. Mais ici, au lieu des phrases-gigognes, un style, à peine émaillé de quelques mots coruscants, net, haché, précis, brossant en touches sobres et rapides une couleur d'âme ou un paysage ; une lourde atmosphère de fatalité où les personnages se meuvent avec un cynisme qu'on excuse. Tout se passe d'ailleurs en profondeur entre deux, tantôt trois, êtres qui ont l'air d'être ployés et poussés aux épaules par le féroce Destin, qui grignote patiemment ce qu'ils croyaient être leur bonheur (Jean Séval).

Le Gérant : R. DELISLE.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930.

37^e ANNÉE

N° 8

1^{er} AOUT 1930

Une mention remarquable du Serment d'Hippocrate

Par le Dr Ed. LACOSTE.

La littérature chrétienne des premiers siècles a quelquefois, dans un esprit polémique bien explicable, marqué son dédain du paganisme même en ce qui s'y trouvait de plus recommandable. C'est ainsi qu'on rencontre dans saint Grégoire de Nazianze, qui fut pourtant, ainsi que son ami Basile, admirateur et disciple des rhéteurs athéniens, une allusion un peu méprisante sinon au serment hippocratique lui-même, du moins au besoin de garantie qui en aurait dicté l'institution.

Le passage se lit dans *l'Eloge funèbre de Césaire*. Ce frère un peu plus jeune de Grégoire avait été un médecin brillant. Il avait vécu à Constantinople dans l'entourage immédiat de l'empereur Julien, qui était sensiblement du même âge. Julien, ayant renié le baptême de son enfance, tenta en vain d'amener Césaire au paganisme. Quelque tolérant qu'affectionnait de se montrer l'empereur à l'égard d'un ami dont les soins lui étaient précieux, Césaire, qui demeurait inébranlable, crut enfin prudent de s'éloigner de lui. Il rentra donc momentanément dans sa famille, au milieu de l'année 362, c'est-à-dire précisément lorsque Julien quitta

Constantinople pour cette expédition d'Orient où il devait trouver la mort l'année suivante.

Césaire ne lui survécut que quelques années, étant mort avant la quarantaine, à la fin de 368 ou au début de 369. Il reçut la sépulture à Nazianze, ville de Cappadoce, près de laquelle il était né, au bourg d'Arianze, et sa dépouille fut déposée dans le tombeau qui était préparé pour son père, l'évêque de Nazianze, Grégoire, dit l'Ancien, et sa mère Nonna. Son éloge funèbre fut le début oratoire de son frère Grégoire. C'est dans ce discours qu'on lit (X, 2) :

Césaire était digne de l'amour de tous à cause de sa modération, et à cause de cela il se voyait, dans les occasions, confier les objets de prix, sans même qu'il eût besoin par surcroit d'Hippocrate faisant-prêter-serment, en sorte que même la simplicité de Cratès n'eût rien été au regard de la sienne.

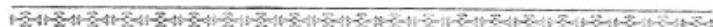
L'allusion ne peut viser que l'ensemble des engagements de dignité du serment d'Hippocrate. En effet, il n'est dit nulle part dans ce serment que le médecin doit être un dépositaire fidèle, exact à restituer les objets précieux qu'on lui confierait. Un tel office ne concerne pas directement l'exercice de l'art médical, si bien que la recommandation aurait un caractère injurieux (1). Après tout, il n'est pas impossible que des chrétiens trop zélés eussent volontiers insinué que les médecins païens étaient, à la rencontre, malhonnêtes, mais le grec de Grégoire, s'il favoriseraient cette interprétation, ne l'impose pas à la rigueur. D'autre part, si saint Basile, cité dans l'édition de de Sinner, et, d'après celle-ci, dans l'édition de M. F. Boulanger, a dit qu'Hippocrate s'engageait par son serment à ne point prendre de gages, il n'a pu l'entendre légitimement que parallusion à l'interdiction de faire payer ses leçons, car Hippocrate n'interdit pas les honoraires à recevoir des malades.

Dans le même discours (XX, 4), se trouve une autre mention d'Hippocrate. En manière de consolation à l'adresse de ceux qu'il a quittés, où énumère les avantages que sa mort procure à Césaire. Par exemple, il ne commandera pas, mais aussi il ne sera point commandé par d'autres. Le thème est, comme on voit, plein de ressources. De même :

(1) En deux endroits du Serment il est parlé d'*ἀδεξίη*, « tort » ; le premier passage est de texte incertain. On l'entend généralement, et sans doute avec raison, d'une application malencontreuse des régimes. Le second passage parle de *tort volontaire* et de *corruption*, notamment de séduction des femmes et des garçons, libres ou serfs, de la maison. Ici encore, il est peu probable qu'il s'agisse de vol, et ce n'est pas du tout ainsi que l'entend un glossateur cité par Littré.

Il ne méditera pas les écrits d'Hippocrate, de Galien et de leurs adversaires, mais aussi il ne souffrira point du fait des maladies, concevant des chagrins personnels à propos de l'infortune du prochain. Il n'expliquera point les œuvres d'Euclide, de Ptolémée et de Héron, mais aussi il ne souffrira pas des inepties plus imposantes qui gonflent les ignorants.

Ce dernier trait n'est pas si mal venu !



LE DOCTEUR CHOUSSY

fondateur médical de la Bourboule

Par le Dr Jean GODONNÈCHE (de la Bourboule).

Dans notre antique Auvergne, au relief tourmenté, au delà de cette chaîne des Dôres, qu'à la Bourboule nous apercevons toute grise ou toute blanche, dans ce Lembron opulent et doré, à Gignat, en 1840, a vu le jour celui qui devait être le fondateur médical de notre station : Gabriel-Louis Choussy.

Sa famille était une ancienne famille de propriétaires terriens. Au milieu du village, entourée d'une cour et d'un jardin s'élevait la maison blanche et rieuse à la lumière, qui fut le berceau de son enfance.

A Gignat, était l'exploitation agricole, dont la rumeur boudonnait comme celle d'une ruche ; à la Bourboule, l'antique « maisons de bains » dirigée par Pierre Choussy, docteur en médecine, l'oncle de Louis. Pour voir par la pensée cet établissement primitif, il n'est que de s'imaginer un modeste logis campagnard. Il n'est que de se figurer une salle humide, de quelques mètres carrés de superficie, d'une source chaude à faible débit, *le Grand Bain*, et quelques suintements, le *Coin* et le *Bagnassou*, alimentaient huit baignoires de lave séparées par des toiles minces. Pour se représenter les sources, il n'est que de regarder jaillir à la lumière un mince ruisseau. Pour se promener dans le parc de nos devanciers, il n'est que de parcourir les coins et les recoins du grandiose paysage dominé par le Puy Gros et la Baune d'Oranche.

La destinée humaine coule vite. En 1850, meurt Gabriel Hippolyte Choussy laissant une veuve et quatre enfants mineurs : Elisabeth, Léonce, Alfred, enfin Louis. En 1853, la mort passe encore : le Dr Pierre Choussy s'éteint laissant à ses neveux l'établissement des bains. Alors, vers notre Bourboule s'orientèrent les efforts ardues de toute la famille :

M^{me} veuve Choussy, d'abord, qui fit effectuer des sondages pour accroître le débit des sources et agrandir l'établissement ; après M^{me} Choussy, ses enfants.

Tandis que Léonce multiplie les forages, — ce qui lui vaut maintes discussions avec les propriétaires voisins, — Louis poursuit ses études. Il est pensionnaire au Petit Séminaire de Clermont-Ferrand, rue Bansac. En cette maison grise, se forme son intelligence et se développe son âme. La philosophie terminée, continuant la tradition, attaché à la Bourboule comme les siens, il veut être médecin, comme son oncle, et c'est à l'école de Clermont qu'il débute. Cette école était située dans les bâtiments même du vieil Hôtel-Dieu derrière la façade solennelle, régulière, un peu froide du XVIII^e siècle. Clermont était alors une ville paisible de 50.000 habitants. Aux alentours, peu ou point d'industries ; à travers la campagne enchantée, point de cités ouvrières alignées dans la pâleur de leur monotonie.

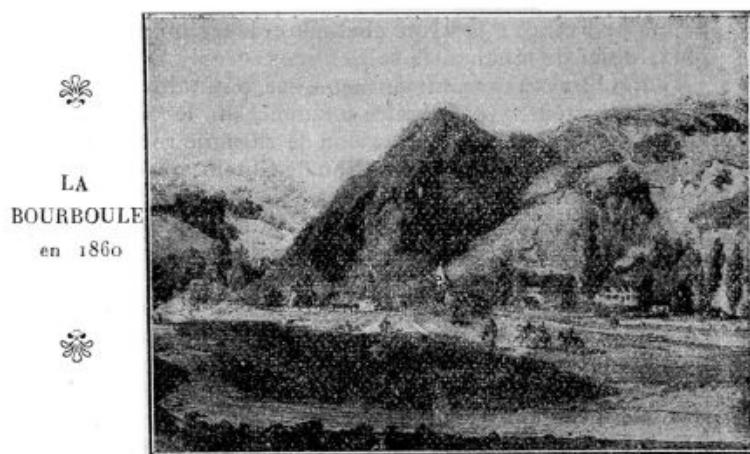
Louis Choussy quitta cependant sa province pour la capitale. C'est dans les hôpitaux de Paris surtout, qu'en élève diligent, il a consacré le meilleur de lui-même. Sans relâche, dès cette époque, il s'est voué à l'œuvre si noble qu'il devait poursuivre jusqu'à l'épuisement de ses efforts, jusqu'à la mort : doter la souffrance d'un espoir inconnu, d'un remède inemployé, l'eau de la Bourboule. Intervenant auprès de plusieurs chefs de service, il fait expérimenter sur les malades la valeur thérapeutique de cette eau. Guéneau de Mussy, Bazin, d'autres encore, sont frappés des résultats qu'ils obtiennent.

Le 7 août 1869, devant un jury présidé par Lasègue, a lieu la soutenance de la thèse : *Etude sur la névralgie du membre supérieur*, après laquelle le nouveau docteur s'installe à la Bourboule.

Les événements s'y étaient précipités. Les temps étaient venus où le pauvre village, perdu dans la montagne, commençait sa brillante destinée. Et la révolution ne s'accomplissait point sans orages. C'était la rivalité complète entre les Choussy et leurs voisins. C'était le début d'une *guerre des Puits* légendaire dans notre histoire locale, et dont les intéressantes *Lettres médicales sur la Bourboule*, du Dr Pradier, les *Recherches thérapeutiques sur la Bourboule*, où le Dr Escot mit tant d'esprit, de verve, d'originalité, et d'autres documents nous ont transmis l'écho fidèle. Il faudrait trop dire pour évoquer un à un tous les incidents qui se déroulaient en ces années troublées sur les terrains bouleversés, parmi les constructions en cours sur les rives d'une Dordogne capricieuse et qu'encore n'endiguaient point les quais. Il y avait deux clans bien tranchés. Les attaques caustiques ne manquaient point de part et d'autre. « Partout on cherche, partout on



LA MAISON
DES BAISNS
en 1858



LA
BOURBOULE
en 1860



LA ROCHE
DES FÉES
en 1868



Ces vues de La Bourboule, autrefois, nous ont été aimablement communiquées par la Compagnie des Eaux de la Bourboule, que nous remercions de son obligeance.

creuse », déclarait vers cette époque Jules Guérin à l'Académie de médecine.

Cependant, les frères de Louis étaient morts. Resté seul, le Dr Choussy fit face à toutes les difficultés : procès engagés devant la justice ; lettres échangées, privées ou publiques ; projets ardemment conçus, ardemment exécutés, jusqu'au jour où la paix enfin se réalisa.

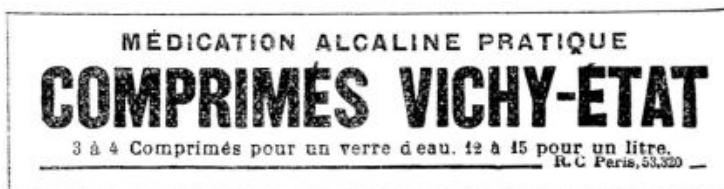
Les préoccupations matérielles de sa grande entreprise ne suffisent point à absorber le docteur. En 1873, il fait une publication, qui a le mérite — le grand mérite — d'être l'un des tout premiers ouvrages complets sur la question : *l'Etude médicale de l'eau de la Bourboule*. En outre, Louis Choussy est médecin-consultant.

Durant dix saisons consécutives se presse à son cabinet une véritable foule : les malades qui sur les conseils des maîtres suivent les grandes villes et ceux qui accourent de tous les points de France ; la haute clientèle et la légion des malheureux, objet de touchantes sollicitudes.

Tant de travaux avaient surmené, usé, pour ainsi dire, avant l'âge, le docteur. Un vulgaire accident, sur lequel des complications se greffèrent, eut raison de sa santé robuste. On le transporte, malade, dans la maison de Gignat, où les semaines passent qu'entrecoupent des accès de fièvre terribles. Auprès du clocher qui l'a vu naître, il s'éteint à l'âge de 39 ans ; sous un ciel d'automne, le 21 octobre 1879, il entre dans l'éternelle paix.

Un buste seul révèle le disparu, à l'expression un peu triste, comme la vie qu'elle refléta ; *mais il n'est pas mort tout entier*. Une grande ville d'eaux est sortie de terre à sa voix. C'est là sans doute un beau titre de gloire. Plus encore cependant que son intelligence dans tant de domaines différents, me plaisent son noble cœur, son dévouement à sa famille, à ses malades, à son pays, ses aspirations vers l'idéal.

Et maintenant, il repose loin des tempêtes qui parfois encore agitent notre Bourboule ; les flux et reflux de la saison ne viennent point aborder son cercueil. Non loin de Gignat, en un cimetière étroit, *il est là !* Tout nous donne sur cette tombe une impression de recueillement, de haute méditation. Le recueillement, la méditation ?... Certes, et même en ce soir où j'écris ces lignes et où le soleil irradie sa joie sur les toitures rouges du village.



PORTRAIT DE BOLIVAR

Par le Dr Lucien MATHÉ.

Le regretté directeur de la *Chronique Médicale*, le Dr Cabanés, nous avait demandé de lui donner un portrait de Bolivar. Pour rapides que soient les communications, il ne nous a pas été possible d'avoir, comme il le désirait, les documents nous permettant de satisfaire sa curiosité toujours en éveil. C'est à sa mémoire que nous dédions ce petit article dont les éléments se trouvent dans différents numéros d'un journal très ancien, *el Diario de Bucamarenga*, et dans le *Boletin de la Biblioteca nacional de Venezuela*.

Le Libérateur s'habille avec coquetterie ; il se rase lui-même tous les jours, se baigne beaucoup et prend grand soin de ses dents et de sa chevelure. Dans la ville, il est toujours vêtu en civil, comme ses compatriotes. Il porte de préférence des bottes hautes, à l'écuyère ; il a toujours une cravate noire et un gilet blanc, de coupe militaire ; pantalon blanc, et redingote ou veston bleu, chapeau de paille.

Le Libérateur est ambidexire ; il se sert aussi habilement de la main droite que de la main gauche. Il se rase, il coupe la viande, il joue au billard des deux mains ; dans un assaut au fleuret, il change de main, et dans certains combats où il eut à faire usage de son sabre, son aide de camp, le général Ibarra, l'a vu passer le sabre d'une main à l'autre, notamment dans la retraite de Barquisimeto, en 1813.

Il ne fume pas et ne permet pas qu'on fume en sa présence ; il n'use pas d'alcool, ni d'aucune liqueur forte. Au petit déjeuner, il ne prend pas de vin, et on ne lui en met pas sur la table ; mais au déjeuner, il boit deux ou trois coupes de vin rouge de Bordeaux, sans eau, ou de madère, et une ou deux de champagne, souvent il ne prend pas de café. A ces deux repas, il mange assez et notamment beaucoup de piment rouge et de poivre, mais particulièrement de piment rouge.

Le Libérateur racontait qu'un jour à Potosi, dans un banquet donné en son honneur et qui coûta plus de six mille pesos, beaucoup de dames étaient venues ; il s'aperçut au cours du repas qu'elles ne mangeaient pas ; dans la conversation, ses voisines lui avouèrent que la viande leur paraissait fade. Contrairement à la coutume du pays, on n'avait pas mis de piments rouges dans la crainte que Bolivar ne les aimât point. Il en demanda, on en servit à tous les invités

et il vit des dames qui en mangeaient avec leur pain. Il prend plus de légumes que de viande, presque jamais de sucreries, mais beaucoup de fruits. Il aime à faire la salade et met un certain amour-propre à la faire mieux que personne : ce sont les Françaises, dit-il, qui lui ont donné cette science.

A l'église, il se tient avec décence et respect, et ne permet pas à ceux qui l'accompagnent de s'écartier de cette règle. Un jour, il s'aperçut que son médecin, le Dr Moor, était assis, les jambes croisées ; il envoya un aide de camp lui dire que sa tenue était inconvenante et qu'il veuille bien prendre modèle sur lui pour placer ses jambes ; mais jamais il ne se signe, et jamais il n'a su quand il fallait se lever, s'asseoir ou s'agenouiller.

Ses idées sont comme son imagination, pleines de feu, d'originalité et de nouveauté. Sa conversation est animée et très changeante. C'est toujours avec un peu d'exagération qu'il loue, qu'il soutient ou approuve une chose ; de même lorsqu'il critique, condamne ou désapprouve. Dans la conversation, il fait beaucoup de citations, toujours bien choisies et bien appropriées. Voltaire est son auteur favori, il sait beaucoup de passages de ses œuvres, aussi bien en prose qu'en vers ; il connaît tous les bons auteurs français, sait les lire et les apprécier. Il a des connaissances générales de la littérature italienne et possède à fond la littérature espagnole.

Il parle volontiers de ses premières années, de ses premiers voyages, de ses premières campagnes, de ses anciens amis et de ses parents. Par son caractère et sa tournure d'esprit, il est plus porté à critiquer qu'à louer, mais ses éloges ou ses critiques sont toujours fondés et empreints de vérité ; tout au plus peut-on leur reprocher un peu d'exagération. Sa bouche ignore la calomnie. Il aime la vérité, l'héroïsme, l'honneur, il respecte les considérations sociales et la morale publique, détestant et méprisant tout ce qui est opposé à ces grands et nobles sentiments.

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de la *Chronique Médicale* : 1895, Seconde année, n°s 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.





SIMON BOLIVAR

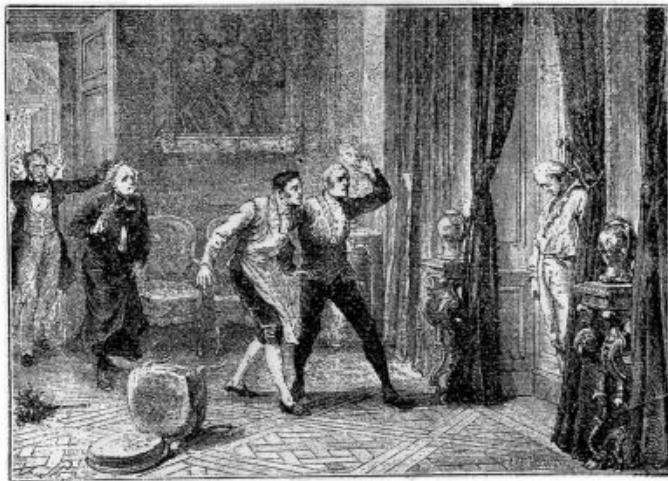
Surnommé El Liberador

[1783-1830]

Lithographie de Villain,

Ephémérides

26 août 1820



Mort du prince de Condé.

Quand survint la Révolution de 1830, le duc de Bourbon, alors appelé prince de Condé, avait 75 ans et une femme dans sa vie. Après les Journées de juillet, il songea à rejoindre Charles X et à échapper du même coup à son tyran domestique. « Le 27 août au matin, on trouva le duc de Bourbon étranglé et accroché à l'espagnolette d'une fenêtre de sa chambre. On dit qu'il s'était pendu ; mais l'attitude dans laquelle était apparu le corps, et bien d'autres circonstances, excitèrent des doutes toujours croissants. Ce qu'on sait de l'instruction judiciaire n'était pas fait pour les dissiper. Il ne paraît plus possible d'admettre que la race des Condé ait fini par un suicidé. » (Michelet.) — Cependant cette opinion n'est pas générale ; et l'on dispute encore.

-
-
- 430 (28 août). — Mort de saint Augustin.
 1830 (7 août). — Nouvelle charte constitutionnelle de la France.
 — (9 août). — Avènement de Louis-Philippe.
 — (16 août). — Embarquement de Charles X et de sa famille.
 — (27 août). — Mort du comte Louis-Philippe de Ségur, littérateur français.

MÉDECINS-POÈTES

Dans son numéro de juillet dernier, la *Chronique Médicale* a rappelé la *Satyre Ménippée*, que Thomas Sonnet, sieur de Courval, docteur en médecine, écrivit contre le mariage. Très justement, il fut remarqué que le poète, dans la circonstance, emprunta beaucoup au médecin ; mais il est un passage, où cela apparaît peut-être mieux encore que dans celui qui fut rapporté ; je veux dire celui où le médecin de Vire parle de la pauvreté.

*En bref, la pauvreté est une rude hostesse :
C'est une maladie où tous les médecins
N'entendent rien du tout, bien que rusez et fins.
Non, pauvreté n'est rien qu'une paralysie,
Un dormir léthargie qui tient l'âme transie,
Tous les nerfs engourdis, ostant le mouvement
Des actions du corps, privé de cest argent ;
Ce métal est l'esprit qui donne à nos artères
Le vital mouvement et appaise les fièvres.
C'est ce qui donne aux nerfs un esprit animal,
Envoyé du cerveau par l'argenté canal
De l'espine du dos ; c'est ce qui donne aux veines
La chaleur et le sang dans ces vives fontaines,
C'est le cerveau, le foye et le cœur des humains,
C'est la vie et le sang de nos plaisirs mondains.*

.....
*L'argent est le pivot, l'arc-boutant et le pôle,
C'est ce puissant Atlas qui de sa forte espaulle
Va soutenant le ciel de nos contentemens,
L'élixir résultant de tous les élémens
Des plaisirs d'icy bas : ciel, dont les influences
Départent à nos cœurs mille resjouyssances.*

.....
*Quiconque est donc privé de ce puissant agent
Avec les Quinze-Vingts peut dire asseurement
Qu'il a perdu chétif toute joie en ce monde,
Et qu'il tombe aveuglé en la fosse profonde
De toute pauvreté, s'il n'est illuminé
De ce brillant métal aux mines affiné,
Dont la privation est une Estiomène,
Un chancre à nos esprits, et au corps la gangrène.*

Les allusions médicales sont, du reste, extrêmement nombreuses dans cette œuvre, au point que, n'eût-elle pas été signée, on la rapporterait sans hésitation à un médecin.

DAULON-DAURE (*Paris*).

La Médecine des Praticiens

Les Comprimés Vichy-État.

Les *Comprimés Vichy-État* sont fabriqués avec les sels que la Compagnie Fermière de Vichy extrait de ses sources universellement connues. Les éléments particuliers s'y trouvent en quantité égale et dans les mêmes proportions qui existent dans l'eau minérale.

Les *Comprimés Vichy-État* répondent à toutes les indications de la médication alcaline. D'abord, ils entretiennent l'alcalinité du sang et des humeurs nécessaire à la bonne marche du métabolisme vital. Lorsque l'acidité prédomine dans l'économie, les échanges languissent, s'opèrent mal ; des troubles généraux éclatent ; ceux-ci ne cèdent qu'après que le milieu intérieur a retrouvé son alcalinité normale.

Les *Comprimés Vichy-État* exercent une action très favorable sur tous les troubles gastro-intestinaux. Dans les dyspepsies hypersthéniques, douloureuses, avec plus ou moins d'hyperchlorhydrie, ils calment cet éréthisme, modèrent l'hyperscrétion acide, suppriment les spasmes et les douleurs. Les dyspepsies sont-elles hyposthéniques ? Les *Comprimés Vichy-État* aiguisent l'appétit, raniment les forces de la digestion, accroissent la nutrition générale.

Ils sont encore indiqués dans les dyspepsies gastro-intestinales avec météorisme. Ils diminuent les fermentations, assèchent les catarrhes de l'estomac et de l'intestin, arrêtent les diarrhées, améliorent les embarras gastriques de toute espèce.

Leur action du côté du foie est tout aussi importante. Ils en dissolvent les congestions, entravent la formation des calculs. Les coliques hépatiques deviennent plus rares et moins intenses. La bile, plus fluide, circule mieux. Les icères, les taches jaunes de la peau s'effacent et disparaissent. Il en est de même des accidents du paludisme.

Les *Comprimés Vichy-État* agissent heureusement dans la gravelle urique. Ils empêchent la formation de l'acide urique dans la circulation générale, son dépôt dans les tissus, dans les canalicules du rein et préviennent les attaques de coliques néphrétiques.

Leur influence est grande dans les maladies générales : goutte, diabète. Ils en éloignent et en atténuent les manifestations.

Les *Comprimés Vichy-État* sont effervescents. Ils déplient donc les heureux effets du gaz carbonique sur l'estomac : excitation de la sécrétion du suc gastrique, augmentation de l'appétit, stimulation de la digestion.

D'un volume réduit, il est toujours facile d'en avoir sur soi un flacon. Leur prix minime permet à la bourse la plus modeste d'en faire l'acquisition.

* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

Un ancien collyre populaire. — On lit dans le pittoresque roman d'Eugène le Roy, *Le moulin du Frau*, une allusion à une pommade ophtalmique que peut-être un confrère pourrait nous faire mieux connaître. La scène est dans la campagne périgordine, et au début de 1849, puisque l'élection de Louis Napoléon à la Présidence est donnée comme toute récente :

Dans le commencement que Brizon était piéton (*facteur rural*), les gens lui disaient voyant ses yeux rouges : Il vous faut y mettre de la pommade des messieurs Theulier, de Thiviers, ça vous guérira. Mais lui répondait qu'il en avait usé cinq ou six pots qui ne lui avaient rien fait ; qu'il était vrai que cette pommade était tout à fait bonne pour les autres, mais pour lui, elle ne valait rien.

Dr E. LACOSTE.

Les phases de la lune et l'agriculture. — Quels confrères pourront nous instruire sur l'origine des traditions qui, dans notre région du sud-ouest, subordonnent aux phases de la lune la plupart des travaux agricoles ? — C'est ainsi que le plus grand nombre des semis, des plantations doivent être faits pendant le « décours de la lune », c'est-à-dire, pour employer l'expression courante, en période de « lune vieille » après la pleine lune.

Cette influence de la lune vieille s'exercerait encore en beaucoup d'autres circonstances. Par exemple, les arbres doivent être abattus « en lune vieille » ; les osiers coupés pendant la même période, sans quoi ils sont inévitablement *vermoulus* dès qu'ils séchent.

La taille de la vigne, des arbres fruitiers, doivent se poursuivre seulement toujours « en lune vieille ». Enfin, les pommes de terre semées pendant la « pleine lune » sont bien rondes.

Les phases de la lune président encore à certains travaux ménagers ; pour éviter que les « confits » de porc ou d'oie ne rancissent prématurément, c'est encore au décours de la lune que doivent être sacrifiés et préparés ces animaux, au point qu'on ne les amène sur les marchés hebdomadaires qu'en lune vieille. Ils ne trouveraient pas preneurs pendant les premières phases de lunaison — J'ajouterais que le *lundi* qui suit la « nouvelle lune » est réputé jour propice comme pendant le décours.

L'importance qu'on attache dans toute notre région à l'exécution des travaux pendant la période favorable de la lunaison, semble montrer qu'il peut y avoir, là, des influences réelles et je serais heureux si on voulait bien me renseigner sur la valeur de ces croyances et leurs origines.

Dr AZÉMAR (*Graulhet, Tarn*).

Le Pont des Ames. — Un rêve vient de m'être conté qui m'a semblé mériter que je vous l'écrive. Je suis en vacances en Languedoc chez un de mes amis. Son jardinier est un brave homme, simplet et illettré. Je le rencontrais, ce matin, au milieu d'un carré de choux la figure épauouie. Comme je l'en félicitais : « Monsieur, me dit-il en riant, c'est que je n'ai plus aucune inquiétude sur ma destinée future. J'ai appris cette nuit comment on va tout droit au ciel. Quand nous mourons, notre âme passe dans une vaste prairie qui finit par un abîme au-dessus duquel est jeté un large pont. Les âmes nouvelles venues poussent celles qui auparavant arrivèrent et qui atteignent ainsi le gouffre ou le pont. Je vous donne le secret tout de suite, continua mon homme. Les âmes pures, confiantes en la miséricorde divine, choisissent l'abîme et tombent tout droit dans le Ciel. Les autres, qui ne savent point, préfèrent le pont. Il mène à une seconde prairie avec un second gouffre au bout et un second pont plus étroit. Le gouffre conduit ceux qui s'y jettent en Purgatoire. Le pont étroit mène à une troisième prairie à l'extrémité de laquelle il n'y a plus de pont, mais l'abîme de l'Enfer. » Et notre jardinier riait de bon cœur de son rêve.

Moi, je pensais. Je pensais qu'il est très curieux que cet illettré ait imaginé tout seul, de toutes pièces, en dormant, une manière de légende comme celle-là, qui se retrouve, avec des variantes, chez foule de peuples divers et sans rapports les uns avec les autres.

Catlin, à propos des croyances des Chactas, nous a conté que, pour ceux-ci, l'âme survit à la mort du corps et fait vers l'ouest un grand voyage. Elle va jusqu'à ce qu'elle rencontre un torrent rapide, profond et terrible qu'il faut franchir sur un pin jeté au travers en guise de pont. L'écorce en a été enlevée, le tronc est glissant, et de la rive opposée six personnes lancent des pierres aux arrivants. Les bons passent cependant avec confiance et arrivent ainsi à un beau pays de chasse, qui leur est promis pour toujours. Les méchants, en voulant éviter les pierres, glissent et tombent dans l'abîme.

Rapprochez de cela le pont Es Sirat, plus fin qu'un cheveu, plus effilé que le tranchant d'un cimenterre et qui s'étend au-dessus de l'enfer musulman. Songez à cet autre pont de l'enfer sur lequel les Juifs imaginèrent jadis que devaient passer au moins les âmes de ceux qui n'eurent pas la foi. Souvenez-vous que E. B. Tylor (*Researches into the early history of mankind, and the development of civilisation*, London, 1865) a retrouvé cette même idée d'un pont à Java, dans l'Amérique du Nord et dans celle du Sud. N'y a-t-il pas là une mystérieuse rencontre ?

Comment peut-on expliquer que cette croyance se retrouve chez tant de peuples différents ? Comment aussi concevoir que le jardinier illettré de mon hôte ait eu spontanément au cours du sommeil de telles si inattendues associations d'idées ?

suite

Dr DE LANCON (Paris).

Réponses.

Grossesses de dix mois (xxxvii, 100). — M. J. Cassan a remis sur le tapis cette question, à laquelle j'ai consacré plusieurs articles, en particulier dans *Chanteclair* (17^e année, n° 160, janv. 1922). Ces prétendues grossesses prolongées ont, au xviii^e siècle, provoqué une grande querelle entre Antoine Petit (d'Orléans) et Bouvard (de Chartres). L'erreur repose sur la numération en mois lunaires, comme le dit M. Cassan et comme l'avait déjà écrit M. Marcel Baudoin.

Virgile, dans son églogue IV, consacrée à Caïus Asinus Pollion, qui servit Marc Antoine et défit les Dalmates, fait l'horoscope d'un enfant illustre, à qui il applique les prédictions de la Sibylle de Cumæ. Saint Paul y voit l'annonce du Christ, opinion soutenue par Fulgence, évêque de Carthage au xv^e siècle. Le vers 61 annonce une grossesse de dix mois (lunaires, puisque la lune réglaît le cours des mois). — De nombreux auteurs et traducteurs de Virgile estiment que cet enfant doit être Claudio Drusius Néron, fils de Livia, qui accoucha chez Auguste, trois mois après son mariage avec ce prince, qui l'avait enlevée à Tiberius Claudio Néron. — D'autres y voient la naissance de Marcellus, neveu d'Auguste et fils de sa sœur Octavie.

Dr Georges PETIT (*Orléans*).

Autre réponse. — M. J. Cassan me semble avoir exactement pensé quand il rapporte les textes qu'il a cités à des *mois lunaires*. En effet, la durée de la révolution de la lune autour de la terre, en révolution sidérale, est de 27 jours 7 heures 43 minutes, soit pour dix mois lunaires une valeur de 275 jours et 7 heures. Or, nous admettons aujourd'hui comme durée normale de la grossesse une durée de 9 *mois solaires*, soit en prenant la moyenne entre 270 et 280 jours, une durée égale aussi à 275 jours.

Cette explication est meilleure que celle de M. J. C. dans les *Nouvelles littéraires* du 26 avril 1930, car, par une heureuse nouvelle rencontre, les *Nouvelles littéraires* viennent de s'intéresser à la question des grossesses de dix mois chez les Anciens en même temps que la *Chronique Médicale*, tout comme elles s'étaient intéressées voici peu, à un *vers obscur* de *Masset* en même temps que la *Chronique Médicale* (cf. xxxvii, 15). Or, M. J. C., partant des dispositions légales romaines, qui interdisaient aux veuves de se remarier avant que dix mois ne se fussent écoulés depuis la mort de leur mari, conclut : *Cette antique prescription a pu être comprise un jour comme ayant pour but d'éviter les confusions de père, et, par suite, une même durée de dix mois a pu apparaître comme étant à la fois celle du deuil du mari, celle du veuvage obligatoire et celle de la grossesse. Sans compter qu'il ne faut jamais chercher une explication dans l'erreur supposée d'autrui, à moins que toutes autres explica-*

tions ne soient inacceptables, nous savons, par les textes mêmes rappelés par M. J. Cassan, que l'année romaine de Romulus était de dix mois lunaires, et non pas solaires comme le croit le nouvelliste des *Nouvelles littéraires*. Au surplus, ouvrons aux pages 7 et 8 *La Science du Langage* de Max Müller (traduction française de Harris et Perrot, in-8, Durand, Paris, 1867) et nous verrons que *le temps a été compté par les nuits, les lunes et les hivers, avant de l'être par les jours, les soleils et les années*. Mais, le nom sanscrit de la lune, vient de la racine *mād*, mesurer ; la lune est l'astre qui mesure, *le mesurleur du temps* ; et cette racine a donné *mātram*, instrument de mesure, *μέτρον* (mesure) et notre *mètre*. Elle a donné aussi : *μήν*, mois ; *moon*, lune en anglais ; en anglo-saxon *mōna* (lune), *mōnadh* (mois) ; en gothique *menoth* (mois), etc. Dans l'Edda, la lune est appelée *ártali*, celle qui compte les années ; et l'un des noms basques de la lune, *argi-izari*, signifie mesure par la lumière.

L'explication donnée dans la *Chronique Médicale* par M. J. Cassan me paraît également meilleure que celle proposée par M. le Dr L. Perret dans un ouvrage un peu oublié, *Erreurs, Superstitions, Doctrines médicales* (in-8, Baillière, Paris, 1879) :

Les Romains comptaient dix mois pour la grossesse. Comment expliquer ce chiffre ? Les femmes disaient : Je suis à la fin de mon neuvième mois ; si donc elles n'accouchent que quand celui-ci est terminé, peut-être seraient-elles en droit de dire qu'elles sont accouchées à dix mois, et c'est peut-être le vrai sens des écrivains (p. 71-72).

Cependant, Ovide lui-même, cité par M. J. Cassan, offre quelques contradictions ; par exemple, au livre X de ses *Métamorphoses* :

a) Fable VI. — *Histoire de Pygmalion*. — Vénus préside à l'hymen de Pygmalion qui est son œuvre. Quand la lune eut rempli neuf fois son croissant, Paphus vit le jour et donna son nom à l'île de Paphos.

*Conjugio, quod fecit, adest dea. Jamque coactis
Cornibus in plenum novies lunaribus orbem,
Illa Paphon genuit, de quo tenet insula nomen.*

b) Fable VII. — *Métamorphose de Myrrha*. — Myrrha, que son amour incestueux avait rendue enceinte, s'enfuit à travers la campagne. Neuf fois la lune l'avait vue errante quand elle s'arrêta dans les champs de Saba, épaisse, pouvant à peine porter le fardeau enfermé dans son sein :

*Perque novem erravit redeuntis cornua lunae,
Quum tandem terra requievit fessa Sabaea ;
Vixque uteri portabat onus....*

Je pourrais être érudit à bon marché en recopiant Aulu-Gelle. Celui-ci a consacré tout le chapitre vi du livre III de ses *Nuits attiques* (édit. Victor Verger, in-8, F. I. Fournier, Paris, 1830, t. I. p. 319 sq.) à la question de la durée de la grossesse. Les lecteurs de la *Chronique Médicale*, que la question intéresse, y trouveront des textes curieux et d'amusantes anecdotes.

Dr de LANCON (Paris).

Les pestiférés de Jaffa (xxxvii. 97). — Wilson, dont s'enquiert M. Habran, ne serait-il pas Wilson, sir Robert Thomas, général anglais, né à Londres en 1777, qui prit part aux guerres contre la République et l'Empire, notamment sous les ordres de Wellington, combattit dans les rangs des libéraux espagnols en 1830, fut rétabli dans son grade et nommé gouverneur de Gibraltar en 1842 (Dezobry et Bachelet, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, 12^e édition, t. II, p. 2955, col. 1) ?

Quant au pamphlet anglais, je trouve dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, par le Comte de Las Cases (Soc. des Publicat. littér. illust., t. I, fasc. 2, p. 31), un chapitre consacré à l'expédition d'Egypte et de Syrie, où l'ouvrage de Wilson est longuement réfuté. Wilson est, là, différencié des nombreux pamphlétaire de Napoléon, traité en historien, et, plus loin, il est même cité comme ayant, lors du procès de l'évasion de La Valette, émis, devant un tribunal français, des doutes sur l'empoisonnement des pestiférés de Jaffa. Ce que dit le Comte de Las Cases de toute cette affaire est largement suffisant pour se faire une idée de la question.

Dr Louis THIRY (Aywaille-Liège).

Autre réponse. — Il est aisément de répondre aux questions posées par M. le Dr G. Habran (de Liège). Sir Robert Wilson, major général anglais, écrivit une *Histoire de l'expédition des Anglais en Egypte*, où, le premier, il affirma que Bonaparte fit empoisonner à Jaffa des pestiférés de son armée intransportables. Ils étaient trente ou quarante, a-t-on dit ; sept seulement, rectifia l'Empereur, qui ajoutait : « qu'il ne voulait pas les laisser derrière lui pour ne pas les exposer à la cruauté des Turcs. » Il avait alors proposé à Desgenettes de leur administrer une forte dose d'opium, à quoi notre illustre confrère aurait fait la réponse célèbre : « Mon métier est de guérir les hommes, non de les tuer. » Robert Wilson dit que le nom de Desgenettes ne devrait être écrit qu'en lettres d'or. Bonaparte aurait donc été un partisan convaincu de l'enthanasie !

L'authenticité de cette anecdote est des plus discutées. Pour Thiers, c'est une calomnie indigne et aujourd'hui détruite. Bonaparte lui-même démentit Wilson, « qui répliqua n'avoir dit que la vérité ».

On trouvera cette question bien exposée dans Chateaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*) qui cite Bourienne (convaincu que l'empoisonnement eut lieu) et Walter Scott, auteur d'une *Vie de Napoléon* en onze volumes, où il donne de nombreux détails sur ce sujet. Scott croit que, s'il y eut des empoisonnés, il n'y en eut que sept. Chateaubriand semble croire à cet acte de barbarie humaine. J'ignore l'opinion, sur ce sujet, des historiens postérieurs à Chateaubriand et serais heureux de la connaitre.

Dr J. RONDEPIERRE (Paris).

Médecins poètes (xxxvii, 65). — Je puis répondre à la question que vous posez dans la *Chronique Médicale* du 1^{er} mars. Le nom du docteur Loin n'est pas un pseudonyme. J'ai très bien connu son fils, le docteur Jules Loin, décédé à Bruxelles, il y a environ une dizaine d'années, à un âge déjà avancé. C'était un des meilleurs accoucheurs de Bruxelles. Le père, le poète, a, si je ne me trompe, pratiqué à Verviers. C'était un homme aux idées avancées et qui a écrit différentes brochures.

D^r D.... (Bruxelles).

Foyers primitifs et dissémination de la fièvre jaune (xxxvii, 128). — M. le D^r Pettit trouvera sans doute d'utiles renseignements dans les ouvrages suivants :

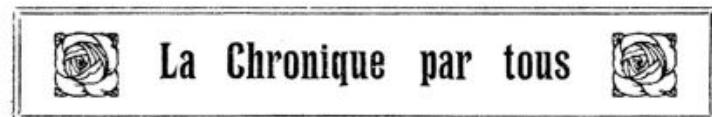
Apuntes sobre la historia primitiva de la fiebre amarilla, *Real Academia de ciencias de la Habana*, sesion del 23 de noviembre de 1884, *Anales*, t. xxi, p. 265-291 ; — Trabajos selectos, Nuevas consideraciones acerca de la historia de la fiebre amarilla, *Real Academia*, 28 de junio de 1885, Finlay ; — Yellow fever, *Before After the Discovery or America*, july 1892, july, october, november 1894 ; — *Cronica medico-quirurgica de la Habana*, 1895, t. xxii, p. 143-260, et 1897, t. xxiii, p. 167-182 ; — Agreement between the history of yellow fever and its transmission by the Culex mosquito, *Read before the Pan American Sanitary Congress*, 10 feb. 1902 ; — *The journal of the American Association*, 1902, p. 993 (les Trabajos selectos sont de Finlay) ; — Bérenger-Feraud, *Traité théorique et clinique de la fièvre jaune*, Paris, 1890 ; — *Carta sobre historia primitiva de la fiebre amarilla* por el Ilmo. Sr. Dr. Crescencio Carrillo y Ancona, obispo de Yucatan ; — Ponsy Codinach, *Tratado completo teórico-práctico del Vomito o Fiebre Amarilla*, la Habana, 1879.

Dans Finlay (*Trabajos selectos*) et dans Berenger-Feraud, se trouvent décrites les poussées successives de fièvre jaune, qui attaquèrent les habitants du continent américain depuis la bataille de Santo Cerro (24 mars 1495).

On peut encore consulter :

Fray Bartolome de las Cases, *Historia de las Indias* ; — Bernal Diaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España* ; — P. du Tertre, *Histoire générale des Antilles et particulièrement de la Guadeloupe*, 1635 ; — Cogolludo, *Historia de Yucatan* (les passages les plus importants doivent se retrouver dans *Trabajo selectos* de Finlay) ; — D. Jose Martin Felix de Arrate, *La llave del nuevo mundo antemural de las Indias Occidentales* (reproduit dans *Los tres primeros historiadores de la Isla de Caba*, 1876, libreria Andres Pego, Obispo, 334) ; — Pezuela, *Diccionario histórico-geográfico*, t. II, p. 107, et autres volumes ; — Manuel Hurtado de Mendoza, *Nueva monografía de la Calentura amarilla*, 1824 ; — J. Cornillac, *Etude sur la fièvre jaune à la Martinique de 1669 à nos jours*, 1875 ; — P. F. Keraudren, *De la fièvre jaune considérée principalement sous le rapport de sa transmission*, in-8, Paris, 1823.

D^r L. MATTHÉ (Paris).



La Chronique par tous

**Le bois le plus ancien représentant
des Indiens sud-américains.**

Le Mexique est le pays des contrastes violents. Ainsi, dans l'immensité du territoire, nombreux sont les vestiges anciens, souvenirs d'une civilisation qu'on peut encore retrouver dans certaines peuplades isolées où les habitants ont conservé les habitudes et les mœurs de leurs ancêtres. Ailleurs, c'est la reconstitution d'une fête ancienne sur une scène antique. Des fouilles archéologiques ayant mis à jour l'ancienne scène à l'air libre de Teotihuacan, on y joua, lors de la fête du printemps, l'argument de Tlahuicole, reconstitution d'une lutte de gladiateurs aztèques au temps de Montezuma.

Mais, à côté du passé encore vivant, nous voyons « l'avenir déjà réalisé » : c'est l'école rurale de San Francisco de Culhuacan, où les enfants ont eux-mêmes organisé une société d'élèves, une coopérative, un terrain de travail individuel, avec jardin que chacun cultive, des ateliers, un service d'achats en commun, une caisse de secours, etc...

Ici, tenons-nous en au passé et présentons à nos frères le dessin sur bois le plus ancien représentant des Indiens d'Amérique du Sud. Ce vieux bois, conservé à la Bibliothèque du Musée britannique de Londres, montre des indiens sud-américains, leurs usages, leur façon de se vêtir. Sous le dessin on peut lire, écrit en allemand :

Ce dessin représente le peuple et l'île qui furent découverts par le Roi très chrétien de Portugal ou par ses sujets. Ces individus vivent nus ; leur aspect est agréable ; ils sont bruns ; la tête, les bras, les jambes, les parties génitales des hommes et des femmes sont couverts de plumes d'oiseaux. Les hommes portent des pierres précieuses sur le visage et sur les seins. La propriété individuelle n'existe pas, tout est en commun. Les hommes ont autant de femmes qu'ils veulent, que celles-ci soient mères, sœurs ou amies, peu importe. Ils se battent entre eux et mangent ceux qu'ils ont tués à la guerre ; ils suspendent leur chair à l'air. Ils vivent très vieux, jusqu'à 150 ans, et n'ont aucun gouvernement.

Le professeur R. Schuller, de l'école des Hautes Etudes de Mexico, qui a fait de ce document une étude particulière, pense qu'il doit dater de 1505. Aucun document, dit-il, ne



INDIENS TUPI DE L'ILE DE LA SAINTE-CROIX.

Bois gravé du xvi^e siècle (*British Museum*)

permet de supposer que les Portugais aient entrepris un voyage d'exploration aux côtes sud-américaines avant l'an 1500, époque où Alvarez Cabral partit de Lisbonne pour aborder sur la côte du Brésil vers Porto Seguro le jour de l'Invention de la Sainte Croix. Aussi, et pensant avoir touché une île, l'appela-t-il île de la Sainte-Croix.

D'après les lettres de Vespucci à Lorenzo Prieto de Medici et à G. di Leonardi de Empoli, le pays dont il s'agit est la région du Brésil habitée par les Indiens Tupi. C'est d'eux, en effet, qu'il a écrit dans les lettres précitées :

Tout y est en commun ; il n'y a ni roi, ni religion, ni gouvernement. Chacun a autant de femmes qu'il veut, les choisissant à sa guise, fût-ce sa sœur ou sa cousine ; il prend celle qu'il rencontre et divorce quand il lui plaît.

Ils se mettent sept pierres sur les lèvres, ils se font aussi des trous sur les joues et y mettent des pierres ou des os et ne regardent pas à choisir les plus petits. La chair humaine est leur nourriture habituelle ; ils la mettent sécher à l'air.

Dr L. MATHÉ (*Paris*).

Ne pas traiter la goutte.

On lit dans la *Tragôidopodagra* de Lucien :

Moi qui fais pleurer tout le monde [dit la Podagre] j'arrive d'ordinaire encore plus irritée contre ceux qui recourent à ces traitements qui m'exaspèrent, et qui essaient de me chasser. Tandis qu'à ceux qui ne me résistent point je suis bienveillante, et je les traite avec douceur.

A quoi Sydenham fait écho dans son *Traité de la goutte* (1683, cité ap. Troussseau, *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu*⁷ III, 383).

Hoc in morbo dolor amarissimum est naturae pharmacum, qui quo uehementior est eo citius praeterlabitur paroxysmus, atque insuper et longior erit intermissio et magis perfecta ; et uice uersa.

En cette maladie, la douleur est le remède très amer dont use la Nature ; plus vive est cette douleur et plus court est l'accès ; de plus, l'intervalle (qui suit) s'en trouvera prolongé et mieux épargné. Le contraire est aussi vrai.

Mais déjà La Fontaine (fable VIII^e du III^e livre, 1668, *La goutte et l'araignée*) :

Cataplasmes, Dieu sait ! Les gens n'ont point de honte
De faire aller le mal toujours de pis en pis.

Dr E. LACOSTE.

Cure-dent antique.

Le vieux texte de Lacon, que rappela M. de Lançon dans la *Chronique Médicale* de mars dernier [p. 78] à propos des sources chaudes de l'Etna, m'a fait feuilleter à mon tour l'*Anthologie grecque* et faire une trouvaille. Son intérêt n'est pas de montrer que les Anciens ne négligeaient pas de se nettoyer les dents, ce que l'on n'ignore pas, mais d'établir jusqu'où ils poussaient le raffinement dans le choix de leurs cure-dents. Voici donc, sans plus de commentaire, l'épigramme de Crinagoras :

O Lucius, Crinagoras t'offre un bout d'aile d'aigle, soigneusement taillé et teint en pourpre foncé, propre à retirer par sa pointe douce ce qui reste entre les dents après les repas. Le don est modeste à coup sûr, mais il est offert de bon cœur et tel qu'un petit-fils en peut faire à son aïeul.

Dr MINIME (*Paris*).

Hagiographie thérapeutique.

Sous ce titre, M. Deshons (de Montpellier) a rappelé, dans la *Chronique Medicale*, il n'y a pas encore très longtemps, la pieuse pratique de Paul Claudel lors des accouchements de sa femme. Sans beaucoup de peine, on pourrait trouver pratiques analogues dans tous les temps, chez tous les peuples et dans toutes les religions, et c'est sans chercher et bien par hasard que, dans l'ouvrage de S. Karppe : *Etude sur les origines et la nature du Zohar* (in-8, Alcan, Paris, 1901), j'ai rencontré, page 90, les lignes suivantes, qui se rapportent au sujet et que je vous envoie :

Déjà avant le *Talmud*, nous rencontrons des formules propitiatoires que l'on inscrivait sur la batterie de cuisine et aux pieds des lits et qui étaient destinées à servir de préventifs. Encore de nos jours, chez certains Juifs, on épingle aux rideaux du lit de la femme en couches, ainsi qu'au berceau du nouveau-né, un feuillet imprimé contenant une objurgation en hébreu à l'adresse des esprits malaisants.

Nous savons, d'autre part, que jusqu'au v^e siècle s'était maintenu, pour les chrétiens, l'usage de certains phylactères-amulettes chargés d'inscriptions, de noms d'anges et de démons et destinés à être appliqués sur les parties malades du corps ou à servir de porte-bonheur d'une manière générale. A la fin du v^e siècle, un concile de Rome condamna les phylactères qui ne portent que des noms de démons : *phylacteria omnia quæ non angelorum... sed dæmonum magis nominibus inscripta sunt* (Concil. Roman. I, n° 492).

H. VILLAIN (*Chartres*).

LE COIN DU PÈCHEUR DE PERLES

* De l'*Informateur médical*, n° 295, du 15 décembre 1929, à propos des Assurances sociales :

Faute d'obtenir cette satisfaction légitime, les syndicats médicaux ne pourront corrompre l'accord actuel....

* Des *Nouvelles thérapeutiques* de décembre 1929, p. 13, à propos de la syphilis :

Comment voulez-vous qu'un homme constate l'existence d'un chancre du col ? Le voyez-vous passant un examen au speculum avant tout rapprochement ? Femina hominis hysa.

* De M. Georges Suarez dans *Gringoire*, le 20 décembre 1929 :

Xhantippe a été pour Socrate une épouse fidèle mais à coup sûr stérile.

Voilà lestement escamotés les trois fils que Socrate eut de Xanthippe.

* Du *Propharmacien* du 15 février 1930, cette Petite annonce :

548. Docteur traite spécialement maladie et syndromes de Little ; grande propriété, vaste horizon boisé... sol sec après averse.

* De la *Revue métapsychique*, n° 1, janvier-février 1930, p. 25. Il s'agit d'un malheureux grièvement blessé :

On l'enveloppe ; on l'emporte..... il bouge un peu..... on l'emporte dans une voiture avec d'autres hommes qui souffrent..... il y a des chaos.

* De *L'Ami du peuple* du 7 janvier 1930 :

« la girafe qui vivait jadis en Mongolie... mesurait huit mètres de hauteur... A la même époque, vivait un reptile qui avait vingt mètres de longueur, et... le fameux dragon ailé, qui n'est pas.. un mythe... Il en faudrait quelques-uns, maintenant, de ces animaux gigantesques et armés de pinces, pour nous débarrasser des rats » !

* Du compte rendu du banquet (25 janvier 1930) d'une société médicale d'arrondissement à Paris :

Autour de la table bien servie et coquettement décorée, vingt-six Confrères de l'arrondissement se tenaient les coudes et..... »

Cela devait beaucoup les gêner pour manger.

* Dans son numéro 3 de mai-juin 1930, au cours de l'analyse d'un ouvrage de Ch. Richet, la *Revue métapsychique* se souvient de *aura* (sic) *sacra fames*. Partout ailleurs, ce ne serait qu'une banale coquille ; dans les milieux métapsychistes, cette préoccupation de l'*aura* est amusante.

※ Chronique Bibliographique ※

JEAN-MAURIENNE. — **Les roulants. Vie du moderne Gaudissart** (*Roman*) — Un vol. in-12, Société française d'Imprimerie et de Librairie, Paris, 1930. (*Prix : 15 francs.*)

En regardant ce livre, on pense à une paraphrase balzacienne ; et, dès qu'on l'ouvre, on est en pleine comédie humaine : mais c'est du Jean-Maurienne, et du meilleur. Le style est limpide ; la phrase agréable ; la trame captivante ; Jean-Maurienne semble écrire avec un scalpel, qui fouille, coupe et dissèque ; il étudie le milieu des voyageurs de commerce, *les roulants* ; il nous initie à leur vie errante. C'est une étude de mœurs, de sociologie, d'un monde qui a ses habitudes, ses joies, ses erreurs, ses succès, ses rivalités. Le tout est enveloppé d'un roman simple : on y trouve du plaisir, de l'amour, du bonheur, de l'émotion et du sentiment. (G. Petit.)

Claude LAFORËT. — **Un fils de Madame Tallien, le Docteur Cabarrus**, un vol. in-8 carré, n° 30 de la collection *Les Clochers de France*, J. Peyronnet, Paris (7, rue de Valois), 1930. (*Prix : 4 francs.*)

Il faut aimer ou haïr son héros pour écrire une biographie vivante. Mieux est d'aimer. M. Claude Laforêt a pris ce parti, et cela nous vaut une plaquette charmante. Aussi bien, le Dr Cabarrus méritait de n'être pas oublié dans ce renouveau de 1830, que nous devons à notre goût présent pour les centenaires. Fils de Mme Tallien, née Cabarrus, en un temps où Tallien était en Egypte avec Bonaparte, il reçut le nom de sa mère. Devenu médecin par choix personnel, son esprit, son savoir et sa bonté, plus encore que sa fortune firent oublier son origine irrégulière ; et, au travers de six régimes : la fin de la Révolution, le premier Empire, la Restauration, le gouvernement de Juillet, la République de 1848 et le second Empire, il eut les relations les plus étendues et des amitiés célèbres. Ceci autant que cela lui font une place, sinon dans l'histoire, du moins dans la petite histoire du Paris d'il y a cent ans.

Résumer cette vie, toute en détails et riche surtout d'anecdotes, serait lui enlever une part du charme que M. Claude Laforêt a su lui donner. Il faut la lire dans les pages claires, agréables, intéressantes partout que *notre confrère* vient d'écrire.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

LUCIEN ROMIER. — **Promotion de la femme**, un vol. in-12, Hachette, Paris, 1930. (*Prix : 12 francs.*)

Un beau titre, un joli livre. — On y trouve des idées originales présentées par une plume habile. Ecrivain de race, Lucien Romier est un éducateur. Il apporte à la cause du féminisme la puissance de son talent et de sa dialectique. — Un vent de science passe au travers des pages, semant ça et là réalités et possibilités d'un féminisme raisonné, où la femme est aidée, glorifiée et dirigée vers sa destinée. — Lire ce livre, c'est le garder. (G. Petit.)

VOLTAIRE. — **Zadig ou la Destinée**, édité par Georges Ascoli, deux volumes in-12 de la collection *Textes français modernes*, Hachette, Paris, 1929. (*Prix : 40 francs.*)

On trouvera dans cet ouvrage, imprimé avec tout le soin possible sur de très beau papier, l'histoire plaisante et fine de *Zadig* dans le texte fixé définitivement par Voltaire, et accompagné du plus soigneux relevé des états successifs de la rédaction. A ce mérite essentiel, l'impeccable publication ici annoncée en unit beaucoup d'autres. *Introduction* « exhaustive », au point de vue de la date et de l'histoire de la composition, du succès, des sources, du fond, de l'art et du style. *Commentaire* précis et riche à souhait. Etant tout le contraire de la glose fade d'un *otiosus lector*, il permet de se former, à le parcourir, une image précise du fonds d'idées de Voltaire. Les médecins se rappelleront qu'il y a dans *Zadig* deux piquantes fins de chapitres où ils sont visés. (E. Lacoste.)

D^r PORCHERON. — **Annuaire Médical de Marseille et de la Provence**, un vol. in-12, 107, rue Paradis, Marseille, 1930. (*Prix : 13 francs.*)

Cet annuaire régional, très précis, contient en un format commode tous les renseignements relatifs au corps médical de six départements : Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes Corse, Var, Vaucluse, et principauté de Monaco. Il paraît pour la treizième fois, ce qui est le meilleur indice de son utilité.

LEDOUX-LEBARD et E. PIOT. — **La Radiothérapie pénétrante**, un vol. in-8, Gauthier-Villars et C^{ie}, Paris, 1930. (*Prix : 15 francs.*)

Une mise au point de cette question était justifiée par les espérances que la radiothérapie pénétrante fit d'abord naître, par les déceptions qui ont suivi et par les services pourtant que cette méthode thérapeutique peut rendre. L'expérience acquise par les auteurs leur a permis de présenter un travail basé sur une large documentation personnelle, qui intéressera le praticien désireux de connaître les indications et les possibilités de la radiothérapie pénétrante.

Raymond TOURNAY. — **Les varices** ; Pratique des injections sclérosantes, 1 vol. in-12, Maloine, Paris, 1930. (Prix : 20 fr.)

La méthode de Sicard, d'une application délicate à ses débuts, a été perfectionnée et est devenue, dix ans après sa création, le traitement de choix des infirmités phlébitiques. Il ne faut pas cependant assimiler sa technique à celle de l'injection intraveineuse simple : ce serait courir au-devant d'échecs ou d'incidents opératoires. Avec le précis de M. Tournay, tous les petits problèmes, qui se posent à l'esprit du praticien non spécialisé, trouvent leur réponse : indications, contre-indications, solutions diverses à utiliser, posologie, technique *précise*, instrumentation ; un seul oubli regrettable : il n'y est pas question de la *table de Vacheron*, qui est bâtie à cet usage avec une extrême ingéniosité et qui facilite considérablement la pratique des injections sclérosantes. (Jean Séval.)

Marcel FOSSEYEUX. — **Paris Médical en 1830**, un vol. in-8 carré, Le François, Paris, 1930.

Ce titre dit à souhait ce qu'il veut dire. La médecine de 1830 n'est pas en cause ; et c'est le Monde médical, seul, d'il y a cent ans, que M. M. Fosseyeux nous présente en un raccourci de 102 pages. Pour le faire, il a suivi la *Biographie des médecins français vivans et des professeurs des écoles*, que Morel (de Rubempré) publia jadis. Médecins parisiens de la rive gauche, médecins de la rive droite passent ainsi rapidement devant nos yeux, esquissés en quelques traits, décrits en quelques lignes, où la malice ne manque pas. — Voici Boyer, qui rachète le défaut de s'exprimer mal par la qualité d'être assommant. Voici Lerminier, dont les yeux louches n'ont jamais pu voir son beau-père que de travers. Voici Duménil, cumulard de fonctions officielles, et Desfontaines qui, à 70 ans, vient d'être père en collaboration avec une jeune éplucheuse du Jardin des Plantes. Ailleurs, c'est Récamier, dont on raille l'imagination vive et vagabonde, l'âme contemplative et rieuse, les idées systématiques et fugaces. Plus loin, ce sont : Audin-Rouvière, drogueur à outrance, semi-médecin, semi-apothicaire, auteur d'une « Médecine populaire » qui heureusement pour l'humanité n'est comprise de personne ; — Victor Bally, personnage à la figure de sapajou et aux cheveux rouges, lequel se charge le premier de faire sur ses malades de nombreuses expériences sur les propriétés thérapeutiques des poissons végétaux ; — Guersant, assez bon écrivain, quoique non lu, etc...

C'est de la petite histoire, qui repose de la grande. Sa malice amuse ; et elle a cet autre mérite de faire revivre un instant nos immédiats prédecesseurs, hier dans toute leur gloire, aujourd'hui pour la plupart oubliés.

Annuaire des Médecins et Pharmaciens aux colonies,
1 vol. in-8, Paris, 1929.

Le ministère des Colonies vient de publier, pour l'année 1929, cet annuaire qui contient d'abord les renseignements concernant l'Administration centrale, puis la liste des Médecins et des Pharmaciens coloniaux avec leurs adresses dans les colonies françaises.

D^r Maurice DUVERNOY. — L'Inspection Médicale des Ecoles,
un vol. in-8 coquille, V. Chicandre, Besançon, 1930. (*Prix : 15 fr.*)

Le projet Herriot dispensera peut-être les praticiens non-fonctionnaires de s'occuper de l'inspection médicale des écoles. Il prévoit à cet usage des salariés de « médecine sociale », comme il en est prévu pour la tuberculose, la syphilis, le cancer, comme il en sera prévu demain pour la dyschésie quand elle sera classée maladie « sociale » ! Cependant, le petit opuscule de notre confrère marque, dès le début, les avantages qu'il y aurait... pour tout le monde à voir le médecin de famille rester le médecin de l'école. — Et ceux d'entre nous qui ont la charge de cette fonction y trouveront clairement exposées les directives leur permettant une organisation méthodique de leur travail ; et les fruits d'une expérience qui a fait ses preuves en Franche-Comté. Le modèle de « Livret de santé » qui est annexé au livre est parfaitement conçu : c'est celui qu'ont adopté les syndicats de la région. (*Jean Séval.*)

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — Paul et Virginie, un vol. in-8
de la collection *Les Textes français*. Fernand Roches, Paris, 1930.
(*Prix : 19 fr. 50.*)

Une belle œuvre et un beau livre. — M. Maurice Souriau a établi et présenté le texte sur l'original adopté par Bernardin de Saint-Pierre pour l'édition de 1806 publiée par souscription. — Les lettrés auront plaisir à posséder, lire et garder ce livre, très bien présenté et conforme à la conception de l'auteur, qui en réveillant le goût de la nature a écrit une idylle innocente et sentimentale dans le cadre édénique de l'Île-de-France. Cette œuvre a passionné la fin du XVIII^e siècle et ému le XIX^e siècle; elle sème autour d'elle la sensibilité et l'émotion, et a fait couler bien des larmes. — Nous devons remercier M. Maurice Souriau de nous avoir placé en face de l'œuvre intégrale et de nous donner la joie de goûter, une fois de plus, la beauté du style et le charme du récit de cet ouvrage, qui sous la forme d'un roman, cache la grandeur d'un enseignement philosophique. — Les éditions Fernand Roches ont donné à ce livre la forme heureuse qui lui convient. (*G. Petit.*)

Jean LACASSAGNE et David CIGALIER. — **Frasques d'internes et rigueurs administratives**, 1 broch. in-8, Imprimeries réunies, Lyon, 1930.

Ce tirage à part, extrait du *Crocodile*, contient dans ses onze pages une série de vieilles histoires à lire le soir à la chandelle. Racontées avec entrain, illustrées d'amusante manière, ces histoires, dont les compagnons chirurgiens d'antan et les internes du siècle dernier furent les héros, fournissent, en effet, au soir d'une journée de travail, l'agréable occupation d'un moment.

Jean GRAVE. — **Le mouvement libertaire sous la 3^e République**, un vol. in-16 jésus, orné de 12 photogravures hors texte et fac-similés, *Les Œuvres représentatives*, Paris, 1930. (Prix : 12 francs.)

Point n'est dans cette revue de juger ni le mouvement libertaire, ni Jean Grave ; mais l'affaire Dreyfus, le procès des Trente, les attentats anarchistes, les Universités populaires, quant aux faits ; et Kropotkine, Guesde, Reclus, E. Zola, E. Henry, Vaillant, Ferrer, Bulot, Saint-Auban, quant aux hommes, appartiennent à l'Histoire. A cet égard, les *Souvenirs* d'un homme, qui fut étroitement mêlé aux événements, sont précieux.

Séverine disait qu'il n'y a que les imbéciles qui écrivent leur journal ; et, sur ce point, Séverine avait tort. *Journal, mémoires, souvenirs*, répond J. Grange, cela se vaut. Mais, cependant, il y a des mémoires écrits par des imbéciles qui sont intéressants par des détails qui situent une époque. Et puis, il y en a d'écrits par des gens de valeur. Et là, incontestablement, J. Grange a raison.

Voici donc de l'histoire, de l'histoire d'hier à peine et presque encore d'aujourd'hui. Raison de plus pour lire ces *Souvenirs*. Au surplus, tout particulièrement pour les médecins, ils ne sont pas sans offrir d'intéressants sujets de réflexion, par exemple, la psycho-physiologie de certains anarchistes. Ainsi, J. Grange lui-même signale l'obsession sexuelle du fameux Libertad. On se rappelle que ce dernier avait légué son corps à la Faculté de médecine de Paris, dans l'orgueilleux espoir que la dissection de son cerveau révélerait un surhomme. On n'y découvrit rien d'extraordinaire.

Le moins qu'on puisse dire de cette œuvre, écrite avec bonhomie et souvent avec véhémence, est qu'elle mérite de retenir l'attention.

Le Gérant : R. DELISLE.

Il n'y a qu'une Phosphatine .
La Phosphatine Falières (nom déposé),
aliment inimitable.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930.

37^e ANNÉE N° 9 1^{er} SEPTEMBRE 1930

Un évadé de la médecine

**Jean FOY-VAILLANT Numismate**

Par le Dr Paul NOURY.

Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, était un collectionneur passionné. En 1660, il légua à son neveu, Louis XIV, sa collection de pierres gravées, de médailles et d'antiques. Ce don éveilla chez le roi, âgé de 22 ans, le goût de la numismatique qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Les collections royales réunies auparavant par Philippe Auguste, Charles V, François I^r, Charles IX et Henri IV s'en trouvèrent notamment augmentées ; Louis XIV voulut les enrichir considérablement.

Le désir du roi était un ordre ; aussi, ambassadeurs, voyageurs et missionnaires s'empressèrent, à l'envi, d'accroître les collections par les raretés de toute espèce qu'ils rapportèrent, surtout des pays du Levant.

Un des meilleurs pourvoyeurs de Louis XIV, en monnaies antiques, fut Jean Vaillant, un évadé de la médecine, qui fit des prouesses pour la numismatique.

Jean Vaillant naquit à Beauvais le 24 mai 1632. Il renonça au droit pour la médecine qu'il exerça effectivement, sans pourtant négliger les belles-lettres. Le hasard ayant fait tomber entre ses mains une trouvaille de monnaies antiques, il s'appliqua à les déchiffrer, y trouva de l'intérêt et commença à faire une collection. Il avait d'ailleurs un cousin, Foy de Saint-Hilaire, chanoine à Beauvais, qui était un curieux de médailles. Ce parent lui ayant fait don de sa collection, Vaillant ajouta à son nom, celui de son cousin et signa ses œuvres Foy-Vaillant.

Le numismate Jean Foy-Vaillant abandonna l'exercice de la médecine pour courir le monde. Vaillant fut ainsi amené à se lier avec le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, Pierre Séguin, qui le fit connaître à Colbert ; Louis XIV le nomma antiquaire du roi et cimélierque du duc du Maine. Colbert lui confia des missions à l'étranger aux fins de recueillir des médailles pour le Cabinet du Roy.

L'antiquaire du roi fit douze fois le voyage d'Italie et de Rome, visita la Sicile, la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, voyagea en Grèce, en Egypte et en Perse, rapportant une ample récolte de monnaies anciennes pour la plus grande gloire du Roi-Soleil.

C'est pendant un voyage d'Italie que lui arriva la mésaventure qu'a racontée un autre antiquaire, Jacob Spon, qui la tenait de Vaillant lui-même.

En 1674, Vaillant s'était embarqué à Livourne pour retourner à Rome lorsqu'il fut capturé par des pirates barbaresques et conduit à Alger où il resta prisonnier pendant quatre mois et demi. On lui rendit enfin la liberté et, même, on lui laissa une vingtaine de médailles d'or et deux cents médailles d'argent trouvées dans sa valise. Mais, deux jours après avoir quitté Alger, le bateau qui emportait Vaillant se vit de nouveau poursuivi par les corsaires. Craignant les misères d'un nouvel esclavage, Vaillant voulut au moins sauver ses chères médailles, et il prit le parti d'avaler celles d'or, au nombre d'une vingtaine, qui étaient le plus clair de son buin. Sur quoi, une saute de vent, par bonheur, éloigne les pirates, mais manque de faire échouer le numismate sur les côtes de Catalogne. Tiré de ce mauvais pas, Vaillant entre enfin au port de Marseille. Cependant, les pièces que Vaillant avait avalées l'incommodaient beaucoup par leur poids qui peut être évalué à cinq ou six onces. Il s'agissait de s'en débarrasser et, pour cela, il demanda conseil à deux médecins qui ne furent point d'accord sur le moyen à employer, mais la nature fit mieux que l'art, et lorsqu'il arriva à Lyon, il avait déjà recouvré plus de la moitié de son petit trésor. Pendant le court séjour qu'il fit dans cette ville, il alla voir un ancien ami, Sylvestre Dufour, grand amateur de médailles à qui il ra-

conta les aventures de son voyage, sans oublier la manière dont il avait sauvé ses pièces d'or. Il lui montra celles qu'il avait déjà récupérées et lui donna la description des autres dont il attendait le prochain retour. Parmi ces dernières, se trouvait une médaille d'Othon que Dufour témoigna le plus vif désir de posséder.

Quoiqu'elle fût encore cachée dans les entrailles de Vaillant, celui-ci pour faire plaisir à son ami lui promit de céder l'invisible pièce lorsqu'elle reparaîtrait; ce singulier marché fut conclu et, dans la même journée, Vaillant se trouva en état de tenir sa parole.

Ses incessants voyages ne l'empêchèrent pas de composer de nombreux ouvrages de numismatique. Il fut nommé en 1701 membre de l'Académie des Inscriptions et Médailles, créée par Louis XIV en 1663;



Charles PATIN
(1633-1693)

cette compagnie, en 1776, prit le titre d'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

Vaillant mourut le 23 octobre 1706, âgé de 74 ans.

Les monnaies que Vaillant a recueillies font partie des Trésors du Cabinet des Antiques à la Bibliothèque nationale.

P.-S. — Pendant que Vaillant travaillait à enrichir les collections royales, un de ses contemporains, évadé aussi de la médecine, Charles Patin (1633-1693), fils cadet de Guy Patin, doyen de la Faculté de médecine de Paris, essayait de composer une collection de monnaies, capable de rivaliser avec celle du Roi. Il n'y réussit pas, car, dans ses ouvrages, il parle plus souvent des monnaies royales que des siennes. Cette lutte à coups de monnaies contre le roi ne fut, peut-être, pas étrangère à l'exil forcé en Hollande de Charles Patin.





JEAN DE LA BRUYÈRE

(1645-1696)

INCESSU PATUIT...

Par le Dr E. LACOSTE.

On sait que le chapitre, si plein de réflexion, intitulé *Des biens de fortune* dans les *Caractères* de La Bruyère, se termine par le « diptyque » admirablement travaillé de *Giton* (rien du polisson de Pétrone) et de *Phédon*, « le riche » et « le pauvre ». De ce dernier portrait, celui du *pauvre*, nous voudrions comme annoter quelques lignes.

Il marche doucement et légèrement, il semble craindre de fouler la terre ; il marche les yeux baissés, et il n'ose les lever sur ceux qui passent..... il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et il se retire si on le regarde. Il n'occupe point de lieu, il ne tient point de place ; il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu ; il se replie et se renferme dans son manteau : il n'y a point de rues ni de galeries si embarrassées et si remplies de monde, où il ne trouve moyen de passer sans effort et de se couler sans être aperçu. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siège ;..... il tousse, il se mouche sous son chapeau ; il crache presque sur soi....

Voilà qui s'appelle peint, d'un trait incisif et artiste.

Cette particularité de l'attitude gênée et de l'allure timide des pauvres, de ceux, notons l'image, qui ont *peu de surface*, est si bien dans la réalité, qu'on la trouve presque toujours mentionnée, par une sorte de tradition littéraire, dans les descriptions de petites gens. C'est un lieu commun qui a dû se vérifier dès les origines de la société humaine, laquelle n'a jamais dû connaître, quoi qu'en ait dit Rousseau, qu'une féroce inégalité. En tout cas, les anciennes littératures classiques sont assez riches de mentions de cette posture humiliée où la pauvreté contraint et réduit l'homme. C'est bien pourquoi Théognis professait avec une aussi âpre éloquence son aversion pour une indigence qu'il avait expérimentée, et où il avait senti s'abîmer sa fierté.

Le moralisant Euripide est revenu souvent à ces graves inconvénients de la pauvreté. Il indique même, en cet état, une menace pour la vertu. *Il m'est arrivé de voir*, dit Oreste, dans *Electre* (372), *de la grandesse de sentiments dans le pauvre*, mais il ajoute presque aussitôt (375 s.) : *Il y a une tare dans la pauvreté ; celle-ci par le besoin informe l'homme au*

mal. D'autre part, il semble que ce poète dramatique s'est avisé le premier d'appeler les pauvres d'un mot expressif : *ceux qui ne comptent pas*, οἱ ἀναριθμητοι, qui correspond assez à ce détail de La Bruyère : *il n'occupe point de lieu*.

Il y a néanmoins une contre-partie, que le poète n'oublie pas, lorsqu'il stigmatise l'orgueil, l'apathie et l'injustice des riches. *Il a bien vu que la pauvreté, comme une maigreur agile, prédispose au succès* (1). C'est elle qui inspire l'audace et développe l'esprit d'aventure. Voilà précisément le ressort qui anima cet aristocrate pessimiste et dédaigneux de Théognis : *Il faut courir et la terre et le vaste dos de la mer, ô Kyrnos, afin d'y trouver la délivrance de la fâcheuse pauvreté*.

Le plaidoyer *Pour l'Invalide* de Lysias présente une vive esquisse, bien connue, de la réserve de langage et d'attitude que les circonstances imposent au malheureux. L'insolence est un luxe. L'effronterie, la démesure (ὕρησις) ne caractérisent que des gens qui ont plus que le nécessaire.

La même opinion trouve crédit ou n'est pas retenue suivant que la personne qui la formule a du bien ou n'en a pas. Voilà une remarque qu'on trouve assez souvent dans les Comiques, et notamment dans Plaute. Juvénal V, 130 s, dit, de son côté, qu'il y a énormément de choses qu'on est mal venu ou plutôt qu'on ne se risque pas à dire dès qu'on a des trous à son manteau.

M^{me} de Gournai, celle que Montaigne appelle si joliment sa *fille d'alliance*, a, dans son *Apologie pour celle qui écrit*, un pittoresque crayon du pauvre, tracé d'après un modèle espagnol. On n'y relève rien touchant l'attitude physique ou l'allure du personnage, mais on y rencontre plus d'un joli détail. Bornons-nous à ces deux : *Son teston* (pièce de monnaie. L's se prononce) *ne vaut pas huit sous ; s'il fait des miracles, il est sorcier* (2).

(1) Paul Masqueray, *Euripide et ses idées*, 1908, Paris et Bordeaux, 338 ss. Voir aussi Paul Decharme, *Euripide et l'esprit de son théâtre*, 1893, Paris, 167. — Le besoin, la nécessité, engendrant les arts mécaniques et libéraux est une idée partout admise chez les Anciens. Notons qu'elle est au principe de l'axiome darwinien : la fonction crée l'organe. Quoiqu'il en soit, on peut voir Virgile, *Géorgiques*, I, 133 et Horace, *Epitre II, II, 51*, avec les notes de Lejay à ces deux passages. Il y a un mot curieux dans une lettre de Pline le Jeune (VII, 22, 2), où il dit d'un certain Minicianus : *Encore que d'une naissance illustre, il est comblé de moyens ; il a cet amour de l'étude qu'on voit communément aux pauvres.* On nous saura peut-être un jeu de gré de renvoyer encore au *Dictionnaire de Bayle*, *Gelenius (Sigismond)* rem. D, qui cite Erasme, et Ronsard, rem. K et Q, où l'on trouve (Ronsard K) rapporté un propos de Charles IX : *Les poètes sont comme les pur sang : on doit les nourrir mais non les engraisser.* Voir encore la satire VII de Juvénal, les notes de Hild aux vers 61, 65 et 245 ; et Pétrone, 83 s.

(2) Ch.-L. Livet, *Précieux et Précieuses*, 1896, Paris, pp. 283 s.

Mais c'est pour l'attitude précisément, qu'il convient de citer un croquis de Régnier dans une de ses satires (IV). D'ailleurs, le quémandeur est par définition un pauvre :

*Faire la cour aux grands et dans leurs antichambres
Le chapeau dans la main, nous tenir sur nos membres
Sans oser ni cracher, ni toussir, ni s'asseoir.*

Voici quelques lignes qui tiennent de plus près encore, s'il se peut, au tableau de La Bruyère. On les trouve vers la fin du *Neveu de Rameau* de Diderot : *Le pire, c'est la posture contrainte où nous tient le besoin. L'homme nécessiteux ne marche pas comme un autre, il saute, il rampe, il se tortille, il se traîne, il passe sa vie à prendre et à exécuter des positions.*

Rapprochons encore, Balzac, *Le Colonel Chabert* : (il) ferma la porte avec cette sorte d'humilité qui dénature les mouvements de l'homme malheureux. Enfin, dans une comédie récente de MM. Duvernois et Donnay, *Le Geste*, III, 1, voici en quels termes un père reproche à son fils d'être trop studieux, et de n'avoir pas assez de souci de son élégance : « Tu es très gentil garçon, et puis tu serais beaucoup mieux encore si tu prenais un peu d'exercice... Tout le temps assis, courbé comme un pauvre ! » Le même personnage met le comble à ses sarcasmes en traitant son garçon de professeur de grec (1).

Cette réunion de quelques textes caractéristiques d'un détail physique traditionnel, ne prétend nullement, bien entendu, être complète. Quoique plus succinctement encore, nous ne manquerons pas de mettre en regard un trait quelque peu contradictoire, et dont le développement paraît bien être plus moderne. Ce disant, nous n'oublions pas cependant, la fière attitude, devenue légendaire, de Diogène le Cynique, et la liberté d'allure de Bion du Borysthène. Plutarque attribue à ce dernier une plaisante réplique, adressée non pas à Théognis, qui était mort depuis longtemps, mais aux vers de Théognis. C'est une riposte fictive et, si l'on veut, « en perspective ». Servons-nous des termes d'Amyot : L'homme, dit Théognis,

(1) Etant à l'Ecole Normale de la rue d'Ulm, Gustave Téry transposa en un plaisant pastiche les deux portraits de La Bruyère : Giton, « bien disant et beau-fils » comme dit la Fontaine, Giton l'épanoui, est philosophe et notons, entre parenthèses, qu'il boit des cocktails (en 1895); le maigre Phédon est philologue ! — « Il travaille avec patience, et ne lève jamais les yeux sur ceux qui passent. Il n'est point de ceux qui forment un cercle pour fumer des pipes et jouer à la manille. S'il n'occupe point de lieu, ses notes tiennent beaucoup de place. » Le trait est drôle.

*L'homme ne peut faire ni dire rien
Quand Pauvreté l'étreint en son lien
Et a sa langue au palais attachée (1).*

A quoi Bion : *Comment donc babilles-tu tant, vu que tu es pauvre, et nous romps la tête de ton caquet ?*

Mais dans la vie courante, l'arrogance des petits, la *ὕρεσθησις*, qui n'est pas le *ὕρεσις*, n'a pas beaucoup de place, ni de réputation, parmi les Grecs. On le voit bien au Thersite de l'*Iliade*, et à cet antipathique Ménon qu'a dépeint Xénophon en son *Anabase*.

La vie moderne, ayant développé l'individualisme, a sans doute favorisé l'épanouissement du franc-parler. Le *Phédon* des *Caractères* est *libre, néanmoins sur les affaires publiques, chagrin contre le siècle, médiocrement prévenu des ministres et du ministère*. Cet homme intelligent et désillusionné, qui n'a pas réussi, peut-être parce qu'il voyait trop clair, nous l'avons tous entendu : ses petits discours entre haut et bas sentent l'aigre.

Ce n'est pas précisément le *Paysan du Danube*, lequel n'est pas du tout guéri de la maladie d'agir. Mais ce pourra devenir, grâce aux exagérations romantiques, un Don César de Bazan, ou, les circonstances s'y prêtant, un Triboulet. Celui qui *crachait sur soi, relève le nez. Le manteau troué, dont parlait Juvénal, s'arbore en étendard.*

(1) C'est-à-dire : quand Pauvreté a attaché la langue de l'homme.

La Rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de la *Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. Seconde année, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.



MÉDECINS-POÈTES

Si François-Denis Riffault, médecin, né à Saumur le 2 janvier 1750, mort le 1^{er} janvier 1815, et qui se fit appeler Riffault de Sautret, sans doute pour se distinguer du chimiste, son contemporain et son compatriote, Jean-René Denis Riffault-Deshêtres (1756-1826), n'a laissé aucun souvenir comme médecin, il nous est resté de lui, comme poète, un volume de poésies érotiques, qu'il publia à vingt ans et qui fut son titre d'adoption à l'Académie d'Angers ; puis un second recueil, paru à Paris en 1778 sous le titre *Lettre de Rosette à Valcour et réponse de Valcour à Rosette, suivies de pièces fugitives, recueil amusant*. Il n'y est à peu près encore question que de l'amour : triolets, acrostiches, quatrains, fables, épigrammes s'y succèdent ; et tout cela paraît terriblement vieilli, peut-être parce que c'est nous-mêmes qui sommes devenus vieux. Du moins faut-il reconnaître que notre frère rimait avec facilité, versifiait juste et ne manquait pas d'esprit, quelquefois piquant. Témoin ces deux quatrains à des médecins :

Vous avez d'un docteur le ton froid et sévère ;

Vous savez très-bien discourir ;

Si vous avez l'art de guérir,

Vous n'aurez jamais l'art de plaire.

Vous aimez à dissenter,

Et vous parlez comme un livre ;

On veut bien vous écouter ;

Mais du moins laissez-nous vivre.

François-Denis Riffault eut peut-être de nombreuses bonnes fortunes, encore que ce ne soit pas le coq qui chante le plus qui soit le meilleur ; en tout cas, il eut la déclaration facile, comme en témoignent une *Epître à Mademoiselle X... que j'avais traitée d'une maladie longue et dangereuse* (p. 126) et cet *Avis charitable à une jeune et jolie Demoiselle qui m'avait consulté sur un mal de tête qui la faisait souffrir depuis longtemps* :

O ! Vous, dont la grâce légère

Blesse par-ci, blesse par-là ;

Vous souffrez, aimable Bergère,

Ah ! quel dommage que cela.

Eglé, parlez-moi sans mystère :

D'où vous vient celle pâleur-là ?

Tâtons par-ci, tâtons par-là ;

Un Docteur a droit de tout faire ;

Tâtons par-ci, tâtons par-là :

Nous vous guérirons ce mal-là.

*On vous prescrit pour l'ordinaire,
Du thé par-ci, du thé par-là ;
Eglé, le thé vous est contraire ;
Je défends cette boisson-là ;
Je ne suis pas Docteur sévère ;
Le vrai remède, le voilà :
Cherchez par-ci, cherchez par-là,
Un Amant fidèle et sincère ;
Prenez ceci, prenez cela,
Et votre douleur passera.*

*Eglé, sans être téméraire,
J'ose par-ci, j'ose par-là ;
Voulez-vous, je fais votre affaire ?
Et je serai cet ami-là ;
Si j'ai le bonheur de vous plaire,
Si vous consentez à cela,
Vous voir par-ci, vous voir par-là,
Je ne veux point d'autre salaire ;
Vous voir par-ci, vous voir par-là.
Charmante Eglé, je m'en tiens là.*

Rappelons encore de la même verve et du même goût, touchant, eux aussi, aux choses de la Médecine, les *Vers pour Madame D...*, qui avait pris médecine :

*Instrumens dont la Médecine
Se sert pour nous persécuter,
Brûlant Jalap, Manne assassine,
Pourquoi venez-vous infecter
Ces lieux charmants qu'arrose l'Huisne ?
Allez-vous-en plutôt en Chine,
C'est là qu'il faut vous arrêter.
Ici, médicaments stériles,
Vos secours seront inutiles.
Est-ce au temple de la santé,
Des ris, des jeux, de la gaité ?
Est-ce aux champs, où d'une aile agile
Le zéphir semble folâtrer,
Qu'il vous convient de pénétrer ?
Gardez vos poisons pour la ville,
Vous y trouverez de la bile
Et des humeurs à digérer ;
Mais puisqu'ici tout est tranquille,
Retirez-vous de cet asyle,
Et n'osez jamais y rentrer.*

La Médecine des Praticiens

A propos du sevrage.

Le sevrage est l'époque, dans le développement du nourrisson, qui marque le passage d'une alimentation uniquement lactée à une alimentation plus riche en matières nutritives, que réclame l'organisme du petit être en voie de croissance.

La percée des premières dents est la manifestation d'exigences nouvelles de la part du nourrisson. — C'est que les organes digestifs se sont développés ; il faut les exercer progressivement et de manière rationnelle au rôle essentiel qui leur incombera plus tard.

Le lait, qui doit être la seule nourriture de l'enfant jusqu'à cette époque (7^e, 8^e mois), restera l'aliment primordial, mais on devra ajouter au lait, plusieurs fois par jour et en quantité croissant suivant l'âge, les farines et féculles, choisies d'une pureté absolue, qui formeront avec le lait des bouillies nutritives et de facile digestion.

Parmi ces bouillies, il en est une qui a fait ses preuves et s'est imposée depuis de longues années à l'attention du corps médical.

C'est la bouillie que l'on prépare par addition au lait de la Phosphatine Falières. La marque *Phosphatine Falières* caractérise un aliment qui, mélangé au lait, apporte à l'enfant tous les éléments dont il a besoin pour sa bonne croissance.

Grâce à la composition rationnelle et à la pureté de cet aliment, grâce aussi aux traitements spéciaux auxquels sont soumises les farines et féculles afin de faciliter leur digestion, l'enfant nourri à la *Phosphatine Falières* traverse aisément cette période délicate du sevrage ; ses muscles s'affermisent ; son système nerveux se fortifie ; il présente cet aspect solide et sain qu'ambitionnent, avec juste raison, les parents pour les petits êtres qu'ils chérissent.

C'est pourquoi il faut exiger la marque **PHOSPHATINE FALIÈRES** (nom déposé), qui a fait ses preuves, et se méfier de toutes imitations.

Nous restons persuadé que si, par malheur, l'apréte de la vie et la basseur des mœurs allaient croissant, le corps médical serait un de ceux où subsisterait en dernier lieu le sentiment de l'honneur, du devoir et de l'abnégation. G. RAILLIET (*Discours à l'Académie nationale de Reims*, le 12 juillet 1928).

Ephémérides

25 septembre 1630



A. SPINOLA.

Non natus pour l' *Lauda dicit!*

Ambroise, marquis de Spinola, né à Gênes (1569 ou 1571), fut l'un des grands capitaines qui, sous Philippe II et Philippe III, soutinrent l'honneur des armes de l'Espagne contre les Pays-Bas révoltés. La prise d'Ostende, en 1604, assiégée depuis deux ans, la prise de Breda, en 1625, assiégée depuis dix mois, firent sa gloire et son malheur. La cour d'Espagne, jalouse de l'illustre étranger, le paya d'une disgrâce, et l'envoya, sans troupes presque et sans argent, lutter contre la France dans le Monferrat. Il s'y battit deux ans, prenant Casal en 1630 ; mais, voyant que des renforts ne lui arrivaient pas, persuadé que ses envieux voulaient le faire battre, Spinola mourut de douleur en s'écriant : « Ils m'ont ravi l'honneur ! »

1730. 2 septembre. — Abdication de Victor-Amédée II, roi de Sardaigne.
 10 septembre. — Mort de Joseph, Guichard Duverney, anatomiste.
 1830. 1 septembre. — Commencement de la révolution belge.
 15 septembre. — Mort de Huskisson, homme d'Etat anglais.
 23 septembre. — Attaque de Bruxelles par les troupes hollandaises.

* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

Tirer la langue. — Pourquoi tirer la langue est-ce, un peu partout, un signe de mépris ?

A. MARTIGNAC (*Loches*).

L'école de Salerne en vers burlesques (xxxvi, 182, 315 ; xxxvii, 105). — Je possède un exemplaire de *l'Ecole de Salerne*, édition Hénault, 1650 (30 octobre 1649), traduction de Martin, suivie du *Poema Macaronicum De Bello Huguenotico*.

Le titre porte « par L. M. P. Docteur en Médecine » tout comme l'édition de 1643 reproduite par Tavernier. Serait-ce la même traduction de Martin éditée à quelques années de distance à Lyon puis à Paris ?

Dr LAMBOSSY
(*Alexandrie*).



Fracastor et la syphilis. — Je trouve dans ma bibliothèque un ouvrage incomplet portant la date de 1591 et intitulé : Hieronymi Fracastorii Veronensis Operum Pars Prior — Apud Franciscum Fabrum. Le dernier chapitre traite : « Syphilidis sive de Morbo Gallico. » Fracastor a-t-il écrit d'autres ouvrages sur la syphilis ?

Dr LAMBOSSY (*Alexandrie d'Egypte*).

Un médecin humaniste. — Quelque confrère serait-il à même de fournir des renseignements inédits sur J.-B. Félix Descuret (1795-1872), né à Chalon-sur-Saône, reçu docteur en médecine, à Paris, avec une thèse intitulée *Dissertatio medica de studiis commodis et incommodis* (21 mai 1818) et qui fut, par la suite, médecin du bureau de bienfaisance du XII^e arrondissement ? Descuret, en collaboration avec l'illustre Joseph-Victor Le Clerc, donna, en 1821, une estimée édition *Variorum* de Cornelius Nepos.

Dr E. LACOSTE.

Réponses.

Vinum conditum (xxxvi, 316 ; xxxvii, 14, 70, 149 à 152). — À propos du *vin cuit* ou *confit*, une aimable correspondante nous écrit : « Le vin cuit ou vin confit n'est pas seulement du *vin chaud*... mais une préparation spéciale consistant, selon toute vraisemblance, dans l'addition des ingrédients énumérés par l'article de la *Chronique Médicale*. Quand, au vin ainsi préparé, on ajoute de l'eau-de-vie (aïguo-ardéra), on obtient la liqueur appelée *Carthagène*. Peut-être cette préparation, comme son nom permet de le croire, a-t-elle été importée d'Espagne dans le Midi de la France ? »

P. c. c. Dr L. Loriox.

Henri Heine (xxxvii, 155). — Je signale à ceux des lecteurs de la *Chronique Médicale* que peuvent intéresser les documents sur Henri Heine un livre des plus intéressants, qui a paru récemment à la librairie Payot : *Henri Heine par ses contemporains*, publié par le Dr H. H. Houbeau et traduit par B. Netter-Gidon, professeur de langue allemande à l'école Edgar-Quinet.

C'est un recueil de notes et de documents rédigés par les parents et les amis du poète, s'étendant de 1805 à 1856 époque de sa mort, et dans lequel on trouvera des renseignements qui répondent à la plupart des questions posées dans le journal.

Pfr. G. POUCHET (Paris).

Influence de la lune (xxxvii, 209). — Faute d'être agriculteur, je ne puis répondre à la question posée par M. le Dr Azémar, en août dernier, sur l'influence de la lune sur les récoltes ; mais j'ai lu d'anciennes observations médicales sur l'action que la lune aurait, paraît-il, sur nous-mêmes. Elles sont au moins curieuses.

C'est d'abord, le cas de certaine malade de Th. Bartolin (*Hist. anatom.*, Centur. II, hist. 72), qui avait au front une tache. Cette tache s'étendait, diminuait, changeait de couleur suivant que la lune présentait telle ou telle phase.

Pour une cliente de Charles Pison (*De morbis a serosa colluvie*, obs. 27), c'était bien pis. A toutes les lunes nouvelles, la moitié gauche de son cou et la joue du même côté enflaient tant et tant que la pauvre dame manquait chaque fois de s'étouffer.

Certain Anglais, au dire de Tulpus (*Observ. med.*, lib. xxxi, cap. 13), réagissait d'autre manière : à chaque pleine lune, pendant quatre jours, il n'urinait plus.

Etonnons-nous après cela que Bacon, dès que commençait une éclipse de lune, tombât en syncope et fût sans connaissance aussi longtemps que l'éclipse durait (*Raxley's life of the R. H. F. Bacon*) ?

Ceci seulement pour la lune ; il y a bien d'autres histoires sur le soleil. Des histoires... vraies ? Dame ! je répète ce que j'ai lu, mais n'affirme rien.

B. BILOT (Toulouse).

La Bourrique à Robespierre (xxxvii, 43, 133). — L'attitude de Camille Desmoulins devant le Tribunal révolutionnaire fut celle d'un gamin de Paris, d'un gavroche avant la lettre. Dédaignant de se défendre, il répondait avec ironie aux questions du Président ; et, de son acte d'accusation, faisait des boulettes qu'il lançait à la tête de Fouquier-Tinville, l'accusateur public : « Tiens, bourrique ! Tiens, bourrique ! »

Fouquier-Tinville, qui travaillait vingt heures par jour, n'arrivait à fournir une telle besogne qu'en accumulant les libations. Aussi était-il souvent ivre. — « Tiens, bourrique ! » Camille n'ajoutait pas « à Robespierre » ; mais Fouquier-Tinville était tellement l'homme de Robespierre que le surnom de Bourrique à Robespierre ne pouvait guère manquer de lui être appliqué. Ce qui ne veut nullement dire qu'Henriot n'était pas lui aussi la bourrique à Robespierre, comme le pensent quelques érudits correspondants de la *Chronique Médicale*. Il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin.

Dr L. COUDRAY (Nogent-le-Rotrou).

Les décapités souffrent-ils ? (xxxvii, 86). — Cette question, soulevée par M. Foveau de Courmelles dans la *Chronique Médicale* d'avril dernier, résolue tantôt par l'affirmative, tantôt par la négative, est encore *sub judice*. Il se trouve d'ailleurs qu'en cette affaire le seul *judex* compétent est le décapité, dont l'avis autorisé n'a pas encore été obtenu.

Cependant, je crois pouvoir verser à ce débat une pièce de quelque importance. Les lecteurs de ce qui va suivre diront peut-être, après moi : *Oui, le décapité se voit mourir*, ou du moins *tout se passe comme s'il se sentait mourir*.

Permettez-moi quelques mots d'exposé préalable. Le pigeon, et notamment le vulgaire bizet, est l'un des plus intéressants animaux dont on puisse faire un compagnon d'appartement ; il est très intelligent, capable de gestes incroyables à un profane, et surtout extrêmement affectueux et exclusif en son attachement ; il ne veut connaître qu'une personne, qu'il suit pas à pas, pleurant sans cesse en son absence, et n'admettant aucun partage en sa présence.

J'ai possédé plusieurs bizets, successivement. L'un d'eux, acheté tout petit, est resté quatre ans avec moi, et s'est séparé de moi par un véritable suicide. Au cours de ces quatre années, j'en avais trouvé un autre, tombé d'un nid dans la rue, et je l'avais patiemment nourri et éduqué ; je l'ai gardé huit mois, et puis la mésentente a éclaté entre les deux bêtes, chacune étant jalouse de l'autre, et il a fallu se décider à sacrifier l'une des deux. C'est moi qui, ému comme si j'allais assassiner, l'ai mise à mort par le procédé que j'avais mis en pratique jusqu'alors pour tuer un poulet : d'un coup sec, à l'aide d'une paire de gros ciseaux de tailleur, trancher le cou *au ras de la tête*. Je ne me doutais pas de ce qui allait se passer, et qui fut si bouleversant que jamais plus je ne tuerai un animal.

Ici encore quelques explications préalables sont nécessaires. A qui n'a jamais vécu en compagnie d'un gros oiseau, il semblera ridicule de parler d'air, d'expression, de physionomie chez un pigeon familier ; c'est pourtant rigoureusement vrai, et peu de jours suffisent pour savoir lire, dans l'œil de la bête, la joie, la colère, l'appel au secours, le chagrin, le désir d'une caresse : il y a là cinq expressions si nettes que personne ne s'y trompe.

D'autre part, tout le monde sait ce qui se produit régulièrement lorsque l'on saigne un lapin ou un poulet : l'animal perd son sang presque sans se défendre, et puis, quand il est exsangue, il se débat violemment et peut même échapper aux mains inattentives et se mettre à courir dans la cuisine. Comme je procède par décapitation, et que j'ai à mon passif une bonne trentaine de ces meurtres, j'ai pu observer cela, et aussi ceci : la tête, séparée de la moelle rachidienne, je le répète, ouvre et ferme plusieurs fois le bec, comme pour un appel d'air, et les yeux s'ouvrent, larges, vifs, lançant un regard véritablement gênant, puis soudain se ternissent et se ferment. C'est déjà assez éloquent, n'est-ce pas ? Mais écoutez la fin, que je ne recopie qu'avec émotion, je vous l'affirme, sur la description écrite le jour même, en 1926.

J'avais donné mon coup de ciseaux si près de la tête que le trou occipital était à découvert. La tête tomba sur la table, et les mouvements habituels se produisirent ; mais... mais l'œil brillant, me fixait avec une intense expression d'angoisse, qui au bout de deux secondes fit place à un regard si suppliant que jamais, oh ! non, jamais je ne l'oublierai... Puis l'œil devint vitreux, et tout fut fini, du moins pour la tête, car il y eut une suite littéralement effrayante.

Peu à peu, le corps se vidait de sang ; et, soudain, les convulsions survinrent. Quand le petit cadavre fut immobile, je le déposai sur la table, et allai pour me laver les mains. Tout à coup, j'entends une plainte, un petit cri, doux et bref, comme celui du pigeon qui se parle à lui-même, je ne trouve pas d'autre comparaison. Surpris, je m'approche. Et, pendant quarante mortelles secondes, le même petit cri plaintif continua, suivant le rythme respiratoire si rapide de l'oiseau... A n'en plus pouvoir douter, il existait assez de vie dans ce corps exsangue pour assurer le fonctionnement des poumons, et par suite des cordes vocales laissées intactes par ma section haute.

Vie végétative, ganglionnaire, sympathique, me direz-vous. Soit ! répondrai-je ; mais êtes-vous bien sûr qu'aucune sensibilité n'accompagne cette vie ; et pouvez-vous affirmer que les secondes de survie se sont écoulées hors de toute douleur ou de toute conscience ?

Pour moi, j'estime plus sage d'agir comme si la survie consciente était indiscutable. Personnellement je n'en doute plus, et je ne décapiterai plus d'oiseaux. Sur mon bureau, pendant que j'écris ces lignes, est une magnifique colombe blanche, qui roucoule en me regardant écrire ; elle a cinq ans, et je vous assure qu'elle ne mourra jamais de ma main.

G. JUBLEAU (Nice).

Origine de la circoncision (xxxvi, 275 ; xxxvii, 17, 18, 19, 102, 104). — L'auteur du bois représentant la Circoncision a sculpté cette scène avec son imagination sans avoir jamais assisté à cette cérémonie. En effet, les femmes sont complètement écartées de celle-ci ; elles restent dans une chambre voisine, auprès de l'accouchée (car il ne faut pas oublier que l'enfant est âgé de huit jours seulement). Il est vrai que la marraine apporte l'enfant à circoncire dans la chambre où doit avoir lieu l'opération ; mais c'est pour remettre l'enfant entre les mains du parrain et immédiatement s'en aller auprès des autres dames, hors de cette chambre.

De plus, l'enfant, pour être circoncis, est couché sur le dos sur un coussin placé sur les genoux du parrain assis, ou bien sur une table, et non pas maintenu assis comme le représente la gravure, ce qui est d'ailleurs impossible pour un enfant aussi jeune.

Quant à la réponse totémique de M. le Dr Marcel Baudouin, elle peut suggérer les réflexions suivantes :

1^o Il y a flagrante contradiction dans le dernier alinéa où l'on dit à la fois que l'opération a pour but « de faire ressembler l'homme au totem de son clan » (le totem est toujours un animal), et de « faire disparaître l'animal (totem) ».

2^o Pourquoi les Juifs, gens très sensés, furent-ils les seuls à conserver la surviance de cette opération préhistorique, en se contentant d'en changer le sens, si toutefois sens il y a ?

3^o Quels rapports les Juifs eurent-ils avec les populations de l'Océanie et de l'Amérique pour leur emprunter ce rite ?

Armand LIPMANN (Poitiers).

Autre réponse. — La *Chronique Médicale* a donné la reproduction d'un vieux bois sculpté de la collection du Dr Hamonic, représentant la Circoncision. Je vous signale que le Musée de Châteaudun possède, sur le même sujet, un petit bois sculpté curieux. Si mes souvenirs ne me trompent pas, il y a là trois ou quatre personnages, sans compter le petit patient.

Dr RAIMBERG (Bourg-la-Reine)

Fracastor et la syphilis (xxxvii, 237). — Outre son poème sur la syphilis que tout le monde connaît, au moins de nom, Fracastor a parlé de la maladie en médecin et non plus en poète dans son *De contagionibus et contagiosis morbis et eorum curatione* au chap. xi du Second livre (pp. 176, ss. dans l'édition des *Oeuvres* in-8, Sam. Crispin, 1621) et au chapitre iii du Tiers livre (pp. 255, ss. *loco citato*). A défaut des éditions anciennes et du texte latin, on peut consulter : Alf. Fournier, *Fracastor, La syphilis ; Le mal français*, in-12, A. Delahaye, Paris, 1869 et Léon Meunier, *Les trois livres de Jérôme Fracastor sur la contagion, les maladies contagieuses et leur traitement*, texte et traduction, in-12, Société d'éditions scientifiques, Paris, 1893.

M.-L. CHARLES (Paris).

Un travestissement de Victor Hugo (xxxvii, 85, 165). — A la suite du coup d'Etat de 1851, Victor Hugo se serait déguisé en femme pour passer la frontière ; du moins le docteur Boutarel le déclare en s'appuyant sur des arguments assez plausibles.

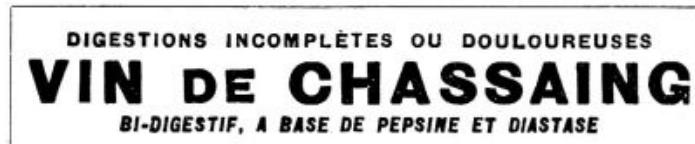
Il n'en est rien pourtant. Le poète, en effet, s'est travesti, mais en ouvrier et non pas en femme. Il a utilisé, pour quitter la France, un passeport libellé au nom de François Lanvin, nom qu'il a conservé dans les premiers temps de son séjour à Bruxelles et qui lui a attiré quelques désagréments de la part de la police belge.

Dans une lettre en date du 12 décembre 1851, Victor Hugo dit à sa femme : *Ecris-moi à cette adresse : M. Lanvin, poste restante*. Le 28 décembre, il raconte qu'il a été un peu tracassé par la police à propos de son passeport. Le 5 janvier 1852, il écrit à Mme Victor Hugo : *J'ai prévenu mon hôte que si l'on demandait M. Lanvin c'était moi et que si l'on demandait M. Victor Hugo, c'était moi*. Le poète, en outre, dans une lettre adressée à Paul Meurice, le 4 octobre 1853, lui écrit : *Vous trouverez sous ce pli un bon de 360 francs, le bon sera touché chez vous par le brave homme qui m'a rendu, en décembre 1851, un si essentiel service, Firmin Lanvin. Il viendra chez vous chercher l'argent*.

Il est peu vraisemblable que Victor Hugo se soit travesti en femme alors qu'il était porteur d'un passeport au nom d'un homme. Les récits de la fuite du poète parlent de l'*ouvrier Lanvin*, mais sans spécifier sa profession. Dans l'ouvrage de M. Guimbaud, *Victor Hugo et Juliette Drouet*, on peut remarquer, aux pages 80 et 112, qu'il est question d'une Madame Lanvin dont le mari était *employé* chez Pradier et que cette dame Lanvin servait d'intermédiaire entre celui-ci et Juliette Drouet au sujet de leur fille Claire. S'occupant activement de faciliter la fuite de son amant, Juliette Drouet a certainement pensé à Lanvin pour l'obtention d'un passeport absolument indispensable à Victor Hugo et aussi pour procurer à ce dernier des vêtements appropriés à la profession indiquée sur le passeport. Cette profession devait être celle de sculpteur praticien : je n'imagine guère chez un sculpteur d'autre emploi que celui-là, l'emploi de domestique ou de jardinier, par exemple, ne se qualifierait pas de cette façon. La casquette de Lanvin figure actuellement au musée Victor Hugo.

Quant aux remerciements adressés par Victor Hugo à Mme Emile Souvestre, ils ont trait peut-être à l'hospitalité offerte ou donnée au poète au moment où, se croyant traqué par la police, Victor Hugo changeait de gîte à peu près tous les jours.

Dr F. MICHAUX (*Paris*).



Médecine populaire (xxxvii, 182). — Des essais de folklore tels que celui auquel nous convie M. de Lançon dans la *Chronique Médicale* de juillet dernier, ont vraisemblablement été déjà tentés et l'on trouverait certainement une intéressante cueillette dans les revues des sociétés savantes provinciales. Par exemple, je puis citer dans le *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres* plusieurs études de feu notre confrère le Dr Léo Desaivre. Toutes n'ont pas trait à la médecine populaire ; mais on trouvera quelques bonnes pages dans l'*Essai sur le Noyer et sur le Pommier*, tirage à part in-8° de L. Clouzon, Niort, 1879.

H. VILLAIN (*Chartres*).

Un cas de grossesse multiple (xxxvii, 80). — La *Chronique Médicale* d'avril dernier a rapporté un cas de grossesse octuple, car il y eut huit enfants, vu le monstre double, très net. Ce cas est-il authentique ? M. L. Lorion émet un doute par prudence ; mais mes recherches personnelles sur les grossesses multiples et sur les monstruosités doubles humaines me permettent d'affirmer que la grossesse octuple est possible. Permettez-moi de renvoyer à l'observation que j'ai publiée dans le *Moniteur médical*, Paris, 1922, xxxiii, n° 37, 12 septembre, p. 3 (1).

Une grossesse octuple peut s'expliquer par deux œufs à trois germes (6 enfants) plus 1 œuf à deux germes (2 enfants), au total : huit. Les œufs à trois germes expliquent le monstre double, aussi bien que l'œuf à deux germes. D'autres combinaisons sont mathématiquement et réellement possibles ; il est impossible dans le cas publié de dire avec certitude ce qui fut, vu l'absence de documents sur les placentas ; mais on peut faire une hypothèse acceptable.

Le monstre double d'Annonay est un dyame, quoique l'observation ne parle pas des bras. Cette observation permet quelques remarques :

1^o Les trois premiers-nés sont des garçons (œuf à trois germes) ;
2^o Les sixième, septième et huitième nés sont des garçons (œuf à 3 germes) ;

3^o Le quatrième est un garçon ; le cinquième est une fille ; donc, il n'y eut pas, en réalité, un œuf à deux germes, mais deux œufs à un germe.

Au total, cela donne quatre œufs distincts. Or, quatre œufs chez la femme sont très possibles, quoique extrêmement rares.

D^r Marcel BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*) (2).

(1) Cf. du même auteur au sujet des grossesses multiples : a) grossesses triples : *Gazette médicale de Paris*, 1902, p. 139 ; *Gazette médicale*, 1904, p. 374 ; *Association française pour l'avancement des sciences*, 1907, t. I, p. 335 ; t. II, p. 1174 ; b) grossesse quadruple, *Assoc. franç. p. Avanc. des Sc.*, Dijon, 1911, Paris, 1912 ; c) grossesse sextuple, *Gazette médicale de Paris*, 2 avril et 30 avril 1904 ; *Die Sechsfache Schwangerschaft* Franz. Artz., Leipzig, 1905, XX, 151, 195, 244, 292.

(2) La note de M. le Dr Marcel Baudouin nous a été aimablement transmise par M. le Dr L. Lorion.

LE COIN DU PÈCHEUR DE PERLES

¶ Du *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 3^e série, tome CIII, 94^e année, n° 10 (séance du 11 mars 1930), page 253 :

PRIX ORFILA. — Question : Empoisonnement par les champignons du groupe des annamites.

¶ De la *Revue du Médecin*, n° 5, février 1930 : La radiologie en obstétrique :

L'intérêt de l'examen radiologique est évident dans de nombreux cas : 1^o Quand il s'agit d'éclaircir un diagnostic hésitant surtout dans les premiers mois de la grossesse.

Quelques lignes au-dessous, cette légende d'une reproduction radiographique illustrant l'article :

En haut, l'on opère la présentation du siège au dixième mois de la grossesse.

Il existe, paraît-il, des espèces chez qui c'est, en effet, la période de début !

¶ Du *Libertaire*, numéro du 22 février 1930,

Le jeudi 13 février, devait avoir lieu la conférence de notre camarade Huart sur Les Lois qui tuent et Femme ton corps est à toi. Par ordre du Préfet, et sous l'instigation du cartel des Moralistes : Ligue pour la Moralité, Ligue pour la licence des rues, Ligue pour la Preservation de l'Enfance, Ligue des Familles nombreuses, etc., elle fut interdite.

¶ De la *Revue littéraire*, numéro du 9 mars 1930, sous la signature de M. E. Lacoste :

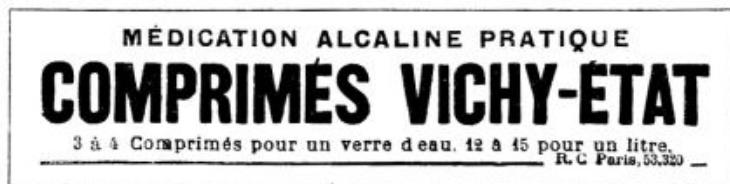
Lorsque, sur la fin de l'automne 1844, (Henri Heine) fit... le voyage de Hambourg... tout lui parut beau et bon... Le crottin des chevaux de poste lui sembla doré et parfumé comme les poumons d'Atalante. La patrie sent toujours bon !

Notre confrère, qui nous communique lui-même cette « perle » pour sa cocasserie, avait bien, on s'en doute, écrit les pommes.

¶ Du *Propharmacien*, numéro du 1^{er} avril 1930 : La hernie inguinale à travers l'histoire :

Vers le milieu du 14^e siècle, on revint à la pratique des opérations chirurgicales, grâce, cela est certain, aux théories et aux travaux de Dupuytren.

Dupuytren.... au XIV^e siècle !!





La Chronique par tous



L'original d'un mot de Bossuet.

On connaît cette réflexion qui se lit au livre IX, § 81, de l'*Histoire des variations des Eglises protestantes* :

Luther triomphait de vive voix ; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin ; et son style qui était plus *triste*, était aussi plus suivi et plus châtié.

Le mot, d'ailleurs juste, sur la *tristesse* de l'énergique diction calvinienne a fait une grande fortune dans les manuels d'histoire littéraire, depuis Faguet.

Nous penserions volontiers, et d'autant plus que Bossuet parle de Calvin écrivain *latin*, que ce mot est une réminiscence de Cicéron. On lit dans l'*Orator*, 16, 53 : *aliqui... orationis quasi moestitiam sequentur.*

D^r E. LACOSTE.

Nous n'en sommes pas encore là ; mais il ne faut pas désespérer.

A Vérone, autrefois, tous les médecins n'avaient pas indistinctement la permission de purger les malades. Le Gouvernement n'avait confié qu'à quelques-uns le soin d'administrer les purgatifs. Les noms de ces spécialistes d'Etat étaient inscrits sur la place publique ; qui voulait être purgé consultait la liste et avait libre choix *restreint*.

Les autres médecins étaient soumis à la même loi. Quand ils avaient à purger un de leurs malades, ils devaient en obtenir la permission de ceux de leurs confrères à qui le Gouvernement avait réservé de faire aller les Véronais à la garde-robe.

Peut-être n'est-ce qu'une légende, mais quand l'Etat se mêle de médecine, tout est possible.

A. BOULON (*Amiens*).

Moyens d'éclaircir les yeux.

Nous voudrions signaler, dans le *Moulin du Frau*, roman rustique d'Eugène Le Roy, une particularité de médecine populaire. Ce sont des indications sur un personnage du récit, Lajarthe, le tailleur :

« C'était un petit homme sec et brun, avec des petits yeux noirs qui brillaient comme des chandelles. Le moyen que ses parents avaient employé pour les lui éclaircir avait réussi, car ils lui avaient fait percer, à ce qu'il disait, les oreilles à cette fin, en sorte que Lajarthe portait des pendants d'oreille comme des anneaux de mariage. A ce moyen, lui avait ajouté le tabac » (il prisait).

De ces deux *moyens* « d'éclaircir les yeux », le premier, au moins, est classique.

Ne quittons pas notre roman sans avoir reproduit, pour les médecins, qui ne manquent pas de papier buvard, ce détail tiré de la description d'une classe d'instituteur :

« ... (les) murs mal crépis, et pleins de petits trous où on prenait du sable pour sécher l'écriture. »

On croit les voir, les gosses qui vont sabler leur page !
Dr E. LACOSTE.

Où l'on voit que les médecins savent aussi s'aimer les uns les autres.

En 1772, l'illustre Freind, assistant au Parlement en qualité de membre du bourg de Lanceston, s'était élevé avec force contre le ministère. On l'accusa de haute trahison et il fut enfermé à la Tour de Londres. Il y était depuis six mois quand le ministre tomba malade et fit appeler le célèbre Mead. Mead examine son client, lui répond de la guérison, mais lui déclare tout net qu'il ne lui donnera pas seulement un verre d'eau tant que Freind restera en prison. Sur quoi, il fit sa plus belle révérence et laissa là le ministre, qui se mit à aller de mal en pis.

Alors, le malade supplia le roi d'accorder la liberté à Freind et l'ordre d'élargissement fut envoyé. Patience ! dit Mead ! Freind est-il libre ? Et il attendit qu'il le fût en effet. Le soir même, il apporta à son ami cinq mille guinées qu'il avait gagnées en le remplaçant dans sa clientèle. Après quoi, il s'occupa du ministre et le guérit comme il l'avait promis.

Il est vrai que ceci se passait il y a plus de deux siècles et que les mœurs ont un peu changé.



Anecdotes



Un mot de l'abbé de Bussy-Rabutin. Félix, le premier chirurgien du roi, eut un fils qui devint évêque de Chalon-sur-Saône. En 1700, celui-ci fit partie de l'Assemblée du Clergé où fut décidé le *don au roi*. Animé d'un beau zèle, il ne cessait de répéter qu'il convenait que le clergé se saignât pour le service du Roi. Impatienté à la fin, l'abbé de Bussy-Rabutin lui dit tout à coup : « Hé ! Monseigneur, aurez-vous donc toujours à la main la lancette ? »

Un bon conseil de La Martinière. Lorsqu'on se sent las, on a son heure de sagesse. A l'un de ces moments-là, Louis XV, qui causait alors avec son chirurgien La Martinière, lui dit : « Il me paraît être temps que j'enraye. — Votre Majesté ferait mieux de dételier. »

Malgaigne et Lenoir. Malgaigne avait un petit défaut : il nasillait. Il venait de finir un beau discours à l'Académie de Médecine et un de ses admirateurs disait au chirurgien Lenoir : « Quel talent ! Quelle profondeur ! Et quelle variété d'aperçus ! Comme il sait parler de tout ! — Vous trouvez ? repartit le chirurgien. Pour moi, je ne l'entends jamais parler que du nez. »

Un pronostic. Chirac frappé d'apoplexie, plusieurs frères accourent et l'on saigne le malade à plusieurs reprises. Cela le fit un instant revenir à lui, mais il tomba aussitôt dans le délire. En cet état, il se crut transporté au chevet d'un malade. Sa main droite saisit machinalement son poignet gauche ; il tâte son propre pouls et s'écrie : « On a saigné ce malade ; il fallait l'évacuer ; c'est un homme mort. » — Le pronostic, peu après, se réalisa.

Traitemen^t d'une rétention volontaire d'urine. Boerhaave eut, un jour, à soigner un étrange malade. Atteint d'un grain de folie, ce dernier s'était mis en tête que, s'il se laissait aller à uriner, il inonderait la ville. Brave homme, il prit donc la résolution de ne plus pisser. Que faire à cela ? On se concerta et quelques compères vinrent crier au feu sous ses fenêtres. Alors, le médecin représenta au fou que la ville allait être consumée s'il n'avait la bonté de pisser pour éteindre les flammes. Le malade trouvant la raison excellente, fit abondamment ce qu'on demandait de lui.... et fut guéri.

※ Chronique Bibliographique ※

Charles NICOLLE. — **Naissance, Vie et Mort des Maladies infectieuses**, un vol. in-16 de la *Nouvelle Collection Scientifique*, F. Alcan, Paris, 1930 (*Prix : 15 francs*).

« Pasteur est venu, tel Prométhée, apporter la lumière dans nos ténèbres, l'ordre dans le chaos. Avant lui, on ne savait rien des causes des maladies infectieuses (page 37). — Toute maladie peut avoir trois existences : individuelle, collective, historique... L'existence historique de la maladie est sa vie à travers les âges... C'est cette existence historique qui fait exactement l'objet du présent livre (page 17). — A condition de prendre pour guide l'imagination et la savoir infidèle, il n'est pas peut-être de plus beau voyage (page 34). »

Marcel BOUCHARD. — **De l'Humanisme à l'Encyclopédie ; L'Esprit public en Bourgogne sous l'Ancien Régime**, un vol. in-8 de xiv-978 pages, Hachette, Paris, 1930.

L'auteur a étudié avec une remarquable maîtrise la transformation des esprits du xvi^e au xviii^e siècle, dans la plus riche de nos provinces littéraires. Tandis que la Bourgogne donnait à Paris Bossuet et Buffon, elle retenait jalousement, au centre d'une société lettrée et savante en grand renom, Jean Bouhier, de Brosses, l'abbé d'Olivet. M. Bouchard avait à dépouiller des inédits d'une abondance et d'un prix vraiment considérables. D'ailleurs, dominant son information, il a donné la vie et un sens original à son exposé. Comment le patriciat de robe bourguignon, adonné passionnément aux recherches érudites, a dégradé, n'y voyant plus que minuties littéraires et historiques, l'esprit large et fécond de l'humanisme ; quelle indépendance à l'égard de Paris et de la Cour observaient ces groupes savants, et non moins confits en théâtralisme ; de quelle manière enfin, par la stagnation d'un conservatisme satisfait, par suite encore d'abus d'influence et de rivalités sociales, se trouva favorisée l'introduction d'idées nouvelles et subversives, qui soufflaient de Paris et de l'étranger, c'est ce que l'on voit ici à merveille. L'érudition bourguignonne dérivait du courant d'indépendance intellectuelle formé au xvi^e siècle, mais elle était indifférente, sinon même hostile, à l'esprit encyclopédique. Il fallut la prépondérance d'un nouveau groupe bourgeois, moins soucieux de traditions qu'avide de profits immédiats, pour traverser de tendances novatrices un idéal immobile. (E. Lacoste.)

D^r William FRANCKEN. — **Menton médical et pittoresque**, un vol. in-8, Expansion scientifique française, Paris, 1930 (*Prix : 12 francs*).

L'auteur, qui habite Menton depuis 40 ans, était tout désigné pour donner, de cette délicieuse station hivernale, une description judicieuse et documentée. Il a écrit son livre avec simplicité et clarté, car il aime Menton et veut le faire aimer. Son climat, son ciel, son soleil, son air pur, sont les causes pour lesquelles tant de valétudinaires viennent lui demander la guérison, dans le calme et la beauté de la nature. — Le D^r W. Francken parle en médecin ; il étudie un climat, un sol ; il justifie la grande renommée de Menton, et en conseille le séjour à ceux dont la santé est ébranlée, et qui y trouveront la guérison. (G. Petit.)

Gustave KAHN et Georges TURPIN. — **Raoul Carré**, un vol. in-8 carré, illustré de cinquante-six reproductions de tableaux et dessins, Girard, Paris, 1930.

Dans la même collection, nous avons déjà signalé : *Jehan Berjonneau*. Le présent ouvrage est consacré, dans le même esprit, à *Raoul Carré*. Bati sur le même plan, il suffit à nous donner une idée précise de l'esthétique du peintre. La première partie est une exposition de ses méthodes et un sommaire biographique dont la préface de M. Kahn nous avait donné un aperçu. La deuxième partie du livre est réservée tout entière à la reproduction d'œuvres choisies de Carré, paysagiste harmonieux. M. Georges Turpin a dégagé en subtiles critiques et avec sa coutumière netteté, la silhouette de l'artiste. (J. Séval.)

BARBILLION. — **Etudes critiques d'Histoire de la Médecine**, un vol. in-8, J.-B. Baillière, Paris, 1930.

Fait d'études distinctes les unes des autres, cet intéressant recueil ressuscite pour nous les âges divers de l'histoire de la médecine en nous arrêtant seulement sur quelques points saillants. Nul souci didactique ne les fit choisir, mais le goût personnel d'un auteur instruit à merveille de notre histoire et averti, d'autre part, de ce qui peut nous plaire. Il en vient une agréable variété qui de l'utérus hippocratique nous fait passer à la biologie d'Aristote, à la phtisie d'Arétée de Cappadoce, aux helminthes d'Alexandre de Tralles, et nous met tour à tour dans la bonne compagnie de Guy de Chaulliac, de Baillou, de Sydenham, d'Astruc, de Sénac, de Vicq d'Azir, de Lamarck, de Jenner, de Corvisart, de Broussais et de Laënnec, enfin de Larrey.

Il faut pour brosser de tels et successifs tableaux des lectures étendues, une érudition qui sait se faire oublier, du jugement et de la mesure. M. Barbillion y a ajouté l'agrément d'un style sans prétentions, d'une langue pure et d'une clarté française.

J. NAUTIACQ. — **Blaise Pascal malade** (*Thèse de Médecine*), in-8, Cadoret, Bordeaux, 1930.

Ceci n'est, à coup sûr, pour surprendre personne que de multiples et contradictoires diagnostics rétrospectifs aient été portés au sujet de Pascal malade ; mais la surprise vient de voir que ces diagnostics ont été multiples et contradictoires autant qu'ils le furent. Intoxication saturnine (Carry), empoisonnement stibié (E. Jovy), neurasthénie aiguë avec ramollissement cérébral terminal (Lelut), monomanie religieuse ou délire partiel d'ordre religieux avec hallucinations chez un héritaire (Regnard), neurasthénie aiguë, entérite ulcéreuse, embolie cérébrale à la fin (Binet-Sanglé), lésion indéterminée de l'oreille ayant entraîné la mort par abcès du cerveau (Audry), néphrite chronique probable et hémorragie méningée finale (Ledoux), pachyméningite en plaques d'origine syphilitique ou hérédio-syphilitique (P. Chevallier), tuberculose entraînant la mort par méningite (Potel, Helme), méningite hémorragique d'origine toxico-infectieuse (Just-Navarre, Savy), tumeur érectile de la dure-mère (E. Roux), ont tour à tour été invoqués, et sans doute a-t-on fait d'autres hypothèses encore.

Hypothèses, en vérité ; mais que peut-on faire d'autre, à juger de si loin et avec les renseignements si peu nombreux et si imprécis, qui nous sont restés ? Pauvreté et imprécision des données, rien n'est plus propre à permettre les opinions les plus diverses, mais aussi, par un juste retour, à rendre facile la tâche de montrer ces opinions fragiles ou fausses. Ceci s'imposait d'abord à M. J. Nautiacq et l'on peut dire qu'il a démolé avec assez de bonheur.

Pour reconstruire, il a eu l'heureuse fortune d'être guidé par un bon Maître : M. J. Sabrazès. Un intérêt particulier pour Pascal, de nombreuses lectures, de multiples rapprochements faits à loisir de pensée avaient conduit M. J. Sabrazès à reprendre une opinion de Sinéty, à la compléter de précisions nouvelles... et M. J. Nautiacq fut convaincu que la vie souffrante de Pascal force à penser à une longue maladie chronique du tube digestif, dont les étapes successives furent la gastro-entérite et l'athrepsie de l'enfance, l'ulcère gastrique plus tard, le cancer enfin. Cette affection chronique détermina un déséquilibre du système nerveux végétatif : dystonie du type vagotonique avec alternance de sympathicotonie. L'ulcéro-cancer jeta des métastases intestinales, méningo-encéphaliques, et la méningite carcinomateuse secondaire emporta Pascal.

Le lecteur est-il convaincu autant que M. J. Nautiacq ? La thèse est bien construite, et ses arguments, judicieusement choisis, sont groupés comme il convient. L'ensemble donne l'impression de la vérité ; et, hypothèse pour hypothèse, celle-ci, sans contredit, vaut mieux que toutes les autres. Toutefois, la preuve, qui force l'opinion, y manque toujours, parce que nous manque la trouvaille d'archives, qui seule peut livrer le document encore inconnu, qui décidera définitivement.

D^r Albert NAST. — **Le livre de l'homme**, un vol. in-12. Les œuvres représentatives (41, rue de Vaugirard), Paris, 1930.

Le D^r Nast, dont nous avons signalé déjà l'activité littéraire à propos d'une plaquette consacrée à un guérisseur, s'est élevé, cette fois-ci, très haut au-dessus des querelles thérapeutiques. Son nouveau livre tient plutôt de la mystique et de l'évangile... L'homme, qui en est le héros, est un être idéalement bon, qui veut enseigner à ses semblables le chemin du bonheur. L'apologue, qui fait la trame de sa vie, ressemble étrangement à une peinture de notre époque contemporaine et ses enseignements n'y seraient pas déplacés ! La morale qu'il enseigne et qu'il voudrait voir pratiquer est trop belle. Les principes simples qui en forment la base paraîtront trop frustes aux civilisés (!) que nous sommes ; c'est un livre qui nous ramènerait au paradis perdu, si loin, hélas ! si loin de nous. (J. Brandié.)

Les Priapées, traduites du latin par A. T'SERSTEVENS, un vol. in-8 carré, éditions du Trianon (11, rue de Cluny), Paris, 1929.

Il me faut prévenir le lecteur bégueule d'avoir à se détourner de ce recueil antique. Ainsi parle son traducteur dans un avis liminaire ; ainsi faut-il dire avant toute autre chose. Ni le texte, ni les très belles illustrations de cette édition ne sont, ne disons pas seulement pour les enfants, mais même pour un adulte sans culture. Ce n'est point pour eux que ces épigrammes furent écrites, et, à coup sûr, qu'elles sont aujourd'hui traduites et illustrées.

Le nom de *Priapées* a été donné aux recueils de poésies licencieuses. Un ouvrage satirique de Nicolo Franco, au xvi^e siècle, où l'auteur dépassa l'Aretin, l'a même porté. De ces recueils, la plupart personnels et restés manuscrits, se sont perdus ; le plus connu de ceux que l'imprimerie conserva est *Priapeia sive diversorum poetarum in Priapum lasus, cum notis variorum*, in-8, Patavii (Amst.), 1664, traduit ici sur l'édition de Joannes Blaeius (Amstelodami), 1669.

On peut dire que *la honte, qui est notre, de la saine licence et du franc parler tient à l'anémie de notre temps*. Hipparche, qui recueillit les poésies homériques, faisait graver sur les statues phalliques d'Hermès (Mercure Casmillus des Latins), dressées dans les carrefours, des sentences morales pour l'éducation des passants. Priape, au surplus, était dans tous les jardins ; il avait des temples ; et, à ce titre, il n'a pas manqué d'écrivains grecs, tels Euphronios, pour composer des œuvres individuelles en l'honneur du dieu.

Il ne nous vient ainsi plus aucune surprise de voir, chez les Anciens, même des esprits délicats s'amuser à des épigrammes, pour nous seulement licencieuses. Ils y trouvaient le triple charme de la difficulté prosodique vaincue, d'une satire parfois, d'un jeu de mots souvent ou d'un trait d'esprit, toutes choses dernières dont une part du mérite était dans l'allusion à des faits alors d'une actualité, qui maintenant nous échappe. Que la versification latine ait imaginé, en particulier, des vers priapéens, dactylique et trochaïque

surtout ; que des épigrammes du présent recueil aient pu être attribuées à Catulle, à Tibulle, à Ovide, à Pétrone aussi et à Martial, enfin à Virgile même ; tout cela avertit de l'esprit dans lequel il convient de lire de telles *Nugae*.

Sans compter que le xvi^e et le xvii^e siècles ne voyaient aucune malice aux idées vertes ni au parler cru, on goûtait alors l'Antiquité avec plus de franchise que nous ne le pouvons faire. De là vinrent, à l'imitation des vieux modèles et dans leur langue, tant de *Thesauri ridendi et jocandi* et de *Facetiae Facetiaram*, fort éloignés de notre littérature pornographique. Par là se comprend que des humanistes comme Scaliger, Scioppius, Lindenbrog aient pris assez de plaisir à lire ces *Priapeia*, pour se donner la peine de les grossir de notes.

S'ils y découvrirent d'autres et plus délicats agréments que celui que le vulgaire est seulement capable de trouver dans le sujet traité, il faut ouvrir le recueil avec la pensée d'y chercher, si l'on en est capable, les mêmes mérites qu'ils y virent : d'esprit, d'allusions, de rythme et de langue. Pour le reste, c'est-à-dire, quant au sujet même des épigrammes :

*Carminis incompti lasus lecture procaces,
Conveniens Latio pone supercilium.
Non Soror hoc habitat Phoebi, non Vesta sacelto,
Nec quae de patrio vertice nata Dea est;
Sed ruber hortorum custos membrosior aequo*

[Pour lire les bluettes libertines de ce poème négligé, comme il convient à un Latin, dépose ton air sourcilleux. Ce n'est pas la sœur de Phébus qui habite ce temple, ni Vesta, ni la Déesse qui naquit du vertex paternel ; mais le rouge gardien des jardins, plus membra que de raison.]

N'ajoutons qu'un mot. M. A. T'Serstevens a été un traducteur fidèle ; il s'est appliqué à ne pas s'éloigner de la pure littéralité, à joindre le texte d'aussi près que possible ; et, le plus souvent, il y a réussi. L'éditeur aussi a bien fait les choses ; d'amusants dessins originaux de M. Bouquet accompagnent chaque épigramme, tandis que, d'après des modèles antiques, M. Georges Gorvel a gravé sur cuivre cinq magnifiques planches. Au résumé, pour le rayon secret de nos bibliothèques, voici un beau livre de bibliophile.

Le Gérant : R. DELISLE.

Le mot "Phosphatine" est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930

37^e ANNÉEN° 10 1^{er} OCTOBRE 1930

UN PETIT PAYSAN DEVENU GÉNÉRAL ET BARON

JOSEPH BARBANÈGRE

Par E. VERGELOT.

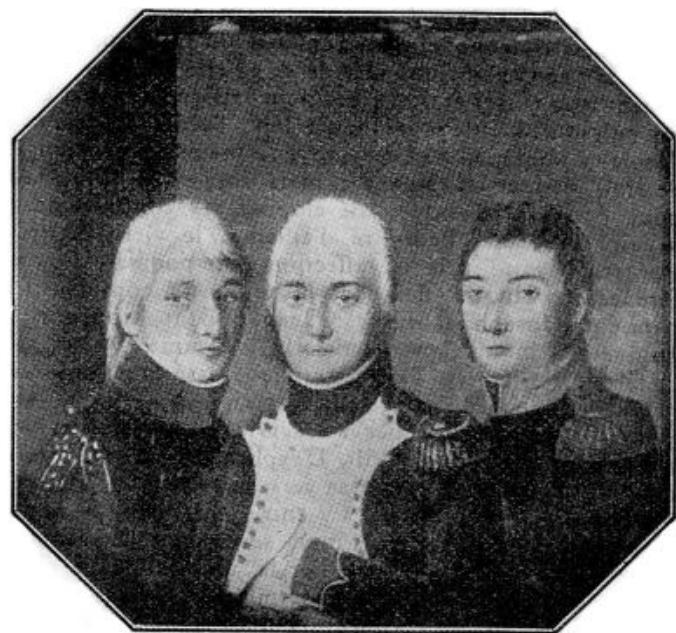
Les touristes, qui, de Barèges et par la route, vont à Pau, font souvent un crochet vers le nord-ouest en quittant Lourdes. Des tumuli, trouvés à Pontacq, invitent à cela les archéologues, tandis que les géologues se plaisent à retrouver ainsi l'ancien cours du gave de Pau. Aujourd'hui, ce dernier, après avoir baigné Lourdes, tourne assez court vers l'ouest. Jadis, il descendait dans la direction de Tarbes, par Bénac jusqu'à Ossun, puis se détournait pour courir sur Pontacq. Les rocs qu'il charriaient encombrèrent sa route ; et, un beau jour, lassé de se battre avec les pierres, il s'ouvrit son actuel chemin par le défilé de Saint-Pé. Beaucoup, sans soucis savants et simplement séduits par le pittoresque de la vallée de l'Ousse, suivent son gave tapageur et, par Poueyferré, Barlest et Lamarque, à 12 kilomètres de Lourdes, à 27 de Pau, atteignent, eux aussi, Pontacq.

Pontacq, l'antique *Pontacum*, est de nos jours déchue de son importance passée. A peine une vieille tour du xii^e siècle, une église du xv^e la rappellent-elle ; mais sa position même

à la limite du département des Basses-Pyrénées, explique qu'elle fut autrefois la clef du Béarn. A cet égard, ses armoiries sont parlantes, portant une oie aux ailes étendues, le bec ouvert, clamant l'alarme, comme les vigilantes gardiennes qui sauveront le Capitole. Guerres de peuples, guerres de seigneurs, guerres de religion, son sol fut sans cesse foulé par des soldats. Sans remonter plus haut que 1592, c'est le siège de cinq jours et de cinq nuits où, sans être fortifiée et sans artillerie, Pontacq succomba sous les coups du marquis de Villars ; et, pour ne prendre qu'une autre date encore, c'est 1709 et le passage par la petite ville de toute une armée venant d'Espagne et rentrant en France. S'étonnera-t-on que Pontacq, jadis, ait été pépinière de soldats et que ce parut chose toute simple à ses enfants que l'héroïsme de mourir sous les murs croulants d'une cité qui ne se rend pas ? On pense à cette influence puissante de l'histoire locale lorsqu'on s'arrête sur l'ancienne *place du Marché* de Pontacq devenue *place de Huningue* et que l'on regarde cette statue du sculpteur toulousain Marqueste, érigée tardivement, le 16 août 1896, au général Barbanègre.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, vivaient là modestement Paul Barbanègre et sa femme Isabeau Fouchet. Peut-être celle-ci avait-elle connu quelque aisance, car elle avait appris à peindre et à danser le menuet ; mais, en ce temps, le ménage avait pour plus grande fortune quatorze enfants. Ce fut, en effet, une fortune ; car une bonne éducation fit de tous des travailleurs et des vaillants, qui s'aimant toujours, s'aiderent les uns les autres et qui gardèrent à leurs parents, à leur mère surtout, devenue veuve en 1803, une respectueuse affection qui ne faiblit jamais.

Des filles, la plupart se marièrent ; ainsi M^{me} Laborde et M^{me} Naude. Des garçons, le plus jeune, Dominique, qu'on appelait familièrement Titon, d'abord simple négociant à Pontacq, devint, en octobre 1804, receveur général des Hautes-Pyrénées ; — Jacques, né le 29 janvier 1777, prit part à toutes les campagnes de l'Empire, blessé à Austerlitz en 1805, chef d'escadron en 1813 et revint finir ses jours dans sa famille pyrénéenne ; — Jean, né le 14 mars 1775, fait Rivoli, Arcole, Crémone où il reçoit six coups de sabre et une balle. Il passe en Egypte, avec Bonaparte, est capitaine à Marengo, colonel de hussards à Iéna, où un boulet termine sa carrière ; — Joseph enfin, le plus illustre de tous, devait devenir général baron de l'Empire, et le fils de l'humble paysan montagnard porter « d'azur à un dextre chère d'or brassardé du même, mouvant de senestre et tenant trois drapeaux d'argent, au franc quartier des barons militaires. » Intéressante histoire que celle de cette famille nombreuse.



LES TROIS FRÈRES BARBANÈGRE

Min'ature signée BORDES, an XIII.

(Collection de M. Paul Laborde.)

Elle mériterait d'être écrite en détail pour la confusion de ceux que les enfants effraient. Ici pourtant, laissons cela et tenons-nous-en à Joseph Barbanègre.

On trouve dans les archives de la mairie de Pontacq : « L'an 1772, le 22 août, est né et a été baptisé le même jour Joseph Barbanègre, fils légitime du sieur Paul Barbanègre et d'Isabeau Fouchet, mariés de la présente paroisse ; parrain : Joseph Fouriscot ; marraine : Marie Touton, de la présente paroisse. »

Les détails manquent sur l'enfance du futur soldat ; mais on se fait sans peine une idée de ce qu'elle fut. Ses parents étaient trop avisés et trop sages pour laisser leurs fils courir les buissons. L'enfant fréquenta donc l'école. Certes, ce fut l'école commune, car les moyens matériels manquaient de lui donner davantage ; mais Joseph y profita assez pour pouvoir, plus tard, développer ses connaissances et se faire lui-même. Peut-être d'ailleurs, le vieux maître de Pontacq l'avait-il pris en affection et le poussait-il de préférence. Il y eut, en effet, dans la suite, un contraste frappant entre Joseph et son frère Jean, qui fut le plus brillant colonel du monde, mais qui écrivait comme avec un sabre et faisait des fautes d'orthographe à assommer un bœuf.

Quelle influence s'exerça sur Joseph quand il eut grandi pour le faire s'embarquer au service de la marine ? Son esprit aventureux, a-t-on dit. L'explication ne vaut pas. A coup sûr, quelqu'un le poussa vers cette carrière, quelqu'un qui prépara de même Jean à y entrer. En effet, si nous ne savons rien sur le premier, nous savons que le second fut envoyé à Bayonne pour y étudier la théorie de la navigation, l'astronomie nautique et le pilotage, puisqu'il obtint, le 31 juillet 1791, un certificat d'études signé du professeur royal d'hydrographie du département. On s'explique qu'il fallait pourvoir à l'avenir de tout ce petite monde et qu'il dut suffire de peu pour décider de la mer. La vocation pourtant n'y était pas chez ces montagnards ; et, à la première occasion, Joseph quitta son navire et entra dans sa véritable voie ; il se fit soldat.

1793 finissait. Le 7 mars, la Convention avait déclaré la guerre à l'Espagne ; en juin, les Espagnols envahissent le Roussillon. Le 16 août avait vu la levée en masse pour la défense de la liberté. Il fallait des soldats ; il fallait des cadres. Le 1^{er} janvier 1794 Joseph Barbanègre fut nommé capitaine du 5^e bataillon de volontaires des Basses-Pyrénées et partit avec l'armée qui, en mars suivant, chassait les Espagnols du territoire. Il n'avait pas encore tout à fait vingt-deux ans.

Ses débuts furent malheureux. Blessé dès la première campagne, le voilà sans avancement ; puis, venue en 1796 la nouvelle organisation de l'armée, le voici surnuméraire. Il

semblait que sa carrière fût interrompue ; en réalité elle n'était pas commencée.

En 1799, le 18 brumaire changea les choses. Joseph rentre dans le service actif en 1801 comme capitaine de la 17^e demi-brigade ; l'année suivante, il passe avec le même grade dans les chasseurs à pied de la garde des Consuls ; il y est fait chef de bataillon le 21 janvier 1804. Et ceci est digne d'être noté que cette ascension rapide n'ait pas grisé sa tête, ni desséché son cœur. A qu'le mérite de sa fortune ? Demandez-le-lui. Il vous répondra : à ma mère. « Ma très chère mère, lui écrivait-il quelques mois plus tard (29 vendémiaire an XIII), vous avez jeté les fondements de la prospérité de notre famille en donnant à vos enfants cette unité d'action et cette uniformité de sentiments qui toujours les ont conduits dans la bonne voie. »

1804. Mai, c'est l'Empire ; décembre, le sacre. — 1805. C'est le commencement de l'épopée impériale. Le 29 août de cette dernière année, Joseph Barbanègre devenait colonel du 48^e régiment de Ligne. Le 2 décembre, le 48^e de ligne était à Austerlitz. Kutusoff y avait 100.000 hommes, Napoléon 65.000. Le général russe avait résolu de se jeter sur l'aile droite française pour lui couper toute retraite sur Vienne. « Si je puis décider l'ennemi à quitter les hauteurs et à marcher sur ma droite, avait dit l'Empereur, ils sont pris en défaut et perdus. » On sait comment ils le furent. Ne regardons, ici, qu'un coin de la bataille. Quand Kutusoff voulut tourner l'aile droite française, il se heurta au maréchal Davoust. Les villages de Telnitz et de Sokolnitz virent de part et d'autre d'incroyables efforts ; et c'est là que le 48^e régiment de ligne débusqua un corps de grenadiers russes des hauteurs de Sokolnitz, lui prit quatre canons et ces trois drapeaux qui devaient figurer plus tard dans les armoiries de Barbanègre. Pour l'heure, ce dernier fut fait commandant de la Légion d'honneur.

Ce fut ensuite Iéna, le 1^{er} octobre 1806, où colonel et régiment furent cités à l'ordre du jour de l'armée, mais où Joseph Barbanègre perdit son frère Jean. — Ce fut Eylau, le 9 février 1807, où sur le champ même de la bataille et son général ayant été blessé, Barbanègre, seulement colonel encore, reçut l'ordre de prendre le commandement de la division. — Et ce fut, en 1809, la cinquième coalition contre la France. Barbanègre, le 21 mars, était devenu général de brigade. Il est au combat héroïque soutenu par Davoust à Eckmühl (22 avril) ; il est à la prise de Ratisbonne où Napoléon fut blessé au talon (23 avril) ; il est à Wagram (6 juillet). Aussi, le 20 août 1809, Joseph Barbanègre fut-il nommé baron d'Empire par lettres patentes, donataire (r. 4.000) en Westphalie.

Pour assurer le blocus continental contre l'Angleterre, Napoléon, en 1810, avait pris la Hollande. Ce n'était pas assez ; il lui fallait maintenant le reste des côtes de la Mer du Nord. Au service de cette politique, Barbanègre vint à l'embouchure de l'Epte, dont les Anglais remontaient le cours jusqu'à Hambourg. Il y a là une petite île, l'île de Neuwerk, qui leur servait de base. Le général baron l'enleva par surprise, y jeta des troupes, s'y fortifia.

L'année suivante, Napoléon était aux prises avec la sixième coalition. Le 28 mai 1811, Alexandre I^e, une fois de plus avait déclaré la guerre. Alors la Grande Armée franchit le Niémen et, à la poursuite des Russes, s'enfonça en Moscovie. Au cours de cette marche en avant, Barbanègre reçut le commandement de Borisson d'abord ; bientôt celui de Smolensk. Et puis, et puis c'est le début des sombres années de l'Empire. Les flammes de Moscou éclairent ce moment de l'Histoire.

La Grande Armée doit battre en retraite en combattant et quand, le 9 novembre, elle se trouve réunie à Smolensk, la retraite déjà est un désastre. Il y a le froid, un froid de 16° à 18° degrés au-dessous de zéro ; il y a le manque de vivres ; il y a les Russes. Avant eux, il faut arriver à la Bérésina. Barbanègre est à l'arrière-garde sous les ordres du maréchal Ney. On sait le double combat de Krasnoë. Ney put passer, mais il ne ramena que 1500 hommes quand il put rejoindre le reste de l'armée à Orcza. Barbanègre en était ; mais blessé de deux coups de biscaiens, l'un au pied gauche, l'autre à la cuisse droite. Sa part dans la retraite en devint moins active ; mais nous le retrouvons en Prusse.

Deux lettres des 10 et 11 février 1813 du Général en chef de l'Etat-Major du 1^{er} Corps l'avertissent que le maréchal Davoust, prince d'Eckmühl, lui confie le commandement des troupes à conduire à Siettin pour prendre part à la défense de la place sous les ordres du général de division baron Grandreau. L'Allemagne alors s'était levée. Les poètes nationaux appelaient le peuple aux armes. — « Allemands, soyez libres, chantait Ernest Arndt ; qu'il ceigne ses reins de l'épée, qu'il se précipite dans la bataille, qu'il lave l'outrage qui, comme une dette sacrée, pèse sur son cœur depuis que les fils de l'Allemagne languissent dans un lâche repos, qu'il crie aux rangs des guerriers : soyons des hommes ? »

(A suivre.)

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.
R.C Paris, 53.320

L'ÉTERNUEMENT

Par le Dr PEIGNEY (de Dinard).

Ce petit accident banal, parfois bien désagréable, avait une grande importance chez les Anciens. On croit généralement que l'usage de saluer ceux qui éternuent, vient d'une maladie contagieuse, qui s'était répandue en Italie sous le pontificat de Grégoire le Grand, et qui débutait par l'éternuement, d'où était venu l'usage d'appeler la miséricorde de Dieu sur ceux qui manifestaient ce premier symptôme. Il paraît que c'est Sigonius qui a donné lieu à cette opinion en rapportant ce fait dans son *Histoire d'Italie*.

Il est certain cependant que l'opinion en question est un pur préjugé, l'usage d'adresser une salutation à ceux qui éternuent étant beaucoup plus ancien que Grégoire le Grand et se trouvant même en vigueur dès la haute antiquité.

Pline en parle (XXVIII, 5, 2) et raconte à cette occasion que Tibère tenait extrêmement à cet usage. Pétrone, plus ancien que Pline, fait mention du même usage : *Gython, dit-il, plein d'une quantité d'esprits, éternua trois fois de suite de telle manière qu'il ébranla son lit, et qu'Eumolpe se retournant à cette secousse ordonna de saluer Gython.*

Il y a dans l'*Anthologie* une épigramme assez curieuse qui paraît aussi y faire allusion : *Proclus n'est pas en état de se moucher avec ses doigts, car sa main est trop petite devant la masse de son nez. Il n'invoque pas Jupiter lorsqu'il éternue, car il ne peut pas entendre son éternuement : le bruit en part si loin de ses oreilles !*

Les Anciens croyaient que, lorsqu'on éternuait à la droite de quelqu'un, c'était un signe de bonheur pour cette personne, et quand on éternuait à sa gauche, un signe de malheur. Plutarque nous apprend qu'avant la bataille de Salamine, Thémistocle faisant un sacrifice sur ses vaisseaux, quelqu'un éternua à sa droite, et qu'aussitôt le devin Euphranrides prédit sur ce signe la victoire des Grecs.

On voit un trait analogue dans l'histoire du jeune Cyrus. Comme on délibérait de la retraite de l'armée, il arriva qu'un des assistants éternua à la gauche de l'assemblée ; on en garda le plus fâcheux pressentiment.

Aristote demande pourquoi on regarde comme d'un bon augure d'éternuer depuis midi jusqu'à minuit, et au contraire d'un mauvais augure d'éternuer depuis minuit jusqu'à midi. Du reste ce philosophe signale que ceux qui entendent l'éternuement, l'honorent comme un signe sacré. Il dit aussi

que c'est un signe de santé dans la plus noble partie de l'homme, le cerveau.

Hippocrate range l'éternuement parmi les symptômes salutaires dans l'état ordinaire de santé et dans les maladies du cerveau. Cette opinion est non seulement ancienne mais universellement répandue. Les Européens, en doublant le cap de Bonne-Espérance, la trouvèrent établie dans des régions où elle n'était certainement pas venue par la tradition des Grecs et des Romains. Codignus, dans son traité *De rebus Abassinorum*, rapporte que l'empereur de Monomotapa ayant éternué, il se fit à ce sujet de grandes acclamations dans toute la ville. Pinto, dans son *Voyage aux Indes orientales*, rapporte aussi un exemple à peu près semblable de l'accueil fait dans ces contrées à un éternuement.

Si l'on écoutait les fabuleuses traditions des Rabbins, il faudrait même croire que c'est une mode contemporaine de l'origine du monde. Selon Buxtorf, ils disent que lorsque Dieu eut chassé Adam du paradis, l'éternuement devint le pronostic de la mort, et que cela dura ainsi jusqu'à ce que Jacob eût obtenu de Dieu la fin de cette signification : d'où est résulté la coutume de se saluer dans ces occasions et de dire « Thobim chaüm ». Sans admettre l'explication des Rabbins, cette tradition suffit à prouver que le salut en question remontait aussi à une très haute antiquité chez les Juifs.

Mais, je le répète, chez les Anciens, l'éternuement était surtout un signe augural. Au xvii^e livre de l'Odyssée, au moment où Pénélope venait de se répandre en imprécations contre ses prétendants, soudain Telémaque éternua ; le palais en retentit. *La joie éclate dans les traits de Pénélope. « Cours, Eumée, dit-elle, que l'étranger paraisse à mes yeux. N'entends-tu pas l'augure dont mon fils confirme tout mon discours ! »*

Les poètes anciens (Horace, Ovide) disaient en parlant d'une belle femme que les Amours avaient éternué à sa naissance.

Mais, peu à peu, il fut admis que les éternuements qui arrivaient le matin au sortir du lit ou de la table étaient de mauvais augure ; il fallait alors pour en détruire l'effet se recoucher ou se remettre à table.

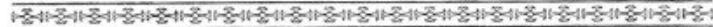
Pour flétrir des Divinités terribles et souvent inclémentes, pour conjurer un augure mauvais ou douteux, les Grecs faisaient alors des souhaits qui équivalaient à une prière ; la formule courante était alors celle-ci : *Que Jupiter te conserve et t'assiste !* formule que les chrétiens adoptèrent en substituant le nom de Dieu à celui de Jupiter.

Cette formule était non seulement une invocation, mais aussi un salut devant honorer ceux qui éternuaient. On lit chez Aristote :

Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que l'on trouve dans votre cerveau le siège de l'esprit et de l'intelligence.

Parce que l'éternuement vient de la tête, dit Montaigne, et est sans blâme, nous lui faisons un honnête accueil. Ne vous moquez pas de cette subtilité ; elle est d'Aristote.

Nous pourrions multiplier remarques et citations au sujet de l'éternuement : le Moyen Age y attachait plus d'importance encore que l'Antiquité. Si de nos jours l'éternuement a perdu sa valeur *augurale*, l'usage de l'accompagner d'un salut, d'une invocation a survécu.



Un réactif biologique.

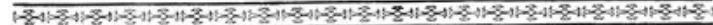


Barb.... du B...., dans ses *Anecdotes de Médecine*, rapporte un fait qui, s'il est exact, prouve qu'il y a en chimie plus de mystères que nous ne le soupçonnons. — Certain étudiant de Leyde avait pour l'absinthe une idiosyncrasie remarquable. Gros seulement comme la tête d'une épingle déterminait chez lui des vomissements violents ; et, de quelque façon qu'on la masquât, déguisât, son goût pouvait méconnaître la drogue, mais son estomac ne se trompait pas.

Un chimiste, que ne satisfaisait pas la doctrine de l'identité des *alcalis fixes végétaux*, voulut profiter d'un réactif biologique aussi délicat pour confirmer ou dissiper ses doutes. Il prend donc de l'absinthe, la brûle, la réduit en cendres, lave ces cendres, en retire le *sel fixe*, dépure ce sel et le fait calciner. Du produit ainsi obtenu, où théoriquement il ne restait plus rien de particulier à l'absinthe, il donna au jeune étudiant, soigneusement à son insu, une petite quantité. Or, quelques instants après, l'étudiant eut des angoisses, se prit à vomir, et reconnut si bien son malaise qu'il affirma, sans en rien savoir, qu'on lui avait fait prendre de l'absinthe.

N'est-il pas curieux que ce sel lavé, dépuré, calciné ait retenu cependant quelque chose de l'absinthe qui l'avait produit ? N'est-ce pas contraire à toutes nos idées qu'il ait pu garder des propriétés que n'avaient pas d'autres sels préparés de même, mais fournis par d'autres plantes ?

A moins qu'il ne faille penser que cette expérience n'est qu'un joli conte.



MÉDECINS-POÈTES

La Guerre des Médecins, poème en quatre chants, par un malade (Paris, chez les Marchands de Nouveautés, mars 1829) peut être rappelée à cette place. L'anonyme *malade*, qui se dit l'auteur de cette plaquette in-12 de soixante pages, imprimée chez F. Baudry, à Rouen, semble en réalité, avoir été un médecin ; et, pour préciser, on peut avec vraisemblance attribuer le poème (!) au docteur Huet, du Havre.

La Guerre dont il s'agit est une querelle locale, où Huet avait réuni contre lui la majorité, sinon la totalité de ses confrères. Qui avait tort ? Qui avait raison ? N'importe. Cela est passé depuis plus de cent ans. De la querelle, il ne reste plus que 280 vers libres, plus mauvais que bons, dont les plus amusants font le portrait d'un nouvelliste havrais au siècle dernier, et d'autres qui sont en latin de Molière.

« Notre confrater indignus
Est un tartufius magnus,
Qui desirat nos forçare
Solamentum à parlare.

Ici, le Président interrompt l'orateur
Et lui dit : « Par égard pour neuf de vos confrères
Connaissant peu les langues étrangères,
Parlez français, si vous pouvez, docteur. »

Cette brochure, échouée parmi les vieux papiers d'un marché en plein vent, n'eût pas mérité un souvenir, s'il ne s'y trouvait sur Tronchin une histoire qui, elle du moins, vaut d'être redite.

Savez-vous, mon ami, l'histoire de Tronchin ?
— *N'était-ce pas un fameux médecin ?*
— *Précisément ; or, voici son histoire,*
Elle est très authentique, et vous pouvez m'en croire.
Un riche commerçant périsseait de langueur :
On appelle Tronchin. Aussitôt le docteur
(Des vrais docteurs le modèle et le type)
Du mal, avec grand soin, recherche le principe,
Se recueille un instant, puis écrit un billet,
Qu'en s'en allant au malade il remet :
Il avait deviné l'état de ses affaires
Dès les premiers instants ;
Et c'était un mandat de deux cent mille francs
Tiré sur un de ses notaires.
Le médecin, avec un tel secours
Sauve du commerçant et l'honneur et les jours,
Le rend à sa famille, à l'Etat, à la vie :
Voilà pourtant ceux que l'on calomnie !

La Médecine des Praticiens

La Novacétine Prunier dans les uricémies.

Les états uricémiques sont constitués par un excès d'acide urique et d'urates insolubles dans l'économie. Ces déchets de la nutrition générale n'arrivent pas au terme de leur transformation, ne s'éliminent pas, encombrent l'organisme. Ils se déposent sur les organes, les viscères, les tissus, les articulations, provoquant tous les maux désignés par le mot impropre d'arthritisme : goutte, rhumatisme, lithiasis hépatique, gravelle, etc.

En résumé, l'uricémie est l'aboutissement du métabolisme incomplet des aliments azotés. Plusieurs procédés s'offrent pour y remédier.

D'abord, on peut restreindre l'apport dans le milieu intérieur de corps azotés. Ici, le régime intervient. Mais le moyen est presque toujours insuffisant ; il risque de devenir dangereux. L'organisme a besoin d'aliments quaternaires pour réparer ses pertes de tous les instants, pour refaire ses cellules, ses tissus. Il faut éviter d'en trop réduire la quantité. On s'exposerait aux graves périls de la dénutrition.

Un meilleur procédé consiste à solubiliser ces résidus du métabolisme vital pour en faciliter l'élimination. Ceci est l'œuvre de la thérapeutique.

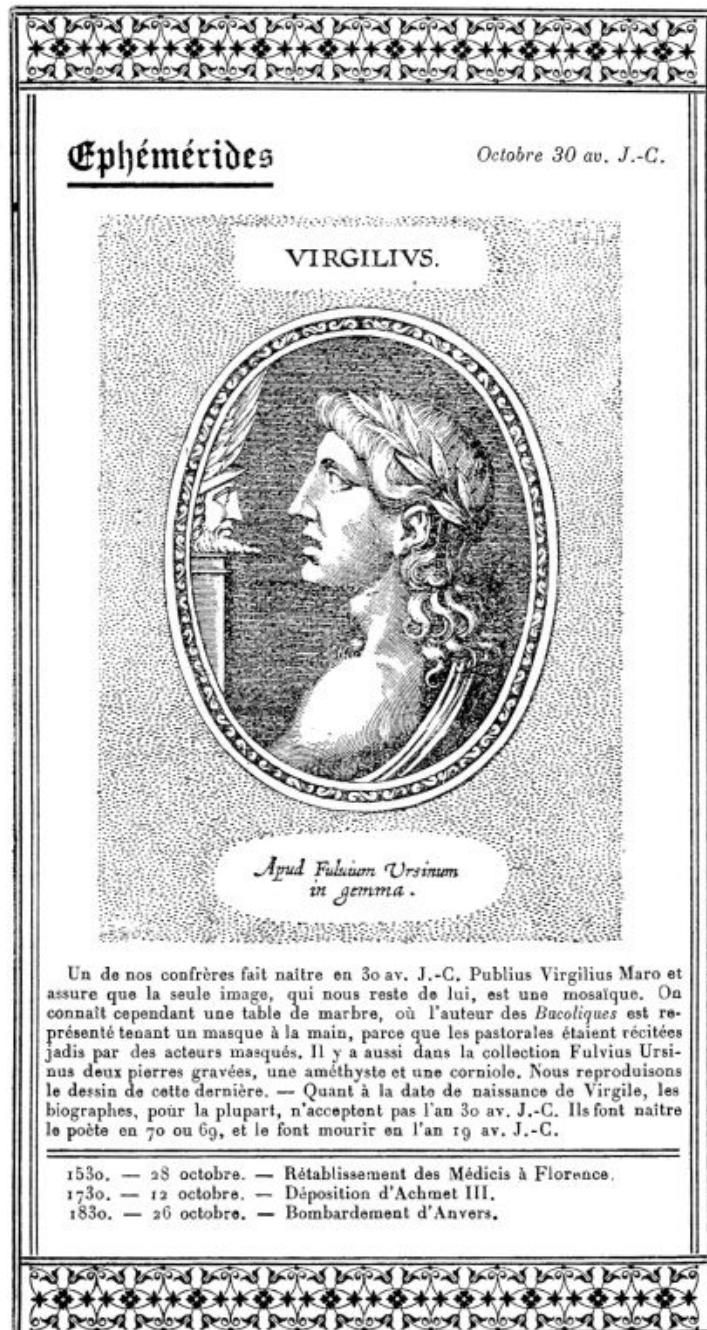
Le médicament le plus employé pour cela est le salicylate de soude. Mais ce remède est trop souvent infidèle et il n'est pas sans inconvénients.

Ces derniers temps, les praticiens ont constaté qu'en faisant précédéder la prise de salicylate d'une dose convenable de soufre, l'action médicamenteuse était plus sûre, plus régulière, plus énergique.

La *Novacétine Prunier* possède tous ces avantages. La *Novacétine* est un sulfo-salicylate de soude, lithine et piperazine. Le soufre est conjugué à l'acide salicylique et c'est cette sulfo-conjugaison qui produit la supériorité d'action de la *Novacétine Prunier*. Le soufre mordance les éléments nocifs, acide urique et urates et favorise leur attaque par leurs dissolvants, acide salicylique, lithine, pipérazine. Et ces actions ne sont pas successives comme dans la pratique des thérapeutes mentionnés plus haut ; elles sont simultanées ; elles s'exercent de concert, au même moment.

C'est ce qui explique l'efficacité remarquable de la *Novacétine Prunier* dans la goutte, le rhumatisme aigu et chronique, la lithiasis hépatique et rénale, les douleurs et névralgies arthritiques, etc...

La dose de la *Novacétine Prunier* est de trois ou quatre cuillerées à café de granulé par jour dans les cas chroniques ; une cuillerée à café toutes les deux ou trois heures, dans les cas aigus.



⌘ Correspondance médico-littéraire ⌘

Questions.

Auteur à découvrir. — Un confrère pourrait-il dire quel est l'auteur de ce vers :

*Tout faiseur de journaux doit tribut au malin ;
et indiquer où il se trouve ?*

J. CASSAN (*Rabastens*).

Le Dr Guilbert de Préval. — Dans le chapitre de ses *Nuits de Paris*, intitulé *La jolie femme sans enfants*, Restif de la Bretonne parle avec éloges d'un certain Docteur Guilbert de Préval. Qui pourrait donner des renseignements sur ce médecin du XVIII^e siècle ?

B. BILLOT (*Toulouse*).

Jacques Rueff. — Je possède un volume de Jacques Rueff intitulé *De conceptu et generatione*, imprimé à Zurich en 1554. Or, je n'ai trouvé dans Quérard ou Brunet que l'indication d'un ouvrage semblable imprimé à Francfort en 1680, in-4°, figures sur bois. Où pourrais-je trouver quelques renseignements sur l'auteur et sur les diverses éditions de son ouvrage ?

Dr R... (*Bourg-la-Reine*).

Le Chapitre des Chapeaux. — Il n'est pas exceptionnel, aujourd'hui, de rencontrer de-ci de-là quelque auteur parlant du *Chapitre des Chapeaux d'Aristote*. Or, Molière, qui a créé l'expression dans son *Médecin malgré lui*, a écrit Hippocrate et non pas Aristote. Un lecteur de la *Chronique Médicale* pourrait-il indiquer l'origine de cette altération du texte de Poquelin ?

G. JUBLEAU (*Nice*).

Etymologies. — M. Ch. Nicolle vient d'écrire dans *Naissance, Vie et Mort des Maladies infectieuses*, les deux phrases suivantes :

Page 4. — *Ces êtres (les infinitim petits), on les a nommés microbes parce que les premiers dont nous avons eu connaissance nous ont été révélés par le microscope.*

Page 97. — *Petite vérole et vérole n'ont qu'un trait commun, celui de se transmettre par un virus (d'où le mot vérole).*

Est-il vrai que nous devons le mot *microbe* au microscope et le mot *vérole* au virus ?

A. MARTIGNAC (*Loches*).

Nom de poète à retrouver. — Dans sa rubrique *Médecins-Poètes*, la *Chronique Médicale* vient de conter que le Dr François-Denis Riffaut de Sautret défendait le thé à ses aimables bergères. D'autres, au contraire, ont fait du thé, à peu près à la même époque, un pompeux éloge, témoin ces vers.

Le Thé, dans sa patrie et dans son vrai séjour
Mérite des mortels le respect et l'amour.
La nature en tous lieux accourant à notre aide,
Partout auprès du mal a placé le remède :
L'Orient doit bénir sa prévoyante main.
Là, sur un sol second et sous un ciel serein,
Coulent d'impures eaux, qui sans nul alliage
N'offrent que les dégoûts d'un dangereux breuvage.
Le Thé seul, corrigeant leur saumâtre saveur,
Change une onde nuisible en salubre liqueur :
Il sait, de l'estomac réveillant l'indolence,
Des aliments grossiers corriger l'influence ;
Il imprime à nos sens un mouvement nouveau ;
Des pesantes vapeurs dégage le cerveau ;
Resserre le tissu de la fibre amollie ;
Dissipe de Bacchus la honteuse folie ;
Mais de cette boisson l'effet le plus heureux
Est de dissoudre en nous ces éléments pierreux
D'où naissent trop souvent la cuivante gravelle,
Ou la goutte crayeuse, au médecin rebelle ;
Et ce double fléau, chez nous si redouté,
Epargne les climats protégés par le Thé.

En respectant toujours sa vertu bienfaisante,
Craignez le fol abus des sucs de cette plante,
Vous, surtout, que les dieux ne placèrent jamais
Ni sous un ciel brûlant, ni sous un air épais.
Plus pour nous conserver son influence est vive,
Et plus à nous détruire elle serait active.
Son stimulant esprit peut de nos foibles corps,
A force de les tendre, affaiblir les ressorts :
Malgré les feux ardents qui l'ont trois fois grillée,
La feuille n'est jamais tout-à-fait dépouillée
Du principe irritant à la sève attaché :
Dans le dernier atome il est encor caché.
Sur les nerfs délicats sa force est infinie :
Les agitations, et la longue insomnie,
Et la haine maigre, et les froids tremblements,
Sont d'un excès fatal les effets trop fréquents.

Le hasard d'une trouvaille mit en nos mains le volume in-16 de 136 pages, imprimé par F. Didot à Paris, en 1804, sous le titre *Recueil d'opuscules en vers et en prose*, où se lisent les vers précédents. L'ouvrage est anonyme et rien n'y découvre l'auteur qui, à coup sûr, ne dut pas être médecin. La façon superficielle dont il décrit les vertus du thé le montre assez. Un lecteur de la *Chronique Médicale* connaît-il le nom de ce poète ?

H. VILLAIN (*Chartres*).

Réponses.

Tirer la langue (xxxvii, 239). — Je venais de lire la question posée par M. A. Martignac, lorsque j'ai rencontré dans la rue une jeune mère qui amusait son nourrisson en faisant frétiller sa langue au bord des lèvres avec ce bruit familier que nous connaissons tous. Aussitôt, un rapprochement se fit dans mon esprit, celui, d'une part, du sanscrit *lad* (*lad-ayāmi* : agiter, faire vibrer sa langue comme font les nourrices aux petits enfants), d'autre part, du latin *lallatio* : chant de nourrice, de *lallo* : chanter pour endormir les enfants (en parlant des nourrices), enfin de l'anglais *loll* : faire pendre la langue.

Il semblerait donc, en premier lieu, que ce jeu de langue des nourrices est une tradition fort ancienne, du moins dans la race aryane, et peut-être même antérieure à la séparation de cette race en ses diverses branches.

En second lieu, si *tirer la langue* fut fait d'abord pour amuser les petits enfants, il est sans doute permis de penser que le même geste adressé à un adulte prit la signification qu'on traitait cet adulte en enfant. De là à l'idée de mépris, il n'y a pas loin.

Bien entendu, je donne mon explication pour ce qu'elle vaut, sans grande assurance qu'elle soit juste.

Dr de LANCON (*Paris*).

Jacques Ruff ou Rueff (xxxvii, 264). — On peut trouver partout et sans beaucoup chercher des renseignements sur ce médecin pensionné et lithotomiste de Zurich, ainsi que sur son *De conceputu*. En particulier, on peut consulter : N. F. J. Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, in-4°, Hovois, Mons, 1778, t. IV, p. 131 ; — J.-E. Dezeimeris, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, in-8°, Béchet, Paris, 1839, t. IV, p. 35 ; — Dechambre, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, in-8°, Asselin, Paris, 1876, t. LXXXIV, p. 585 ; etc., etc.

Quant à son *Traité*, F.-I. Fournier, dans son *Nouveau Dictionnaire portatif de bibliographie* (in-8°, Fournier, Paris, 1809, p. 462), mentionne seulement l'édition de Francfort : « Rueffi (Jac.) de *Concepta et generatione hominis : de Matrice et ejus partibus, necnon de conditione Infantis in utero et gravidarum cura et officio, etc.*, lib. vj. Francof, 1680, in-4°, fig. en bois (valeur : 8 à 10 l.) En réalité, cet ouvrage fort médiocre, où revivent les contes des bonnes femmes du temps de l'auteur, a eu des éditions multiples : la première est de Zurich (Tiguri) en 1554 ; il y en eut deux à Francfort, une en in-4° en 1580, l'autre en in-8° en 1587. Ces éditions sont en latin. Il semble que, sous des titres différents, si l'on en croit les biographes, Rueff donna en allemand d'autres éditions de son travail (Zurich, 1553, 1554, 1555, 1569, 1580, 1588, 1600).

Dr DAULON-DAURE (*Paris*).

Il n'y a que des malades (xxxvii, 99). — Si je ne puis répondre à la question posée par M. A. Cawadias et dire quel médecin a dit le premier : *Il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades*, en revanche, je puis indiquer un rapprochement curieux. R. de Gourmont parlant de Pascal a écrit : *Il n'y a que des accidents, il y a des cas de conscience, il n'y a pas de morale; il y a des malades et quelques remèdes*. Ceci n'est plus la phrase médicale célèbre ; mais, à très peu près, l'idée est la même, transportée seulement dans un autre domaine.

A. MARTIGNAC (*Loches*).

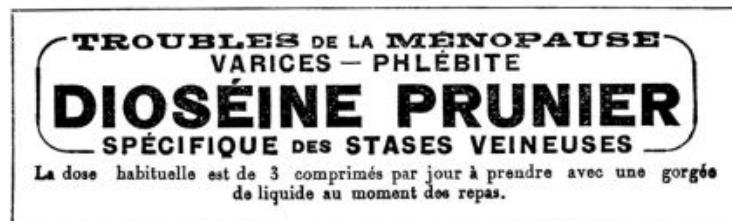
Les Précurseurs de Pasteur (xxxvii, 128). — M. Lebeau, médecin vétérinaire, inventeur d'un traitement préservatif contre la rage, a réellement existé. Originaire des environs de Montmorillon (Vienne), il a exercé dans cette ville, puis à Paris, enfin à Arcachon. Fort intelligent, ayant un esprit inventif en perpétuelle activité, il trouva différents remèdes vétérinaires, et son traitement de la rage sur lequel je n'ai pu recueillir aucun renseignement. Je sais seulement que c'était un liquide livré en petits flacons et qu'on l'absorbait par la bouche. — Parmi ses découvertes, l'une d'entre elles permettait de retirer de l'alcool des tiges de topinambours, tiges qui, dans le Poitou, sont inutilisées et jetées au fumier.

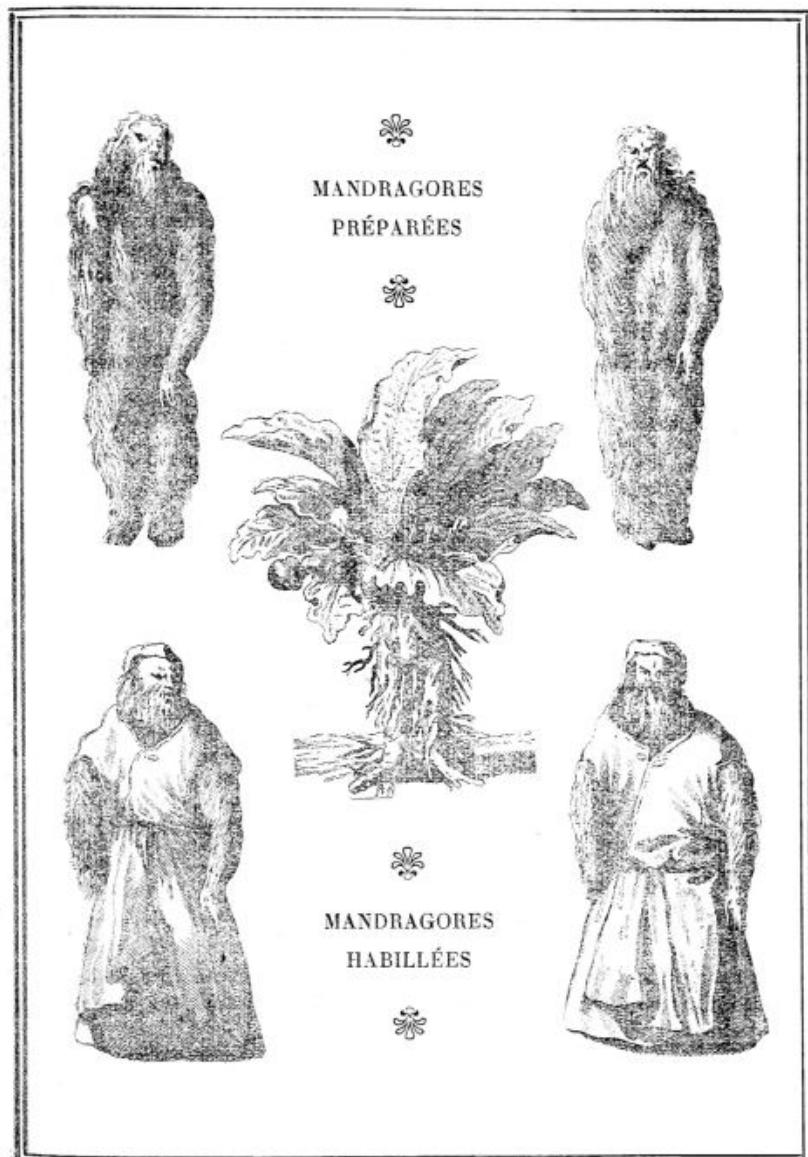
D^r P. DUPUY (*Civray*, Vienne).

La Mandragore (xxxvii, 155). — Rien dans Matthiole ne permet de répondre à la question posée par M. J. Vidailhet. Peut-être, comme la mandragore doit être absorbée après plusieurs jours de jeûne, pour être plus active, Shakespeare en a-t-il fait le génie de la famine.

Pour la lascivité, je crois me rappeler une lecture de Charles Nodier (peut-être dans Trilby ?) où il évoque très longuement, avec beaucoup de détails, un démon ou incubus qu'il appelle Mandragore. Allusion probable à la racine double de la mandragore qui représente vaguement deux cuisses avec un sexe.

D^r DAUTHEUIL (*Saint-Leu d'Esserent*).





MANDRAGORES
PRÉPARÉES

MANDRAGORES
HABILLÉES

Autre réponse. — Dans l'Orient antique, cette solanée toxique et soporifique avait un rôle religieux. De tout temps, ses racines fourchues, rappelant les membres inférieurs de l'homme, l'avaient fait considérer comme une représentation humaine, d'où attribution de propriétés merveilleuses. Au moyen âge, c'était un talisman, une amulette pour la sorcellerie, une assurance contre la pauvreté, et elle entraînait dans la composition des philtres d'amour.

Sa récolte était considérée comme très dangereuse, et il était nécessaire de prendre des précautions infinies qu'indiquent, avec force détails, les auteurs moyenâgeux.

On rencontre la mandragore stylisée sur des pierres gravées à légendes himyarites et pehlviennes, et, comme symbole accessoire, sur certaines médailles frappées en Babylone, telles que les tétradrachmes du roi arsacide Camnascires et de la reine Anzazé, sa femme, sortis de l'atelier monétaire de Babylone.

Le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, rédigé au xv^e siècle, relate :

En ce temps, frère Richard, cordelier, fit arde plusieurs madragloires que maintes sortes gens gardoient et avoient si grant foi en cette ordure, que pour vrai, ils croyaient fermement que tant qu'ils l'aroient pourvu qu'il fust en beaux drapeaux de soye ou de lin enveloppé, jamais ils ne fussent pauvres.

La madragloire est la mandragore qui était plus connue alors sous les noms de main-de-gloire et de mandegloire.

La main-de-gloire passait pour rendre au double le lendemain, ce qu'on lui avait donné la veille.

Dans *Henri IV*, Falstaff fait ainsi le portrait de Shallow :

Je me le rappelle à Clément's Inn, comme un de ces bonshommes qu'on fait, après souper, d'une rognure de fromage (*a man made... of a cheese paring*). Quand il était nu, il faisait à tout le monde l'effet d'un radis fourchu (*forked radish*), surmonté d'une tête fantasquement taillée au couteau (*with a knife*). Il était si chétif, que pour une vue un peu faible, ses dimensions étaient tout à fait invisibles. Il était le génie de la Famine, pourtant paillard comme un singe, et les putains l'appelaient Mandragore. (Shakespeare, *Henri IV*, 2^e Part., fin du III^e acte.)

En résumé, Shallow (qui signifie faible d'esprit) était chétif, mal bâti, taillé à coups de serpe ; il ressemblait à une pelure de fromage taillée au couteau, à un radis fourchu et, par conséquent, à la mandragore ; ceci explique pourquoi les courtisanes lui avaient donné ce surnom.

Sa lubricité rappelait les propriétés aphrodisiaques attribuées à cette plante qui entrait dans la composition des philtres d'amour.

Enfin, « paillard comme un singe », Shallow était un bon client pour les prostituées ; il les mettait ainsi à l'abri de la pauvreté, à l'instar de la mandragore, raison de plus pour le surnommer mandragore.

Dr P. NOURY (*Rouen*).

J.-B.-Félix Descuret (xxxvii, 237). — Il existe des renseignements sur le rôle de ce médecin dans le XII^e arrondissement de Paris, avec sœur Rosalie, à l'époque du choléra de 1832, dans un livre de M^{me} Woilez intitulé : *Maximes, pensées et réflexions des écrits anciens et modernes des médecins moralistes*, avec notice sur chacun d'eux, paru en 1862. Cet ouvrage figure à la Bibliothèque nationale sous la cote 8^oT¹⁹216.

M. FOSSEYEUX (*Paris*).

Le Pont des âmes (xxxvii, 210). — D'après C. Labitte (*La divine comédie avant Dante*), l'idée du *Pont aux âmes* serait empruntée à la théogonie persane, d'où elle serait passée dans le Koran. La remarque faite par M. le Dr Lançon que cette tradition est presque universelle, témoignerait d'une origine plus lointaine que la théogonie persane même. En tout cas, cette tradition fut très répandue dans l'Europe du Moyen Age comme en témoignent : la vision de Winfred (*Vie de saint Boniface*, par Willibald), la vision d'Albéric (publiée en 1814 par l'abbé Cancellieri et reproduite dans l'édition des *Œuvres de Dante*, par Leonardo Ciardetti, 5 vol. in-8^o, Florence, 1830), la vision de Tondal (traduction Oct. Delepierre, Société des bibliophiles de Mons, 1837), la vision de Thurcill (rappelée par Mathieu Pâris), la Descente de saint Paul aux enfers (Cf. Oct. Delepierre, *l'Enfer*, in-8^o, Londres, 1876, p. 129), pour ne citer que quelques légendes où le Pont des âmes se retrouve.

Quant à dire comment le jardinier de M. de Lançon a pu, tout illettré qu'il fût, imaginer à lui seul sa propre légende, il est impossible de le découvrir sans enquête difficile à faire, surtout après coup. Tout ce qu'on peut dire est qu'il est possible d'être illettré et d'avoir une imagination très vive. Engelbrecht, par exemple, tout illettré qu'il fût, inspiré par son enthousiasme religieux, n'en composa pas moins des livres. Né à Brunswick en 1599, il parcourut, jeune encore, toute la Saxe, prêchant ses extases ; et le récit qu'il a laissé de ses excursions en Enfer et au Paradis est bien autrement extraordinaire que la légende du jardinier de M. de Lançon. Il en existe une traduction anglaise sous le titre *Véritable Vae et Histoire du Ciel*, in-4^o, Amsterdam, 1690.

H. VILLAIN (*Chartres*).

Le ricinium des Mimes (xxxvii, 99). — Winckelman nous apprend que le *ricinium*

était un manteau fait de deux morceaux cousus par en bas et attachés par dessus l'épaule avec un bouton de façon qu'il y avait deux ouvertures pour passer les bras : les Romains appelaient ce manteau *ricinium*. Quelquefois, il descend à peine jusqu'aux hanches et il n'est souvent guère plus long que les mantelets de nos jours ; en effet, nous voyons sur quelques peintures d'Herculaneum que ce vêtement est fait comme celui que les dames portent aujourd'hui ; c'est un mantelet léger qui couvre les bras et qui paraît coupé en rond, de sorte qu'il fallait le passer par dessus la tête. C'est probablement cette pièce de l'habillement des femmes que les Grecs nommaient *encyclion* ou *cyclos*, c'est-à-dire rond.

Cette description semble contredire ce qu'avancait M. Anglade dans sa *Question*, à savoir que le *ricinium* était une pièce d'étoffe carrée. Cette dernière opinion est l'opinion commune. Si bien que L. Malliot, dans ses *Recherches sur les costumes des anciens peuples* (in-4°, Diderot, Paris, 1809), après avoir dit que

des antiquaires et des commentateurs ont suffisamment divagué sur ce qui concerne... le *ricinium*. (t. I, p. 16),

voulant résoudre la contradiction entre Winckelman et les auteurs de nos dictionnaires, semble divaguer à son tour disant :

En ce cas, le *ricinium* était à peu près la même chose que l'*anabolagium* ou *anaboladion*, qui ne différait du mantelet que les Françaises portent encore aujourd'hui qu'en ce qu'il était sans capuchon et se terminait carrément (t. I, p. 32).

Un point du moins acquis est que le *ricinium* se portait moitié sur la tête, moitié sur les épaules. Arnobe rapporte que Jupiter chasseur, représenté avec la tête couverte d'un pan de son vêtement, était appelé précisément à cause de cela *riciniatus*, de *ricinium*, partie du manteau qui couvre la tête.

Quant au rapport entre *ricinium* et *ricinus*, il n'y en aurait aucun, si on admet l'étymologie donnée par J. Malliot.

Le nom de cet habit, dit-il, était très ancien et venait de *rejicere*, parce qu'on le mettait double et qu'on en rejettait la moitié par derrière (*loc. cit.*).

Toutefois, *rejicere* donnant *ricinium* me semble chose bien incertaine. Court de Gebelin, dans la seconde partie de son *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Monde primitif*, in-4°, Valleyre, Paris, 1780, t. VII, p. 1660-1661), propose une opinion plus aisément acceptable. D'une racine celtique *rac*, *rec*, *ric*, signifiant *sur*, il fait venir diverses familles, entre autres *rica* : sorte de voile des femmes romaines, mot à mot ce qu'on met *par-dessus* la tête ; *ricinium* ; *riciniatus* ; et aussi *ricinus* : tique vivant *sur* le chien. Ceci du moins rapproche *ricinus* de *riciniatus*.

Vossius, dans son *Etymologicum linguae latinae* (in-fol., J. Grégoire, Lyon, 1664, p. 434-435) donne au contraire à *ricinus* et à *rica* des origines différentes ; mais elles sont moins satisfaisantes encore que l'opinion de Court de Gebelin. Comme il faut reconnaître que cette dernière elle-même ne réunira pas tous les suffrages, la question de M. Anglade reste, à mon sens, toujours posée.

Dr DAULON-DAURE (*Paris*).

*La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée
Phosphatine Falières, aliment inimitable.*

Le Dr Thomas Sonnet et les fards des femmes. — Il est curieux que ni la *Chronique Médicale* dont le numéro de juillet rappelait à la fois Thomas Sonnet et publiait une note de M. le Dr Chambon (d'Hambach) sur la coquetterie féminine, ni M. le Dr de Lançon, qui, dans le numéro d'août suivant, revenait sur la *Satyre Ménippée* du sieur de Courval, n'aient aperçu un rapprochement qui saute aux yeux, quand on lit les unes après les autres les pages de la *Chronique Médicale* parlant des fards et des peintures des femmes et celles du *Discours contre le mariage* du vieux médecin de Vire.

Je vous envoie donc les quelques vers de cette satire qui peuvent être versés au dossier de la coquetterie féminine. Ils témoignent autant que ceux déjà cités, sinon plus encore, de l'esprit médical du poète.

*Quel remède à couvrir un deffaut de nature ?
 Une laide a recours à l'art de la peinture,
 Composant quelque fard pour se plastrer le front,
 Sa face desguiser comme les garces font ;
 Alambiquant des eaux pour laver son visage,
 De lys, de nenafar, de concombre sauvage,
 De fèves, de bouillon et de jus de limons,
 Graine de psyllium, semence de melons,
 Pour effacer du teint les taches apparentes ;
 Ores dressant un fard de drogues différentes
 De tartre calciné et d'alun zacarin,
 De gomme tragacant, joint à l'onguent citrin,
 De poudre de boras, de ben et myrrhe on use,
 De sel ammoniac, de nitre et sel grammé,
 D'un peu de blanc de plomb et d'alun emplumé ;
 Puis, pour donner aux joues une couleur vermeille,
 Représentant au vif la couleur naturelle,
 Nostre laide squat bien de santal rouge user,
 D'orcanette et bresil pour la bien desguiser,
 D'espagnol vermillon, en eau alumineuse
 Pour rendre une couleur vermeille et gracieuse.
 Nostre laide en après, pour rendre ses cheveux
 Grossiers, gras, morcuirez, noirastres et lenteux,
 A mille inventions se montre très active,
 Se servant dextrement de certaine laxive,
 De la fleur de genest, capilli-veneris,
 Polypode, quercin, stecas et berberis,
 De la cendre qui vient des racines d'Hyerre,
 Des razures de boûls et de fiel de terre,
 Mélisse, cetherat, escorce de lupins,
 Pour rendre ses cheveux plus déliez, plus fins,
 Jaunastres, chastenez ou de couleur citrine,
 Semblables aux cheveux de la douce Cyprine,
 Frisez, cespillonnez, frisollez, cespillez,
 Ondulez, perraguez, retors et annelez,
 Cendrez, poudrez, masquez de poudre violette,
 Benion et storax, ambre gris et civette !
 Si qu'allant par la rue, elle laisse en passant
 De son chef parfumé une odeur doux-flairant ;
 En somme, il fait bon voir l'ydole revernie,
 Et replastrée à neuf la face bien garnie*

*D'artifice et de fard de subtiles façons
Et d'attraicts deguizés pour gaigner des mignons !
Mais en vain, tous ces fards, ce subtil artifice
Ne peut si bien couvrir de nature le vice,
Qu'il ne paraisse enfin ; elle a beau s'atisser,
Pincer ses sourcils, se farder, piaffer,
Faire bien les doux yeux, aller à l'escarmouche
Des ames et des œurs, bailler l'eau à la bouche,
Tenter tous les moyens de gaigner un amant
Pour rafraîchir ce feu qui brusle son devant ;
Exciter l'appétit, marcher à la j'en cherche,
Pour attirer quelqu'un qui d'amour la recherche,
Mais personne n'en veut, encore que son teint
Jaunastre et bâzané soit subtilement peint.*

*C'est un masche coulis : le haut garde le bas
Et empesche d'aller aux amoureux combats.*

P. c. c. NANTEUIL (*Barbezieux*).

Médecins-poètes (xxxvii, 155). — M. H. Villain (de Chartres) consultera avec fruit le *Parnasse médical français* du D^r A. Ch. Chereau (Paris, Delahaye, 1874, in-16). — Jean de Gorris a traduit en vers latins les poèmes de Nicandre, *Teriaca* et *Alexipharmacata* (1557). Guy Patin aimait aussi à taquiner la Muse : *on ferait un petit volume avec les patiniana rimés*, dit Chéreau. Etienne-Louis Geoffroy, médecin et entomologiste (1725-1810), s'est révélé habile poète latin dans son *Hygieïque sive ars sanitatem conservandi* (1770, in-8°). Enfin, l'illustre physiologiste Albert de Haller s'est fait, avec succès, le chantre de la nature, et surtout alpestre : *Versuch Schweizerischer Gedichte*, Berne, 1732, in-8°, avec nombreuses rééditions totales ou partielles.

B^r PAUL DELAUNAY (*Le Mans*).

Autre réponse. — Voici, pour la curiosité du lecteur de la *Chronique Médicale*, quelques noms de médecins-poètes à ajouter à ceux déjà cités et moins connus.

Simon Rouzeau (xvi^e siècle), chirurgien d'Orléans, qui écrivit *l'Hercule Guépin*, poème à la gloire du vin d'Orléans.

Grévin (Jacques) (xvi^e s.), originaire du Beauvaisis, a laissé des poèmes et des pièces de théâtre (édit. 1562 à Paris).

Fockenbroch (Guil. Godescasle van), médecin hollandais et poète burlesque (xvii^e s.). Son œuvre poétique (*Thalie africaine*) a été plusieurs fois imprimée, en 2 volumes.

Olaüs Wormius, médecin danois (xvii^e s.), a publié en 1650 un poème sur le chant du Cygne, ou *Poème de Walhal*.

Quillet (Claude), de Chinon (xvii^e s.), poète et latiniste, composa la *Callypédie*, poème en 4 chants, imprimé à Leyde, en 1645 sous le nom de *Calvidus Lætus*. J.-J. Rousseau s'en est inspiré pour son *Emile*,

Raimond de Massac, médecin, né à Agen (xvii^e s.), écrivit en vers latins un éloge d'Orléans, et de son collège de chirurgie ; en vers français, les *Eaux de Pouques*.

Petit-Radel(Philippe)(xviii^e s.) a laissé les *Hymnes de Callymaque le Cyrénéen* traduits du grec en vers latins,

D^r Georges PETIT (Orléans).

Autre réponse. — Etudiant spécialement les Médecins originaires de l'Oise, je puis affirmer à M. H. Villain que Guy Patin fut poète à ses heures, au moins dans sa jeunesse. Dans l'étude intéressante que fit paraître M. Vuilhorgne, secrétaire de la Société Académique de l'Oise, dans les Mémoires de cette société en 1898 sur Gui Patin, sa vie et ses œuvres, il cite de lui un petit volume rarissime in-12 de 155 pages, fort mal imprimé et ayant pour titre : *Cabinet des cantiques spirituels propre pour éllever l'âme à Dieu*, recueillis de plusieurs pères religieux pour G. P. B. (Guy Patin Beauvaisin), chez Antoine de Sommaville, 1623.

Des 53 cantiques dont se compose ce recueil, plusieurs sont certainement de Gui Patin et le 18^e ;

*Honneur au mariage
Et aux gens mariés
Qui sont d'un saint cordage
Ensemblement liez, ...*

montre que notre poète d'occasion est loin d'être aussi agréable et truculent en vers qu'en prose.

D^r DAUTHEUIL (*Saint-Leu d'Esserent*).

Origine d'une légende canine (xxxvii, 127, 157). — La *Chronique Médicale* a indiqué que la fable des Chiens envoyés en ambassade à Jupiter était la quinzième du quatrième livre des Fables de Phèdre. Sa place doit varier avec les éditeurs, car cette fable est la seizième dans la *Bibliothèque latine française* (volume 42) : Fables de Phèdre, traduites par E. Panckoucke, revues par E. Pessonneau, Garnier, Paris, s. d.

D^r Ch. DARRAS (*Paris*).

Autre réponse. — La fable de Phèdre *Canum legati ad Jovem*, donnée comme la XV^e du livre IV par MM. P. Gallois et de Lanson, porte des numéros différents suivant les éditions. Elle est bien la quinzième dans les *Classiques latins illustrés* édités en gr. in-8^o par H. Delloye, Paris, 1838 (pp. 116-117) ; mais elle est la dix-septième dans l'édition Societatis bipontinae (in-8^o, Argentorati, 1810, p. 52) et L. Havet, dans son édition in-8^o, parue chez Hachette en 1895, la numérote IV, xix, indiquant encore qu'elle porte ailleurs le numéro IV, xviii.

A. BOULON (Amiens).



FRANÇOIS-EMMANUEL FODÉRÉ

(1764-1835)

Chronique Bibliographique

L.-A. BELLIER. — **François-Emmanuel Fodéré** (*Thèse de Lyon*), in-8°, Imp. du Nouvelliste, Lyon, 1930.

François-Emmanuel Fodéré eut une vie remplie d'incidents inattendus, et divers, et multiples, agitée comme fut son temps, mais dont l'ardeur au travail, le zèle à être utile et la bonté font l'unité. De Saint-Jean-de-Maurienne, où il naquit le 8 janvier 1764, il part pour Turin conquérir le diplôme de docteur en médecine, puis pour Paris, enfin pour Londres afin de s'instruire mieux encore. A son retour, il est nommé médecin-juré de la cité d'Aoste, et, peu après, au fort de Bard. Mais voici que Montesquieu envahit la Savoie, qui se réunit à la France républicaine. Attaché dès lors à l'armée française, Fodéré y reçut de multiples affectations, qui témoignent de l'estime en laquelle on tenait son savoir et son zèle : car il est toujours réservé aux meilleurs sujets de faire plaisir à tous les besoins du service. Des champs de bataille, Fodéré passe à Marseille, est délégué à la Commission de santé des Hautes-Alpes, envoyé à l'hôpital d'Embrun, retourne à Marseille à l'hospice de l'Humanité et à celui des Insensés, est renvoyé en Italie à l'hôpital de Bozolo.

Quand il lui fut donné de quitter l'armée, il se retira à Nice, où, nommé directeur de l'Ecole centrale, il y enseignait la physique, la chimie expérimentale et la philosophie, en même temps que, médecin de l'hôpital civil et militaire, il y faisait des cours d'anatomie et de physiologie. Ce n'était qu'une nouvelle étape. En 1804, Fodéré est nommé médecin de l'hôpital des Martigues à Marseille, puis médecin-directeur de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice des aliénés. En 1811, sur un appel du roi d'Espagne, il part pour le château de Valençay, où Charles IV est exilé avec son frère ; un ordre de l'Empereur l'arrête et l'immobilise un an comme médecin de l'hôpital de Trévoux ; enfin, il peut reprendre sa route ; et, deux ans durant, il donna ses soins à l'Infant prisonnier. En 1813, Fodéré est à Paris. En 1814, il est à Strasbourg, concourant, *comme un jeune homme*, écrivait-il, pour une chaire de Médecine légale. Il l'obtint et désormais sa vie fut enfin fixée ; il avait alors cinquante ans. C'est là qu'il mourut le 4 février 1834, laissant, dit un de ses biographes, la réputation d'un grand caractère et d'un incontestable génie.

Son œuvre s'est ressentie de l'éparpillement de sa vie. De recherches sur la nature de l'acide fluorique, elle va à une *Philosophie sociale* restée inédite. Les plus diverses choses s'y rencontrent : goitre et crétinisme, affection de la bouche et des gencives, diarrhée

des jeunes soldats, phtisie pulmonaire, variole, choléra morbus, apoplexie, maladies nerveuses, traitement des flatuosités et des vésanies, succédanés du quinquina, propriétés de l'arséniate de soude, analyse des eaux de Plan-de-Savy, etc.

Cependant, une grande idée directrice domine les plus importants travaux de Fodéré : et ses *Traité*s de l'infanticide, du délire étudié par rapport à la législation, des épidémies considérées du point de vue de l'hygiène publique, surtout enfin son *Traité de médecine légale et d'hygiène publique*, font de lui l'un des fondateurs, sinon le fondateur même, de la médecine légale en France.

S'il faut quelque maturité pour juger comme il convient l'œuvre d'un homme, la jeunesse, en revanche, est merveilleusement propre à écrire une biographie ; elle a l'ardeur qui ne marchande rien à la recherche, la vivacité d'imagination qui permet de se transporter en esprit en d'autres temps, la fraîcheur d'âme qui fait s'attacher à son héros. C'est plus qu'il n'en faut pour camper en bonne lumière un personnage et Fodéré méritait d'être ainsi évoqué dans les pages d'une thèse. Aussi convient-il de louer M. L.-A. Bellier d'avoir fait revivre sa belle figure. Ce n'est pas assez que sa statue s'élève sur une des places de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, il est juste que la mémoire de Fodéré reste vivante en nous comme celle d'un des pionniers et des précurseurs de la science moderne (*).

Auguste COLIN. — **A la recherche de la santé**, un vol. in-12, G. Mathieu, Nice, 1930 (*Prix : 20 francs*).

Aux jours que nous vivons, le médecin répugne aux doctrines, surtout quand ces doctrines sont absolues. On lui a dit tour à tour que toute la femme était dans sa matrice ; puis que les infections dentaires résumaient toute la pathologie ; et, plus tard, M. Pauchet lui a affirmé que tout l'homme est dans l'intestin, surtout à droite. Cela le prépare mal à faire au *Totus homo in cavo* de M. A. Colin l'accueil que mérite la foi ardente de notre confrère. Il faut qu'elle soit telle pour se manifester agissante comme elle l'est ; et, quelque opinion que l'on se fasse de la doctrine simplifiée qui nous est offerte, on doit rendre justice à la pleine conviction de son auteur. Quelques réserves aussi que chacun y apporte, il convient de reconnaître que M. A. Colin a eu du moins le réel mérite d'attirer l'attention sur les infections fréquentes de la portion nasale du pharynx trop souvent négligées, et sur leurs conséquences multiples, générales ou lointaines, souvent méconnues.

(*) [N. D. L. R. — Un Comité s'est constitué pour célébrer le centenaire de la mort de Fodéré. Pour adhésion au Comité et pour tous renseignements, prière de s'adresser à l'arrière-petit-fils du créateur de la médecine légale en France, M. le Dr Fodéré, villa Saint-Georges, à Antony (Seine).]

Henriette CELARIÉ. — *Le Paradis sur terre. Martinique, Guadeloupe, Guyane*, un vol. in-12, Hachette, Paris, 1930.

En lisant ce livre, on fait avec l'auteur un bien joli voyage. M^{me} Henriette Celarié a vu et analysé ; charme du pays, douceur du ciel, beauté de la nature, rien n'échappe à son observation ; et sa plume facile, aimable et simple n'oublie aucun détail. La grandeur d'un site retient le lecteur et les souvenirs historiques captivent l'imagination, M^{me} Henriette Celarié observe les hommes et les choses, les caractères et les événements. Quelques lignes rappellent souvent un grand événement, la catastrophe de Saint-Pierre, ou la mémoire de Joséphine, la tombe de sa mère. Dans son désir de nous apparaître femme d'action, elle ne peut masquer sa sensibilité naturelle. Si la politique ne s'en mêlait pas sous le ciel des tropiques, la terre infernale pourrait, débarrassée des transportés, devenir, elle aussi, une part de Paradis sur terre. Beau livre, noble pensée, style limpide, contribuent au plaisir du lecteur, à l'instruction de ceux qui ne connaissent pas ces pays et à la satisfaction de ceux qui s'en souviennent. (G. Petit.)

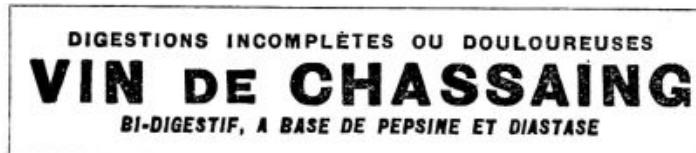
Georges ASCOLI. — *La Grande-Bretagne devant l'opinion française au XVII^e siècle*, 2 vol, in-8° raisin, de VIII-517, et 360 pages, J. Gamber (7, rue Danton). Paris, 1930 (Prix : 100 fr.)

M. Ascoli a traité d'ensemble, avec une compétence et un savoir exemplaires, un grand sujet, très insuffisamment éclairé jusqu'à lui. C'est même le besoin qu'il avait d'une enquête sur la matière qui la lui a fait entreprendre ; car son premier dessein, nullement abandonné, était d'étudier le milieu et l'esprit des Réformés français réfugiés en Angleterre, après la Révocation de l'Edit de Nantes. Pénétré de l'importance des relations antécédentes entre l'opinion des deux pays, l'auteur en a voulu d'abord poursuivre l'examen. Ce vaste domaine, il l'a reconnu avec toute l'autorité que confèrent à un savant méthodique de longues explorations à la bibliothèque du British Museum et à notre Bibliothèque nationale. Cette première connaissance que firent l'une de l'autre deux nations séculairement opposées, qu'à l'époque contemporaine une communauté d'intérêts primordiaux réunit, quoi qu'elles en aient parfois, est un sujet aussi actuel que général. On suivra donc ici la répercussion dans l'opinion française de la Révolution d'Angleterre, on y verra la connaissance qu'eurent nos pères des Anglais, de leur genre de vie et de leurs opinions, soit qu'ils vinssent chez nous demander un abri, soit que nos voyageurs les visitent ; on y reconnaîtra leur première influence littéraire, où le goût a le moins de part, et l'on s'informera des premières études de la langue anglaise par des Français ; les personnages anglais de nos romans sont analysés ; et consignées les réactions plus ou moins marquées des croyances religieuses sur les jugements politiques et psychologiques que portaient des Anglais les sujets de Louis XIV. (E. Lacoste.)

RACINE. — **Théâtre, tome IV.** — *Phèdre, Esther, Athalie*, édité par G. Truc. — Un vol, in-8° écu de la collection *Les textes français*. Editions Fernand Roches, Paris, 1930. (Prix : 19 fr. 50.)

Voici terminée cette belle édition des œuvres dramatiques de Racine. On a joint utilement quelques pages *inédites* : ce sont notes de lecture, *Ecriture et Patrologie*, préliminaires à la composition d'*Athalie*. *Phèdre* et *Esther* sont parmi les mieux écrites des tragédies raciniennes ; à les lire de près, on découvre partout le miracle littéraire. Mais il est aussi instructif d'y relever des singularités, voire quelques faiblesses, de la part d'un écrivain aussi impeccable et harmonieux. Ainsi dans *Phèdre*, v. 199 : *enfin vos enfants* ; 200 et suiv. : *joug... jour* ; 435 : *mes mépris* ; 485 : *Athènes incertaine* ; 503 et suiv. : Assez dansses sillons votre sang englouti | A fait fumer ; 506 : au fils de *Phèdre* ; 515 : *vous voalez vous trahir* ; 644 : *Digne sujet des vœux des filles de Mihos* ; à 1368 : *assemblant nos débris*, et à 1558, *de ses cheveux les dépouilles*, ne sont pas des plus heureux. De même à 300 : *De son fatal hymen je cultivais les fruits*, pour « j'élevais mes enfants », n'enchante pas. Un petit regret : c'est que l'on n'ait pas éclairci par une note mythologique le vers formidable (36) : *La fille de Minos et de Pasiphaé* ; ce sont des indications que le lecteur n'a pas toujours présentes à l'esprit en lisant et qui importent de tout à la compréhension du vers, comme, je crois bien, M. Bidou l'a fait observer. *Phèdre* incestueuse est la fille d'un Juge des Enfers (cf. 1278 : *mon père y tient l'urne fatale*), et de Pasiphaé, dont les débordements la poussèrent à s'éprendre d'un taureau, conjonction dont naquit le Minotaure. Tout simplement ! Voilà une hérédité peu banale, qui écarte définitivement la pièce des recueils de faits divers, pour la transporter dans une mythologie très reculée et sans doute astrale. Pour le fameux récit de Théramène, rappelons, en cette année du bimillénaire virgilien, que l'abbé Delille y reconnaissait « peut-être de tous les morceaux de notre poésie, celui qui approche le plus des poésies de Virgile », opinion très curieuse à plus d'un égard. Quant à nous, nous avouerons que le commentaire parodique de Méry, qui nous semble, en plusieurs endroits, aussi pertinent que comique, nous gâte sans retour ce morceau un peu trop vanté. Le vers 1438 de *Phèdre* : *Ses présents (du ciel) sont souvent la peine de nos crimes*, est une réminiscence biblique (p. ex. *Psaume CVI*, 15 : *Et dediteis petitionem ipsorum*). (E. Lacoste.)

Le Gérant : R. DELISLE.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930.

37 ANNÉE N° 11 1^{er} NOVEMBRE 1930

la maladie et la mort de Flaubert

Par JEAN-MAURIENNE.

*A mon excellent confrère, le Dr René Hélot,
Président de la Société Normande des Amis du Livre.*

Quel intérêt y a-t-il à disséquer la vie des grands hommes ? D'aucuns disent que l'œuvre géniale se suffit à elle-même. Parce qu'elle doit être donnée en exemple aux générations présentes et futures, il est pour le moins inutile, pour ne pas dire dangereux, de représenter ces demi-dieux dans les multiples faces de la vie courante, aux actions banales et parfois peu flatteuses pour leur gloire. Mieux vaut jeter un voile sur les défaillances possibles physiques et morales.

Plus que la tristesse de Japhet devant l'ivresse impudique de son père, imitons, conseillent-ils, le geste respectueux de Sem couvrant Noé de son manteau.

Partant de ce point de vue, à quoi bon révéler que Maupassant mourut fou, que Baudelaire fut toxicomane, Verlaine alcoolique, que Musset chercha dans l'absinthe l'oubli des trahisons de George Sand et chanta ses plus beaux vers sous l'inspiration de sa Muse chancelante.

Les biographies, qui sont à la mode, n'ont pas d'autre but que de chercher les causes ayant présidé à l'élévation des grands hommes ; elles nous apprennent leur vie, leur œuvre.

Si on les a romancées, c'est afin qu'elles soient plus agréables à la lecture. Nous commémorons ainsi leur vie digne d'éloges; notre culte du souvenir rend un juste hommage à leur mémoire et l'admiration qu'ils excitent est un générateur de morale en action pour leurs imitateurs.

S'il se glisse, parfois, dans ces biographies, quelque détail inutile et gênant, accusons-en la mentalité contemporaine, avide du potin littéraire, et constatons que celui-ci n'est pas sans éclairer parfois la mentalité du sujet. Pourquoi, d'ailleurs, serions-nous si sévères? *Errare humanum est*. Et le savant, le héros, le poète, parce qu'il s'est élevé au-dessus des autres hommes et leur a offert le bienfait de son génie, — si cruellement payé par lui, à l'ordinaire, — est-il donc privé du droit de se réclamer du vers de Térence. *Homo sum et humani nihil a me alienum puto*. Non, certes! Ses faiblesses, ses misères, en le rapprochant de nous, le rendent plus compréhensible et plus cher.

Nous croyons donc utile, quant à nous, pour servir la vérité, en apportant notre contribution à l'histoire littéraire, de rechercher les causes de la mort de nos illustres devanciers.

Gustave Flaubert, qui fait aujourd'hui l'objet de cet article, ne peut sortir diminué de cette discussion et si, soutenant la thèse que j'ai publiée dans le *Mercure de France* (1), je devais choisir une mort pour ce Maître, je préférerais la maladie dont j'ai fait le diagnostic rétrospectif à l'épilepsie, soutenue par d'autres, et que nous sommes plusieurs à réfuter. Le docteur René Dumesnil, qui étudie dans sa thèse inaugurale l'illustre écrivain au point de vue de son héritage, fait de Gustave Flaubert un hystéro-neurasthénique.

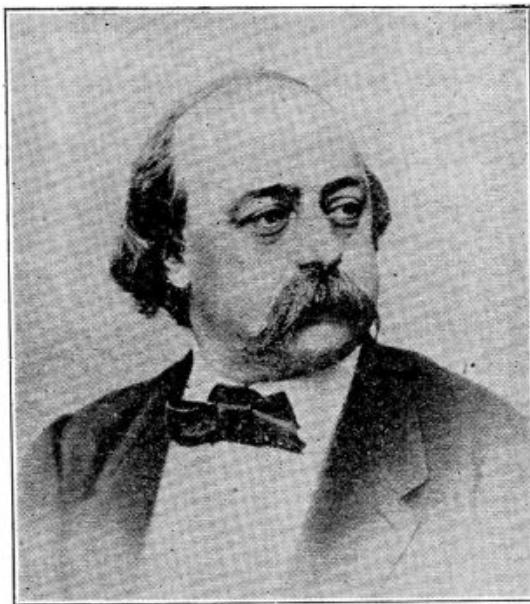
Ma thèse trouva des échos dans le monde médical et littéraire. *Anévrisme diffus de l'aorte ouvert à la peau*, ai-je écrit; mais certains des admirateurs de Flaubert me jetèrent l'anathème. J'avais calomnié le grand écrivain! Oui, moi, l'un de ses plus passionnés et fervents admirateurs, je m'étais rendu coupable d'un tel crime. — Crime? parce que l'anévrisme de l'aorte passe généralement pour être d'origine spécifique.

Je n'avais cependant pas écrit le mot tant redouté pour lequel Brieux créa l'euphémisme d'« avarie ». Le plus curieux est que ce reproche m'a été fait par des initiés qui, encore à notre époque, stigmatisant le mal napolitain, en font une maladie honteuse dont il ne faut pas parler. Que penserait Flaubert, ainsi défendu, lui, l'ennemi juré de l'hypocrisie bourgeoise?

Mais, au surplus, les médecins seuls pouvaient tirer de mon diagnostic cette conclusion puisque le mot effarouchant (?) n'a

(1) 15 août 1928.

pas été écrit et ne pouvait l'être, l'aortite étant presque toujours, — non fatalement, — d'origine syphilitique (1). Pour Lancereaux, c'est syphilis ou paludisme, opinion classique, et je suis heureux de pouvoir appuyer cette réserve de l'autorité de ce nom éminent. Qu'on me permette, afin que la critique soit impartiale et complète, d'opposer à mes distingués contradicteurs le « chapeau » de la reproduction *in extenso* de mon article du *Mercure* :



Gustave Flaubert à 50 ans.

Le Journal de Rouen (2) écrit : « Le travail de M. Jean-Maurienne apporte une précieuse contribution à l'étude si controversée de la maladie et de la mort du grand écrivain. L'auteur, dans ses conclusions, semble apporter un véritable diagnostic rétrospectif de la maladie qui causa la mort de notre illustre compatriote. »

Lucien Descaves dit dans *Le Journal* (3) : « M. Jean-Maurienne publiera dans le prochain numéro du *Mercure de France* un article sur la mort de Gustave Flaubert qui pourrait bien apporter un véritable diagnostic rétrospectif de la maladie qui causa la mort de l'illustre écrivain. »

(1) Dr Dévé, professeur à l'Ecole de Médecine de Rouen ; Dr Née, médecin des Hôpitaux de Rouen.

(2) 20 août 1928.

(3) 9 août 1928.

Tous les jours des thèses sont soutenues sur de grands hommes : Musset, Gérard de Nerval, Edgar Poë, Beethoven, Charles Baudelaire, etc... Le but de ces travaux est d'essayer d'arriver à une documentation physio-pathologique qui nous renseignera sur leur supériorité et nous décelera peut-être le secret de leur inspiration, de leur génie.

Je reprendrai donc pour les lecteurs de *La Chronique Médicale*, en les résumant, les documents sur lesquels s'appuie ma thèse :

1^o L'observation de Guy de Maupassant qui, parlant de Flaubert, écrivait dans *le Journal de Rouen* (1) : « Puis j'ai vu, au dernier moment, étendu sur un large divan, un grand mort au cou gonflé, à la gorge rouge, terrifiant comme un colosse foudroyé. »

2^o L'observation de Zola : « Et tout d'un coup sans une parole, il se renversa en arrière : il était mort. Certainement il ne s'est pas vu mourir. Pendant plusieurs heures, on a cru à un état léthargique. Mais le sang s'était porté au cou, l'apoplexie était là en un *collier noir*, comme si elle l'avait étranglé. »

Si nous rapprochons ces observations de profanes des thèses de doctorat soutenues sur l'anévrisme de l'aorte, nous sommes autorisés à conclure, dans le sens de ces auteurs, par l'affirmative, en retrouvant chez Flaubert tous les symptômes de cette maladie.

J'ai écarté l'épilepsie ; je dois les raisons de cette opinion.

Dans les crises de Flaubert, pas de morsure de la langue, pas de miction involontaire, et l'aura laissait au malade le temps de se coucher, ce qui n'est pas en faveur du diagnostic du mal comitial, car ceux qui en sont atteints n'ont pas le loisir de choisir la place où ils vont tomber (2).

Le cou gonflé à la gorge rouge, vu par Maupassant, le *collier noir* décrit par Zola, ne laissent guère de doute sur l'épanchement sanguin sous-cutané (3).

(1) 24 novembre 1890.

(2) Maxime du Camp, son ami, écrivait : *Elles (ses crises) se produisaient de la même façon et étaient précédées des mêmes phénomènes. Sans motif appréciable, Gustave levait la tête et devenait très pâle, il avait senti l'aura, ce souffle mystérieux qui passe sur la face comme le vol d'un esprit; son regard était plein d'angoisse et il levait les épaules avec un geste de découragement navrant. Il disait : « J'ai une flamme dans l'œil gauche », puis quelques secondes après : « J'ai une flamme dans l'œil droit, tout me semble couleur d'or ». Son visage pâlissait et il prenait une expression désespérée. Rapidement il marchait, il courait vers son lit, s'y étendait, morne, triste, comme il se serait couché tout vivant dans son cercueil.*

(3) « L'épanchement sanguin qui résulte de la rupture d'un anévrisme étant sous-cutané » (Rauzier, Montpellier, 1890 ; Pétrowith, thèse de Paris, 1890).

Pour reculer l'échéance fatale chez ce malade hypertendu, toujours congestionné, migraineux, surmené, inquiet, au travail laborieux, il eût fallu une connaissance plus approfondie de sa maladie que nos appareils d'observation récents et nos recherches de laboratoire actuelles auraient pu dépisier. Il eût fallu aussi une hygiène appropriée à laquelle le Normand « puissant », grand mangeur et ennemi du mouvement, n'aurait su se soumettre. Il déclarait la marche *délétère*, ne sortait qu'en voiture et, à la campagne, restait parfois des mois sans descendre même dans son jardin. Enfin, tout en reconnaissant chez lui les bienfaits de la diète (lettres à sa maîtresse, Louise Colet) (1), il ne s'y astreignait que forcé par le mal alors que, la pensée paresseuse, la mémoire défaillante, il était pris d'une torpeur invincible et s'endormait des après-midi entières.

Comme la vie du héros de la *Peau de Chagrin* de Balzac, la sienne, riche au début et pleine de promesses, se rétrécit et décrut rapidement, mais non par l'usure normale du temps. Ce sont les excès de travail et le manque de régime qui tuèrent ce colosse.

Ses amis, et lui-même, ne virent dans ses troubles qu'ils observaient attentivement, que des accidents nerveux et craignirent la folie. La magnifique intelligence de Flaubert et sa passion littéraire luttèrent cependant jusqu'à la fin, car il produisit malgré l'épuisement de ses forces et les difficultés d'un travail devenu, pour lui, torturant.

Devant un écrivain de cette puissance, si profond dans l'observation, si probe dans la sincérité de sa large pensée et donnant un tel exemple d'énergie, qui pourrait éprouver autre chose que de l'admiration? Qui pourrait trouver de l'irrespect dans l'examen consciencieux de son long martyre?

(1) « J'ai fait diète toute la journée, la revigueur m'est revenue. »
(Correspondance, t. II, p. 217-218.)

Une Satire de Panard contre les médecins, les abbés et les femmes.

*Contre les médecins, les abbés et les femmes,
Critique, c'est en vain que toujours tu déclames ;
Tant que le monde durera
Toujours femme coquettera ;
Toujours abbé muguettera ;
Toujours médecin trompera ;
Toujours des trois on médira ;
Toujours des trois on usera ;
Toujours des trois dupe on sera.*

MÉDECINS-POÈTES

Connaissez-vous, comme poète, le Dr Foucaud de l'Espagnery
Sous le second Empire, il publia un *Poème*, en un volume in-12 de
72 pages, chez Dentu, à Paris, sans date, sous le titre : *Les Eaux*.
L'ouvrage pourrait porter en sous-titre :

La crénothérapie en six cent trente-neuf vers.

Pas un de plus, pas un de moins ; cela fait un alexandrin de plus.

*Pour celui qui gémit, qui souffre et se lamente
Ce n'est pas tout souvent de trouver un docteur ;
Il a besoin aussi d'une voix caressante,
Qui déride son front et console son cœur.
Dans l'amour des humains hautement affirmée
L'âme du médecin est un écho du ciel.
Et je te bénirai, Muse, ma douce amie,
Si j'ai pu, l'amusant, soulager un mortel.*

En ce temps-là, il n'était pas question du tarif minimum syndical... chez les poètes. Partant de là, le nôtre, en douze chapitres, passe en revue les diverses maladies et l'indication de leur traitement thermal.

*N'allez pas, confondant le cœur et l'estomac,
Aborder Kissingen quand il vous faut Weilbach.*

Voici, à titre d'exemple, une partie des conseils de notre médecin-poète contre la goutte et contre le rhumatisme :

*Mais voici se montrer tout un ordre d'ennuis
Qui n'atteignent souvent que le père et les fils ;
Un mal qui met parfois la science en déroute ;
Vous l'avez deviné, je veux dire : la goutte.
Les sources qui contre elle ont le mieux réussi
Sont, au dire de tous, les sources de Vichy.
L'expérience est là. Cette source alcaline
Contre la vieille goutte est puissante et divine.
Et pour mille raisons, on peut bien tour à tour
Voir Toeplitz, Kissingen, Wiesbaden et Hombourg ;
Prenant garde pourtant que ces sources actives
Ne rendent l'accès long et les douleurs plus vives.
Mais pour que les tophus s'en aillent comme il faut,
Il faut gagner Carlsbad ou bien Puzzichello.
Si le goutteux m'en croit, dès que l'été s'avance,
Souffrant ou non, les eaux reverront sa présence.
Pour pareil ennemi portez si loin vos coups
Qu'il ne puisse jamais revenir jusqu'à vous.*

A PROPOS DE DEUX CENTENAIRES

Par J-F. ALBERT.

Et les âmes des morts qui ne sont plus sortaient en foule de l'Erebos (*Odyssée*, rhapsodie XI, v. 36-37). Ainsi notre piété vient d'évoquer Jaccoud et Péan. Point n'est, ici, besoin de redire ce qui s'est dit, d'écrire de nouveau ce qui fut écrit. Rêvons simplement, comme il nous arrive au calme revenu du soir, après une journée laborieuse. Alors, les souvenirs se lèvent comme des vols d'oiseaux et les pensées tourbillonnent autour du grand fauteuil où notre corps repose.

Jaccoud ! Péan ! Quand on se souvient d'où ils sont partis et où ils ont atteint, quel exemple pour notre jeunesse ! Le Genevois, après de sérieuses études, vit sa famille ruinée ; et quand il vint à Paris à vingt ans (1850), il y dut vivre de jetons gagnés à l'orchestre de l'Opéra-Comique et des cachets de quelques leçons. Le Chateaudunois était le fils, sinon d'un meunier léger d'argent, du moins d'un minotier modeste. Des relations utiles, des patrons puissants, pas davantage, tant qu'ils ne les eurent pas conquises. En revanche, une ardeur au travail et une persévérance, qui sont, a-t-on dit parfois, un don que la Fortune fait aux pauvres. Les voici internes des hôpitaux la même année (1865). Puis, Jaccoud devancera Péan de cinq ans au médicat des hôpitaux ; il le devancera de dix ans à l'Académie de Médecine. La Fortune à tous deux avait accordé leur revanche.

Une autre chose les rapproche : la réputation que, vus de loin et jugés sur des apparences, on fit à l'un et à l'autre d'une certaine sécheresse de cœur. On se trompe souvent à juger de la sorte. Pour Jaccoud, rien n'est plus touchant que les soins dont il entoura sa mère, venue à Paris avec lui. Quand, en 1858, elle s'alita pour ne plus se relever, le jeune interne médaille d'or abandonna tout pour elle et fit mieux encore que de ne point la quitter : il se priva du nécessaire pour subvenir à ses besoins. Pour Péan, nous verrons comment il aimait les siens ; mais, en dehors même de sa famille, il savait plaindre et consoler ; et, s'il ne craignit pas de paraître intéressé auprès des riches, il aida maintes fois les malheureux de ses aumônes avec une discrétion qui en doublait le prix.

A cela près, tout distingue, tout oppose les deux hommes. Tel que nous nous le représentons, Jaccoud est grand, mai-

gre, de teint mit, moustache grise, favoris courts taillés à la russe, toujours vêtu de la façon la plus correcte. Il est distant, un peu hautain. Même dans ce vieil amphithéâtre à balcon circulaire de la Pitié où il enseignait, ces reculs, ces avancements brusques du corps, ces gestes élargis de prédicateur dont il abusait, semblaient moins destinés à plaire à l'auditoire que faits pour la satisfaction de l'orateur lui-même, charmé de sa propre éloquence.

Passons à l'hôpital Saint-Louis et le tableau change. Là, il fallait voir Péan, en habit, une serviette nouée autour du cou, les manches à peine retroussées, dépassant ses aides de la tête, carré d'épaules, les mains énormes mais d'une dextérité sans pareille, la figure pâle et impassible, encadrée de favoris épais, la voix forte, un peu rude mais sans brusquerie, d'un coup d'œil qui savait tout voir, d'un sang-froid que rien ne troubloit.

Jaccoud, vulgarisateur admirable plus qu'initiateur, fut un maître par la parole et ses leçons orales l'emportaient sur ses *Traités écrits*. Péan, qui disait de lui-même : « Je ne suis pas un savant, moi, ni un faiseur de beaux discours », fut un homme d'action et un maître par l'exemple. S'il n'a pas inventé la pince à forcipressure, s'il n'est pas le premier à avoir fait une ovariotomie, il lui revient sans conteste d'avoir réglé si bien l'hémostase opératoire qu'elle s'est imposée à la pratique chirurgicale après lui et d'avoir déterminé l'essor de la chirurgie abdominale par le succès de ses interventions alors audacieuses. Peu lui importait qu'on l'écoutât, beaucoup qu'on le vit agir ; un mot le peint devant sa table d'opération : « Ecartez-vous, Messieurs, afin que tout le monde puisse voir. »

Belles figures l'une et l'autre, mais dont l'opposition devait frapper les contemporains et les frappa. Jaccoud réalisa pour eux le type du médecin expérimenté et du professeur idéal, de la droiture et de la dignité professionnelles. Vivant dans la région sereine de la science, il provoqua l'admiration et le dévouement de ses élèves. Il sut moins bien prendre les cœurs ; mais, du moins, les critiques d'adversaires farouches lui furent-elles épargnées. — Péan, mêlé, au contraire, à d'ardentes luttes, fit naître des amitiés solides et des initiés passionnées. On lui a reproché d'avoir trop facilement laissé opérer ses internes ; mais il les avait choisis d'abord, instruits ensuite à sa manière avant de leur laisser une liberté utile à leur formation chirurgicale. C'est par là qu'il fit école. On lui a reproché d'avoir créé des mœurs professionnelles contre lesquelles d'aucuns, aujourd'hui, partent en guerre avec éclat ; mais, s'il honora les médecins qui lui confiaient leurs malades, ce n'était point pour son profit, car il n'avait pas besoin de « chasser » le client, c'était parce qu'il



Sigismond JACCOUD
(1830-1913)

maître de mon père et que l'autre, Péan, était un charlatan. » C'est ainsi que se font les injustes jugements des hommes.

La différence des caractères entre Jaccoud et Péan, que j'ai seulement tenté de mettre en relief, s'accentua avec les années. Quand sonna pour tous deux l'heure de la retraite, chacun l'accepta à sa manière. Jaccoud s'écarta du monde; Péan, fondant un hôpital privé, resta dans l'action. L'un, disparu de la scène depuis longtemps, était mort en réalité avant de mourir. L'autre opérait encore quelques jours avant qu'une pneumonie l'emportât en pleine vigueur.

Ces fins de vie ont inspiré des lignes éloquentes qu'il faut redire et qu'on peut comparer.

Une froideur due sans doute à ses origines ancestrales, une fierté instinctive qui tenait à distance, peut-être, quisait? aussi la joie âpre qu'é-

reconnaissait le prix tout à la fois d'un diagnostic opportun et de la responsabilité qui revient au médecin de la décision opératoire et qui lui reste quand le chirurgien est parti.

Je n'aurais pas rappelé ces souvenirs si, dans une lettre que, ce matin, je reçois, je ne trouvais ces phrases que, pour Péan du moins, l'ignorance avouée fait seule comprendre : « Je ne connais absolument rien sur Jaccoud et sur Péan. Je sais seulement que l'un, Jaccoud, a été le



Jules-Emile PÉAN
(1830-1898)

prouvent à se retrancher dans la solitude certains esprits supérieurs endoloris par la vie, écartaient le vieux maître (*Jaccoud*) bien loin, bien au-dessus des contingences de la vie médicale actuelle. Ennemi des banalités faciles et des petites lâchetés de la camaraderie, n'ayant jamais recherché les satisfactions frivoles de la popularité, conservant jalousement la noble dignité de sa longue carrière, Jaccoud meurt solitaire, enveloppé dans le blanc linceul de son austère pauvreté et de sa pure honnêteté scientifique (Letulle, *Presse Médicale*, n° 35, 30 avril 1913, p. 509-510).

Tous les siens étaient réunis auprès de lui (*Péan*)*, à l'exception de sa seconde fille, alitée elle-même. Il voulait attendre pour l'appeler à son chevet que ses derniers instants fussent arrivés, espérant résister assez longtemps pour éviter une imprudence à sa chère malade. Dimanche dernier, dans la soirée, il sent que le moment est venu ; il cesse alors de dissimuler, il parle ouvertement et simplement de sa fin prochaine et demande qu'on se hâte d'aller chercher son enfant. Pendant qu'on y court, il s'inquiète pour la première fois du déclin trop rapide de ses forces qu'il essaie de faire relever par tous les moyens ; lui-même il se tient le pouls, il en suit, avec la sérénité d'un stoïcien, la faiblesse et les intermittences croissantes. Enfin, sa fille arrive. « Je puis mourir », dit-il, et comme s'il n'avait attendu que cette consolation suprême, il cesse une lutte désormais inutile, il semble se détacher doucement de la vie à laquelle il se cramponnait tout à l'heure, et il expire après une courte agonie (S. Pozzi, *Presse Médicale*, n° 11, 2 février 1898, p. 53).

Que la gloire des hommes est éphémère ! *Elle est comme la fleur du sainfoin ; l'herbe sèche et sa fleur tombe* (Première épître de saint Pierre, chap. I, v. 24). Le bruit que nous avons fait dans le monde s'éteint avec celui de la dernière pelletée de terre qui tombe sur notre cercueil. Qui, de lui-même, se serait aujourd'hui souvenu de Jaccoud et de Péan sans l'écho des discours prononcés, sans les articles de nos revues à l'occasion du centenaire de leur naissance ? Un siècle est assez pour faire oublier, presque tous, ceux même que leurs titres, leur situation, leur renommée désignaient à leurs contemporains comme les plus grands ; et il faut la belle ardeur à célébrer des anniversaires, dont notre génération témoigne, pour un court moment ranimer des ombres disparues et vivifier nos gloires éteintes.



La Médecine des Praticiens

Des farines de famille.

Des mamans, crédules, c'est-à-dire qui se laissent facilement persuader et en particulier par ce qu'elles trouvent dans les échos de certains journaux, croient pouvoir préparer elles-mêmes à l'aide de formules quelconques, des bouillies destinées à leurs enfants.

Elles ignorent tout des conditions dans lesquelles fonctionne l'estomac de l'enfant. Elles sont inaptes à déterminer l'époque à laquelle une première bouillie doit compléter le lait devenu insuffisant. Elles n'ont pas qualité pour apprécier si la formule qui leur est proposée a été scientifiquement établie du point de vue du choix des divers composants et de leurs proportions respectives. Elles ne peuvent pas enfin, juger la qualité, ni l'état de pureté des divers produits qu'elles vont acheter chez un commerçant quelconque.

Généralement, dans ces formules figurent des farines diverses : riz, tapioca, arrow-root, etc., du phosphate de chaux, du cacao, etc.

Farines : Elles proviennent en majeure partie des colonies. A quelles altérations (saletés, moisissures, charançons) n'ont-elles pas été exposées par suite des manipulations de la main-d'œuvre indigène, au cours du transport dans le cales des paquebots, des chargements et déchargements, des séjours sur les quais ?

Il est donc inutile de souligner la nécessité d'un choix parmi ces farines et aussi d'un examen scientifique de nature à donner la garantie de leur identité et de leur qualité.

Vitamines : Les formules n'en font naturellement pas mention et cependant, leur importance est indiscutable dans tout régime alimentaire.

Phosphate de chaux : C'est, en effet, un aliment indispensable, mais les Phosphates de chaux du commerce sont insolubles et, par conséquent, ne peuvent être assimilés.

Cacao : Le cacao, doit jouer le seul rôle d'arôme destiné à exciter la sécrétion des glandes salivaires et gastriques de l'enfant. Par conséquent, il ne peut figurer qu'en proportion toujours inférieure à 5 %.

Or, dans la plupart des formules publiées par les journaux, on remarque des proportions vraiment stupéfiantes et dangereuses de 20, 30, 40 % de cacao.

De plus, quel est le cacao qui va être employé ? Il en est de diverses provenances et dont les amandes ont subi des traitements différents. Le cacao à choisir aura dû être débeurré mécaniquement et privé de tout principe irritant.

Ce bref exposé suffit à faire ressortir l'importance de la bonne composition d'une farine alimentaire destinée à compléter le lait à

partir du moment où celui-ci, employé seul, devient insuffisant pour répondre aux besoins du jeune organisme qui se développe.

On pourra penser que les mères de famille comptent réaliser une économie en préparant elles-mêmes, à l'aide de formules courantes, des bouillies pour leurs enfants. Est-ce bien démontré ? En tout cas, c'est un mauvais calcul que de réaliser une économie sur la santé de ses enfants.

Enfin, trop souvent, les mères de famille commettent la faute d'user d'un mot qui est déposé et constitue une marque pour désigner les bouillies obtenues à l'aide d'une formule trouvée dans un journal. Il s'agit du mot : « PHOSPHATINE »

Ce mot ne peut être pris dans un sens générique. Il n'y a qu'une Phosphatine : « LA PHOSPHATINE FALIÈRES. »

La composition de cette farine alimentaire destinée à compléter le lait est constamment adaptée aux découvertes scientifiques les plus récentes. Les soins qui entourent, dans une usine modèle, la préparation de la PHOSPHATINE FALIÈRES, le contrôle scientifique auquel sont soumises les différentes phases de cette préparation, constituent une garantie pour le médecin qui prescrit, pour la mère de famille qui utilise cette farine alimentaire.

C'est donc se tromper soi-même et c'est tromper le médecin, bon juge de cette garantie, que de dire : « Mon enfant prend de la Phosphatine », alors que la maman lui donne des bouillies quelconques préparées par elle-même et qu'elle désigne en se servant indûment d'un mot déposé qui est la « marque » d'une farine alimentaire universellement réputée.



Anecdotes



Où le nez se fourre... La *Vie médicale*, dans son n° 16 du 25 août 1930, a publié sous le titre *L'Etat pantachourhin*, une Chronique qui finit par ces mots : « Cap de Diou ! A force de réclamer à l'Etat qu'il fourre son nez partout, où en viendrons-nous à souhaiter qu'il le mette ! » Et cela m'a rappelé une anecdote que j'envoie sans malice à *La Chronique médicale* pour sa rubrique spéciale.

Le Petit Père André, dont les sermons nous égayent encore, était en chaire tonnant contre la lecture des romans. « Quand je vais voir une de mes pénitentes, s'encolérait-il, je la trouve un livre à la main, mais quel livre ! Bon Dieu ! C'est un roman détestable, qu'elle met à l'écart sitôt que je paraiss ; mais à peine ai-je tourné le derrière, qu'elle a le nez dedans. »

Honné soit qui mal y pense ! (*Daulon-Daure*).

* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

Nudisme et Poésie. — Aussitôt qu'une pratique jouit de la vogue ou qu'une mode quelconque tend à modifier les mœurs, les précurseurs se déclarent ! C'est le cas actuel du Nudisme. Dans son dernier livre *Un mois chez les nudistes*, M. R. Salardenne assure que le premier lyrique de la gymnité serait M. T. Varlet, qui, en 1905, publia un dithyrambe à l'héliose. Je crois me souvenir, toutefois, qu'un bon lustre avant, le regretté Marc Laffargue chantait déjà :

J'ai mis mon corps à nu sur la terre brûlante.

Quelque lecteur érudit de *La Chronique médicale* connaît-il des annales gymnopoétiques plus vénérables encore ?

Dr L. ESTÈVE (*Gaillac*).

Cham chirurgien. — M. Noury nous a récemment parlé d'érudite façon de la mandragore (xxxvii, 270). Or, dans son curieux ouvrage sur *l'Epilepsie et la rage* (in-12, Lamaignère, Bayonne, 1864), A.-E. Laville de la Plaigne, qui fut un homoeopathie dissident, a consacré à la mandragore une page curieuse. Curieuse ? Elle excite du moins ma curiosité. Voici en effet ce que je lis :

Cham, fils de Noé, fut un médecin chimiste très remarquable, qui connut les puissances des anesthésiques et sut s'en servir pour anesthésier son père Noé, afin de lui pratiquer sans douleur l'opération de la castration. Cette opération fut-elle pratiquée pour cause de maladie ? Ou, comme le dit Henri Schulz, parce que le père procréait trop d'enfants. Ce dernier motif nous paraît difficile à admettre, vu l'époque où le père et le fils vivaient. Toujours est-il que, d'après Schulz, Noé fut aussi un très habile médecin, qui dut connaître les anesthésiques aussi bien que son fils Cham, dont il fut sans doute le professeur. Il est possible que dans cette circonstance la mandragore leur ait servi (p. 355).

Qu'est-ce que c'est que cette histoire de la castration de Noé, que je n'ai pas su retrouver dans la Genèse ? Se trouve-t-elle vraiment dans le *De bello Judeorum* de Schulz, que je ne possède pas ? D'où cet historien a-t-il tiré cette étrange aventure ?

J. CASSAN (*Rabastens*).

Réponses.

Les décapités souffrent-ils? (xxxvii, 86, 240). — Je verse simplement au dossier ce passage d'un très curieux article que M. le Dr Jean Belehradek, professeur de biologie générale à la Faculté de médecine de Brno (Tchéco-Slovaquie) vient de donner dans *La Médecine Pratique*, n° 6, juillet 1930 : « On vient d'annoncer de Moscou que Tchéchouline a réussi à dégager des réflexes dans la tête isolée d'un chien, perfusée sous pression avec du sang oxygéné. Il paraît que le cerveau supporte une privation d'oxygène dix minutes après la mort, c'est-à-dire après une décollation. »

Dr DE LANÇON (Paris).

Autre réponse. — En avril dernier, j'ai fait maintes études américaines, maintes expériences involontaires d'électrocutions industrielles montrant que le passage de vie à l'épreuve par l'électricité semble le plus indolore. Mais la science va vite, très vite... en matière de destruction, et voici qu'on préconise aujourd'hui, en Amérique, l'exécution des criminels par les gaz. Je lis, en effet, dans le *Bulletin des sciences pharmacologiques* (juillet 1930) :

Suivant le correspondant du *Times* à New-York, un condamné à mort nommé White, détenu dans la prison de Carson City (Nevada), a été exécuté, le 2 juin, au moyen d'un nouveau procédé : celui de l'asphyxie par les gaz. White a été attaché sur une chaise devant laquelle se trouvait un baquet contenant un mélange d'eau et d'acide sulfurique. Au-dessus était installé un récipient avec une douzaine de boules de cyanure de potassium. Dès que la salle a été évacuée et scellée, on a tiré de l'extérieur une ficelle pour faire tomber les boules de cyanure dans le mélange sulfurique, et il se forma instantanément un gaz délétère que White aspira délibérément et profondément. En trois minutes justice était faite.

Dans la presse politique, on nous a dit que le criminel avait pris bravement le masque *ad hoc*, masque non de sauvetage, mais de mort.

Ce système est-il préférable ? Trois minutes à souffrir, c'est bien long, bien plus long que le couperet ou le courant, à moins que la perte de connaissance ne soit immédiate ! Qui reviendra nous le dire ? Aussi, je persiste à m'en tenir, comme vieil électro-radiologue, à l'électrocution rapide et indolore !

Dr FOVEAU DE COURMELLES (Paris).



Inscriptions sur et dans les maisons (xxxvii, 164). — Sans parler d'une maison de ma région, où se trouve gravé, sur un linteau de porte, tout un verset du *Deuteronomie*, j'ai vu, en passant par la charmante et vieillotte ville de Baume-les-Dames (Doubs), une délicieuse maison du xvi^e siècle, à tourelle d'angle, habitée par un notaire, M. Dufays, dont le fronton avoisine l'inscription, sous un fronton à colonnettes :

PAX HVIC DOMVI

et la date (1566, si mes souvenirs sont exacts).

D^r L. THIRY (*Aywaille-Liége*).

Autre réponse. — Le numéro du 13 juin de *La Chronique Médicale* cite quelques inscriptions curieuses sur ou dans les maisons. En voici une, gravée sur le manteau de la cheminée du vieux château de Saint-Maurice-sur-Loire,

SVM PEFICVLVM

IGNIS

Le plus grand péril,
C'est le feu

SVMA NECESSITAS

AMOR

La plus grande nécessité,
C'est l'amour

Le château de Saint-Maurice appartient à la veuve du regretté Joseph Déchelette, membre de l'Institut. Ce château, dont le donjon surplombe la Loire, remonte au moyen âge. C'est aux pieds de ce vieux castel qu'il est question d'établir un barrage de la Loire pour amener les eaux de ce fleuve à Paris.

D^r Gilbert LAURENT (*Roanne*).

La mandragore (xxxviii, 155, 265, 267). — Il doit s'agir dans le portrait shakespeareen de Shallow d'une allusion à l'analogie de forme entre la racine de la mandragore et le pénis du héros. Pour la description de la racine de la mandragore, on peut lire Ambroise Paré (*Oeuvres*, dans l'édition Grégoire, Lyon, 1664, p. 504).

D^r Louis THIRY (*Aywaille-Liége*).

Autre réponse. — Pourquoi Shallow, « lascif comme un singe », avait-il été surnommé *Mandragore* ? Oh ! c'est bien simple : de tous temps la mandragore a passé pour rendre les femmes fécondes et pour exciter les... moyens des hommes. Vous trouverez cela tout à long dans la Bible, dans les grimoires, ça et là dans des œuvres plus ou moins littéraires, etc. Aussi, la mandragore était-elle utilisée dans les charmes d'amour ; elle l'est même encore, puisque je l'ai vue employer une fois dans cette intention. Cet « envoûtement d'amour » a été mis en musique par Léo Delibes, en son opéra *Jean de Nivelle*.

Le surnom de Shallow était donc parfaitement... adéquat !

G. JUBLEAU (*Nice*).

Autre réponse. — Je crois que la réponse à la question posée par M. J. Vidailhet est simple. J'ouvre la Bible, au livre de la *Genèse*, chap. XXX. Je lis : *Ruben sortit au temps de la moisson des blés et ayant trouvé des mandragores dans les champs, il les apporta à Lia, sa mère. Alors Rachel dit à Lia : « Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils. » Lia répondit : « Est-ce peu que tu aies pris mon mari pour que tu prennes encore les mandragores de mon fils ? » Et Rachel dit : « Eh bien, qu'il soit avec toi cette nuit pour les mandragores de ton fils. » Le soir, comme Jacob revenait des champs, Lia sortit à sa rencontre et lui dit : « C'est vers moi que tu viendras, car je t'ai loué pour les mandragores de mon fils. » Et il fut avec elle cette nuit-là. Dieu exauça Lia ; elle conçut et enfanta à Jacob un cinquième fils ; et Lia dit : « Dieu m'a donné mon salaire, parce que j'ai donné ma servante à mon mari » ; et elle le nomma Issachar.* — Il semble bien que, d'après ce passage, tout au moins, la mandragore ait été considérée comme un aphrodisiaque, d'où l'explication très simple du texte de Shakespeare.

Dr R. MAZILIER (*Toulouse*).

Le docteur Sacombe (xxxvi, 284 ; xxxvii, 121, 155). — Dans mon cabinet, ici, à Rio, je viens de relire ce que *La Chronique Médicale* a publié au sujet du médecin-poète Sacombe. J'ai dans ma bibliothèque la quatrième édition de sa *Luciniade* (Nîmes, chez l'auteur, rue Doré, section 8, n° 19, 1815), qui compte 320 pages. Dans une note de la dernière, Sacombe rappelle que la première édition de la *Luciniade* a été publiée à Paris l'an I de la République. Cette date est à retenir, car, au cours du poème, l'auteur, tout en faisant profession de foi républicaine, se flatte d'avoir opiné en faveur de la vie de Louis XVI. Or, cela, à tel moment, n'était pas sans courage. A la vérité, que Sacombe, en matière politique, ait brûlé un cierge à Dieu et un autre au diable, la chose est fort possible ; mais cela ne le sauva pas de la prison.

N'est-il pas curieux qu'ici, en Amérique du Sud (Brésil), justement ce 14 juillet 1930, je sois occupé, à l'instigation de *La Chronique Médicale*, à lire un livre de votre compatriote, dont la quatrième édition a 115 ans d'âge. En prose comme en vers, Sacombe faisait des vœux pour que sa *Luciniade* passât à la postérité. Au moins en partie, ces vœux ont été exaucés.

Dr J. NOVAES (*Rio de Janeiro*).

*Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières (nom déposé),
aliment inimitable.*

Médecins-poètes (xxxvii, 155). — M. H. Villain a récemment demandé quelques indications bibliographiques sur les œuvres poétiques de plusieurs médecins cités par le Dr Sacombe. Je n'ai qu'un mince renseignement ; je vous l'envoie tel que je le trouve par hasard dans une thèse récente de Bordeaux (A. Rey, *De Sylvius à Régnier de Graaf*). On lit, là, à la page 21, les phrases suivantes :

« *Les adorateurs (d'Hippocrate) s'adressent à la poésie pour vanter les charmes d'une aussi pure doctrine, et, en 1657, Van der Port fait éditer : Magni Hippocratis Aphorismi, metrica paraphrasi, graece et latine editi. — Spon versifiait les Pronostics, etc.*

Dr DAULON-DAURE (Paris).

Autre réponse. — Je n'ai aucun renseignement sur le poème obstétrical du Dr Silberling, de Strasbourg : je doute qu'il vaille *La Luciniade* de ce pauvre Sacombe qui, réfugié sous un faux nom à Saint-Gilles-du-Gard, après son désastreux procès contre Baudelocque, y fut découvert par la police impériale, emprisonné et ne recouvra sa liberté qu'à la Restauration.

Parmi les médecins-poètes cités par le Dr Sacombe dans sa *Préface*, voici les quelques renseignements que je puis donner à M. H. Villain.

Gorris ou Gorreas paraît avoir été un helléniste remarquable, un savant, mais non pas un poète.

Sennert, porté aux nues par Haller et fort déprécié au contraire par le baron Portal, paraît avoir été, comme beaucoup d'Allemands, un polygraphe sans goût et sans jugement ; je ne vois aucun ouvrage poétique dans ses *Opera omnia*.

Rien non plus, qui vaille la peine d'être cité, de Jean l'Anglais ou Gaddesden, l'auteur des quatre livres de *Rosa anglica*.

Benini est l'auteur d'une traduction de *La Syphilis* de Fracastor en italien et en vers libres.

Bôrel de Castres publia un *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises* (1665), dictionnaire des vieux mots autrefois en usage dans la Langue française, justifiés par des passages d'anciens auteurs. L'ouvrage est précédé d'un catalogue alphabétique des anciens poètes français. Borel est donc un érudit paléologue.

Loticus a laissé un commentaire sur Pétrone, dont Guy Patin faisait grand cas : « C'est un livre excellent et l'auteur un fort savant homme. Il avait le dessein de le faire réimprimer ; mais je répondis qu'il était impossible, y ayant ici trop de moines, de jésuites et autres gens ennemis des belles-lettres qui croiraient avoir gagné les pardons s'ils avaient empêché une telle impression ». En revanche, ses vers sont entièrement oubliés et ils ne firent pas non plus beaucoup de sensation parmi ses contemporains. Ce Lotichius, pour parler comme Guy Patin, taquina donc la Muse.

Guy Patin s'est vu attribuer une traduction en vers burlesques de l'Escole de Salerne dédiée à Scarron. Elle porte comme nom d'auteur Martin médecin à Paris ; la 2^e édition, publiée en 1651, est dédicacée par l'imprimeur Hénault à Guy Patin. On a conservé de ce célèbre frère le quatrain nostradamique suivant :

*Quand le grand Pan quittera l'écarlate,
Pyre, venu du côté d'Aquilon,
Cuidera vaincre en bataille Esculape,
Mais il sera navré par le Talon.*

Pan, c'est Richelieu. Pyre ou Lopyre est Renaudot au nez tors. Talon est l'avocat général, qui conclut durement contre Renaudot.

Haller, auteur de 128 ouvrages et de plusieurs milliers d'articles, préfaces, analyses d'ouvrages en allemand, français, latin, voire anglais, italien et suédois, a laissé des poésies, odes élégiaques, dont la meilleure est, dit-on, celle qu'il consacra à la mort de sa femme tuée dans un accident de voiture. Il avait détruit une foule de comédies, de tragédies et un poème épique en 4000 vers composés avant l'âge de 16 ans. Alors qu'un de ses biographes, Cuvier s'il vous plaît, nous dit que les poésies de Haller sont les premières qui ont donné à l'Allemagne l'exemple et le bon goût d'un style exempt de bouffissure, Jourdan et Boisseau lui reprochent au contraire de n'y pas montrer cette légèreté, ce goût délicat, ce tact sûr, cette imagination fertile et ingénieuse qui caractérisent l'homme d'esprit. Qui croire ?

Geoffroy Etienne François a écrit en 1774 un poème estimable intitulé : *Hygieine sive ars sanitatem conservandi*, dont ses biographes louent le style.

Il semble donc que Sacombe, en citant ces divers auteurs à la fin du XVIII^e siècle, invoquait le triple patronage des poètes, des lettrés et des savants.

D^r F. MAZEL (*Nîmes*).

Autre réponse. — Aux listes diverses des médecins-poètes que les lecteurs de *La Chronique Médicale* lui ont envoyées, il semble que l'on doive ajouter *Guy-Crescent Fagon, Archiatre de Louis XIV, Surintendant du Jardin royal des Plantes*. Dans l'excellente thèse que, sous ce titre, M. J. Crozieux de Laguerenne vient de publier (L. Arnette, Paris, 1930), on lit en effet, p. 35 :

En préface (du Catalogue des Plantes du Jardin royal), on pouvait lire un poème de deux cents vers latins où, en termes enthousiastes, étaient célébrées la science de Vallot et la gloire du Monarque dont la bienveillance, en créant le Jardin des Plantes, avait favorisé l'étude des sciences naturelles. De ce poème, l'auteur était Fagon.

J.-F. ALBERT (*Paris*).

Un travestissement de Victor Hugo (xxxvii, 85, 165, 268).

— Dans la note de M. le Dr Lorion sur ce sujet, il est question de M. Préveraud du Donjon (Allier). Ayant connu personnellement M. Honoré Préveraud, je m'autorise de cette relation pour dire ce que je sais de son aventure.

M. Honoré Préveraud, né en 1820, mort en 1917, au bel âge de 97 ans, a bien été le voyageur auprès de qui un gendarme fut entreprenant. De petite taille et très mince, il s'était déguisé en femme lorsque, après l'affaire de la sous-préfecture de la Palisse, il dut chercher un refuge à Guernesey en 1852. C'est là et alors qu'il connut Victor Hugo. Le travestissement en femme ne revient donc pas à ce dernier, mais à H. Préveraud.

Celui-ci eut une vie très active. Député de l'Allier pendant plusieurs législatures (vers 1875, ou 1880, ou même 1885), il se présenta de nouveau au Conseil général en 1914, à la veille de la guerre et à l'âge de 92 ans. Il ne fut pas élu et mourut en 1917 à la suite d'une fracture du col du fémur. Détails particuliers : cet homme d'aspect frêle était très sportif ; grand chasseur, il a pris successivement soixante-dix-huit permis de chasse et conduisait *seul* sa voiture à un cheval pour aller dans ses domaines jusqu'au jour de l'accident qui causa sa mort. C'est un bel exemple de longévité valide, sans aucune infirmité. Voilà ce que je sais de cette histoire.

Dr J. VICHOT (Lyon).

Autre réponse. — M. Honoré Préveraud était le père d'une de mes tantes et je puis ainsi fournir quelques précisions utiles sur la question soulevée par *La Chronique Médicale*.

A la suite des événements de 1851 et de la marche des républicains du Donjon sur Lapalisse, M. Préveraud poursuivi avait dû s'enfuir. Profitant de ce que son beau-frère, le Dr Terrier, avait un sauf-conduit pour quitter la France, Préveraud, pour déjouer les recherches dont il était l'objet, prit des habits de femme (il était mince et de très petite taille), et put ainsi passer pour Mme Terrier, sa sœur. Mais la frontière était surveillée, et c'est pourquoi un gendarme prit place dans le train, où se trouvaient les proscrits. Le semblant d'idylle, qu'on lui prête, avait pour seul mobile de parvenir à dévoiler une supercherie, qu'il soupçonnait. M. Préveraud qui se rendait parfaitement compte de la manœuvre, tout en repoussant les avances qui feignaient de lui être adressées, se garda bien de proférer une parole pendant toute la durée du parcours.

Les deux beaux-frères n'entrèrent en relations avec Victor Hugo que beaucoup plus tard, pendant la période de leur exil dans les îles anglo-normandes. C'est seulement alors que le poète apprit d'eux les péripéties de leur évasion.

Le Gouvernement impérial prononça contre M. Préveraud une condamnation à mort par contumace, pour les causes qui vien-

nent d'être brièvement relatées. Telle est la raison pour laquelle Victor Hugo avait surnommé M. H. Préveraud « l'Homme sans tête » ; car, disait-il, sa tête ne lui appartenait plus, son courage seul la lui ayant fait conserver.

Après la proclamation de la Troisième République, M. Préveraud fut maire du Donjon, puis député de l'Allier de 1882 à 1890, et enfin juge de paix suppléant du canton du Donjon, jusqu'à son décès, qui arriva dans les premiers jours du mois d'août 1920 [?]; il était âgé de 97 ans. Le héros de ces aventures repose dans le petit cimetière du Donjon, où il a été inhumé, à côté de son beau-frère Terrier, disparu bien avant lui en 1876 ; il y partage sa tombe, après l'avoir accompagné dans les jours difficiles de l'exil.

L. GAUCHERY (Bourges).

Correspondance

De Lyon (timbre de la poste), nous recevons d'un anonyme la note suivante :

Le Coin du pêcheur de perles.

De *La Chronique médicale*, numéro du 1^{er} septembre, p. 246 : *En 1772, l'illustre Freind... il y a plus de deux siècles.*

Un veinard, ce Freind : en six mois son remplaçant lui fait 5.000 guinées à 26 fr. 25 et ne fait pas la moindre allusion à la dichotomie !

L'erreur typographique est évidente et la remarque spirituelle. Né en 1675, mort en 1728, Jean Freind ne pouvait être à la Tour de Londres en 1772. D'après la *Biographie médicale* (in-8^o, Pancoucke, Paris, 1821, t. IV, p. 264), « arrêté le 15 mars 1723, il fut admis, le 21 juin, à donner caution et aequitté au mois de novembre. Mead, qui ne partageait ni ses principes ni ses opinions littéraires, ne balança pas à le cautionner, circonstance d'autant plus honorable pour ces deux médecins, qu'il régnait alors beaucoup de froid entre eux et qu'ils étaient presque brouillés ».

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de la coquille du compositeur et de la distraction du correcteur, et remercions notre confrère lyonnais de nous avoir fourni l'occasion de reconnaître nos fautes et de préciser d'intéressants détails. Mais pourquoi a-t-il cru devoir garder un anonymat, assez mal porté entre confrères ? Peut-être n'a-t-il pas osé prendre la responsabilité de son affirmation que la guinée valait 26 fr. 25 au XVIII^e siècle.

Albert GARRIGUES.

Ephémérides

15 novembre 1630



Né à Magstadt (Wurtemberg) le 27 décembre 1571, Jean KEPLER, à 22 ans à peine, fut nommé professeur de mathématiques à Graetz. En 1600, Tycho-Brahé l'appela à Prague où, l'année suivante, il succédait à son protecteur comme astronome de la Cour. Aux découvertes qui ont fait sa gloire comme astronome, il faut joindre un traité d'optique, où Kepler expliqua le mécanisme de la vision, inconnu avant lui. Malgré tant de titres à la fortune, Kléper mourut pauvre à Ratisbonne, le 15 novembre 1630.

- | | |
|--------------------|---|
| 1230. 24 novembre. | — Mort du connétable Mathieu de Montmorency. |
| 1330. 29 novembre. | — Exécution du baron anglais Roger de Mortimer. |
| 1530. 28 novembre. | — Mort du cardinal Thomas Wolsey, ministre anglais. |
| 1630. 11 novembre. | — Journée des Dupes. |
| 1730. 12 novembre. | — Naissance à Rome de la cantatrice Gabrielli. |
| 1830. 10 novembre. | — Ouverture du Congrès national en Belgique. |
| 20 — | Naissance à Genève de Sigismond Jaccoud. |
| 26 — | Mort du violoniste compositeur français Rode. |
| 29 — | Révolution de Pologne. |
| — | Naissance à Marboué de Jules-Emile Péan. |
| — | Mort du compositeur français Charles-Simon Catel. |

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

* De la *Liste des émigrés déportés et condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Moselle (1791-1800)*, par André GAIN, professeur au lycée de Nancy (publiée dans *Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 42^e année, t. XXXVIII, Metz, 1929, p. 400).

2370. — Margo (Jean-Nicolas), vicaire de Folcklingen. — Il avait souffert infiniment de la goutte volonté (sic : veloutée) pendant plusieurs années consécutives.

Corriger le texte fautif, volonté, (qu'il faut lire probablement remontée) par veloutée, c'est en vérité, un correction originale.

* De la *Revue moderne de médecine et de chirurgie*, numéro de mars 1930, p. 89.

Les épithèses des tombeaux sont le plus souvent touchantes.

C'est un peu comme les épithalames des mariages. Mais quand les épithèses ne sont pas « des tombeaux », on doit les trouver renversantes.

* De la revue *Æsculape*, numéro de mars 1930, commentaire à un beau portrait de M^{me} de Montespan par Romanelli :

Ce sont bien là, dit Witkowski, les deux grands yeux fort mutins, le très beau corsage et la paire de belles mains que le cul de jatte Scarron reconnaissait à sa fiancée quand on dressa son contrat de mariage. Nous ne sommes pas habitués à voir sous cet aspect frivole la prude et dévote renégate M^{me} de Montespan.

M^{me} de Maintenon avait enlevé Louis XIV à M^{me} de Montespan ; mais voici qu'à présent, M^{me} de Montespan enlève à M^{me} de Maintenon le veuvage de Scarron et la réputation d'être prude, dévote et renégate. Immanente justice, ce sont bien là de tes coups !

* De *La Petite Gironde*, numéro du 7 mars 1930, sous la signature de M. Henry de Montherlant (Paris, gare de Lyon).

Je ne sais pourquoi il y a toujours des hommes avec la canne à pêche sur l'épaule, venant de passer la journée sur les bords de la Marne, leurs paniers sans doute pleins de rougets et de soles.

Des rougets et des soles dans la Marne ! Voilà, sans doute, une chose dont M. le Pr Roule lui-même ne se doutait pas.

* De Robert Kempf dans les *Nouvelles littéraires* du 31 mai 1930.

Quand il (Marcel Schwob) eut trois ans, on s'aperçut que ce prodigieux petit bonhomme, précoce comme tous ceux de sa race,... lisait le français, l'anglais et l'allemand.

Précoce. Tu parles ! Comme tous ceux de sa race. Bigre !

Chronique Bibliographique

M^{me} SAINT-RENÉ TAILLANDIER. — **Le Grand Roi et sa Cour**, un vol. in-12 de la collection *Ancienne France*, Hachette, Paris, 1930.

Derrière le désordre apparent et la frivolité de sa cour, Louis XIV maintenait une stricte étiquette, et lui-même, dans sa vie privée, ne se départit guère, — qu'il soit à Paris, à Versailles ou à Marly, — du cérémonial qui donna un éclat persistant à son règne. C'est cette dominante de grandeur que M^{me} Saint-René Taillandier s'est attachée à nous montrer; je viens d'écrire, attachée, et je m'en excuse, tant il y a d'aisance dans ce livre où une érudition considérable s'impose sans effort à notre attention. La personnalité du roi, sa politique, ses sentiments sont analysés avec une méthode souple et fort avertie. La cour sillonnée d'intrigues est étudiée avec le même bonheur. Et l'anecdote anime vivement le ton alerte du récit, toujours solidement documenté. (J. Séval.)

Gaston LYON. — **Les thérapeutiques nouvelles ; Exposé critique et synthétique ; Applications**, un vol. in-8, Masson, Paris, 1930.

Notre époque sera un étonnement pour les siècles futurs. La vitesse est partout; on n'y prend le temps de rien établir et on court sans cesse d'une nouveauté à une nouveauté plus franche. En thérapeutique, il en est comme pour tout le reste, et le vertige vient de la sarabande, où l'on est entraîné, de trop de médications hier inconnues et demain peut-être oubliées. Aussi, à certaines heures, le besoin se fait-il sentir impérieux de s'arrêter un instant, de voir où on en est.

Pareille synthèse des thérapeutiques nouvelles n'est pas seulement utile, mais indispensable, autant pour les jeunes qui ont appris sans la critique de la maturité les médications naissantes que pour les vieux qui ont dû s'instruire au jour le jour sans autres guides que des publications souvent sans clarté et qui ne sont pas toujours désintéressées. Il faut, pour entreprendre une tâche pareille et pour l'accomplir en moins de 400 pages, d'infinites lectures et de la mesure, de l'expérience et du jugement, du sens clinique et de la clarté d'esprit, enfin de l'indépendance et du courage aussi. Rien de tout cela n'a manqué à l'Auteur; la synthèse est réussie et l'œuvre s'impose tant elle est riche d'enseignements et tant elle est capable de rendre chaque jour au praticien de répétés services. En écrivant *Les Thérapeutiques nouvelles*, M. Gaston Lyon a fait tout à la fois une bonne action et un bon livre.

Emile GUILLON. — **Les oraisons des demoiselles Mouette**, un vol. in-12 de la *Collection littéraire des Feuilles du Bas-Berry* (15, rue des Cloutiers), Le Blanc (Indre), 1930.

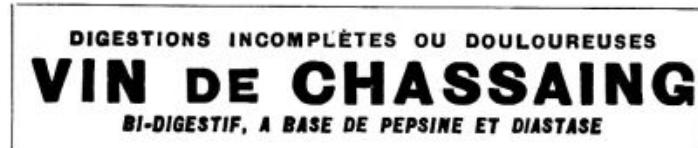
Ce livre, bien écrit, bien édité, est un roman, puisqu'on y trouve une oraison d'amour qui finit dans la tristesse d'un deuil, mais il est surtout une étude d'observation, recueillie dans un petit coin de province, où les mesquineries, les préjugés, les ambitions, les opinions se heurtent dans la vie troublée d'êtres inquiets et dans le conflit des consciences. (G. Petit.)

D^r Henri BOUQUET. — **Pour bien se porter**, un vol. in-12, Hachette, Paris, 1930.

Chroniqueur médical du journal *le Temps*, notre distingué confrère a réuni en volume quelques-uns des articles qu'il écrit pour cette élite de lecteurs, auxquels il a coutume d'exposer les actualités thérapeutiques et les problèmes d'hygiène que met en relief le cours des jours. Il a résolu avec élégance la tâche difficile de rendre parfaitement saisissable aux esprits étrangers à la médecine nombre de questions complexes ayant trait aux maladies dont on parle, à celles que l'on croit nouvelles, aux rapports de la médecine et des sciences. Un sens clinique très affiné, servi par un style alerte, donne au livre un vif attrait. Il est pour nos patients une mine précieuse de conseils où ils apprendront à nous confier plus opportunément leur santé menacée. Mieux encore, ces chroniques constituent d'agréables enseignements pour les médecins mêmes. (J. Séval.)

Mathurin RÉGNIER. — **Œuvres complètes**, un vol. in-8^o de la *Collection Les Textes Français*, Fernand Roches, Paris, 1930. (*Prix : 24 francs.*)

On connaît d'ordinaire de Mathurin Régnier ses descriptions burlesques du *Repas ridicule* et du *Mauvais gîte*; mais peu ont lu son œuvre entière. Par la qualité personnelle de son observation des mœurs et par la vigueur de son style, Régnier mérite pourtant mieux que notre indifférence. La nouvelle édition, que la Société *Les Belles-Lettres* aujourd'hui nous donne, est ainsi la bien venue. Elle reproduit, pour les *Satires*, le texte de l'édition de 1609, et, pour les autres poèmes, le texte de leur édition première. La vieille ponctuation a seulement été rendue plus moderne; des alinéas indispensables ont été introduits. L'œuvre ainsi est plus aisée à lire; elle est d'ailleurs présentée sous une forme irréprochable, qui en double l'agrément.



Annuaire médical des Stations thermales et climatiques françaises, un vol. in-4^o, Paris (23, rue du Cherche-Midi), 1930 (*offert au Corps médical français*).

Cet ouvrage offre au corps médical français la documentation médicale la plus complète sur toutes nos stations de séjour, thermales ou climatiques, et sur nos établissements médicaux. Grandes indications et ressources thérapeutiques y sont méthodiquement et clairement exposées, ainsi que tous les renseignements d'ordre général qu'il est utile de connaître.

Mme Melina LIPINSKA. — **Les Femmes et le progrès des sciences médicales**, un vol. in-8^o, Masson, Paris, 1930.

Le sujet est moins *nouveau* que ne l'écrit un préfacier. A. Rebière en 1897 (2^e édit.), Marcel Baudouin en 1906, Mme Lipinska elle-même l'avaient déjà traité ; mais il est neuf, en vérité, autant par la manière dont il est aujourd'hui présenté que par les renseignements sur les plus récentes années, qui ne se trouvent qu'ici. A son mérite réel quant à l'histoire du rôle des femmes dans le progrès des sciences médicales, ou pour mieux dire peut-être quant à ce côté particulier du féminisme, cette étude en joint un autre et qui est grand : celui d'être pour le lecteur un utile rappel de toute l'histoire de la médecine. Ceci comme cela fait de l'ouvrage un livre à lire, d'une lecture attrayante d'ailleurs par les détails dont il est rempli et dont certains, à eux seuls, par exemple la vie de Mme Halpir, fourniraient la matière des plus intéressantes vies romancées.

Saint François de Sales. — **Introduction à la Vie dévote**. Texte établi et présenté par Charles Florisoone, revisé par Francis Vincent, 2 vol. in-8^o de 111-168 et 215 pages de la collection *Les Textes français*, F. Roches, Paris, 1930. (*Prix : 36 francs.*)

Le texte, très soigneusement établi et imprimé, accompagné des notes indispensables, est précédé d'une étude préliminaire bien claire, ordonnée et complète. Tout le monde connaît ce livre de piété fleurie, et aussi de bon et robuste conseil. On y trouve à puiser, même pour la pratique de ce bas monde, bien des conseils pour gagner le ciel gardant tout leur prix au regard de la simple fréquentation des hommes, et, comme disent les reclus, de la vie du siècle. On s'étonne seulement quelque peu que le démon de la chair soit si présent et tourmentant à ceux qui condamnent et fuient le monde. L'idée du péché n'est pas de tout repos ! Plus de six pages blanches à la fin du tome II ! Le commentateur si averti du *Livre à Philothée* ne pouvait-il y loger quelque petite dissertation sur son auteur préféré, et qui risquait de dormir en son tiroir ? Il y aurait de la bonhomie dans un tel procédé, renouvelé de nos pères. (E. Lacoste.)

Raoul MONMARSON. — *Iroko, Samba et Cie*, roman, un vol. in-12, aux Editions Baudinière (27 bis, rue du Moulin-Vert), Paris, 1930.

Saint-Yves dirige depuis deux ans une exploitation forestière de la Côte d'Ivoire. Une Française paraît, qui témoigne d'un caprice : celui de vivre quelques jours dans la brousse avec les exploitants. C'est la vie dans la forêt et c'est l'amour... un amour qui en reste aux aveux. Des jours passent. L'inconnue, avant de regagner la France, se découvre : elle est la principale actionnaire de la Société exploitante et elle est venue en inspection. Pour elle, cela « ne change rien » ; pour lui, cela change beaucoup. Cependant, tout s'arrange. La Société bientôt rappelle Saint-Yves à Paris. Celle qu'il aime l'attend... et il se suicide dans le navire qui le rapatrie. Voilà.

L'imbécile ! diront les jeunes. Le scrupuleux ! diront les vieux. Le coup de bambou colonial penseront d'autres, car, en vérité. Saint-Yves se tue parce que l'idée obsédante lui vient que M^{me} Clairval a un amant... peut-être. Par bonheur, les uns et les autres ont tort pour bonne part. Par bonheur, car s'ils pensaient juste, le roman n'aurait d'original que son dénouement et son plus grand mérite serait celui d'une vérité coloniale à laquelle, quoi qu'il soit du reste, il faut reconnaître tout à la fois une valeur documentaire réelle et du charme. Or, il y a plus et il y a mieux.

Certes, l'âme de Saint-Yves est une âme compliquée. *Mes petites amies prétendent que j'analyse tout, que je dissèque tout, que je suis insupportable* (p. 126) et *j'ai toujours dans les instants les plus émouvants, en bonheur ou en malheur, des images que je me blâme ensuite d'avoir acceptées* (p. 195). Ceci explique qu'une obsession malsaine ait pu naître en lui et se développer envahissante. Mais, à vrai dire, elle reste secondaire. Le héros s'y plaint pour n'avoir pas à préciser d'autres pensées qui s'agitaient en lui confusément et qu'il ne voudrait pas s'avouer. Il semble bien, en effet, que Saint-Yves meurt d'un orgueilleux pessimisme, qui est celui, sinon d'une génération, du moins d'une partie de cette génération.

Les plus jeunes dans les tranchées eurent l'illusion glorieuse que seuls ils avaient fait la guerre parce qu'ils la finissaient, et elle leur montra légitime la possession de tous les lauriers de la victoire. La paix revenue, ils furent surpris et désappointés de se retrouver dans la vie de chaque jour des hommes comme les autres hommes. De là, pour Saint-Yves, le départ pour la brousse libre où le blanc vit en maître, le dégoût de la vie parisienne avec ses rangs sociaux, et, au retour, la terreur inexprimée d'être, là, inférieur à une femme aimée, mais à une femme. Dès lors, le dénouement n'est plus incompréhensible. Tout un ensemble de motifs, personnels et généraux, se réunissent pour l'amener, ceux-ci d'un plus poignant intérêt que ceux-là, parce qu'ils marquent une date. (J.-F. Albert.)

GÉRARD-GAILLY. — **Flaubert et les « fantômes de Trouville »**, un vol. in-12, Paris, 1930. (*Prix : 25 francs.*)

Nous ne pouvons que signaler ce livre plein d'agrément, et très riche d'indications originales et de trouvailles inédites, notamment sur les origines de Flaubert, sa jeunesse, sa santé, son héritage médical, sur la composition de l'*Education sentimentale* et les sources d'*Un cœur simple*. Comme le livre s'impose à toute bibliothèque flaubertienne, il était bon qu'il fut signalé aux médecins. (E. Lacoste.)

D^r Léon MICHELET. — **La vie d'Ambroise Paré**, un vol. in-8^o, Le François, Paris, 1930.

Bien peu ont eu autant de biographies que Paré ; bien peu d'ailleurs autant que lui le méritent. Ce que nous lui devons, comme hommes, pour l'exemple de sa vie laborieuse et courageuse, comme médecins, pour l'œuvre qu'il accomplit, le met hors rang.

La curieuse préface de cette biographie nouvelle invitait son auteur à fonder celle-ci sur la phrénologie, sur la graphologie et sur la physiognomonie. Il est difficile de dire ce que la réalisation d'une idée aussi originale nous aurait donné, parce que M. L. Michelet ne l'a pas tenté. A la mode des jours présents, il a écrit une *vie romancée* et ce genre n'est pas sans charme. Il a l'agrément du roman et convient à notre souci général de la moindre tâche, qui veut l'instruction sans peine. M. L. Michelet a su rendre vivant son personnage, et réussi à mettre entre nos mains une biographie, dont les cent cinquante pages se lisent, jusqu'à la dernière, avec plaisir.

MARCELLIN PELLET. — **Vieilles histoires**, un vol in-8^o carré, éditions Occitania (6, passage Verdeau), Paris, 1930. (*Prix : 20 francs.*)

Nos petits esprits se plaisent aux petites choses ; nous aimons les menus détails de l'histoire, surtout quand ils gardent quelque mystère et peut-être même plus encore lorsqu'il s'y mêle un peu de scandale. Modernes par surcroît, les trop vieilles histoires ne sont pas à notre goût, et, incapables de l'effort qui seul permet de comprendre un passé trop lointain, nous arrêtons notre intérêt à Louis XIV.

Ces réflexions s'appliquent à notre temps. Elles ne sont pas désobligantes pour l'ouvrage de M. M. Pellet, qui a choisi ses sujets nous connaissant tels que nous sommes. Ses histoires, de la banque de Law à l'assassinat de la duchesse de Praslin, en passant par Marie-Antoinette, la conspiration de Favras, les amours de Pauline Bonaparte, M^{me} de Genlis précurseur de Jules Verne, etc., sont pleines d'intérêt, riches de documents neufs et joliment écrites. L'éditeur a présenté *Vieilles Histoires* avec son bon goût coutumier. C'est plus qu'il n'en faut pour mériter à un ouvrage le succès que celui-ci ne peut manquer de justement avoir.

G. RAILLIET. — **Le langage médical populaire du Rémois et des pays circonvoisins.** une plaquette in-8° de 74 pages. Hirt, Reims, 1930.

Les glossaires du langage médical populaire, qui vit dans nos provinces, sont des œuvres difficiles et précieuses. Difficiles, non seulement parce que la cueillette des mots exige de longues et parfois lointaines recherches, à la fois patience et longueur de temps, mais encore parce que le choix, qui reste ensuite à faire, est délicat. Précieuses parce que ces glossaires saisissent sur le vif un moment passager du langage, marquent une date et sauvent de l'oubli des termes disparaissant ; précieuses aussi par les comparaisons et les rapprochements suggérés, comme par les souvenirs qui, à leur occasion, se lèvent ; précieuses enfin, même pour les gens pratiques que nous devenons, parce que pareilles listes facilitent la vie professionnelle en éclairant le praticien sur le sens du mot qu'il entend.

A la vérité, tous les termes que M. G. Railliet a retenus ne sont pas exclusivement rémois ; et, par exemple, *comprenette* (pour compréhension ou intelligence) est d'un peu partout. Peut-être aussi la région qu'il a étudiée, chevauchant sur la Champagne et la Picardie, est-elle trop vaste, englobant des patois et une phonétique différents ; mais le défaut disparaît par l'indication précise des lieux où les mots furent recueillis,

Telle quelle, cette étude est instructive et, beaucoup plus qu'on ne le pense *a priori*, pleine d'intérêt. Prenez par exemple, le mot *embarrassée* (pour enceinte). N'est-il pas curieux qu'inconnu dans ce sens dans la région parisienne, dans le centre et dans l'ouest, on le trouve dans le nord-est, à Lille et à Perpignan comme un reliquat de l'antique occupation espagnole (*embaraza* ; *una mujer embarazada*). Prenez *lanterné* pour désigner celui dont l'ivresse est manifeste. Ne songeons-nous pas aussitôt aux « lanternes » qui conduisent Panurge au temple de la dive bouteille ? Prenez l'expression *vomir des biles*, pour vomir de la bile. Cette survivance de la vieille doctrine médicale des biles multiples, n'est-elle pas une surprise ? De même, lorsque nous entendrons dire *vomir du venin*, et la bile appelée en divers lieux *venin*, nous ne nous en tiendrons pas à penser avec M. G. Railliet que cela vient simplement de l'amertume du fiel ; mais nous retrouverons avec étonnement l'antique leçon d'Aristote, pour qui la bile est la *boue du sang* et un poison.

Joignez à cela des mots expressifs comme *fourchelet*, pour panaris interdigital ; des expressions pittoresques comme *taches* ou *fleurs de cimetière* pour désigner la crasse des vieillards ; et vous penserez que le recueil de M. G. Railliet ne fait pas mentir le dicton : amusant comme un dictionnaire.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930.

37^e ANNÉE N° 12 1^{er} DÉCEMBRE 1930

UN POÈME MÉDICAL

Par le Dr G. ROLAND.

Le Dr Andrevetan a publié, en 1842, un poème en six châts, intitulé *Code moral du médecin*. Le sujet est noble, grand et beau ; il a préoccupé les esprits à toute époque. Le poète l'a-t-il abordé avec succès ? C'est ce dont nos confrères pourront juger par quelques extraits. En tout cas, ce poème par sa forme et par sa conception détonna au milieu du romantisme qui fleurissait alors. Delille n'était plus à la mode et ses imitateurs n'avaient guère de lecteurs. Le langage mythologique en particulier était délaissé et ne servait plus qu'à des refrains d'opéra-bouffe. Meilhac et Halévy allaient donner le coup de grâce aux divinités de l'Olympe. Les figures de rhétorique excitaient déjà le ridicule ; aussi le poète en question semble n'être pas entré au *Temple de Mémoire*, bien qu'il eût trouvé plus de cinquante métaphores pour nous désigner. Il nous appelle les *Ministres de santé*, les *interprètes des lois de l'organisme humain*, les *enfants de Chiron*, les *disciples du Centaure*, les *enfants de Lucine*, les *prêtres de santé*, les *néophytes du Dieu de Cos*, les *ministres d'Hygie*, et nous ne citons que les périphrases les plus intelligibles pour ceux qui ne sont pas des érudits. Il faudrait des notes explicatives pour certaines expressions. Dans un passage où le poète invite le médecin à purger son malade,

écrivait L. Peisse (*La Médecine et les Médecins*, Paris, 1857), *il l'apostrophe par le surnom très imprévu d'apôtre de Mélampe, parce que le dit Mélampe est le véritable inventeur de la médication purgative.* Il serait donc bon d'avoir à sa disposition le *Gradus ad Parnassum* ou un spécimen de l'*Epithetorum* de Ravisius.

Il faut convenir que cet excès d'images constitue chez notre confrère une faculté extraordinaire et l'hypertrophie confine à un défaut. Faut-il admirer ou sourire devant le coq devenu l'oiseau de l'étendard gaulois ou les poules ces grasses nymphes de basse-cour ? Que dire du gant désigné sous la dépouille de l'agneau ?

Passons maintenant au fond des idées. La morale la plus ordinaire classique en est l'élément essentiel, et M. Peisse y trouve la naïveté de l'âme de l'auteur, la candeur de ses sentiments et la droiture de ses intentions (loc. cit.).

Reproduisons maintenant le récit d'un accouchement avec présentation du tronc, ayant nécessité une version par manœuvres internes.

*Agnès, en longs efforts, épouse son courage
Et ne voit point encor de terme à cet ouvrage.
La force l'abandonne ; elle doit expirer
Si l'art des accoucheurs ne vient la délivrer.
Mais dans son triste sort, de cette délivrance
Un enfant de Lucine apporte l'espérance.
Il la voit, l'interroge et jusque dans son sein
Avec douceur il glisse, il introduit la main,
Comment, par les efforts de la seule nature,
L'enfant eût-il franchi son étroite ceinture !
A gauche sont les pieds, la tête au côté droit,
La poitrine en travers se présente au détroit ;
La main saisit le tronc, le refoule en arrière,
Prend les pieds, les dirige auprès de la filière,
Les entraîne au dedans et les tire dehors ;
De la même façon vient le reste du corps.
Il respire et ses cris proclament sa naissance.
A ses accents, la mère, oubliant sa souffrance,
Se jette à son sasant, et demande en ses bras
Son enfant que l'on vient d'arracher au trépas.*

Il y a encore, dans ce même premier chant, la curieuse métamorphose d'une femme en canne à sucre. C'est une allégorie originale du diabète ! Si vous doutez, écoutez notre chantre :

*Eh ! bien, dans cette humeur qui de son double rein,
A jets intermittents, coule en cristal citrin,
Qu'un de vos doigts se plonge et votre bouche goûte
La faible quantité qui du bout en dégoutte,
Au lieu d'y rencontrer l'amertume du sel
Ce sera la douceur du plus fade hydromel.*

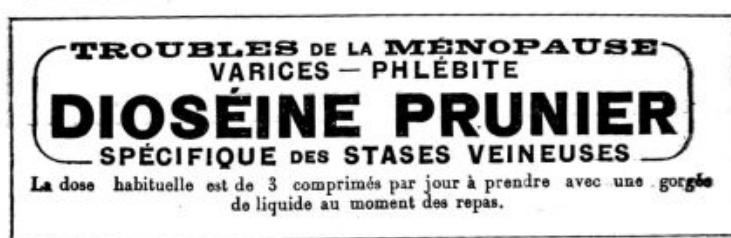
Nous finirons par des *Préceptes de pudeur médicale*, qui nous paraissent dignes d'une Anthologie de salle de garde.

PRÉCEPTES DE PUDEUR MÉDICALE (chant IV).

*Prescrire la pudeur, ce n'est sans doute pas
Proscire l'examen des plus secrets appas
Souffrants ou soupçonnés de quelque maladie ;
Qu'en vous cette vertu, loin de là, soit hardie,
Entreprenante, adroite et sachez avec bonheur
Triompher en autrui d'une tolle pudeur.
Que dans votre demeure une femme survienne,
Par exemple, ou vous fasse appeler dans la sienne ;
Et qu'après en avoir, d'un esprit attentif,
Recueilli sur ses maux le co mémoratif,
Vous présumiez qu'avant l'emploi de vos arcanes,
Vous deviez de vos sens explorer les organes
De qui le non, pour elle indiscret à citer,
N'a pas jusqu'en sa bouche osé se présenter ;
Gardez-vous, neufs en l'art de vous soumettre une âme,
Et fadement polis de lui dire : « Madame,
« Il importe de voir l'endroit où vous souffrez ;
« Je vais m'en assurer si vous le désirez. »*

*Outre que de parler une formule telle
Semblerait d'un docteur qui se règle par elle
Et donne le soupçon que de se faire voir
D'autres assez souvent ont le mauvais vouloir ;
Sa pudeur n'en est pas si vivement troublée
Qu'elle en perde équilibre et tombe dévoilée.
Mais prenant un ton bref et l'air de gravité
D'artistes aguerris à voir la nudité :
« Il faut, lui direz-vous, Madame, que je voie
« L'état de la partie à la douleur en proie. »
Et ces mots achevés, la prenant par la main,
Marchez incontinent au meuble d'examen.*

Je crois qu'on sera reconnaissant à *La Chronique Médicale* d'avoir reproduit ce morceau achevé.





JOSEPH BARBANÈGRE

(Portrait gravé par Forestier)

JOSEPH BARBANÈGRE

(Fin) *

Par E. VERGELOT.

Alors, Thorn, Spandau, Czentozan avaient capitulé ; d'autres villes avec Stettin tenaient encore ; mais, le 21 mars, le général Grandeaum fut rendue la place. La garnison, prisonnière de guerre, fut dirigée en territoire prussien sur la rive droite de la Vistule ; Barbanègre envoyé à Ratensberg. Il y resta jusqu'au 19 mai 1814. Alors, Napoléon avait abdiqué ; Louis XVIII régnait sur la France ; la paix était faite. Les autorités militaires russes invitérent Barbanègre à se rendre à Koenigsberg pour y diriger le rapatriement des prisonniers français ; avec eux, en juillet 1814, il rentrait en France.

C'est en vain que, le 20 août suivant, Louis XVIII le fit chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, que, le 8 janvier 1815, le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la Guerre, le désigna comme adjoint au lieutenant général Lecourbe dans l'inspection générale de la 6^e division d'infanterie (10^e arrondissement d'inspection), Barbanègre regrettait l'Empire, comme on regrette sa jeunesse. Il était de ceux qu'à son retour de l'île d'Elbe, Napoléon devait retrouver fidèles et qu'il retrouva dès sa rentrée à Paris, le 20 mars 1815.

Trois jours après, un ministère était constitué. Deux jours encore s'écoulent et le maréchal Davoust, ministre de la Guerre, désigne le maréchal de camp baron Barbanègre « pour être employé en qualité de commandant de la ville d'Orléans et du département du Loiret, en remplacement du maréchal de camp Chassereaux, rappelé à Paris ». Ce n'était qu'un poste d'attente. Il avait des amis en cour ; aussi bien, on avait besoin d'hommes.

« Mon cher Barbanègre, lui écrivait le Comte Leclerc-Dessessarts, le 1^{er} mai 1815, le commandement d'Huningue, près Bâle, vous a été donné hier comme à un général sur lequel on pouvait compter et l'on a dit que c'était vous procurer l'occasion, en vous plaçant dans un poste de cette importance, de vous faire nommer général de division. L'on voulait vous placer à Schelestadt, mais l'on a trouvé que Huningue était plus important ; vous serez bien mieux placé

(*) Cf. numéro du 1^{er} octobre 1930.

dans ce commandement, où il faut un homme ferme, décidé et bien dévoué. » — La décision ministérielle vint le 3 mai 1815.

Sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis et à trois kilomètres de Bâle, Huningue, lors du traité de Westphalie en 1648, n'était qu'un modeste village de pêcheurs. Le roi de France, en 1681, eut bonnes raisons d'en faire une forteresse. Ce point stratégique était la clef de la France du côté de l'Allemagne et de la Suisse ; il défendait l'Alsace ; il rendait facile ou difficile suivant l'occurrence le passage du Rhin ; il tenait Bâle enfin sous le feu de ses canons. Là avait été une des pensées de Louvois : commander Bâle pour la défendre contre qui tenterait de violer sa neutralité, pour la brûler si elle donnait passage aux ennemis de la France au mépris des traités. Huningue, depuis lors, avait subi deux sièges remarquables. Un général de vingt-six ans, Charles Abbatucci, s'était illustré dans le premier en 1796 ; le colonel Chancel, lors de l'invasion de 1814, dans le second.

Chancel était encore dans la place quand, le 15 mai 1815, Barbanègre vint en prendre le commandement. Il y resta en sous-ordre avec le titre de Commandant d'armes et nul doute qu'il n'ait été l'inspirateur de bien des mesures, de bien des décisions de son général. Presque tout se trouvait à faire. Les fortifications étaient dans un état déflorable ; la garnison comptait seulement trois bataillons incomplets de la garde nationale, donnant 953 hommes ; les approvisionnements en munitions et en vivres restaient à compléter ; les équipements faisaient défaut et l'argent manquait. Argent, comme équipement et vêtements militaires manquaient toujours ; mais Barbanègre s'était tant dépensé qu'il avait mis la place dans un état soutenable ; il avait tant et tant réclamé de tous les côtés qu'il avait fini par réunir, au 9 juin, un approvisionnement en vivres de siège au complet, des munitions en quantité suffisante et 2.278 hommes avec 104 officiers.

Neuf jours plus tard, c'était Waterloo. Pour la seconde fois, le 22 juin, Napoléon abdiquait ; la masse de l'invasion roulait pour venir vivre aux dépens de la France ; le 26, sous les ordres de l'archiduc Jean d'Autriche, une armée de 15.000 Autrichiens et de 5.000 Suisses commençaient l'investissement d'Huningue. Il y a là deux faits, l'un, local, qu'il n'est pas sans intérêt de souligner ; l'autre, général, qui nous étonne.

Le premier est l'aide apportée par les Suisses aux troupes d'invasion. Les Balois avaient retranché leur ville ; ils avaient proposé à Barbanègre de trahir et de leur vendre la place ; ils brûlaient les propriétés françaises dans la campagne. Bâle enfin avait reçu les Autrichiens avant que l'armée de l'archiduc Jean se soit grossie de 5.000 Suisses pre-

nant la tranchée. Ce n'était donc plus une ville neutre ; elle s'était exposée à un bombardement en rentrant dans le droit commun et le grief qu'on fit à Barbanègre d'avoir été fidèle à la pensée de Louvois en jetant quelques obus sur la cité, est une injustice.

Le second est d'autre nature. Quand Huningue fut investie, l'Empire cette fois était bien mort ; quelques jours à peine plus tard, Prussiens et Anglais prenient possession de Paris ; l'armée française — ce qui restait de l'armée française — se repliait derrière la Loire ; Davoust l'avait engagée à se soumettre à Louis XVIII. Ainsi, la guerre régulière avait cessé en campagne et l'on se demande pourquoi des places fortes restaient cependant fermées aux étrangers sans aucun espoir. Ainsi Longwy, ainsi Saint-Chaffre près de Briançon, ainsi Vincennes avec Daumesnil, ainsi Huningue avec Barbanègre. — « La France, répondit ce ui-ci à une demande de reddition faite par l'archiduc, la France (il ne disait ni l'Empereur, ni le Roi) m'a confié le commandement de la place ; c'est pour la France que ma garnison et moi la défendrons jusqu'à la dernière extrémité. Je ferai la guerre comme les ennemis la feront jusqu'à ce que le gouvernement m'ait donné des ordres directs. »

Des ordres, Barbanègre essaya d'envoyer un officier à Paris pour en demander ; l'archiduc refusa de le laisser passer. Alors, on se battit. Cent huit pièces de canon versèrent un ouragan de fer sur la forteresse et cela dura jusqu'au 24 août. Il y eut, à cette date, un armistice pour apprendre aux assiégés l'établissement régulier de la deuxième restauration des Bourbons, la dislocation de l'armée impériale réunie derrière la Loire. Cette fois, les canons français tonnèrent pour saluer d'un dernier adieu le drapeau tricolore ; puis le pavillon blanc du roi flotta sur les ouvrages de la place ; mais la place ne se rendit pas. Pourtant, elle ne pouvait plus tenir longtemps ; et, le 26 août, il fallut se rendre aux conditions du vainqueur. Les Autrichiens occupaient Huningue, s'emparaient des pièces à feu, des munitions, des approvisionnements, et la garnison désarmée devait être conduite à Saint-Louis pour y recevoir ses feuilles de route vers l'armée de la Loire.

La légende a conté différemment les choses. On a dit que Huningue n'avait plus que cinquante défenseurs quand elle se rendit et que l'ennemi stupéfait accueillit avec des hourras d'admiration cette poignée de héros sortant avec les honneurs de la guerre de la forteresse en ruines. Non. Au jour de la capitulation, il restait à Barbanègre plus de cent officiers et plus de 1.500 soldats. Il est vrai, la plupart de ces derniers étaient de ces gardes nationaux, dont très peu avaient pu être habillés, mais qui avaient reçu des armes et s'étaient

battus. Avant le siège, pendant le siège avec la complicité des assiégeants, un grand nombre de leurs camarades avaient déserté, convaincus que Napoléon était mort et soucieux d'ailleurs de retourner dans leurs villages pour défendre leurs intérêts personnels. Les autres, ceux qui à leur honneur étaient restés, avaient bravement concouru à la défense de la place ; mais il est possible et il est probable que, lors de la capitulation, Barbanègre ne voulant pas exposer ces hommes sans tenue militaire à être fusillés comme irréguliers, les désarma, ne les compta pas comme force effective combattante et sortit seulement avec 150 hommes de troupes régulières. De là est venue la légende, menteuse comme toutes les légendes et qu'il ne faut pas regretter, car la vérité est assez belle pour se passer d'enjolivures invraisemblables.

Les règlements militaires n'ont pas les écarts d'enthousiasme de la légende. Les articles 114 et 115 du décret du 24 décembre 1811 portent que « tout commandant de place ayant perdu la place à lui confiée est tenu de justifier de la validité de ses motifs devant un conseil d'enquête ». En septembre 1815, Joseph Barbanègre était rentré à Paris et s'était mis à la disposition du ministre de la Guerre ; le 14 septembre, il comparaissait à Strasbourg devant un conseil d'enquête. Le conseil, à l'unanimité, déclara que sa conduite avait été sans reproche.

Pourtant, trop fidèle au gouvernement passé, Barbanègre n'eut pas la faveur du gouvernement nouveau. Certes, il fut placé dans le cadre de l'Etat-Major de l'armée et rappelé au service en qualité d'Inspecteur général ; mais ce fut seulement en décembre 1818 et au bénéfice de l'ancienneté. Encore resta-t-il fort peu en fonctions et, le 1^{er} janvier 1820, à 46 ans, il était mis en disponibilité.

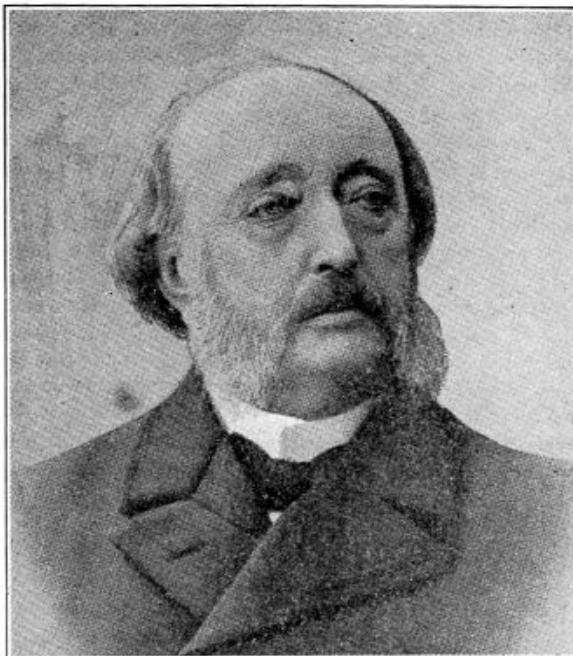
Dès lors, il vécut simplement dans sa demeure de la rue de Richelieu, retiré des affaires publiques, jusqu'à ce que dix ans plus tard, le 7 décembre 1830, la mort, qu'il avait si souvent rencontrée sur les champs de bataille, vint et le prit.

Ses obsèques furent célébrées en l'église Saint-Roch ; sa dépouille fut portée au cimetière du Père-Lachaise et plus de soixante ans devaient passer avant que la piété fraternelle de ses compatriotes éleva, à Pontacq, un monument à sa gloire.



Ephémérides

2 décembre 1830



Louis-Xavier-Edouard-Léopold OLLIER naquit aux Vans (Ardèche) le 2 décembre 1830. Ses études médicales, commencées à Montpellier, s'achevèrent à Lyon où il fit toute sa carrière ; chirurgien de l'Hôtel-Dieu en 1860, professeur de clinique chirurgicale en 1877, et où il mourut le 25 novembre 1900. Véritable créateur de la chirurgie opératoire des os et des articulations, Ollier a laissé une œuvre dont la réputation ne s'est pas affaiblie.

-
1530. — 1^{er} décembre. — Mort de Marguerite d'Autriche,
28 décembre. — Mort de Babour (Zehyr Eddin Mohammed).
31 décembre. — Ligue de Smalkade.
1730. — 11 décembre. — Première représentation du *Brutus* de Voltaire.
29 décembre. — Mort de Taylor, mathématicien anglais.
1830. — 5 décembre. — Chłopicki est nommé dictateur en Pologne.
7 décembre. — Mort de Joseph Barbanègre.
8 décembre. — Mort de Benjamin Constant
17 décembre. — Mort de Simon Bolivar
18 décembre. — Convocation de la Diète polonaise.
20 décembre. — Protocole pour l'Indépendance de la Belgique.
21 décembre. — Arrêt de la Chambre des Pairs contre les ex-ministres de Charles X, roi de France.
31 décembre. — Mort de M^{me} de Genlis.
-

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier régénère le tissu nerveux.



La composition de la *Neurosine Prunier* est bien connue des médecins. C'est uniquement un phosphoglycérate de chaux chimiquement pur. On se souvient que c'est M. Prunier qui, le premier, dans une communication à la Société de Pharmacie de Paris, en 1894, donna un procédé original de préparation industrielle du glycérophosphate de chaux. Il a perfectionné sa manière, mais il a resté fidèle aux directives de sa communication.

Cette fidélité aux principes indiqués, le tour de main qui lui est personnel, assurent à son produit, la *Neurosine*, cette régularité, cette constance d'action qui frappent les praticiens. Quelques-uns même, étonnés de la sûreté et de la rapidité de ses effets, ont pensé qu'elle devait renfermer un excitant quelconque, comme la strychnine. C'est inexact. La *Neurosine Prunier* ne contient que de l'acide phospho-glycérique et de la chaux. Elle n'est mélangée à aucun excitant dont l'emploi est toujours nuisible.

Les applications de la *Neurosine Prunier* sont nettement définies. Elle agit par son calcium et par son acide glycérophosphorique.

Son efficacité s'exerce chez les jeunes sujets dont le système osseux se développe mal. Elle est on ne peut plus utile à la formation et à la consolidation des os. Dans la pré-tuberculose, elle rend de grands services. Elle fournit le calcium dont l'organisme se sert pour édifier l'enveloppe crétacée qui immobilise et isole le tubercule. Le phosphore de la *Neurosine* relève la vitalité de ces jeunes malades, les rend plus résistants à l'attaque des bactéries et accroît leurs moyens de défense.

Surtout, la *Neurosine Prunier* est un régénérateur du système nerveux. C'est le phosphore, et le phosphore seul, qui met le cerveau et les nerfs en état de remplir intégralement leur office. Que le phosphore vienne à manquer, l'on observe tous les troubles de la dépression nerveuse, de la neurasthénie vraie.

La cause principale de la perte phosphorée du tissu nerveux est le surmenage sous toutes ses formes : surmenage physique, surmenage intellectuel, surmenage moral, sans oublier le surmenage scolaire. La *Neurosine Prunier* restitue le phosphore dépensé, et en ramène le taux normal. Elle est donc le médicament de choix des intellectuels, étudiants, médecins, journalistes, hommes politiques, usiniers, de tous ceux, en un mot, qui usent leur matière cérébrale à l'accomplissement de leur tâche. Elle reconstitue leur tissu nerveux et ils retrouvent ainsi leur activité, toute leur puissance de travail.

Disons, en terminant, que le prix de la *Neurosine Prunier* est raisonnable. Il n'atteint pas le coefficient 4 du prix d'avant guerre.

* Correspondance médico-littéraire *

Questions.

Un médecin-poète. — Dans son ouvrage, *La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz*, le docteur Barthez de Marmorières écrit à deux reprises qu'il a fait des vers : les uns de dix syllabes, *faux d'un bout à l'autre* (p. 120), probablement en l'honneur du Prince impérial (p. 129) ; les autres *en forme de chanson* (p. 142). Ces vers ont-ils été publiés ? Où peut-on les retrouver ?

F. DELASSUS (Toulouse).

Poète à identifier. — A.-F. Jault, docteur en médecine et professeur en langue syriaque du Collège Royal (de France), a publié, en 1750, une nouvelle édition du *Dictionnaire étymologique de la langue françoise* par M. Ménage (2 vol. in-folio), dans laquelle il s'exprime ainsi, à l'article « Dorloter » :

Un auteur satirique a dit aussi *en raillant de la barbe d'un médecin* :

*Dorlotant une longue barbe,
Donc le parfum est de rhubarbe,
De coloquinte et d'opium.*

Pourrait-on savoir le nom de cet auteur satirique ?

D^r MAXIME (Paris).

La fiente et l'esprit. — Restif de la Bretonne retrouvant quelque vogue, j'ai relu les *Nuits de Paris* et viens d'y rencontrer, à propos de l'hygiène urbaine, une idée *a priori* extravagante. *La fiente des animaux*, écrit tranquillement Restif, *n'a pas les sels d'écrevisse et pénétrants de la constitution humaine ; car cette décreté semble proportionnée au degré d'intelligence dans toutes les espèces*. — Y a-t-il réellement un rapport quelconque entre la fiente et l'esprit ; et, en tout cas, à quel auteur Restif a-t-il bien pu emprunter l'opinion qu'il affirme ?

A. BOULON (Amiens).

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

Réponses.

La guillotine (xxxvii, 184). — M. le Dr Boulanger porte à 300.000 le nombre des victimes de la guillotine. Or, du 10 mars 1793 au 27 juillet 1794, c'est-à-dire pendant la grande époque du Tribunal révolutionnaire, le nombre des décapités fut à Paris de 2.669. Pour grand que l'on veuille faire le nombre des exécutions dans le reste de la France, nous sommes bien loin de compte.

Dr CART (*Paris*).

Un ancien collyre populaire (xxxvii, 209). — Il s'agit de la pommade de la veuve Farnier, spécialiste autorisée le 22 août 1831 (*Pandectes Pharmaceutiques*, 1837, p. 302). — L'un des Theulier, Jacques, a dû soutenir de nombreux procès (voir : Giraudeau de Saint-Gervais, *Guide pratique pour guérir les maladies syphilitiques*, 3^e édition, p. 175 ss.).

Dr E. BOUVET.

Autre réponse. — La pommade mentionnée dans le roman d'Eugène Le Roy, *Le Moulin du Frau*, est celle de la veuve Farnier-Theulier. Elle existe toujours et reste préparée et débitée comme elle le fut au XVIII^e siècle.

Maurice REJOU (*Thiviers*).

Le bois le plus ancien (xxxvii, 215). — *La Chronique Médicale* a publié sous ce titre une note intéressante de M. le Dr L. Mathé, à laquelle je voudrais ajouter un mot complémentaire, que je crois nécessaire. Le British Museum possède ce bois curieux qui, d'après M. R. Schuller, doit dater de 1505 ; c'est le plus vieux bois gravé représentant des Indiens, mais il ne faut pas conclure que c'est le plus vieux bois gravé connu.

En effet, on dit que la plus vieille gravure sur bois est celle de Saint-Christophe, de la collection Spencer, datant de 1423, et bien connue des amateurs, qui n'en ont vu que des reproductions. D'autre part, la Bibliothèque royale de Bruxelles possède une estampe de l'Ecole flamande datant de 1418 et découverte à Malines en 1845. — Enfin, il y a 3 ans, M. de Laborde a parlé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une vieille gravure sur bois du XIV^e siècle, dont M. Louis Forest a également fait mention, dans le *Matin* du 7 mai 1927. De cette gravure d'école française, deux exemplaires figurent, l'un dans la collection Ed. de Rothschild, et l'autre à l'Albertina de Vienne.

Voilà un point d'histoire qu'il est bon de préciser, et je suis reconnaissant au Dr L. Mathé et à *La Chronique Médicale* de m'avoir fourni l'occasion de cette brève mise au point.

Dr Georges PETIT (*Orléans*).

L'Eschole de Salerne. — M. le Dr J. Odeyé (de Lesneven) a rapporté (xxxvii, 74) une critique contre la traduction en vers burlesques faite par le Dr Martin de *L'Eschole de Salerne*, critique qui donne cette traduction comme publiée à Rouen en 1660. M. le Dr Thiry (d'Aywaille-Liége) a rappelé (xxxvii, 105) une autre critique du même ouvrage et indiqué une édition parisienne de l'œuvre chez Héault en 1649. — Dans cette dernière édition, la dédicace faite par l'éditeur, Jean Hénault, à Guy Patin, porte, en effet, la date du 30 octobre 1649. Adrien Delahaye, à Paris, en 1875, a donné en in-8° une réédition de l'édition primitive in-4°.

Pour juger d'un auteur, il faut connaître ses intentions. Or le Dr Martin a découvert les siennes. Voici pour la première : *J'ay creu que l'Eschole de Salerne n'auroit pas mauaise grâce en vers Burlesques François, puis que les Latins sont à demy-burlesques.*

Et voici pour la seconde :

*Vois-tu, Hénault, ce n'est l'affaire
D'un Imprimeur, ou d'un Libraire
De juger quand un Livre est bon,
S'il ne fait venir le teston ;
Car en ce cas bon est le Livre
Qui fait venir argent pour vivre.*

A cet égard, la traduction de Martin put être un « bon livre ». Quant à l'esprit et à la manière de cette traduction, on peut s'en rendre compte sans peine à lire seulement la paraphrase des deux premiers vers du texte latin :

*Parce mero ; cænato parum ; non sit tibi vanam
Surgere post epulas ; somnum fuge meridianum.*

Parce mero... .

La douce liqueur de vendange
Ne se doit boire sans mélange ;
J'entends que pour vivre bien sain
Faut mettre de l'eau dans son vin.
Icy, me dira quelque yvrogne,
Je voudrois un peu voir ta trogne.
N'as-tu point le triste museau
De quelque pasle beuveur d'eau ?
Car beuant d'oisons le breuvage,
Tu dois en avoir le visage.
A cela je ne respons rien,
Et ce faisant, croy faire bien ;
Car un yvrogne (ou qu'on me tonde)
Ne mérite qu'on lui responde.

..... *Cænato parum...*

Passant donc à d'autres discours,
Poursuivons toujours notre cours,

Et disons que tout honnest'e homme,
Aussi bien à Paris qu'à Rome,
S'il veut conserver sa santé,
Doit dire *Benedicite*,
Quand il soupe fort près de Grâce
(Surtout si la personne est grasse) ;
Puis prendre quelque passe-temps
Si de ce faire il a le temps.
Il est aussi vray qu'un Adage
Que pour vivre long et bel aage,
Il faut souper légèrement :
Je le prouve et voicy comment :
Nostre cerveau, si bien j'y songe,
Ressemble à peu près une éponge,
Qui tire à soy l'humidité ;
Dont la trop grande quantité
Retombant dessus les parties,
Cause beaucoup de maladies,
De catharrès, de fluxions,
Et d'autres telles passions

Qui mènent en grande misère
Un pauvre mortel dans la biere.
Le sommeil d'un autre costé
Augmente ceste humidité;
La nuict nous fermant la prunelle
N'humecte pas moins la cervelle.
Ergo, pour éviter les maux
Qui de Mort aiguisent la faux,
Dinons bien, mais ne soupous guères,
Et nous vivrons plus que nos pères.
..... non sit tibi vanum
Surgere post epulas...
Un autre avis très-important,
C'est qu'après avoir beu d'autant,
Et bien mangé (car l'un sans l'autre
C'est un Moine sans painenôte),
Il fait fort bon se promener,
Sauter, danser, se demener;
En un mot, de faire exercice,
C'est chose à la santé propice.

..... *Somnum fuge meridianum.*
Surtout évite le sommeil
Pendant la chaleur du soleil :
Nostre bonne Mère Nature
Nous a donné la tablature
Pour pouvoir vivre sainement,
Si nous la suivons réglément.
Elle nous donne la lumière
Qui le long du jour nous éclaire :
Enfants, dit-elle, travaillez,
Sautez, dansez, jouez, veillez.
Mais quand le soir vient, sans mot
dire,
Lors la lumière elle retire :
Enfans, c'est assez travaillé,
Sauté, dansé, joué, veillé ;
Il est désormais temps de prendre
Repos, et au sommeil se rendre.
Ce sont là les belles leçons
De nostre Grand'mère. Passons.

A. VIDAILHET (*Paris*).

Tirer la langue (xxxvii, 239, 267). — M. A. Martignac a demandé pourquoi tirer la langue est un signe de mépris... un peu partout. Cet *un peu sauve le questionneur de la critique*, parce qu'il est des pays où, fort loin d'être un signe de mépris, tirer la langue témoigne de « la considération la plus distinguée ». Ainsi, au Thibet, le salut le plus poli et le plus respectueux consiste à montrer toute la longueur de sa langue. Je ne suis pas allé si loin, mais une photographie, que vient de publier M. David Macdonald à la page 192 b. de *Mœurs et Coutumes des Thibétains* (in-8°, Payot, Paris, 1930) ne laisse aucun doute à cet égard.

A. BOULON (*Amiens*).

Autre réponse. — Pour intéressante qu'elle soit, l'explication philologique de M. le Dr de Lançon ne semble pas devoir être retenue. Les petits claquements répétés de la langue faisant un bruit en onomatopée, autrement dit par harmonie imitative, pour inviter le bébé à la tétée, n'ont rien de commun avec le geste de mépris, de dégoût qui est celui, par exemple, de tirer la langue dans le dos d'une personne qui s'éloigne.

La langue, par excellence juge de saveur ou de sapidité, rejette avec rapidité et certaine énergie de projection ce qui lui déplaît en s'aérant à l'extérieur. C'est, je crois, à ce mouvement presque réflexe et très expressif qu'il faut attribuer le sens donné à cette exo-extension massive de l'organe.

Dr Jules TUSSAU (*Hyères*).

Chronique Bibliographique

VOLTAIRE. — **Contes et romans**, tome 1^{er}, édités par Philippe van Tieghem, collection des *Textes français*, un vol. in-8°, éditions Fernand Roches, Paris, 1930. (*Prix : 19 fr. 50.*)

Ce volume, qui contient notamment *Zalig* et *Micromégas*, est parfaitement présenté, comme il est de règle dans la collection où il paraît. Une introduction succincte renferme tout l'essentiel sur Voltaire conteur philosophique et romancier. L'art tout intellectuel du malicieux vieillard y est suffisamment défini. (E. Lacoste.)

André CÉSALPIN. — **Questions péripatéticiennes**, extraits traduits et présentés par M. Maurice Derolle, un vol. in-8° carré de la collection *Textes et Traductions pour servir à l'histoire de la pensée moderne*, F. Alcan, Paris, 1929. (*Prix : 20 francs.*)

M. M. Derolle nous donne, après une introduction de près de cent pages, la traduction de quelques extraits des *Questions péripatéticiennes* d'André Césalpin et d'un court fragment de ses *Questions médicales*. Cette pensée fut heureuse, car Césalpin, botaniste, médecin et philosophe, — c'était tout un de son temps, — est une grande figure de la Renaissance, et parce que son œuvre est, aujourd'hui, à peine connue d'un très petit nombre.

Il y a à cela cette première raison que cette œuvre est peu originale. Disciple lointain d'Aristote, Césalpin s'appliqua à rendre la doctrine antique dépouillée des additions et des erreurs de ses premiers traducteurs et de ses commentateurs surtout arabes ; mais il ne fut ainsi qu'un écho. Il y a aussi cette seconde que les *Questions péripatéticiennes*, qui furent l'ouvrage principal de Césalpin, sont d'une lecture austère et quelque peu difficile.

A notre regard de médecins, que le vieux professeur de Pise et de Rome ait eu l'idée, en botanique, d'un système rationnel de classification, maintenant abandonné, mais que Tournefort qualifiait de génial ; qu'en médecine, il ait décrit, sinon découvert, la petite circulation ; ce sont des titres qui méritent de nous retenir. Aussi bien, ces savants de la Renaissance ont préparé les temps modernes ; leur pensée a décidé de l'orientation de la nôtre ; et nous trouvons ainsi à les lire un indéniable profit d'esprit. Si, à l'opposé de certains, qui sont d'un facile commerce, Césalpin réclame une attention soutenue, du moins M. M. Derolle a-t-il de son mieux rendu notre compréhension plus aisée, et le lecteur est-il largement payé de sa peine.

Albert Rey. — **De Sylvius à Régnier de Graaf. Quelques considérations sur les idées médicales au XVII^e siècle,** (*Thèse de Bordeaux*), une brochure in-8^o de 86 pages, Cadoret, Bordeaux, 1930.

Nos thèses paraissent sans éclat et les médecins les ignorent. Pour la plupart, c'est un mince dommage. Pour quelques-unes, cependant, il faut regretter que rien n'attire l'attention sur elles. L'étude récente de M. A. Rey est du petit nombre de ces travaux qui méritent de nous arrêter et de nous retenir. Le fonds est d'importance et la forme est heureuse. Quant au premier, Descartes, François Deleboë et Régnier de Graaf sont les fondateurs de la médecine expérimentale systématique et méthodique ; ceci nous touche plus qu'il ne semble et nous intéresse plus qu'on ne croit. Quant à la seconde, on ne saurait en dire trop de bien. Cette thèse, pour courte qu'elle soit, représente de longues et sérieuses lectures ; elle est pensée avec netteté et présentée avec méthode ; elle est clairement écrite ; les appréciations sur les hommes et sur les œuvres, différentes de celles de beaucoup de nos historiens, sont mieux établies et plus exactes ; enfin, le maître, qui inspira cette thèse, M. J. Sabrazès, y a laissé la marque de sa profonde connaissance de notre passé et de son droit jugement. Travail pareil ne se résume pas ; il faut le lire.

Maximilien de Béthune. — **Les Estranges amours de la Reine Myrrha**, un vol. in-8^o, *Editions du Trianon* (11, rue de Cluny), Paris, 1930.

Un *inédit* de Maximilien de Béthune, duc de Sully, ministre de Henri IV, découvert aujourd'hui, voici, n'est-ce pas, chose merveilleuse ! M. P. de la Raudière, qui en a trouvé les fragments, se porte garant de l'authenticité du manuscrit, et le plus simple est de l'en croire. Beaucoup de pages supprimées, quelques feuillets intervertis, il en est resté un conte d'amour et de chevalerie : l'histoire d'une reine d'Alamanie qu'un amour incestueux conduit au crime et que quatre chevalières errantes découvrent et punissent. Ainsi l'aventure commence mal et finit bien, comme il convient aux contes du bon vieux temps. Avertissons pourtant que celui-ci commence plus mal qu'un si court résumé le laisse à entendre. Le duc de Sully aimait les détails, et il en est dans le récit des tentatives amoureuses de la reine Myrrha que mieux vaut ne pas donner à de jeunes lecteurs, même aux jours que nous vivons où l'éducation sexuelle est à la mode. Aussi bien, l'ouvrage, illustré de quatre cuivres originaux de M. L. Boucher, n'est-il pas destiné à la foule. Dans sa collection *Le Boisage des Plaisirs*, les Editions du Trianon l'ont imprimé à petit nombre en caractères superbes sur papier magnifique pour l'ornement du rayon réservé des bibliophiles.

J. VILLARET et F. SAINT-GIRONS. — **Les Cures thermales et climatiques chez les enfants**, 1 vol. in-8° couronne, L'Expansion scientifique française, Paris, 1930. (Prix : 16 francs.)

L'organisme malléable de l'enfant est particulièrement sensible aux bons effets d'une cure climatique ou thermale opportune. Mais le choix d'une station doit être effectué avec plus de précaution que chez l'adulte, et le précis de MM. Villaret et Saint-Girons est pour cette sélection un guide excellent et complet. (J. Séval)

Ed. HERRIOT. — **Sous l'Olivier**, un vol. in-16, dixième mille, Hachette, Paris, 1930.

Ce que M. E. Herriot écrivait à Olympie : *Je suis venu ici poussé par Eschyle et Sophocle* (p. 289), on doit l'entendre de tout son voyage dans cette Grèce, où il ne faut point aller si ce n'est pour y fixer dans un cadre précis une vie spirituelle antérieure (p. 203). *Le promeneur qui, sur le tard de ses jours, vint prendre congé de ce qui fut le culte de toute sa vie* (p. 8), a regardé la Grèce et vu l'Hellade. Délos est un désert silencieux ; grâce à quelques textes et à toutes ces ruines s'éveillent les cadences qui la faisaient appeler la terre sonore (p. 228). M. Herriot entend ces cadences, tout comme ailleurs, en heurtant les rochers, le vent renvoie jusqu'à lui un frôlement de cymbales (p. 87). Que, plus brusque, ce vent, un autre jour, coupe la route, le passant le voit sous l'aspect d'un Bacchante qui bondirait cou renversé, cheveux flottants (p. 87). Voici un temple ruiné. Au moindre bruit, des salles envahies par le figuier s'envolent sans fin des vols de colombes ; et le promeneur note lui-même qu'à chaque pas, se lèvent en lui, de pareille façon, les idées et les images (p. 95).

Voyage en Grèce, si l'on veut ; mais plus encore voyage à travers les souvenirs classiques d'un esprit riche de lectures et qui se retrouve en retrouvant l'Antiquité. Cela dans un style lumineux comme la Grèce, d'une prose d'où le vers s'échappe parfois comme celui-ci :

La nuit épingle aux mâts quelques étoiles d'or (p. 237) ;

toute en couleur, toute en images, souvent toute d'émotion aussi. A tourner les pages, le passé que nous connaissons se dresse en tableaux et vit une nouvelle fois ; un autre plus lointain que nous savons mal se découvre ; on voit ; on comprend ; on s'émeut ; on fait, en vérité, un admirable voyage.

Le Gérant : R. DELISLE.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930.

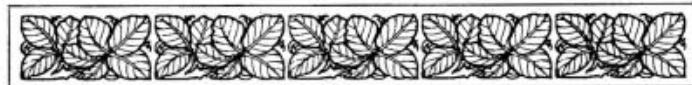


TABLE DES GRAVURES

<i>Affaire de la Grève</i> (Journées de juillet 1830)	17f
<i>Almanac barlesque</i> (Frontispice).	8
Aubigné (Théodore Agrippa d').	96
Barbanègre (Joseph)	312
— (Les trois frères), miniature de Bordes.	255
Bayle (Pierre), Dessin de Jacquand.	188
Bégny (Nicolas de).	30
Bolívar (Simon), Lithographie de Villain.	205
Brissart , Dessin de Deveria.	143
<i>Circoncision rituelle</i> . Bois sculpté du xv ^e siècle.	103
Clemenceau (Georges). Portrait de L. Le Nain.	3
<i>Dispute théologique</i>	162
Flaubert (Gustave)	283
Fodéré (François, Emmanuel).	276
Gorris (Jean de).	151
Grasset , Monument de Injalbert.	41
Guillotin (J.-L.).	87
<i>Indiens Tupi de l'île de la Sainte-Croix</i>	216
Jaccoud (Sigismond).	289
Jeanne d'Arc . Miniatures du xv ^e siècle.	75, 76
— — — faite prisonnière à Compiègne.	124
Képler (Jean)	291
<i>La Bourboule autrefois</i>	201
La Bruyère (Jean de).	228
Lecouvreur (Adrienne).	64
Le Maire , Peinture de Bertrand.	146
<i>Lescole de Salerne</i> . Frontispice du xvn ^e siècle.	237
<i>Liberté conduisant le peuple</i> . Tableau de Delacroix.	173
<i>Maison du Saumon à Chartres</i>	49
Malebranche (Nicolas).	35, 60
<i>Mandragores préparées et mandragores habillées</i>	269
Marulaz (Le général baron).	22
<i>Mort du Prince de Condé</i>	206
Moult (Thomas-Joseph).	9
<i>Notre-Dame du Puy</i> (La Vierge noire).	116
— — — (Eglise et clocher).	115
Ollier (Louis-Xavier-Edouard-Léopold).	318
Patin (Charles).	227
Péan (Jules-Emile).	289
<i>Prophéties de Thomas-Joseph Moult</i> . Frontispice.	8
<i>Relation d'un accouchement extraordinaire</i> . Fac-simile.	91
Sacombe . Portrait et autographe.	122
Spinola (Ambroise, marquis de), d'après Van Dyck	236
Villeroy (Le maréchal de).	180
Virgile . Carniole de la collection Fulvius Ursinus.	264



TABLE DES MATIÈRES (1930)

A baissement de la cataracte	166
A bbés (satire de Panard)	285
A beilles (Le deuil porté par les)	69
161, 185, 186	
A bsinthe (Idiosyncrasie)	261
A chmet III.	264
A ccouchements chez les Hébreux et en Egypte	189
A frique cédée à Genséric	39
A griculture et phases de la lune. 209, 299	
A guesseau (Le chancelier d')	53, 134
A lcalis fixes végétaux	261
A lcool (Pansement à l')	77
A lger (La prise d')	25
A liénation mentale chez les Incas. 163	
A lmanac burlesque	9
A mbassade canine	127, 157, 275
A mes (Pont des)	210, 271
A miel (Henri-Frédéric)	193
A mour en nourrice	7
A mour saignant	54
A mulettes	218
A naboladion	272
A natithème vénitique.	49
A natomie (Pièces anatomiques en bois)	11
A ndré (Le chirurgien)	107
A ndré (Un sermon du petit père). 292	
A nesthésie	293
A njou (La Pharmacie en)	138
A nnaire médical de Marseille	221
— médical des stations ther- males et climatiques.	305
— des médecins des colonies. 223	
A phorisme médical	99, 267
A nvers (Bombardement d')	264
A rc (Jeanne d')	16, 75, 124
A rtériosclérose	95
A sthme	48
A ubigné (Théodore Agricella d')	96
A ugustin (Saint)	206
A urothérapie sous le Grand Roi.	29
A veugles-nés	69
B abour (Zéhyr Eddin Moham- med)	317
B agot (Jean-Louis)	25
B arbanègre Joseph)	253, 313
B aron de bœuf.	6
B arthez de Marmorières.	319
B audelaire.	38, 83
B eausoleil (Le baron de)	132
B enini	297
B enoit XIII.	39
B ernardin de Saint-Pierre (Eu- vres)	223
B ertereau (Martine de)	132
B euchot (Adrien)	13
B ie (Benoit de)	108
B ihéron (Mademoiselle)	11
B légy ny (Nicolas de)	30
B oerhaave.	247
B ois ancien.	215, 320
B olivar	203, 317
B orel de Castres.	297
B ossuet	245
B oudou (Le chirurgien)	53
B ourgogne sous l'ancien régime.	248
B ourret (Le vétérinaire)	135
B ourrique à Robespierre	43, 133, 239
B oursault	32
B reschet (Le docteur)	172
B rissart	144
B rutus (Tragédie de Voltaire)	317
B ussy-Rabutin (L'abbé de)	247
C abanès (Le docteur Augustin). 148	
C abarrus (Le docteur)	220
C aetacées médicinales	54
C agois	16, 57, 106, 156
C ahon (Le docteur Albert)	153
C aligula (La maladie de)	107
C allimaque (Hymnes de)	275
C allypédie	274
C alvidus Laetus.	274
C alvin (Le style triste de)	

Carmoy.	183	Crénothérapie antique.	78
Carpologie.	156	Crépuscule.	38
Carré (Raoul).	249	Croix (Ile de la Sainte).	217
Castration.	293	Croton.	101
Cataracte.	166	Cuny (Le docteur Charles).	137
Catel (Charles-Simon).	291	Cure-dent antique.	218
Cathares (Voir cagots).		Cures thermales et climatiques chez les enfants.	325
Cavum (Infections du).	278	Cyclos.	271
Cellini (Benvenuto).	161	Cynisme.	81
Cesalpin (André).	323		
Cham, chirurgien.	293		
Chandeleur (Coutumes).	98		
Chapeau (Le docteur).	181		
Chapeau chinois (Contes).	194		
Chapitre des chapeaux.	265		
Chappuzeau (Samuel).	46		
Charles II d'Angleterre.	6		
Charles X, roi de France.	206		
Charte constitutionnelle de la France.	206		
Chat (Son utilité).	167		
Chateaubriand (Œuvres).	109		
Cheveux courts.	75		
Chiens envoyés en ambassade.	127, 157		
Chirac.	71, 247		
Chirurgie et Médecine (opposition).	53		
Chlopicki.	317		
Choussy (Le docteur Gabriel-Louis).	199		
Circoncision (Origine).	17, 18, 102, 104, 241		
Claudel (Paul).	72		
Clemenceau (Georges).	2, 45, 101, 136, 160, 165		
Coclyse (Sirop).	125		
Code moral du médecin.	309		
Cœur (Maladies du).	84		
Collège Tricquet.	107		
Collyre populaire.	209, 320		
Comprimés de Vichy-Etat.	12, 208		
Condamnation pour succès thérapeutique.	21		
Condé.	53		
— (Mort du prince de).	206		
Conditos.	14, 70, 149, 238		
Congrès national de Belgique (ouverture du).	291		
Constant (Benjamin).	317		
Constipation.	42		
Contamination cadavérique de la syphilis.	16, 71		
Coquetterie féminine.	21, 185, 273		
Cordier (Auguste).	76		
Coulisses de l'Histoire.	39		
Courval (Le sieur de).	175, 207, 273		
Coutume lectouroise.	98		
— funéraire.	43, 69, 161, 185, 186		
— juive.	218		
— noire.	72		
Couty de la Pommerais.	86		
		Eaux minérales.	286
		Eclaircir les yeux (moyens pour).	246
		Ecole de Salerne.	74, 105, 237, 321
		Electrocution.	86, 294
		Electrothérapie gynécologique.	82
		Encyclion.	271
		Enfant prodiguée (roman).	168
		Enfer.	271
		Engelbrecht.	271
		Enigme médico-littéraire.	106
		Enigmes de l'Histoire.	167, 192
		Enseignement par la joie.	55
		Entrainement.	56
		Ephémérides. 10, 38, 64, 96, 124, 162, 180, 206, 236, 264, 291, 317	
		Epices.	27
		Epigastre (Les syndromes douloureux de l').	82

CHRONIQUE MÉDICALE

329

Epigrammes et épinards	6	Geffroy (Etienne-François)	298
<i>Eros</i>	79, 187	— (Etienne-Louis)	274
<i>Errata</i>	14, 120, 302	Geste de mourant	156
Espanet (Le docteur Alexis)	69	Gibbon	153
<i>Esprit et matière</i>	319	<i>Giton</i>	225
Esprits dans l'accentuation grec- que.	79, 187	<i>Gnaphallium maritimum</i>	48
<i>Es-Sirat</i> (Le pont de)	210	Godescasle van Fockenbroch	274
<i>Eternuement</i>	269	Gorris (Jean de)	151, 274, 297
<i>Etoile du Matin</i>	14	Goutte	48, 217
<i>Etoiles variables</i>	104	Graaf (Regnier de)	324
<i>Etymologies</i>	20, 46, 73, 79, 99, 108, 187, 265	<i>Grande-Bretagne</i> devant l'opinion française au XVIII ^e siècle	279
<i>Evadés de la médecine</i>	13, 189	Grec (Enseignement par la joie)	55
<i>Exécution capitale</i>	86, 239, 294	Grèce (Voyage en)	325
— par les gaz	294	Grégoire de Nazianze	197
<i>Exploration de l'estomac et du duodénum</i>	139	Grévin (Jacques)	274
Fagon	298	Grossesse (sa durée pour les An- ciens)	100, 211
<i>Fantôme de Kinahan</i>	56	Grossesses multiples	90, 243
Fards	273	Guadeloupe	279
<i>Farines de famille</i>	291, 292	Guérisseurs	111
Félix (Le chirurgien)	247	Guerre de médecins	262
<i>Femme</i> (Promotion de la)	221	Guilbert de Préval (le docteur)	265
Femmes et progrès des sciences médicales	305	Guillotin (le docteur)	86, 184
<i>Femmes</i> (satire de Panard)	285	Guillotine	86, 184, 239, 294, 320
<i>Fête des fous</i>	153	Gugane	279
<i>Fiente des animaux</i>	319	 	
<i>Fièvre jaune</i> (Foyers de dissémi- nation)	128, 214	Hagiographie thérapeutique	72, 218
Flaubert (La maladie et la mort de G.)	281, 307	Haller (Allen de)	274, 298
<i>Fleurs du mal</i> de Baudelaire	38, 83	Heine (Henri)	155, 158, 238
Fockenbroch (Guill Godescale van)	274	Héliophobie	47
Fodéré (François-Emmanuel)	277	Héliothérapie	293
<i>Folklore</i>	182, 243	Henriot	133, 239
Foucaud de l'Espagnery	286	Herbe blanche	48
Fouquet (Le surintendant)	78	Hercule Guépin	274
Fouquier-Tinville	239	Hérédité	99
Foy-Vaillant , numismate	225	Hernies	80, 187
Fracastor et la Syphilis	237, 241, 297	Héros	79, 187
France (Anatole)	183	Hippocrate (Le serment d')	197
François de Sales (Œuvres de saint)	305	<i>Histoire de la Médecine</i> (Etudes critiques d')	249
<i>Frasques d'internes</i>	224	— (Enigmes de l')	167, 192
Freind	246, 302	— (Films d')	110
<i>Frimousse</i> (étymologie)	108, 157	<i>Histoires</i> (Vieilles)	307
Gabrielli (Catherine)	301	Honorius III	39
Gaddesden (Jean)	297	<i>Hôtel-Dieu de Paris</i> en juillet 1830	169
<i>Galejade</i>	127, 131	<i>Hôtel du Nord</i> (roman)	81
Gamahut	88	<i>Huchage campagnard</i>	50, 131
<i>Gargantua</i>	73	Huet (Le docteur)	262
Garon (Louis-Antoine)	7	Hugo (Un travestissement de Vic- tor)	85, 165, 242, 301, 302
<i>Gauche</i> (Côté)	130	Huile de pavot	177
Genlis (Mme de)	317	Huskisson	236
		Hydrothérapie médicale	82
		Hypocras	166
		Hypopepsie	179
		I diosyncrasie	261
		<i>le de la Sainte-Croix</i>	217

<i>Incas</i>	163	<i>Luciniade</i> (Voir <i>Saccombe</i>)	181
<i>Indépendance de la Belgique</i>	317	<i>Lune</i> (Action sur l'organisme)	238
<i>Indiens Sud-Américains</i>	215	— (Action sur les travaux agricoles)	209
<i>Infections du cavum</i>	278		
<i>Inscriptions sur cadans solaires</i>	13		
— sur et dans les maisons	164, 295		
<i>Inspection médicale des écoles</i>	223		
<i>Iroko Samba et Cie</i> , roman	306		
<i>Isis</i>	46, 73, 158		
<i>J'accoude</i> (Sigismond)	287, 301	<i>Malades et maladies</i>	99, 267
<i>Jaffa</i> (Pestiférés de)	97, 213	<i>Maladie de Caligula</i>	107
<i>Jault</i> (A.-F.)	319	<i>Maladies infectieuses</i> (Naissance, vie et mort des)	248, 265
<i>Jeanne d'Arc</i>	16, 75, 124	<i>Malebranche</i>	33, 59, 128
<i>Jeunes d'après-guerre</i>	306	<i>Malgaigne</i>	247
<i>Journaliste</i>	265	<i>Maiherbe</i>	104
<i>Juillet 1830</i> (Journées de)	169	<i>Mandragore</i>	155, 268, 270, 293, 295, 296
<i>Jupiter chassant</i>	272	<i>Maraldi</i>	11
 		<i>Marche sur la pointe des pieds</i>	42
<i>Képler</i> (Jean)	301	<i>Marées d'Equinoxe</i> , roman	83
 		<i>Mareschal</i> (Le chirurgien)	107
<i>La Bourboule</i>	199	<i>Marguerite d'Autriche</i>	317
<i>Laffargue</i> (Marc)	293	<i>Mariage</i> (Satire du)	175
<i>La Martinière</i>	247	<i>Marque</i> (Nécessité d'exiger la)	67, 291
<i>Langage médical populaire du Rémois</i>	308	<i>Marqueler</i>	21
<i>Langue</i> (Tirer la)	237, 267, 322	<i>Martinique</i>	279
<i>Languille</i>	89	<i>Marulaz</i> (Le général-baron)	23
<i>Lanzoni</i> (Joseph)	39	<i>Massac</i> (Raymond de)	275
<i>La Popelinière</i>	6	<i>Mastiani</i>	11
<i>Latin</i> (Enseignement par la joie)	55	<i>Matière médicale</i>	28
— de cuisine	262	<i>Maximilien de Béthune</i>	323
<i>Lavement</i>	80	<i>Mazon</i> (Albin)	189
<i>Le Barbey</i> (Marc)	152	<i>Mead</i>	246, 302
<i>Lebeau</i> (vétérinaire)	128, 268	<i>Médecin de plaisir</i>	78
<i>Le Clerc</i> (Jean)	16	— et soubrette	32
<i>Lecouvreur</i> (Adrienne)	64, 159	<i>Médecins au théâtre</i>	77
<i>Le Maire</i> (dentiste)	147	— de théâtre	110
<i>Lenclos</i> (Ninon de)	53	— et l'Etat	245, 246
<i>Lenoir</i> (Le chirurgien)	247	— poètes	7, 65, 74, 121, 129, 153,
<i>Lépreux</i> (Noms anciens des)	16, 57, 106	155, 161, 175, 207, 214, 233, 286, 297,	
	156	298	
<i>Libertaires sous la 3^e République</i>	224	— (satire de Panard)	285
<i>Licence</i> (Examen d'autrefois)	191	<i>Médecine</i> (Etudes critiques d'histoire de la)	249
<i>Ligue de Smalkade</i>	317	— au vieux Strasbourg	24
<i>Livre de l'homme</i>	251	— et chirurgie (opposition)	53
<i>Logne</i> (Jean)	97	— jugée par Malebranche	33, 59
<i>Loin</i> (Le docteur)	65, 161, 214	— populaire	182, 243, 246
<i>Longévité</i>	99	<i>Médicis</i> (les)	264
<i>Loticius</i>	297	<i>Menesclou</i>	88
<i>Louis</i> (Le chirurgien)	69	<i>Menton</i> médical et pittoresque	249
<i>Louis XIV</i>	303	<i>Méré</i> (Œuvres du chevalier de)	139, 194
<i>Louis-Philippe</i>	206	<i>Méry</i> (Jean)	77, 120
<i>Lucifer</i> (L'étoile)	14, 104	<i>Métamorphose de l'Amour</i>	7

CHRONIQUE MÉDICALE

331

M oitie	79	<i>Petits hommes de la pinède</i> , roman.	111
Molin (les)	13	Peyronie (De la).	53
Montaigne	135	<i>Phallectomie</i>	18
Montesquieu (<i>Les Lettres persanes</i>)	26	<i>Pharmacie en Anjou</i> (Histoire de la)	138
Montmorency (Le connétable Mathieu de)	301	<i>Phédon</i>	225
Moreau vendéens (les)	48	Phèdre (Le fabuliste)	157, 275
Mort (Le problème de la)	195	— (tragédie de Racine)	280
Mortimer (Roger de)	301	Philippine de Suède	39
Moult (Thomas-Joseph)	9	<i>Phosphatine Falières</i>	67, 235, 291, 292
Mussel (Un vers obscur de)	15	<i>Phosphore</i> dans l'organisme.	154, 318
Myrrha (Métamorphose de)	212	<i>Phylactères</i>	218
— (Etranges amours de la reine)	324	Picardie à l'époque des Communes.	153
N eufville (François de)	179	Pigeon-Bizet	239
Neurosine Prunier.	154, 318	Pont des âmes	270, 271
<i>Neurotomie</i> du trijumeau.	69, 107	Ponts romains	27
Nicodème Maceti	127, 131	Port (Van der)	297
Notre-Dame-du-Pug	113, 158	<i>Poudre laxative de Vichy</i>	42
Nouveau riche	6	Pougues	275
Novacétine Prunier	263	Précurseurs de Pasteur.	128, 268
Nudisme	293	Prédiction pour l'année 1930	10
O livier (Sous l')	325	Prémantisme français	193
Offier (Louis-Xavier-Edouard-Léopold)	317	Préveraud	165, 242, 301, 302
Ophthalmie	42	Priapées	251
<i>Oraison des Demoiselles Mouette</i> , roman.	304	Procès des ex-ministres	317
<i>Origine des eaux thermales</i>	78	Psaume CIX	14
— de la circoncision. 17, 18, 102, 104, 241	43	Psychisme	196
Orphée	43	Pudeur médicale	311
P aix (En faveur de la)	110	Purgation	234, 245
Panard (satire contre les médecins, les abbés et les femmes)	285	Puy (Notre-Dame-du-)	113, 158
<i>Pansement à l'alcool</i> au xvii ^e siècle.	77	Pygmalion	212
Paradis	271	Q uillet (Claude)	274
Paranymph	191	Quinquina	183
Paré (Ambroise)	307		
Paris (Etymologie)	46, 73	R abelais (Son séjour à Chartres).	49,
— médical en 1830	222		129, 183
Parvenu	6	— (Œuvres)	26
Pascal malade	250	— (Thélème)	111
Pasteur (Précurseurs de)	128, 268	Racine et la Voisin	181
Patin (Charles)	227	— (Œuvres)	83, 168, 280
— (Guy)	16, 274, 275, 297, 298	Radiothérapie pénétrante	221
Pauvreté	207, 229	Rage (Anciens traitements)	128, 131, 135,
Pavot (Huile de)	177		238
Péan	287, 301	Rambouillet (Infirmité de Mme de)	47
<i>Péchés de jeunesse</i> , poésies	84	Ramoneurs (La chanson des)	6
<i>Pêcheur de Perles</i> . 11, 37, 51, 52, 68, 126, 219, 244	302	Régnier (Œuvres de Mathurin)	304
Pecquet	78	Reims (Langage médical populaire à)	308
<i>Pestiférés</i> de Jaffa	97, 213	Renaudot (Théophraste)	298
Petit-Radel	275	Retention volontaire d'urine.	247
		Révolution belge	236
		— de Pologne.	301
		Rhinite atrophique	110
		Richelieu	298
		Ricin	99, 101, 272
		Ricinium des mimes.	99, 271, 272
		Riffault de Sautret (François-Denis)	233

Riffault-Deshêtres (Jean-René-Denis).	233	Taillement	166
Rinette (La), roman.	50	Talien (Mme).	220
Rivières (Vie des).	194	Taylor	317
Robespierre (Voir : Bourriqué à Robespierre)		Thalie africaine	274
Rode	301	Théâtre (Médecin au).	77
Roulants (Les), roman.	220	— (Médecins de).	110
Rousseau (Jean-Jacques)	274	— (Mimes).	99
Rouzeau (Simon)	274	Thé	266
Rüe	44, 101	Thélème	112
Rueff (Jacques)	265, 267	Thérapeutique pharmacologique . .	28
 		Thérapeutiques nouvelles	303
Sacombe (L'accoucheur). 121, 155, 296,		Thériaque	79
	297	Tirer la langue	237, 267, 322
Sainte Vehme	49	Toux nerveuse	125
Salive et serment	49, 130	Travestissement de Victor Hugo. 85, 165	
		242, 301, 302.	
Sannazar	96	Tricquet (Le collège).	107
Santé (Pour bien se porter)	304	Tronchin	69, 107, 262
Satire du Mariage	175, 273	Tupi (Indiens)	217
— des abbés.	285	 	
— des femmes.	285	U nigenitus (La bulle).	96
— des médecins.	285	urticémies	263
Science et style	195	Urologie pratique	56
Ségur (Le comte Louis-Philippe de)	206	 	
Sel fixe	261	V aisseaux (Maladies des).	84
Sel jeté au feu	98	allini (Antoine)	10
Sennert	297	Varices	22
Serment d'Hippocrate	197	Varlet (J.).	293
— et salive	49, 130	Variole (étymologie).	265
Sermon du petit père André ,	292	Vauquelin (Louis)	20, 47, 133
Sevrage	235	Vehme (Sainte)	49
Shallow	155, 270, 295, 296	Velus	53, 104
Silberling	155, 297	Vérole (étymologie).	265
Snieters (Remier)	108	Vers à retrouver	98
Sommeil	183	Vichy (Poudre laxative de).	42
Sonnet (Le Dr. Thomas). 175, 207, 273		Vichy-Etat (Comprimés).	12, 208
Sorcellerie pratique	139	Victor-Amédée II , de Sardaigne. 236	
Sotirella parva	71, 129	Vie (durée de la)	99
Soufflet mnémotechnique	74, 161	— (Propriété physique)	82
Sources thermales	20, 78	— des rivières	194
Spécialistes	245	Villeroy (Duc de)	179
Spinota (Ambroise, marquis de)	236	Vinaigre (Centenaire du)	127, 131
Spon	297	Viu de Chassaing	179
Squelette laboureur	38	Vinum conditum	14, 70, 149, 238
Stases sanguines	95	Virgile	264
Statue en délire , roman	111	Voisin (La) et Racine.	181
Stendhal (<i>Le Rouge et le Noir</i>).	55	Voltaire	13, 141
Strasbourg (La médecine autrefois)	24	— (Œuvres)	221, 323
Style	195	 	
Sulfosalicylate de soude	263	W alhal (Poème du)	274
Sully (Duc de)	324	llson (Sir Robert Thomas)	97, 213
Syndromes douloureux de l'épigastre	82	— (le Président)	99
Sylvius	324	Wolsey (Thomas)	301
Syphilis (Contamination cadavérique).		Wormius (Olaüs)	274
— et Fracastor.	16	 	
— ignorée	111	 	
— professionnelle.	71	 	
		Z izyphon	46, 101
		Zumbo	11